TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 815 — MERCREDI 7 NOVEMBRE 1979

LA MODERNISATION DE LA MARINE NATIONALE

55 milliards de francs seront consacrés en vingt ans à la flotte de surface

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 90 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La démission du premier ministre iranien, M. Bazargan a été acceptée par l'imam Khomeiny

Mis en cause pour sa « complaisance » à l'égard des Etats-Unis, M. Bazargan, qui présidait depuis février dernier le gouvernement iranien, a présenté, ce mardi 6 novembre, la démission de son équipe à l'imam Khomeiny. Ce dernier, tout en rendant hommage à « l'action et aux efforts » du premier ministre « pendant la période de transition », a accepté sa démission et a chargé le Conseil de la révolution de prendre en main les affaires de l'Etat.

Le Conseil de la révolution, dont la composition n'a jamais été rendue publique, devra en outre préparer le référendum constitutionnel, les élections législatives et l'élection présidentielle. Toutefois, la mission gouvernementale chargée de résoudre la crise kurde poursuivra sa mission.

Alors que l'occupation de l'ambassade américaine se poursuivait mardi matin, le porte-parole du département d'Etat a déclaré à Washington que l'extradition du chah en Iran n'est pas « négociable ». De nombreux journaux américains demandent d'autre part le « gel » des relations avec l'Iran, estimant que l'ambassade américaine ne peut pas y fonctionner normalement. Dans les milieux officiels de Washington enfin, on exclut tout recours à la force pour libérer les diplomates américains détenus à Téhéran.

A Paris, M. Chahpour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, dont l'extradition a été demandée lundi à la Grande-Bretagne par l'imam Khomeiny, a confirmé qu'il résidait actuelement en France. « J'ai l'intention de rentrer en Iran dès que possible, *a-t-il dit*, mais je crois avoir autant de droit que M. Khomeiny, sinon plus, poupr résider en France », *a-t-il déclaré dans une interview à France-Inter. L'occupation de l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran n'a duré que quelques heures et aurait constitué, en fait, un avertissement déguisé à la France.*

Fuite en avant

Toutes les révolutions ont engendré des abus, mais force est de constater que la révolution iranienne est en train de battre des records. La prise en otages des diplomates américains, avec l'assentiment à peine voilé du pouvoir en place, constitue un acte tout à fait inquiétant, parfaitement condamnable et contraire à toutes les pratiques internationales. Si l'ayatollah Khomeiny juge indésirables les représentants américains, il peut toujours s'en débarrasser en les faisant expulser.

Tel n'est pas, semble-t-il, le véritable état d'esprit de l'imam. En tolérant, sinon en encourageant, cette nouvelle épreuve de force avec les Etats-Unis, l'ayatollah cherche à utiliser l'anti-américanisme — au demeurant bien compréhensible — de son peuple pour perpétuer une dynamique qui ressemble de plus en plus à une fuite en avant. Les dirigeants iraniens savent bien qu'il est politiquement et moralement impossible à M. Carter de leur livrer le chah. L'ancien souverain n'a été accepté sur le territoire américain qu'en raison de son état de santé : il est impensable, pour les Etats-Unis, d'expédier ce malade — quels que soient ses crimes — à Téhéran. Or l'impasse risque encore de se prolonger puisque le chah, qui souffre d'une nouvelle tumeur, devrait rester hospitalisé au moins quatre semaines à New-York.

Ce nouvel épisode devrait faire réfléchir les chefs de notre diplomatie si, comme on le dit à Téhéran, c'est l'ambassade de France qui pourrait faire maintenant les frais du zèle des partisans de l'ayatollah Khomeiny. En réclamant à la Grande-Bretagne l'extradition de M. Bakhtiar, les dirigeants iraniens, qui savent pertinemment que l'ancien chef du gouvernement se trouve à Paris et non à Londres, n'auraient cherché qu'à transmettre un « message » au gouvernement français. Si tel était bien le scénario, preuve serait alors faite que la modération et la compréhension, décidément, ne paient pas.

L'élimination, ce mardi, de M. Bazargan n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de bon augure, même si elle met fin à une situation ambiguë. Une lutte feutrée opposait depuis février dernier, date de la formation du cabinet de M. Bazargan, le gouvernement modéré siégeant à Téhéran au Conseil de la révolution installé à Qom sous la haute autorité de l'imam Khomeiny et qui détenait en fait l'essentiel du pouvoir.

De nombreuses tentatives avaient été faites au cours de l'année pour mettre fin à cette dualité du pouvoir. M. Bazargan avait dû plus d'une fois prendre humblement la route de Qom pour y brandir la menace d'une démission collective de son gouvernement et faire prévaloir ses options. Mais à chaque fois, un compromis boiteux avait remis sur les rails une équipe défaillante, de plus en plus privée des attributs réels du pouvoir. La route de Qom était devenue celle de Canossa.

***En fait*, depuis août dernier, lorsque l'imam Khomeiny avait sévèrement critiqué l' « inaction du gouvernement » et menacé de s'installer à Téhéran pour y conduire de près les affaires de l'Etat, M. Bazargan n'était plus qu'un premier ministre en sursis. Présentant une fois de plus au début de septembre sa démission au patriarche de Qom, il avait fait part de sa « lassitude », en constatant amèrement que son gouvernement ressemblait à « un couteau sans lame ». Son retrait devant ses adversaires religieux ne résoudra sans doute rien et il y a de fortes chances pour que l'Iran, désormais aux seules mains de dirigeants religieux loin d'être d'accord entre eux, poursuive sa folle course.**

Des allures de révolution culturelle

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les révolutions ont leur propre dynamique, qui ne les oriente pas toujours dans le sens voulu par leurs promoteurs. Celle d'Iran suit sans doute les directives générales de l'imam Khomeiny, mais elle ne se développe pas sans débordements et sans « bavures ». L'occupation puis l'évacuation de l'ambassade de Grande-Bretagne le lundi 5 novembre par les étudiants musulmans, entre autres événements, montrent bien que le patriarche de Qom a parfois du mal à contrôler ses troupes.

Après avoir dénoncé les Etats-Unis, qu'il désigne désormais comme étant *« le plus grand des satans »*, et tout en approuvant publiquement l'occupation de l'ambassade américaine la veille, l'imam s'en est pris lundi à l'Angleterre, l'accusant d'avoir accordé l'asile politique au *« traître »* Bakhtiar et la menaçant de représailles. Sachant pertinemment que le dernier chef de gouvernement du chah se trouve depuis juillet dernier à Paris, où il n'a cessé de se manifester dans les mass media, l'imam a voulu ainsi ménager la France, qui l'avait accueilli au terme de son propre exil, tout en lui adressant une mise en garde voilée. La presse iranienne, qui n'était pas dupe, fit mine de croire à la culpabilité des Anglais. Le gouvernement, ne sachant que faire, a renvoyé discrètement le cas de M. Bakhtiar ainsi que celui de M. Nahavandi, ancien ministre du chah, également réfugié en France, au jugement du Conseil de la révolution.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 8.)

L'affaire Robert Boulin

Le R.P.R. ne juge pas venu le moment de contre-attaquer

L'état-major du R.P.R. se défend d'avoir une responsabilité dans l'affaire Boulin et continue de multiplier les mises au point et démentis à ce sujet. M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud, anciens conseillers politiques de M. Chirac, nous ont affirmé n'avoir jamais rien su de cette affaire et, M. de Lipkowski se déclare prêt à témoigner devant la justice des confidences que lui a faites l'ancien ministre du travail.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré mardi matin à France-Inter, en faisant allusion à d'éventuelles élections anticipées : « S'il faut aller devant le peuple, nous n'hésiterons pas à y aller. Le président de la République vient de faire retraite. Or, dans le cadre de nos institutions, c'est lui qui est le porteur de la volonté politique. Je pense que, de cette retraite, il sortira un certain nombre de choses. De toute façon, les membres du R.P.R. sont des démocrates et ils s'inclineront devant les décisions qui seront prises. »

Le R.P.R. s'interroge sur les origines et les raisons des soupçons et même des accusations portées contre lui concernant la divulgation à la presse de documents ou d'informations sur l'affaire Boulin. L'entourage de M. Jacques Chirac est intrigué par la recherche de responsabilités successives dans le suicide du ministre du travail.

Après la mise en cause de la presse, ce fut la dénonciation de la justice et du rôle du garde des sceaux, puis, après un délai de réflexion, c'est le R.P.R. qui a été visé. Certains commentateurs et certains hommes politiques ont paru attacher une importance capitale à la phrase dans laquelle Robert Boulin évoquait l'attitude de *« certains milieux politiques où, hélas ! mes propres amis ne sont pas exclus »*. On considère au R.P.R. que cette formule reste trop cursive pour mettre en cause directement le mouvement gaulliste. Elle n'en a pas moins conduit tous ceux qui courraient le risque d'être suspectés à s'en défendre en tentant de rejeter les soupçons sur d'autres.

L'état-major du R.P.R. s'indigne des dénonciations sans preuves, des rumeurs colportées sans que l'origine en soit établie et qu'amplifient les grands moyens d'information.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

M. Ohira forme le nouveau gouvernement nippon

Premier ministre démissionnaire, M. Ohira a été chargé, mardi 6 novembre, par la Diète, de former le nouveau gouvernement japonais. Un autre ancien premier ministre, M. Fukuda, se présentait contre lui. M. Ohira a battu son rival de 17 voix seulement, au second tour de scrutin. C'était la première fois depuis 1945 que deux dirigeants du parti libéral démocrate au pouvoir s'affrontaient. La victoire de M. Ohira semble due à l'action en coulisses de M. Tanaka, autre ancien chef du gouvernement, qui fut impliqué dans le scandale Lockheed. A la suite des élections du 7 octobre, M. Ohira s'était trouvé en difficulté au sein de son parti. Il avait dissous la Chambre basse contre l'avis de certains caciques du P.L.D. et le résultat des élections anticipées n'avait pas répondu à son attente, le P.L.D. n'ayant conservé une majorité précaire que grâce au ralliement de quelques indépendants.

Dans une série d'articles, Philippe Pons analyse l'évolution de la société japonaise, singulièrement plus complexe que ne le donne à penser un apparent immobilisme politique.

Le Japon face à sa modernité

I. — Une société de communications

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Tokyo. — Le Japon est désormais à compter parmi nos « mythologies ». La Chine utopique, le Vietnam porteur d'espoir, ont quitté le devant de la scène, où s'ancrent nos fantasmes. Lentement, le Japon s'installe dans le vide de nos représentations — donc, essentiellement, de nos ignorances. Certes, il fait peur : il défonce « nos » marchés, et on ne sait pas jusqu'où il ira. *Mais il n'en a pas moins notre* faveur dans une Asie destabilisée, et sa confiance en soi détonne parmi les pays industrialisés qui scrutent l'avenir avec appréhension. Son dynamisme dérange, mais l'agacement fait place à l'intérêt. Pour les culturalistes, sa supposée altérité inaltérable fait rêver d'un monde épargné à la fois des tares du capitalisme et des péripéties du complexe d'Œdipe : c'est une espèce d'essence orientale cultivée en vase clos comme un *bonsai* — cet arbre nain, — noyau dur persistant sous une chape de modernisme.

Aujourd'hui cependant, ce discours se double d'un autre : la panoplie des stéréotypes cède la place aux études prospectives et les approches intuitives sont remplacées par le jargon touffu des technocrates. Le Japon devient *« prétexte à utopie »*, selon l'expression de Th. de Beaucé (1). Le *« miracle »* japonais, c'est l'exemple apparemment réalisé de la « transparence » de l'économie (entendez de l'absence de résistance aux impulsions du centre) et la terre promise de la technologie salvatrice. Qui dit mieux : deux redéploiements industriels en moins de vingt ans, dont le second est en train de faire basculer le Japon dans la *« société scientifique »*, où informatique, télématique, robotique et autres seront les mécanismes normatifs. Alors, on court vers l'archipel chercher des recettes de modernité.

Les Américains, dont les études sur le Japon sont abondantes et souvent de qualité, ont pris les devants. Le sociologue Vogel vient de publier un livre *Japan as number one* (2) sur le thème : qu'est-ce que les Etats-Unis peuvent apprendre de leur protégé aujourd'hui concurrent ? Une question peut-être plus révélatrice de la crise que traverse l'Amérique que du succès japonais. En tout cas, la machine est en marche : on va apprendre au Japon. General Motors y envoie des stagiaires, la Communauté européenne en fait autant (depuis septembre une vingtaine de jeunes cadres font un stage de six mois à Tokyo), les Français pensent créer, avec la Fondation Honda, un comité d'échanges industriels, et le ministère de l'industrie compte dépêcher des chercheurs. Les Japonais, certes favorables à ces initiatives, n'en sont pas moins un peu surpris : *« Jusqu'à présent nous n'avions comme stagiaires que des Noirs ou des Asiatiques »*, nous dit, non sans une certaine ironie, un haut fonctionnaire.

(Lire la suite page 7.)

(1) Thierry de Beaucé, *l'Ile absolue*. Editions Orban, 1979.

(2) Ezra F. Vogel, *Japan as number one, Lessons for America*, Harvard University Press, 1979.

LA RÈGLE DU JEU ?

par ANDRÉ FONTAINE

Qui disait que la presse écrite avait perdu *toute* influence au profit de l'audiovisuel ? Ricanante, inquiète ou navrée selon les cas, toute la classe dirigeante est maintenant suspendue aux révélations que *le Canard enchaîné* et *Minute* distillent, semaine après semaine, avec ce qu'il faut bien appeler une certaine délectation. La politique décidément n'est plus, ou n'est pas encore, la courtoise controverse entre gens bien élevés, périodiquement arbitrée par le corps électoral et confiée, entre-temps, aux majors des grandes écoles, à quoi le président de la République aspire à la ramener.

Chasseur habile, auquel il est arrivé plus d'une fois dans le passé de faire mouche sur ses adversaires, M. Giscard d'Estaing s'est vu, à son tour, dans l'affaire des diamants, pris pour cible. Son premier ministre a été ensuite injustement mis en cause. La mort de Robert Boulin, homme de courage et de devoir, dont la vulnérabilité suffit à montrer qu'il n'appartenait pas à la race des assoiffés de puissance, achève de nous rappeler que la politique demeure ce qu'elle a toujours été : un jeu cruel, la continuation de la guerre, pour retourner le mot célèbre, par d'autres moyens.

« *Le drame de Giscard*, a pu écrire il y a déjà longtemps Raymond Aron, *c'est qu'il ne sait pas que l'histoire est tragique.* » A trop se passionner pour les lois économiques, à trop faire fond sur la décrispation, à trop aimer Mozart, à avoir eu, peut-être aussi, une vie trop facile, trop protégée, on se prend à croire que la sagesse et la mesure sont à portée de la main, et l'on écrit, avec une conviction que nul ne saurait mettre en doute, *Démocratie française*.

Et puis, on découvre un beau matin que la règle du jeu ne se trouve pas dans Descartes ou dans Keynes, mais bien plutôt dans Shakespeare et dans Machiavel. Alors on s'indigne, on se refuse à s'expliquer, on parle d'écœurement, de calomnie ou de bassesse, sans beaucoup essayer de comprendre quelle réalité recouvre la tragédie soudain découverte. Et c'est d'autant plus facile que les exemples ne manquent pas dans le camp de l'accusation de gens plus prompts à juger qu'à essayer eux-mêmes de comprendre. Disons pour résumer la situation que l'un se scandalise de ce que l'autre ne se scandalise pas de ce qui le scandalise lui-même.

(Lire la suite page 10.)

« UN HABIT POUR L'HIVER », DE CLAUDE RICH

Une touche d'infini

Voici une vraie belle pièce, et trois grands acteurs qui jouent là divinement. « Un habit pour l'hiver », *de Claude Rich, va faire* salle comble pendant un an, au moins. Non, Claude Rich, ne touchez pas du bois ! Et merci à vous : vous allez faire aimer, par des gens de toute farine, un théâtre qui n'est pas n'importe quoi.

Cette pièce a la grâce, voilà tout. Elle a la grâce, comme peuvent l'avoir une bête des bois, une *poignée de fleurs, ou, bien sûr, un* être humain.

Cette pièce est sincère, simple, généreuse, courtoise. Elle est la visite inattendue, qui arrive juste, qui fait du bien. Elle sera pour chaque spectateur ce mot et ce geste de rien, qui lui manquent presque chaque jour, et sans lesquels la vie est quand même froide.

Il y a comme cela parfois, Dieu merci, des choses hors du commun. On se sent tout autre, on est alerté, traversé, on ne songe même plus à savoir où l'on est, on cesse d'être juge et témoin parce que les rôles sont renversés, on a cessé de courir, quelque chose nous est arrivé, à brûle-pourpoint. On ne sait pas quoi, d'ailleurs. Le mot « mystère » avait autrefois un sens.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

PENDANT CE TEMPS-LA

Un coup d'Etat en Bolivie, une ambassade prise d'assaut en Iran, un automne empoisonné en France, décidément tant d'événements extraordinaires de par le monde bouleversent la hiérarchie de l'information et accaparent les consciences que le reste de l'actualité est rejeté dans la grisaille de la routine. A tel point qu'on finira par ne plus entendre les Cambodgiens crever de faim.

Pourtant, dans quelques décennies peut-être, la postérité notera-t-elle avec effarement que pendant ce temps-là les Khmers mouraient.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

LIBERTÉS

Un tissu aux cent détails

par MAURICE LE LANNOU

CONTRAIREMENT à la nature de Francis Bacon et à l'opinion de Chateaubriand, lequel voyait les sociétés marcher « d'un pas égal », la géographie fait des sauts, et de bien déconcertants. De longues périodes immobiles en surface permettent de répertorier des paysages, des structures agraires, des *dispositifs d'habitat*, des modes de production, des styles de consommation, qui semblent s'offrir dans leur plénitude aux rubriques d'une science éternelle : nos géographes n'ont-ils pas ainsi constitué la leur à la faveur des sept ou huit décennies tranquilles qui ont précédé le milieu du présent siècle ? Mais aussi de brusques et profondes révolutions surviennent, qui mettent en cause cette science née d'une illusion et l'obligent à se renier elle-même : les agitations de notre monde actuel sont de cet ordre ; décolonisations, mondialisations, révolutions culturelles, ont assez bouleversé la face de la Terre pour que le géographe éperdu, jouant les aménageurs, oublie de philosopher sur ces vicissitudes.

Je lis dans un bien suggestif discours académique de Jean Mistler que ces problèmes ont jadis préoccupé de vrais penseurs. « *Nous vivons*, écrit le secrétaire perpétuel de l'Académie française, *dans un siècle où la nature et la société ne peuvent plus retrouver leur équilibre* », d'où résultent bien des soubresauts. et d'ajouter que « *Taine, qui avait été si vivement attiré par l'étude de la folie, distinguerait sans doute dans ces secousses la part qui revient aux cauchemars et celle qui n'est que la recherche aveugle et maladroite d'un équilibre nouveau* » (1). L'évocation est belle et s'applique à notre temps. Mais, laissant entendre — et Taine l'entendait bien ainsi — que lesdites secousses, « *avant que les sociétés retrouvent leur stabilité, engendrent souvent des calamités pires que les abus auxquels on pensait porter remède* », elle suggère que la liberté et le bonheur sont dans le stable, le malheur dans le *mouvementé*. ce qui n'est pas aujourd'hui l'avis de tous.

Beaucoup, en effet, voient au contraire dans la stabilité des bonnes époques le résultat d'une contrainte de domination, cependant que les *ruptures* répondraient à une affirmation de la liberté. Les sociétés en état de demi-sommeil seraient des sociétés asservies, sans qu'elles s'en rendent compte, dans un « système » contraignant qui fait tourner en réussite économique une profonde inégalité des hommes, des classes et des pays. Tel fut l'aboutissement du monde occidental par *les conquêtes* du capitalisme et du colonialisme. Du point de vue plus particulier aux géographes, il *témoignait* de tout ce qui séparait nos pays avancés d'Europe des « pays neufs » des autres hémisphères. Mais aussi des pays trop vieux de l'Europe elle-même : une excellente petite revue de Sardaigne, née ces toutes dernières années (2), n'hésite pas à *affirmer* que la *trop* fameuse plaine du Tirso moyen, inculte, steppique, mais parcourue par des milliers de brebis fromagères, n'était telle, jusqu'à l'irruption de la grande industrie chimique d'Ottana, que parce que le système d'économie libérale imposait ce marginalisme, profitable à des entreprenaurs continentaux — des marchands de fromage du Latium — et peu favorable aux habitants.

C'est là un exemple extrême. La même interprétation a pu être donnée de l'inertie de pays somnolents qui ne manquent pas sur notre continent européen lui-même, à deux pas des régions dynamiques : ces pays sont, eux aussi, les victimes du système, entretenues dans une quiétude robuste (ce fut longtemps le cas de la Bretagne), mais en réalité dépendantes, aliénées et privées de leur libre arbitre. Et, au total, la *stabilité* du *monde* que *nous* avons connue dans la première moitié du siècle aurait été le produit de toute une chaîne de subordinations et l'expression d'un asservissement. Tout cela perd aujourd'hui son équilibre, ce qui entretient le cauchemar, provoque la « secousse » et déclenche les libérations.

Pour moi, il me semblerait que la liberté des hommes dût avoir des expressions plus subtiles. Notons en premier lieu que les libérations sont guidées, pour ne pas dire commandées, par des idéologies, des publicités, des propagandes massives. Nous sommes *poussés par des libérateurs anonymes*, pas tous avouables, mais terriblement simplificateurs et rendus parfaitement efficaces par la mondialisation des désirs et des moyens.

Au-delà du mieux-être matériel, *les* hommes *recherchent* quelque chose de plus profond, et sans doute d'oublié, dans quoi ils reconnaîtraient les fondements les plus sûrs d'une liberté. Il y a a bien de la confusion dans cette quête, mais, si mal définis qu'ils soient, ses deux objets les mieux reconnus sont culture et nature. Par quoi historien et géographe pourraient reprendre place dans *les conseils de l'aménageur*. L'un et l'autre savent la part des temps et des lieux dans la somme des assurances que donnait traditionnellement à l'homme-habitant l'appartenance à une communauté de village ou de ville, au citoyen le lien qui le rattache à une région. Ils ont inventorié les cent détails de ce tissu de libertés et de sécurités que constituaient d'une part l'ordre éternel des champs, d'autre part le statut municipal d'une cité dont l'air rendait libre, comme *aimaient à dire les Rhénans du* Moyen Age, au bout d'un an et un jour.

Qu'il soit bien entendu : ce n'est là ni passéisme, ni nostalgie, ni réaction. Qui croirait que les mouvements actuels des *sociétés humaines puissent être* renversés ? Si elles n'avancent point d'un pas égal, ces sociétés progressent, et nous ne saurions, sans catastrophe, faire plus que d'infléchir leur progrès. Mais peut-on y parvenir sans tenir compte des temps et des lieux ? Culture et nature sont les données fondamentales de la condition terrestre. Elles présideraient *utilement à nos libérations, et* sous ce biais, au lieu de la condamner à algébriser l'espace, elles réserveraient encore de beaux jours à la géographie.

(1) Jean Mistler, *Il y a cent ans, Taine entrait à l'Académie*, séance publique annuelle de l'Académie française, 14 décembre 1978.

(2) *Quaderni Bolotanesi* (les Cahiers de Bolotana), revue annuelle de culture, Bolotana (province de Nuoro).

Question d'odeur

par JEAN SULIVAN

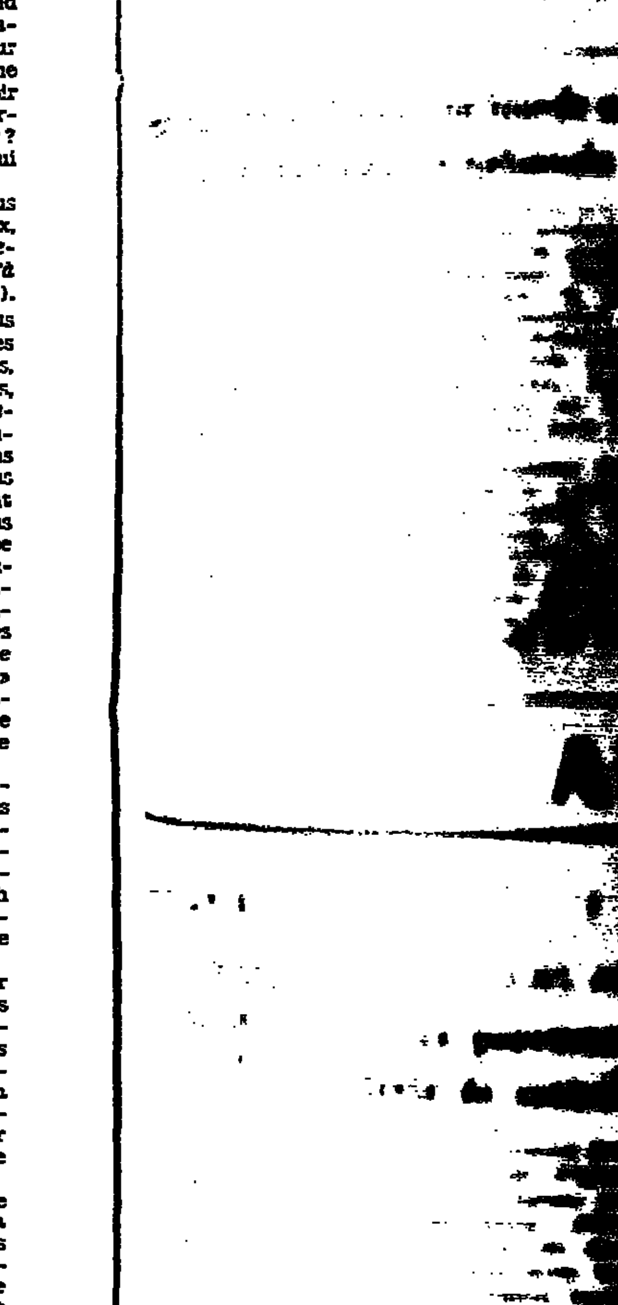
LONGTEMPS je me suis tenu à l'écart des débats idéologiques. Je pensais qu'il était possible d'agir à un autre niveau qui ne concerne directement ni l'économie ni « les libertés » en forme de *droits exigibles, mais* « la liberté » singulière des hommes concrets, qui n'est donnée par aucune idéologie et qui est sans cesse à conquérir par chacun.

Je le pense toujours. Mais il y a un moment où l'odeur vous insupporte. Quelle odeur ? Celle de la décomposition du langage politique descendu au plus bas *degré de la prostitution. Masqué* par de pseudo-lois, le despotisme économique et politique est là, sous l'apparence d'un homme rond, au visage débonnaire, tenu et tiré par un prince élégant, décontracté, le despotisme économique et politique, tel que l'avait décrit G. K. Chesterton, occupé « *à modifier l'âme humaine pour la soumettre aux circonstances* », *parlant de nécessité ou de fatalité* tout en faisant miroiter les bonheurs programmés.

Ouverture, détente, concertation, profond accord par-dessous les différences superficielles : ce sont des astuces. Profitant d'une situation de prestige, on ne cesse de vouloir réunir, rassembler en désignant les diviseurs : mais c'est pour morceler ou ruiner tout ce qui pourrait s'opposer.

Pas de naïveté. Toute politique implique volonté, stratégie et tactique. Dénoncer l'ambition des hommes n'est qu'une facilité. Que s'est-il jamais fait d'utile sans ambition ? En vérité, les hommes politiques de ce temps *manquent d'ambition créatrice : celle* qui va avec le risque, le désintéressement, et qui consent à payer le prix pour une cause. Mais je ne vois dans les pouvoirs qui occupent le terrain que l'ambition de survivre sans vision dynamique, sans passion spirituelle. Tant de feintes, de torsions de langage, de citations falsifiées, de références à un homme *qu'on n'a cessé de combattre*, de manœuvres, de débats truqués, de cadrages subtils de caméras ! On peut d'abord admirer le génie psychologique et technique, compter les coups en se complaisant dans le heurt des opinions ; mais le temps vient où la fatigue et l'écœurement l'emportent. On se dit : ce n'est pas possible, il y a des limites, les gens vont *comprendre et le dire*. Non. Ils disent oui, oui : les sondages, qui ne sont pas tous truqués, confirment.

De voir jour après jour sur l'écran des visages tantôt souriants — ah ! ces « *sourires d'un seul côté* » *dont parlait encore* G. K. Chesterton, ces sourires volontaires qui sont aussi le sourire du malheur et qui appellent au secours — tantôt *scandalisés* qui miment la conviction ou l'horreur ; entendre des mots destinés à séduire en trompant, à désigner l'ennemi, soulignés par des commentateurs innocents, aux traits candides, capables au *demeurant de prouver leur honnêteté* sinon leur « objectivité », on finit par sentir l'odeur du mensonge et l'envie vous prend de sortir un instant de votre tanière : ne serait-ce que pour protester parce qu'on paie une redevance et qu'on estime avoir droit à autre chose qu'à du bourrage de crâne. A quoi bon juger ? Ne mentent bien que ceux qui ne savent qu'ils mentent.



Depuis le temps qu'on nous déclare que tout va aller mieux, on finit par se dire que « *le retard à la guérison n'est dû qu'à la présence du médecin* » (Freud).

Depuis le temps qu'on nous invite à regarder du côté des emprisonnements, des tortures, des droits de l'homme bafoués, nous oublions l' « *esprit de servitude* » que les « démocraties douces » ont le génie et les moyens d'instiller à des masses de plus en plus « démocrates », jouant aux jeux électoraux faussés dans la légalité, comme on participe aux jeux télévisés, au loto, impuissantes à sortir du cercle magique dans lequel on ne les enferme si bien que parce qu'elles veulent être *enfermées. Parce que* si beaucoup parlent « des libertés » comme de droits à exiger, c'est-à-dire de besoins, presque personne ne parle de la liberté intérieure des hommes.

A vrai dire j'en veux à ce pouvoir de me rendre sympathiques d'autres hommes et d'autres ambitions plus franches envers lesquels je n'étais pas sans méfiance : *comme dans* un match on prend parti pour les plus faibles, qui disposent de moins de moyens.

Qu'est-ce qui peut faire éclater la terrifiante logique des sociétés modernes ? C'est la seule question : le retour à la rigueur des lois qui protègent contre l'arbitraire. Mais en définitive la conversion spirituelle des hommes *qui cesseraient* de consentir à n'être que des masses de manœuvre.

L'Europe n'est pas à faire : elle a existé il y a mille ans. Il a fallu des siècles pour que les nations, dans leur diversité, puissent affirmer la singularité de leur vocation. L'Europe réelle est faite de nations solidaires économiquement et culturellement, qui *ont toutes et chacune* des ouvertures mondiales sur les affaires. L'Europe ne se peut réaliser que dans la patience, non par des systèmes *bureaucratiques* qui fonctionnent sous la pression de l'économie.

Telle qu'elle est partie *dans* cette course, l'Europe qui permet aux uns de tenter une opération électorale, à d'autres d'espérer résoudre *magiquement* des problèmes auxquels ils refusent de s'attaquer dans leur propre pays, à d'autres de s'asseoir pour long*temps*, grassement payés, l'Europe telle qu'elle est partie, si nécessaire qu'elle soit, mais trop mentale et volontaire, *bricolée* pour des desseins étrangers, risque fort de n'être qu'un trompe-l'œil.

Suffit-il d'inviter les Français à être moins frileux, en leur disant de faire appel à leur génie ? C'est bien avant qu'il eût fallu tenter de leur donner une âme commune au lieu de tant jouer avec leurs divisions en parlant suavement d'unité. S'ils l'engagent aux conditions imposées, ils ont déjà perdu la guerre, parce que « *la France prend du ventre* », comme disait Hugo et qu'ils perdent *leur âme*, parce qu'on les a domptés en douceur à se soumettre à des impératifs en leur faisant miroiter que, sans sacrifice aucun, ils allaient pouvoir prendre place parmi les nations et les hommes standardisés et dociles, nécessaires au capitalisme international, au sein duquel chacun n'a d'importance que par le capital qu'il peut entasser.

ÉLOGE DE L'EFFORT

par DENIS OLIVENNES, PATRICK WEIL ET PHILIPPE IVIN (*)

LA France s'est-elle seulement aperçu que dans ses prisons *croupissent à présent des innocents*, otages de la « société libérale avancée », coupables d'avoir manifesté, le 23 mars, avec les travailleurs de Lorraine. Victimes aussi du silence qui accompagnait leur condamnation. Oui, les inculpés du 23 mars sont *tombés* aussi sous la loi du silence, la loi de notre silence à tous. Si même cela ne nous sort pas de notre mutisme, de notre inertie, qu'est-ce qui *jamais* y pourra parvenir ? Dans la lignée de l'affaire Dreyfus, les procès du 23 mars marqueront d'une pierre blanche les dossiers noirs de la justice française.

Février 1978, Klauss Croissant est extradé, le droit d'asile est bafoué ! Avril 1979, *l'une des plus anciennes* de nos libertés, consacrée par la loi de 1884, la liberté d'affichage, est remise en cause ! Mai 1979, le droit de grève à la télévision française est de fait supprimé ! Octobre 1979, Piperno est extradé à son *tour.*

L'affaire Dreyfus était une affaire judiciaire. Mais elle fut surtout le révélateur de la profondeur et de la vigueur de l'antisémitisme dans la France du dix-neuvième siècle. Les « procès du 23 mars » ne constituent pas simplement une affaire judiciaire, isolée et exceptionnelle. Révélatrice d'une nouvelle atteinte aux libertés fondamentales, on ne saurait la séparer d'une *résurgence* dans la conscience collective d'un racisme bien ancré, aujourd'hui plus subtil et original encore que par le passé. Car qui a-t-on arrêté sur le parcours de la manifestation du 23 mars ? Des jeunes, chevelus, étudiants ou *pacifistes*, des bons à rien en somme ! Encore ont-ils eu la chance d'être Français ! Si Didier ou Gilles s'étaient appelés Mohamed ou *Mustapha, ils auraient bénéficié* de la circulaire Bonnet sur les étudiants étrangers ou de la récente loi sur l'entrée en France des travailleurs immigrés.

Il ne suffit pas de constater. Pour combattre la réalité que nous nous sommes contentés de décrire, il faut analyser et comprendre le *mécanisme* et sa nécessité. Nul ne peut croire que Valéry Giscard d'Estaing mène cette politique systématique par plaisir ou par goût. Elle correspond à une nécessité impérieuse de *notre système social*, indispensable pour sa survie, voire son renouveau. La crise formidable que traverse notre société, c'est-à-dire *l'évolution douloureuse de l'économie* française en voie d'intégration au nouvel ordre économique mondial dominé par les multinationales américaines, est bien plus qu'une simple adaptation de nos structures économiques. Elle est l'effet d'une restructuration qui implique un remodèlement global et profond, tant sur le plan social que sur le plan politique, idéologique et culturel.

Dans une *société*, une classe dominante est obligée, pour maintenir *son hégémonie*, de s'appuyer sur un certain nombre de couches sociales qu'elle s'agrège par des avantages matériels concédés, mais aussi et surtout par l'emprise idéologique qu'elle exerce sur elles, à travers une domination sur les moyens d'éducation, de communication, d'information. La persuasion n'est cependant pas la seule arme. La justice, l'armée, la police, interviennent lorsque l'arsenal précédent s'avère inopérant.

Or la France n'est plus ce qu'elle était : la bourgeoisie nationale qui a maintenu son emprise sur la société française en s'appuyant sur les couches moyennes traditionnelles (commerçants, artisans, petits entrepreneurs...) a cédé la place à une *bourgeoisie multinationale, clairement* représentée, depuis 1974, par Valéry Giscard d'Estaing. Cette évolution est inséparable de la nouvelle division du travail qui préside au remodelage du capitalisme international :

— Transfert géographique des secteurs traditionnels de l'industrie occidentale (sidérurgie, pétrochimie...) vers les pays de la périphérie, autrefois colonisés, mais qui, par la redistribution des cartes du jeu de l'énergie et des matières premières, occupent aujourd'hui une position nouvelle sur l'échiquier mondial ;

— Développement des industries à haute technologie (électronique, nucléaire...) et de recherche dans *les pays dominants de l'ordre impérialiste* (Japon, Allemagne, France, mais, surtout, Etats-Unis).

Un combat à mort

C'est véritablement un combat à mort qu'a engagé le capitalisme. Il lui faut à tout prix maintenir et *même développer ses taux de profit.* C'est pourquoi la contestation extérieure (revendications des pays du tiers-monde) et la contestation intérieure (forces progressistes qui combattent la répartition des fruits de la croissance et soutiennent le combat des pays défavorisés) qui se conjuguent représentent une menace radicale pour l'ordre dominant, et l'intégration de la France *dans ce processus crée une mutation* interne qui, pour réussir, doit réunir simultanément trois conditions :

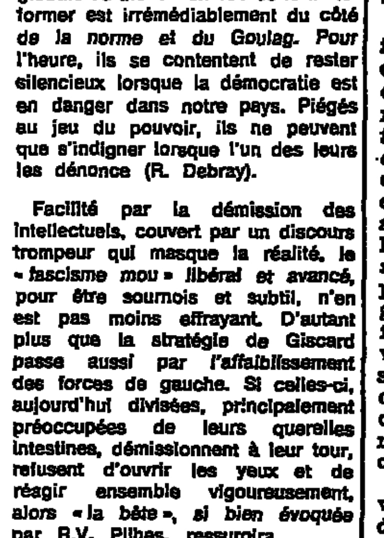
1) *Une remise en cause des acquis* des travailleurs, de leurs droits politiques ;

2) La liquidation ou la transformation de la bourgeoisie traditionnelle et de son pouvoir économique (P.M.E.) ;

3) L'agrégation de la bourgeoisie dominante des nouvelles couches salariées (cadres, techniciens, employés...)

Ainsi, alors même que les libertés sont attaquées, que renaissent avec la complaisance, sinon la complicité du pouvoir, les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, l'actuel discours dominant prend pour thème central la liberté qu'incarnerait le chef de l'Etat. Liberté économique, *bien entendu, dont* la silhouette se profile à l'horizon de tous les discours de Raymond Barre, mais aussi libertés fondamentales dont la majorité giscardienne se veut le porte-flambeau, luttant, ici, contre le racisme en diffusant *Holocauste* ou, là, avec Simone Veil, contre le chauvinisme en glorifiant l'Europe. Libertés internationales et défense des droits de l'homme enfin, dont Valéry Giscard d'Estaing se veut le héraut dans le monde, clamant et appliquant, particulièrement en Afrique, cette éthique inaliénable.

Les maîtres d'œuvre d'une politique qui met en péril notre démocratie affichent leur « libéralisme » sincère, tandis que la diffusion de leur message est relayée par une bonne partie des intellectuels français en vogue, que le goût du pouvoir intellectuel ou du pouvoir tout court a éloigné de l'indépendance et de la critique. Nos clercs, se font fort de trouver pour demain *ces « espaces de liberté » tant attendus*, en ce siècle où toute vision globale du monde en vue de le transformer est irrémédiablement du côté de la *norme et du Goulag. Pour* l'heure, ils se contentent de rester silencieux lorsque la démocratie est en danger dans notre pays. Piégés au jeu du pouvoir, ils ne peuvent que s'indigner lorsque l'un des leurs les dénonce (R. Debray).



Facilité par la démission des intellectuels, couvert par un discours trompeur qui masque la réalité, le « *fascisme mou* » *libéral et avancé*, pour être sournois et subtil, n'en est pas moins effrayant. D'autant plus que la stratégie de Giscard passe aussi par *l'affaiblissement* des forces de gauche. Si celles-ci, aujourd'hui divisées, principalement préoccupées de leurs querelles intestines, démissionnent à leur tour, refusent d'ouvrir les yeux et de réagir ensemble vigoureusement, alors « la *bête* », *si bien évoquée* par R.V. Pilhes, ressurgira.

Le capitalisme n'a plus besoin *en cette fin de siècle du paravent* démocratique qu'avait confectionné la bourgeoisie au siècle précédent. Si la contestation empêche que se réalise *l'issue capitaliste* à la crise, on éliminera les contestataires de tout poil, on effacera la différence. Puis viendra le tour des forces traditionnelles de gauche, si elles n'y prennent garde assez tôt. La « stratégie du salami » a déjà com*mencé. Nous assistons tous les* jours, impuissants, au quadrillage du métro par la police, aux vérifications d'identité, aux fouilles *corporelles que subissent* essentiellement jeunes et immigrés. La justice asservie envoie en prison des jeunes du Havre ou l'instituteur d'un petit village de l'Aude avec, comme malgre chef d'accusation, le seul fait d'avoir consommé, comme des centaines de *milliers d'autres, quelques* grammes de haschisch.

Les contestataires, qu'ils manifestent *contre l'extension des camps* militaires, la construction de centrales nucléaires ou l'emprise du *pouvoir* technocratique sur leur *région, sont tous aussi impitoyablement* condamnés. Et si malgré tout, certains désirent encore protester, on se charge de les bâillonner : pourquoi croyez-vous que le pouvoir inculpe Serge July, directeur de *Libération*, sinon pour faire disparaître le journal qu'il représente, comme a disparu *Rouge quotidien* !

Le combat contre les libertés fondamentales est devenu, comme le soulignait un récent rapport de la commission trilatérale, un enjeu fondamental pour le système. Le combat pour les libertés *doit devenir* le terrain prioritaire pour la gauche. Ce combat est inséparable de l'espérance que les forces de *gauche doivent redonner* à notre pays, inséparable de la lutte contre l'Europe des multinationales et de son espace judiciaire répressif, pour une France maîtresse de son avenir économique et politique.

Cela implique qu'il faut, à l'inverse *des intellectuels* en chaise longue qui discourent à perte de vue sur l'ère des ruptures, retrouver le sens de l'effort, de *l'organisation* collective et du combat politique. Si les inculpations du 23 mars ne provoquent pas, dès aujourd'hui, ce *sursaut indispensable*, demain nous risquons de basculer insensiblement dans un régime « autoritaire », sans avoir eu le temps de dire « *ouf* ».

(*) Etudiants, militants du parti socialiste. Patrick Weil est membre du comité directeur du P.S.

...tion d'odeur

par JEAN SULIVAN

Le Monde

étranger

A Rome

M. Hua Guofeng a eu un bref entretien avec M. Berlinguer

De notre correspondant

Rome. — La visite en Italie de M. Hua Guofeng devait se terminer ce mardi après-midi 6 novembre. On attendait de nouvelles déclarations du premier ministre chinois, qui a déjà eu l'occasion d'exposer à plusieurs reprises sa conception de la détente internationale et de l'« hégémonisme » soviétique. Le programme de la journée prévoyait également la signature de trois accords (économique, culturel et consulaire) entre les deux pays.

Lundi, au cours d'un déjeuner au Quirinal, le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, a été officiellement invité à se rendre en Chine. Une centaine de personnalités étaient présentes à cette réception. Le chef de l'Etat les a présentées une à une à M. Hua Guofeng. Celui-ci a donc serré la main à M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., avec lequel il devait brièvement s'entretenir quelques heures plus tard lors d'une réception à l'ambassade chinoise.

C'est la première fois depuis une vingtaine d'années que les deux partis communistes ont une rencontre à ce niveau. Elle laisse présager des développements futurs, peut-être même une visite de M. Berlinguer à Pékin.

Un autre dirigeant de la gauche italienne, M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste, s'apprête à se rendre en Chine. Il a eu lundi au Quirinal, avant le déjeuner, un entretien avec le premier ministre chinois en présence de M. Pietro Nenni, qui fut à la fin des années 60 l'un des principaux artisans du rapprochement sino-italien.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères*, est arrivé, lundi 5 novembre, à Belgrade pour une visite de trois jours. Il se rendra ensuite en Roumanie. — *(A.F.P.)*

M. Schmidt : nous commettrions une lourde erreur en renonçant à notre identité nationale

« Nous commettrions une lourde erreur en renonçant à notre identité nationale. Il faut au contraire affirmer ces identités nationales et coopérer, en tenant compte de ces différences », a déclaré le chancelier Schmidt au Forum Radio-Monte-Carlo, diffusé lundi 5 novembre.

« Tous les agriculteurs se plaignent quotidiennement », a encore dit M. Schmidt, mais *« 75 % du budget de la Communauté est consacré à la politique agricole commune. C'est déraisonnable. Nous devons cesser de donner des primes à des productions excédentaires, comme les produits laitiers ou le sucre ; peut-être y a-t-il aussi trop de vin »*.

Parlant des relations économiques franco-allemandes, il a déclaré : *« La structure différente sur le plan syndical explique la différence de productivité entre les deux pays. Dans l'état actuel des choses, la politique économique et financière menée par le premier ministre Raymond Barre et très fortement critiquée en France. Pour ma part, je crois que, sur le fond, cette politique est juste (...) »*

Enfin, le chancelier s'est dit *« admiratif »* de la *« façon systématique »* de procéder du gouvernement français en matière nucléaire. *« En Allemagne*, a-t-il dit, *nous avons de grosses difficultés, car notre population a peur du nucléaire, une peur peut-être exagérée, mais que l'on peut comprendre. »*

BIEN QUE SUBSISTENT DES INSUFFISANCES

Le redressement du budget du Quai d'Orsay se poursuit

L'Assemblée nationale discutera, mercredi 7 novembre, le budget des affaires étrangères (5 274 200 000 F), dont le redressement se poursuit pour la troisième année consécutive. Sa progression est sensiblement supérieure à l'inflation et à la progression du budget de l'Etat (14,3 %) puisqu'elle atteindra 14,7 %. Elle dépasse même ce chiffre si, pour mettre un peu plus de clarté dans l'affectation des crédits, on incorpore ceux qui sont destinés à la coopération scientifique (dotation du Fonds de recherche) ou si, au contraire, on fait abstraction complètement de cette coopération en soustrayant l'« enveloppe recherche », inscrite au budget du Quai d'Orsay et qui contient principalement la contribution française au Centre européen de la recherche nucléaire — le CERN — (de Genève). Dans le premier cas, l'accroissement du budget des affaires étrangères atteint 17,9 % et dans le second, 15,2 %.

La modernisation de l'« outil diplomatique », sacrifié pendant des décennies, et les Français de l'étranger, notamment en raison de leur rôle de promoteurs des exportations, sont les principaux bénéficiaires de ce redressement.

La grande faiblesse de ce budget reste, comme l'an dernier, le chapitre des interventions, c'est-à-dire les actions de la France à l'étranger. Les émissions de radio vers l'étranger, la « voix de la France » pourtant, resteront, comme par le passé, quasi inaudibles en dehors du bassin méditerranéen. Cette carence commence à émouvoir les parlementaires. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et notamment son président, M. Couve de Murville, n'ont pas caché leur mécontentement. Avec 19 700 000 F, ce budget restera en 1980 ce qu'il a été en 1979, c'est dire qu'il sera amputé de la hausse des prix. Pour cette année, il équivalait respectivement au vingt-deuxième, au vingtième et à moins du tiers du budget des radios vers l'étranger, ouest-allemande, britannique et italienne. M. François-Poncet, qui prépare une réforme de l'action culturelle, fera probablement porter sur la radio un certain effort budgétaire l'an prochain.

La seule amélioration importante à ce chapitre est celle de la contribution française au principal programme des Nations unies, celui de l'aide au développement (PNUD), qui augmentera de 55 %. M. François-Poncet a annoncé, dans son discours à New-York, que cette contribution serait doublée d'ici à 1981. Il est vrai qu'elle était tombée très bas. La France se situe, cette année, au onzième rang des contributeurs du PNUD, après des pays comme les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Norvège et la Belgique, et sa position dans le tiers-monde s'en ressentirait.

La contribution française au P.N.U.D.

Le taux des bourses, relevé l'an dernier, est simplement actualisé. Le réseau des conseillers scientifiques est complété par la création de dix postes. Un fonds est créé pour *« l'amélioration de la compréhension des opinions publiques française et allemande »*, tâche difficile à laquelle l'argent ne suffit pas, bien qu'il soit nécessaire.

Pour les Français de l'étranger, les allocations de solidarité sont augmentées de 30 %, les crédits destinés aux enfants sous diverses formes sont accrus de 27,3 % avec, notamment, la création de trente postes d'enseignants (près du tiers des emplois nouveaux). Les crédits des consulats sont accrus de 23 % avec la création de dix-sept emplois. Le service de l'état civil des Français de l'étranger, à Nantes, va être informatisé.

Peu de créations d'emplois

Les moyens du service diplomatique progressent de 17,9 %. Les bâtiments construits pour abriter la « cellule de crise » permettant de faire face aux événements exceptionels sont presque achevés. Le nouveau service du chiffre, entièrement automatisé et enterré sous les jardins du Quai d'Orsay, va entrer en fonction. Le réseau de radio des postes à l'étranger va être étendu. Les archives, qui se sont vu attribuer de nouveaux locaux, vont entreprendre une première tranche de microfilmages qui s'imposent d'urgence. Les archives de Vichy, par exemple, sont conservées au Quai d'Orsay et, en raison de la mauvaise qualité du papier, elles se détériorent rapidement. Le programme complet des microfilmages durera quinze ans. Sont fortement augmentés aussi les crédits du personnel d'exécution étranger, du centre d'analyse et de prévision (créé par M. Jobert), de l'enseignement des langues (34,5 %), des services de sécurité pour faire face à la recrudescence du terrorisme (trente emplois nouveaux) et du parc automobile des ambassades (inexistant il y a quelques années).

Une ombre au tableau : le nombre des créations d'emplois, cent au total (enseignants compris), ne correspond pas au plan arrêté en 1976 de créer mille nouveaux emplois en cinq ans, et qui avait été largement tenu dans les deux précédents budgets (quatre cent quarante et un emplois nouveaux en tout). Les prochains budgets diront s'il s'agit d'un ralentissement passager ou d'un renversement de tendance.

MAURICE DELARUE.

LES RAPPORTS ENTRE BELGRADE ET BUCAREST

Le maréchal Tito et M. Ceausescu qualifient d'« exemplaires » les relations entre leurs pays

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Si le récent communiqué roumano-bulgare sanctionnant les entretiens de M. Ceausescu avec M. Jivkov avait surtout brillé par ses lacunes, le communiqué publié le dimanche 4 novembre à l'issue de la rencontre du dirigeant roumain avec le maréchal Tito est un document substantiel qui témoigne de la qualité croissante des rapports entre Belgrade et Bucarest. Les deux parties, du reste, n'hésitent pas à qualifier leurs relations d'« *exemplaires* ».

MM. Tito et Ceausescu ont réaffirmé les positions de principe bien connues — respect de l'indépendance et de la souveraineté nationale, non ingérence, égalité des droits, avantages mutuels — qui doivent régir les relations entre tous les Etats, et donc aussi, soulignent-ils, entre les pays socialistes. Affinant leur analyse ils affirment : *« L'expérience confirme avec force que la variété des formes, des solutions et des méthodes dans la construction du socialisme ne doit pas être un obstacle au développement d'une large collaboration mutuellement avantageuse »*. Cette diversité, qui est, disent-ils, *« une réalité et un élément caractéristique important du processus de renforcement du socialisme dans le monde »* est au contraire une source d'enrichissement. Elle exige *« de nouvelles formes »* de relations et de collaboration à l'intérieur du mouvement communiste et ouvrier.

Ayant à l'esprit vraisemblablement la querelle sino-soviétique, mais aussi le phénomène de l'eurocommunisme, MM. Tito et Ceausescu, constatant que *« de nouvelles thèses et idées sont nées, que des appréciations et conclusions différentes existent entre certains partis »*, se prononcent néanmoins pour le développement d'un *« dialogue d'échange d'expériences et d'opinions dans un esprit constructif sur la base de l'égalité et du respect mutuel, sans ingérance ni volonté d'imposer ses points de vue »*. Un tel dialogue devrait certainement revêtir une autre forme que celle des conférences des partis traditionnels du type de celle de Berlin en 1976, à laquelle il n'est même pas fait référence.

La convergence des positions roumaine et yougoslave est remarquable aussi dans l'analyse de la situation internationale et du rôle des pays non alignés. Les deux chefs d'Etat s'inquiètent en particulier de l'aggravation du conflit Nord-Sud, source de troubles toujours plus graves. Ils estiment entre autres que *« la création de nouveaux foyers de crise (...), la stagnation des négociations sur les relations économiques internationales et la détérioration croissante de la situation économique internationale, en particulier de celle des pays en développement, menacent le processus de la détente, et sont une cause d'instabilité dans le monde »*.

Dans ce contexte, la Roumanie et la Yougoslavie réaffirment le rôle des pays non alignés en tant que *« facteurs de paix »*. Au passage, M. Ceausescu rend hommage à l'activité du président Tito lors de la dernière conférence des pays non alignés à La Havane, un geste qui n'est pas sans signification politique si l'on se rappelle que le chef d'Etat yougoslave s'était retrouvé dans la capitale cubaine dans le camp des pays dits modérés, hostiles à l'alliance privilégiée du mouvement avec le bloc soviétique.

Il faut enfin noter deux points d'accord particuliers. Roumains et Yougoslaves proposent que la prochaine conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe se tienne au *« niveau ministériel »*, ce qui répond aux vœux de certains pays occidentaux, alors qu'au contraire les pays du pacte de Varsovie (auquel appartient la Roumanie) ne sont pas très chauds à ce sujet.

Dans un autre ordre d'idées, MM. Tito et Ceausescu sont d'avis que *« le juste règlement du problème national dans les deux pays est un facteur important de la construction du socialisme en Roumanie et en Yougoslavie »*. Ils ajoutent cependant que cette question doit être considérée comme une *« affaire intérieure »* à chaque pays. Il n'existe pas de problèmes particuliers entre les deux pays au sujet des nationalités. La mention de cette question ne prend tout son sens que si l'on tient compte des frictions qui naissent régulièrement entre la Roumanie et un autre de ses voisins, la Hongrie, du fait de la présence en Transylvanie d'une importante minorité magyare. Et, d'autre part, si l'on a à l'esprit les convoitises auxquelles la Yougoslavie pourrait être l'objet du fait du caractère national très composite de sa population.

MANUEL LUCBERT.

La modernisation des armes de l'OTAN

M. Brejnev renouvelle sa proposition de négociation

De notre correspondant

Moscou. — Selon une procédure déjà utilisée en mars dernier à propos de l'Iran, M. Leonid Brejnev a, ce mardi 6 novembre, *« répondu à une question du correspondant de la* Pravda » pour relancer auprès des Occidentaux ses propositions de Berlin concernant les fusées àà moyenne portée en Europe.

« Notre proposition, déclare-t-il, *a pour but de faire avancer le règlement de l'ensemble des problèmes de la détente militaire et de la limitation des armements sur le continent européen. »* Outre une réduction de mille chars et de vingt mille hommes stationnés en R.D.A., M. Brejnev avait mis en garde l'OTAN contre l'installation en Europe de fusées nucléaires capables d'atteindre le territoire soviétique. Si l'OTAN renonce à ce projet, avait ajouté M. Brejnev, l'U.R.S.S. accepterait de diminuer en Russie occidentale le déploiement de ses fusées menaçant l'Europe (1).

Après avoir estimé que cette idée a été comprise par ceux qui sont attachés à la paix et à la sécurité, mais qu'elle n'a pas été du goût de ceux qui voudraient intensifier la course aux armements, il poursuit : *« En ce qui concerne le règlement pratique de cette question, il n'y a qu'un seul moyen, et il consiste à entamer des pourparlers. L'Union soviétique considère qu'il convient de les engager sans retard. La parole est aux pays occidentaux. Il importe toutefois de ne pas entreprendre d'action hâtive qui risquerait d'aggraver la situation et de gêner l'obtention de résultats positifs. Il y aurait plus de chances de parvenir à de tels résultats si, avant l'issue des pourpyarlers, aucune décision n'étaient prise sur la fabrication et le déploiement en Europe occidentale des engins mentionnés. Au contraire, ces chances seront compromises si de telles décisions sont prises par l'OTAN. »*

M. Brejnev a encore déploré que les pays occidentaux n'aient pas répondus à l'offre de l'U.R.S.S. de signer un accord sur le non emploi en premier des armes, aussi bien nucléaires que conventionnelles.

La déclaration du secrétaire général du parti communiste soviétique ne comporte aucun élément nouveau. Elle frappe cependant par son ton modéré. Il est remarquable que M. Brejnev ait laissé entendre que l'U.R.S.S. est disposée à entamer des négociations même dans le cas où l'OTAN prendrait la décision de fabriquer et de déployer de nouvelles armes de théâtre en Europe occidentale, estimant simplement qu'une telle décision compromettrait les chances d'aboutir. — D. V.

(1) A Washington, un haut fonctionnaire américain a annoncé lundi 5 novembre que les Etats-Unis retireraient mille des sept mille têtes nucléaires stationnées actuellement en Europe au cas où l'OTAN déciderait en décembre la modernisation des armes de théâtre, c'est-à-dire l'installation de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. CARTER EST « PRÉOCCUPÉ PAR LA RENAISSANCE DU KU KLUX KLAN »

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Une cinquième personne est décédée, lundi 5 novembre, des suites de blessures reçues samedi lorsque des membres du Ku Klux Klan ont ouvert le feu sur des manifestants hostiles à leur organisation, à Greensboro, en Caroline du Nord. La victime est un médecin, M. Michael Nathan, a annoncé la police. Quatre personnes avaient été tuées sur le coup.

Quatorze personnes ont été inculpées de meurtre ou de tentative de meurtre. Les enquêteurs de la justice fédérale ont déclaré qu'elles étaient liées au Ku Klux Klan et à un groupuscule nazi local.

M. Jody Powel, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que le président Carter était *« préoccupée par la renaissance du Ku Klux Klan »*. De son côté, M. Bill Wilkinson, « sorcier impérial » (le titre le plus élevé dans la hiérarchie) du K.K.K.), a affirmé que son organisation était étrangère aux événements de Greensboro. Enfin, un porte-parole de Point de vue ouvrier, le groupe gauchiste dont les membres ont été attaqués à Greensboro, a indiqué à New-York que des funérailles seraient organisées *« pour nos camarades assassinés »* et que les militants seraient armés à cette occasion.

● *James Earl Ray*, qui purge une peine de réclusion à perpétuité pour le meurtre du pasteur Martin Luther King en 1968, a tenté de s'évader, lundi 5 novembre, avec un codétenu, de la prison de Petros, dans le Tennessee. Les deux hommes ont été pris au moment où ils franchissaient le mur d'enceinte, après avoir réussi à scier les barreaux de leur cellule. — *(A.F.P., Reuter.)*

Bolivie

SIX JOURS APRÈS LE COUP DE FORCE

Le gouvernement du colonel Busch tente de contrôler une situation explosive

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé d'ignorer le le nouveau régime militaire issu du coup d'Etat du 31 octobre et de maintenir des contacts avec les dirigeants politiques hostiles au colonel Natusch Busch, tandis que celui-ci tente de résister aux pressions, civiles et militaires, en faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel.

Le porte-parole du département d'Etat a révélé le lundi 5 novembre à Washington que le nouveau régime bolivien a adressé une note aux Etats-Unis dans laquelle il exprime sa volonté d'entretenir des relations diplomatiques normales. Le porte-parole a précisé qu'il n'a pas été répondu à cette note. En revanche, l'ambassadeur américain à La Paz a été chargé de conserver les contacts avec toutes les personnalités de l'opposition au régime militaire, certaines de celles-ci ayant dû se réfugier dans la clandestinité pour échapper aux arrestations. Les Etats-Unis ont déjà suspendu leur aide militaire et économique à la Bolivie depuis le coup d'Etat.

A La Paz, la journée de lundi a été marquée par de nouveaux et sanglants affrontements entre les forces armées favorables au colonel Busch et les manifestants, qui ont érigé de nombreuses barricades dans les quartiers populaires de la capitale. Ces heurts auraient fait, de bonne source, plus de trente morts et de nombreux blessés. Une tentative de médiation des autorités religieuses visant à obtenir la démission du colonel Bupsh à échoué. Le nouveau chef de l'Etat prétendait que l'ex-président Guevara Arce, déposé la semaine dernière par le coup de force, accepte également de se retirer. *« Nous espérons arriver à une solution rapide du conflit »*, déclarait dans la journée Monseigneur Genaro Prato. En fin de soirée, le colonel Busch démentait énergiquement son intention de démissionner. Il rejetait d'autre part une proposition avancée par certains parlementaires souhaitant que le président du Congrès, dissous par les autorités militaires, désigne un autre président intérimaire dans l'attente de nouelles élections générales.

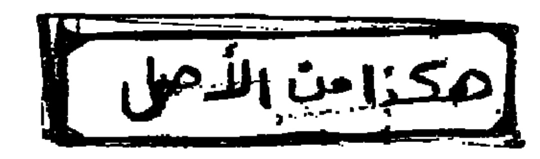
Face à l'impasse politique, le gouvernement du colonel Busch a lancé lundi soir une énergique mise en garde aux travailleurs, affirmant que les grévistes seraient poursuivis et punis. Il a d'autre part accusé M. Juan Lechin, dirigeant de la puissante Confédération ouvrière bolivienne (COB), *« d'être l'instigateur de la guérilla urbaine à La Paz »* et l'a rendu responsable *« des désordres dans la capitale »*. Le gouvernement a enfin décidé de fermer tous les bureaux des agences de presse internationales, de suspendre les communications avec l'extérieur et de fermer l'aéroport de La Paz pour une durée indéterminée.

Tout indique que la grève générale, décrétée par la COB, est suivie à 100 % et que l'insurrection populaire gagne du terrain dans la capitale. Les ouvriers des mines d'étain de l'Altiplano, à Catavi, Siglo XX et Oruro, ont décidé lundi de se joindre au mouvement de grève générale. Cette grève des mineurs sera illimitée si un local syndical est attaqué par les forces armées, a précisé la Radio du 21 décembre, émettant de Catavi.

Derniers éléments d'une situation de plus en plus confuse et explosive : le colonel Busch a lancé un appel solennel à l'unité des forces armées, ce qui semble indiquer que des secteurs militaires continuent d'être réservés à l'égard du coup de force de la Toussaint. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *Le parti socialiste français s'élève « contre la répression dont est victime le peuple bolivien et affirme sa solidarité avec la centrale ouvrière bolivienne et les forces progressistes, en particulier l'Union démocratique populaire, dans leur lutte pour le rétablissement d'un régime démocratique »*.

« Une fois de plus, déclare le parti socialiste, *les forces armées boliviennes n'ont pas réalisé ce qu'elles avaient promis : le rétablissement d'un régime civil, comme elles le proclamaient durant les élections présidentielles de juillet dernier. »*



مكان الأصل

AFRIQUE

L'Éthiopie reprise en main

II. — « NOTRE MARCHE EST LONGUE »

L'Ethiopie a lancé, en février, une campagne de développement fondée sur l'agriculture et qui a donné des résultats positifs, mais limités. Toutefois, le changement le plus sensible réside dans le fait que le président Mengistu est parvenu à restaurer l'autorité du pouvoir central au terme d'une vaste opération de mise au pas. En outre, le régime peut se targuer du succès de quelques opérations, notamment la campagne d'alphabétisation. (Le Monde du 6 novembre.)

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Debré-Zeit. — En bordure de la base aérienne, à 30 kilomètres au sud d'Addis-Abeba, a été fondé, en 1977, un Centre des héros de la révolution éthiopienne où sept cent cinquante mutilés et invalides de guerre doivent trouver, au cours de stages de six à dix-huit mois, les moyens d'une future réinsertion sociale. Les locaux vastes et bien équipés qu'on nous fait visiter démontrent que l'armée prend soin des siens. Toutefois, le plus révélateur quant à l'effort de guerre consenti par Addis-Abeba est la liste d'attente : selon un médecin, elle comporte de trois à cinq mille invalides — dont cinq cents paraplégiques.

Ce n'est là qu'une démonstration parmi d'autres du coût humain des guerres qui se poursuivent en Erythrée et, à un moindre degré, en Ogaden. Depuis la chute de l'empire, en 1974, ces deux conflits, joints à une véritable guerre civile, ont fait des dizaines de milliers de victimes. L'Ethiopie entretient une armée d'au moins deux cent cinquante mille hommes. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes miliciens sont à l'entraînement, avec leurs instructeurs cubains, dans le camp de Takek, à proximité de la capitale. En Erythrée, la deuxième armée révolutionnaire de libération aurait engagé pas moins de cent vingt mille hommes dans la campagne de reconquête qui se poursuit depuis dix-huit mois.

Depuis janvier 1979, soixante mille Ethiopiens auraient participé, sans succès à ce jour — aux assauts contre la ville et les collines de Nakfa où les partisans du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée) sont solidement retranchés. Ce siège de Nakfa illustre les difficultés que rencontre l'armée éthiopienne. Après les deux premières (janvier et avril), une troisième tentative a été menée en juin à la demande des commissaires politiques — de jeunes officiers sortis du rang — en dépit de l'opposition du commandement. Malgré leurs efforts répétés, l'appui conjugué de l'artillerie et de l'aviation, les Ethiopiens piétinaient toujours devant Nakfa au début d'octobre, et il a fallu toute l'autorité du lieutenant-colonel Mengistu pour calmer le mécontentement croissant des officiers qui dirigent les opérations sur le terrain.

Un effort gigantesque

En Ogaden, trois brigades *cubaines d'intervention* jouent encore le double rôle de force de police et d'arme de dissuasion face à une guérilla somalie entreprenante et qui se serait de nouveau *renforcée l'été dernier*, contraignant les Ethiopiens à évacuer leurs garnisons les plus isolées du triangle des basses terres *qui forment* l'Ogaden proprement dit. Une brigade cubaine protège le chemin de fer sur le tronçon qui va de la frontière de Djibouti à Dire-Daoua. Une autre *est stationnée* à Djijiga et la troisième se trouve en réserve entre Harrar et Dire-Daoua. C'est cette dernière qui a été déployée, en juin, sur la frontière somalienne pour y former une sorte d'écran face aux infiltrations adverses.

Les conflits en cours ont de multiples répercussions. Ils ont suscité une dette extérieure colossale : elle est évaluée à près de 2 milliards de dollars américains pour les seules livraisons de matériel de guerre soviétique depuis 1977. Les pertes humaines sont importantes : le siège de Nakfa aurait déjà coûté huit mille soldats aux Ethiopiens. La reconquête des villes et le contrôle des axes routiers, en Erythrée, exigent un effort gigantesque pour un régime exsangue et qui ne peut tabler que sur une aide militaire étrangère et le réservoir humain que constitue une population de trente millions d'habitants.

Or les problèmes que doit affronter le pays sont d'une étonnante complexité. Le revenu annuel par tête est inférieur à 100 dollars. La campagne d'alphabétisation lancée en juillet a dû être entreprise en cinq langues et, dans une deuxième phase, dix langues supplémentaires seront introduites. Selon M. Ado Hailé Mariam, commissaire adjoint à la réhabilitation, trois millions de paysans doivent être déplacés, car leurs terres, notamment au Wollo, ont trop souffert des cycles érosion-sécheresse pour demeurer productives. Trois autres millions ont besoin d'une aide. « *Nous en sommes venus à la conclusion*, dit-il, *que le moindre mal est de déplacer les populations.* » Dans une première phase, le gouvernement compte transférer deux cent cinquante mille personnes du Wollo et du Tigré vers le sud — notamment dans le Balé et le Sidamo, — provinces dont les habitants ne peuvent que s'alarmer d'une « invasion » qui s'est déjà amorcée avec l'arrivée de vingt-deux mille chefs de famille.

Sur un territoire où les communications font terriblement défaut, l'Etat n'arrive à commercialiser, pour l'exportation, que 80 000 à 90 000 tonnes de café (estimations de 1979) *sur* une production jugée trois fois supérieure. En revanche, il importe toujours environ 300 000 tonnes de céréales par an pour faire la soudure. Les dons dans ce domaine demeurant très faibles, la balance des paiements est loin de s'équilibrer. Selon les estimations éthiopiennes, la seule guerre d'Ogaden aurait réduit à la misère plus d'un million de personnes qui y auraient perdu 80 % de leur cheptel...

Le boulet érythréen

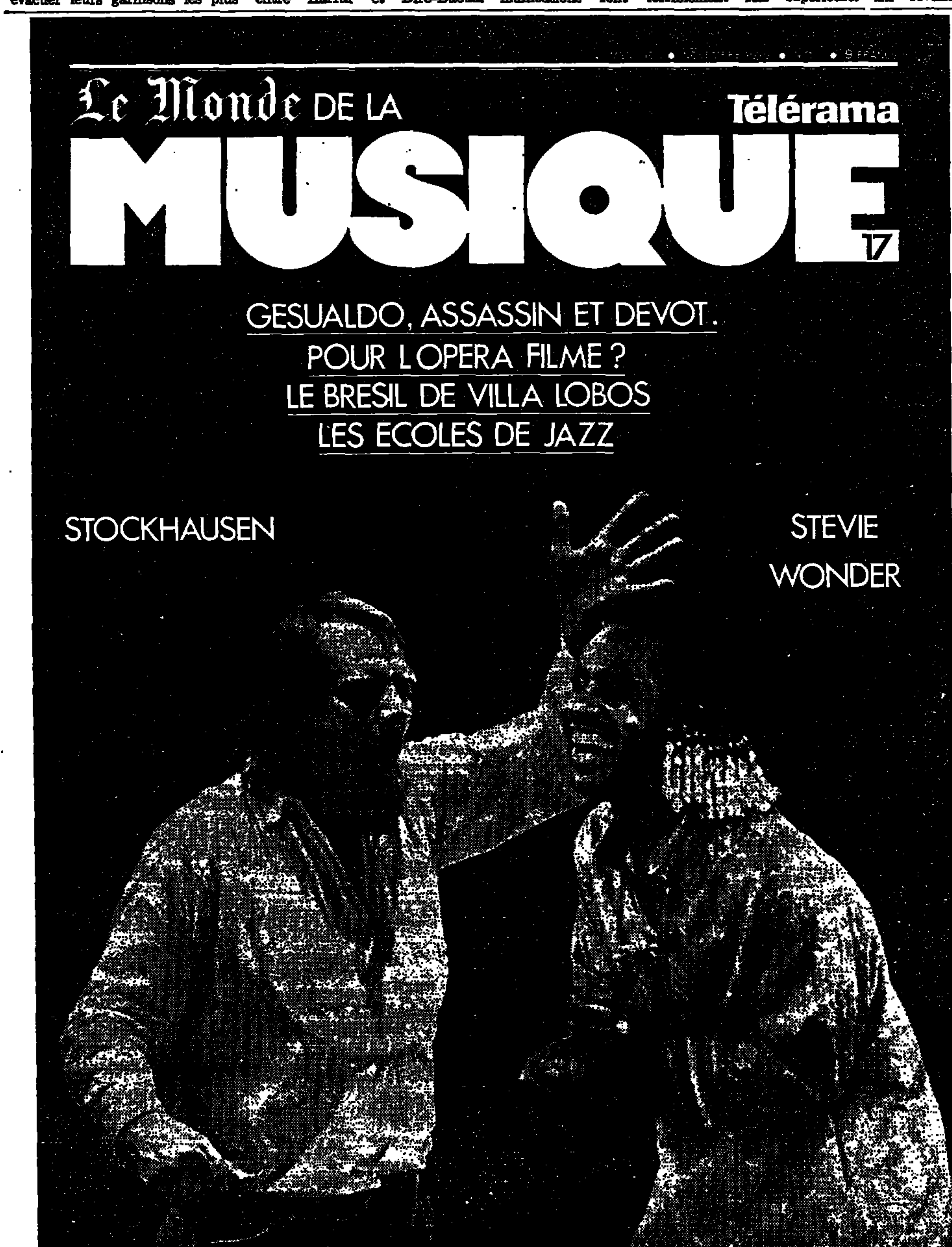
L'aide économique des alliés socialistes n'allège pas sensiblement ce fardeau. En visite à Addis-Abeba, en septembre, M. Kossyguine, président du conseil des ministres soviétique, s'est engagé à agrandir la raffinerie d'Assab et à financer une *série* de projets agro-industriels. L'Ethiopie a déjà conclu une trentaine d'accords de coopération avec ses autres alliés socialistes, dont le montant global est évalué à moins de 50 millions de dollars. Moscou a accordé un prêt, sur douze ans et à un taux de 2,5 %, de 85 millions de dollars (soit 40 millions de dollars de moins que ce qui avait été offert par les Soviétiques à l'ancien empereur, en 1959, pour la construction de la raffinerie d'Assab). Plusieurs centaines de Cubains et environ deux mille experts est-allemands sont à l'ouvrage dans des secteurs variés (agriculture, enseignement, police, services vétérinaires).

Toutefois, il faudrait beaucoup plus de concours pour restaurer l'économie. Comme l'indique la prudence du lieutenant-colonel Mengistu, qui s'est gardé, dans ses derniers discours, d'attaquer directement l'OTAN et les puissances occidentales, Addis-Abeba compte sur une aide plus substantielle de l'Ouest. Les planificateurs éthiopiens ont reçu l'ordre d'étudier les moyens d'utiliser les 700 millions de dollars que la C.E.E. leur propose. Si les aides des Etats-Unis et de la Banque mondiale demeurent bloquées jusqu'à apurement du contentieux des nationalisations de 1975, d'autres programmes bilatéraux ou internationaux (notamment celui du P.N.U.D.) se poursuivent. C'est trop peu pour régler la « *note* » de la guerre d'Erythrée où sept « *forces d'intervention* » suréquipées, comportant plusieurs divisions, se battent depuis juillet 1978 afin de briser toute volonté de résistance armée dans la province septentrionale, insurgée depuis dix-huit ans.

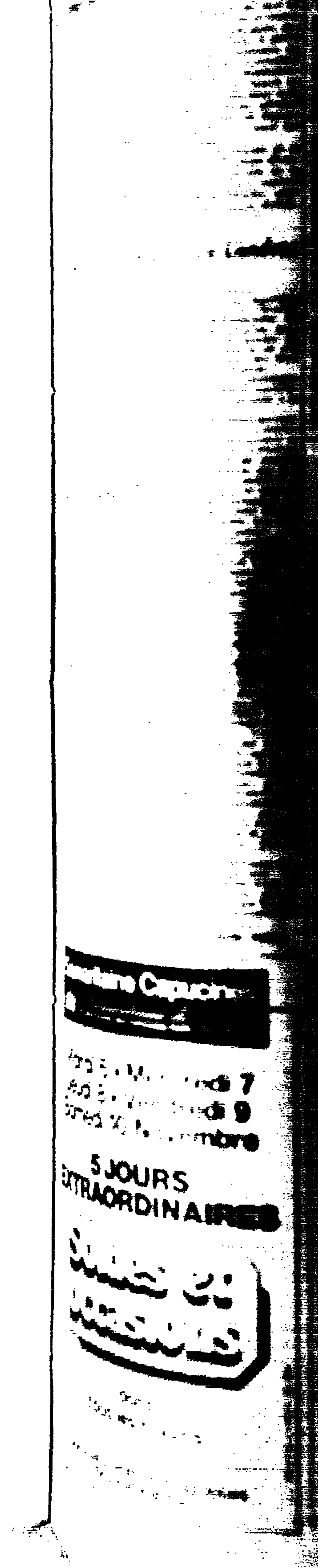
A Addis-Abeba, tous les diplomates sont d'accord : « *Tout chef d'Etat éthiopien, quel qu'il soit, quelle que soit l'idéologie dont il se réclame, ne pourrait pas céder sur l'Erythrée.* » Ou encore : « *Le seul point sur lequel Mengistu doit se montrer intransigeant, c'est l'Erythrée.* » Il est vrai que ce conflit — cadeau empoisonné de Hailé Sélassié — est le boulet que traîne le pouvoir central. L'Ethiopie ne peut pas songer à renoncer à son seul accès sur la mer Rouge. Avec l'accord du Soudan, certains pays arabes (Arabie Saoudite, Irak, Syrie) s'emploient à maintenir en vie une insurrection solidement implantée. Depuis que la « *menace somalienne* » en Ogaden a été ramenée à des proportions beaucoup plus modestes, seul le problème érythréen conserve à la présence soviétique un caractère indispensable. En dépit du « *traité d'amitié et de coopération* » qui lie les deux Etats depuis juillet 1978, Moscou aurait sans doute moins d'emprise à Addis-Abeba si la question était réglée. Les Soviétiques auraient, dans cette hypothèse, moins de chance de faire prévaloir la fédération régionale (Aden, Somalie et Ethiopie) à laquelle ils semblent toujours attachés.

Apparemment *sans solution politique ou militaire, le conflit* draine les énergies de l'Ethiopie. Pendant combien de temps encore le Derg pourra-t-il entretenir une armée aussi importante et utiliser, *comme fer* de lance, des *miliciens* recrutés un peu partout et lancés contre une insurrection très aguerrie ? Même sur le plan panafricain, le régime militaire *éthiopien* peut *mesurer son isolement* : des pays amis, comme celui du Mozambique, condamnent ouvertement la recherche d'une solution militaire en Erythrée. *Addis-Abeba peut, certes*, se ménager quelques alliés de circonstance, comme le Kenya voisin, inquiet des visées somaliennes, mais l'audience de la révolution éthiopienne ne dépasse guère les frontières de l'Abyssinie.

L'exposition sur l'armée, présentée dans les locaux du théâtre *national de la capitale*, montre notamment une photographie du lieutenant-colonel Mengistu, seul, assis sur le seuil d'une maison de Djijiga, en août 1977, à la veille *de la chute de cette ville* entre les mains de l'armée somalienne. A cette date, le chef de l'Etat éthiopien avait dû se résoudre à tuer un colonel en fuite, avant d'être sauvé *lui-même* par un hélicoptère venu le « *cueillir* » à la barbe des Somaliens. Il avait dû lancer de toute urgence, un appel aux Soviétiques pour sauver l'Ethiopie d'une *désintégration* territoriale. Dans le bureau de l'ancien empereur, le jeune officier peut mesurer le chemin parcouru. L'armée n'a pas été défaite et l'Ethiopie n'a pas été amputée. L'autorité centrale a été rétablie et des circuits de commandement fonctionnent. Les heures les plus sombres et les plus sanglantes de la *révolution sont* révolues, bien que les prisons regorgent encore de détenus. Le régime peut même se targuer d'expériences de développement — agriculture, alphabétisation — assez exceptionnelles sur le continent. Mais le président Mengistu n'a pas tort de répéter l'une de ses maximes favorites, qu'on retrouve sur les murs comme dans les publications du régime : « *Notre marche est longue, notre but lointain.* »









en main

ÉTHIOPIE

SOMALIE

hernie

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

Salisbury décide d'empêcher le ravitaillement de la Zambie par la République Sud-africaine

Le gouvernement rhodésien a annoncé, lundi 5 novembre, qu'il arrêterait le transport vers la Zambie de deux millions de sacs de maïs commandés d'urgence par Lusaka à la République Sud-Africaine après plusieurs mauvaises récoltes. Salisbury explique son geste par le fait que la Zambie abrite des bases du Front patriotique, à partir desquelles les guérilleros lancent des raids en territoire rhodésien. La Zambie, pays enclavé, ne dispose plus comme voie de communication vers l'extérieur que du chemin de fer qui la relie, via le Zimbabwe-Rhodésie, à la République Sud-Africaine. D'une part, le chemin de fer Tanzanie-Zambie est totalement bloqué pour au moins deux mois à la suite du sabotage d'un pont dans le nord de la Zambie, attribué à des commandos rhodésiens ; d'autre part, le ferry-boat de Kazungula, seule liaison entre la Zambie et le Botswana, a été coulé par les Rhodésiens en avril et n'a pas été remplacé depuis.

La décision de Salisbury intervient à un moment crucial de la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie. Si l'évêque Muzorewa a accepté lundi le plan britannique sur l'organisation de la période intérimaire avant les élections, le Front patriotique, soutenu par les présidents Nyerere de Tanzanie et Kaunda de Zambie, exige toujours un certain nombre de modifications. Toutefois, les Britanniques restent optimistes sur l'issue de la négociation.

Optimisme à la conférence de Londres

De notre correspondant

Londres. — La conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie, entrée dans sa neuvième semaine, est de nouveau dans l'impasse. Néanmoins, malgré les positions très fermes prises par les représentants du Front patriotique, certains officiels britanniques prédisent qu'un accord général pourrait intervenir vers la mi-novembre avec pour conséquence immédiate l'envol d'un gouverneur britannique à Salisbury et la levée des sanctions dont le renouvellement doit être décidé par les Communes le 15 novembre.

Egalité des deux forces armées

Les Britanniques ne manquent pas de rappeler les progrès accomplis, à commencer par l'accord intervenu sur la future Constitution. Ils laissent entendre, d'autre part, que tenant compte des principales objections soulevées par le Front patriotique et entérinées par le président Nyerere, ils envisagent de faire des concessions. Ainsi, la durée de la période intérimaire, que les Britanniques voulaient limiter à deux mois, n'est plus spécifiée dans les propositions britanniques révisées. Le Front patriotique estime en effet que ce délai n'est pas suffisant pour permettre à ses partisans de sortir de la brousse pour mener une campagne électorale, et ils soupçonnent le gouvernement de Londres de vouloir ainsi favoriser l'évêque Muzorewa. Il est vraisemblable que les Britanniques accepteront d'allonger de quelques semaines, peut-être même d'un mois ou deux, la durée de la période transitoire sans pour autant accepter les six mois recommandés par le président Nyerere.

Une autre concession importante, envisagée par les Britanniques, est l'acceptation d'une « *égalité de statuts* » des forces militaires en présence. Dans leur dernière version révisée, les propositions britanniques prévoient que les chefs militaires « *des deux* que les chefs militaires « des deux parties » seront responsables devant le gouverneur du maintien du cessez-le-feu. Sans aller jusqu'à l'intégration des guérilleros dans les forces régulières rhodésiennes, comme l'avaient demandée les représentants du Front, la nouvelle formule, dans l'optique britannique, devrait les rassurer dans la mesure où elle place les forces armées des deux camps sur un plan d'égalité.

La distinction faite antérieurement entre une force constitutionnelle et les « terroristes » se trouve ainsi précisée.

Pour sa part, le Front patriotique estime avoir fait une concession majeure en abandonnant sa demande d'un démantèlement préalable des forces de sécurité existantes. Il ne semble pas disposé à accepter que, pendant la campagne électorale, le gouverneur s'appuie essentiellement sur les forces régulières pour assurer le maintien de l'ordre. Les Britanniques laissent prévoir que, tenant compte des préoccupations de sécurité du Front patriotique, le nombre des officiers britanniques chargés de superviser les activités de la police locale pourra être sensiblement augmenté. Mais ils ne veulent pas s'engager à relever de son commandement le général Walls, commandant en chef des forces rhodésiennes, comme le leur a suggéré le président Nyerere.

En ce qui concerne le rôle du Commonwealth, les Britanniques semblent prêts à accepter d'élargir la mission des observateurs qui pourraient être chargés d'une supervision, et n'excluent pas la possibilité d'un contingent policier ou militaire du Commonwealth, recommandé par le président Nyerere. A cet égard, les Britanniques notent que le président tanzanien, contrairement au Front patriotique, se déclare opposé à une présence des Nations unies. De même, contrairement au Front, qui insistait pour un partage des pouvoirs, le président tanzanien accepte que le gouvernement ait tous les pouvoirs civils et militaires.

Dans les milieux africains de la conférence, on souligne que MM. Nkomo et Hugabe n'ont pas rejeté entièrement les propositions britanniques et que la négociation devrait se poursuivre sur les points litigieux.

HENRI PIERRE.

Tunisie

Le souvenir des émeutes du 26 janvier 1978 a pesé sur les élections législatives

De notre correspondant

Tunis. — « *Un succès pour le régime et une preuve de l'attachement du peuple tunisien à la politique de Bourguiba, fondée sur la stabilité et la justice sociale* » : telle est la conclusion tirée lundi 5 novembre par le ministre de l'intérieur, M. Dhaoui Hannablia, des élections législatives qui se sont déroulées dimanche 4 novembre. Quelque 2 millions de Tunisiens y ont participé.

Le ministre s'est aussi félicité du calme dans lequel se sont déroulées les opérations de vote et de la forte participation au scrutin. Si celle-ci est en effet de 81,10 % des électeurs inscrits, elle n'en est pas moins nettement inférieure à celle des précédentes consultations, qui se situaient aux environs de 95 %. L'explication : des fortes pluies ayant provoqué des coupures de routes, avancée par les autorités pour justifier ce recul, ne paraît pas très convaincante. Tunis, par exemple, où le record des abstentions a été atteint avec 31,5 % n'était pas, dimanche, submergée par les eaux.

Tous les membres du gouvernement et du bureau politique du parti socialiste destourien — à l'exception du ministre des affaires sociales, M. Mohamed Jomaa, — ont été élus le plus souvent avec des suffrages nettement supérieurs à ceux de leurs colistiers. M. Jomaa se présentait à Sfax, dans la circonscription des îles Kerkennah, d'où il est originaire, comme l'ancien secrétaire général de la centrale syndicale U.G.T.T., M. Habib Achour. Les électeurs semblent ne pas lui avoir pardonné son attitude au poste qu'il occupait déjà lors de la crise syndicale qui aboutit aux émeutes du 26 janvier 1978. Son échec est à rapprocher de ceux subis à Tunis par deux membres de la nouvelle direction syndicale, toujours contestée par nombre de travailleurs, MM. Ismaïl Lejri et Mustapha Maklouf. Par contre, le successeur de M. Achour, M. Tijani Abid, a été élu sans difficulté.

La possibilité, donnée pour la première fois aux électeurs de choisir entre deux candidats pour chaque siège à pourvoir constituait l'essentiel de « l'ouverture » dont se réclame le régime. Elle a sans doute favorisé le renouvellement des deux tiers environ de la nouvelle assemblée.

Le premier ministre, M. Hedi Nouira, a remporté un succès personnel en faisant pratiquement le plein des voix à Nabeul, où il a devancé le candidat suivant de plus de trente mille suffrages. Sur les dix-sept femmes qui se présentaient, seules deux ont été élues contre trois dans la précédente assemblée. Enfin, bien que la loi leur en donnait la possibilité, les différents courants de l'opposition se sont abstenus de participer à cette consultation qu'ils jugeaient « *non démocratique* » (*le Monde* du 31 octobre).

MICHEL DEURÉ.

Le conflit du Sahara

LE MAROC LANCE UNE VASTE OFFENSIVE CONTRE LE FRONT POLISARIO

Rabat (*Reuter*). — Sur ordre personnel du roi, les forces marocaines ont lancé une offensive de grande envergure contre les maquisards du Polisario, indiquait-on lundi 5 novembre à Rabat dans les milieux militaires. Six mille à sept mille hommes participent, depuis samedi, à cette opération baptisée « *Ouhoud* » (du nom d'une bataille historique remportée par le prophète Mahomet) sous la direction du colonel-major Ahmed Dlimi, directeur des aides de camp du roi Hassan II.

La force marocaine, constituée spécialement à cet effet, a été rassemblée sur l'ancienne base américaine de Ben Guerir, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Marrakech, mais l'opération a été lancée à partir du centre minier de Bou Cra, à l'est d'El Aïoun, en direction de la frontière algérienne. L'objectif semble être de reconquérir les positions perdues ces derniers mois à la suite de diverses actions du Front Polisario.

Un tiers du corps de bataille est constitué de « Sahraouis » ou de militaires originaires des régions sahariennes à qui le terrain est familier.

La force indépendante des garnisons marocaines implantées dans le secteur possède ses propres hôpitaux de campagne et bénéficie d'une importante couverture aérienne, composée de Mirage et de F 5.

Sur le plan diplomatique, le président libérien, M. William Tolbert, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a annoncé que le roi Hassan II avait l'intention de participer à la réunion du « comité des sages », qui se tiendra fin novembre ou début décembre à Monrovia.

Centrafrique

M. PATASSE SERAIT DÉTENU A LA PRISON NGARAGBA

M. Ange Patasse, le leader du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain), arrêté, le samedi 3 novembre, près de la frontière tchadienne (*le Monde* du 6 novembre), a été entendu le même jour par le président Dacko, avant d'être incarcéré à la prison Ngaragba, près de Bangui, indique-t-on dans la capitale centrafricaine.

En revanche, sa famille, qui avait été arrêtée après la « disparition » de M. Patasse, aurait été libérée ce même samedi, ont indiqué les représentants du M.L.P.C. lors d'une conférence de presse tenue à Paris. Les porte-parole du M.L.P.C., qui se déclarent « *inquiets pour la vie de leur président* », ont demandé l'envoi d'observateurs neutres à Bangui, ainsi que la création d'une commission d'enquête parlementaire française qui pourrait constater sur place l'état de la situation. Ils ont d'autre part demandé la reprise de la « table ronde », « *seul moyen d'éviter la guerre civile, guerre civile dont la responsabilité incombera au gouvernement français* ».

Une délégation du M.L.P.C. devait être reçue ce mardi à l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire socialiste.

Guinée

Une mise au point de M. James Soumah

*A la suite d'une correspondance de Dakar (*le Monde *du 25 octobre) faisant état d'une réunion, en juillet, dans la capitale sénégalaise, d'opposants guinéens sous la présidence de M. James Soumah, celui-ci nous écrit :*

Mon dernier séjour au Sénégal remonte du 24 au 29 septembre 1975, et depuis cette date, je n'ai jamais effectué un autre déplacement dans ce pays.

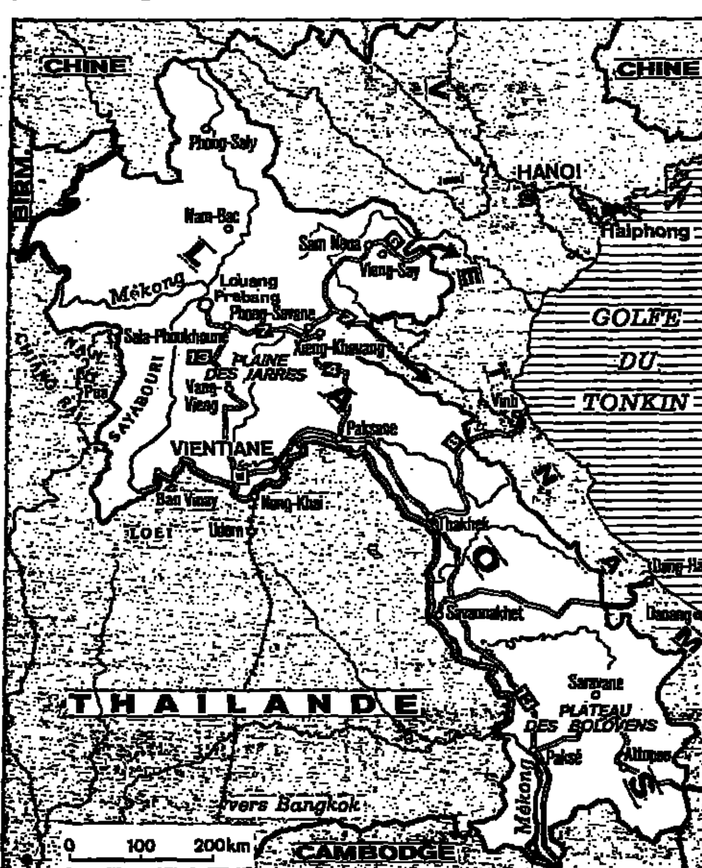
Le comité pour la défense des libertés démocratiques en Guinée et la ligne guinéenne des droits de l'homme et du citoyen en exil, qui ont toujours mené une lutte conséquente contre les répressions et les oppressions bestiales en Guinée, cela dans l'indifférence générale de ceux qui ont des intérêts économiques hypothétiques à défendre, ont mieux à faire que de perpétrer un prétendu attentat contre le chef de l'Etat guinéen.

ASIE

Laos

Des maquisards méos affirment que l'armée vietnamienne a utilisé des gaz de combat

Ban-Vinay (province thaïlandaise de Loeï). — Ils sont arrivés très récemment dans ce camp situé à la frontière laotienne et où sont regroupés plus de trente mille montagnards méos réfugiés. La trentaine, râblés, sanglés dans un pyjama noir, le caporal Tse *Gao Siong* et *son compagnon* Vang Yi Siong, sergent-chef dans l'ancienne « armée secrète » du *général* Vang *Pao* ont *marché*



pendant deux mois au départ de leur maquis situé dans la province de *Louang-Prabang* pour atteindre le Mékong, qu'ils ont traversé sur un radeau de bambou assemblé à la hâte. Au cours de leur voyage, les deux autres membres de leur groupe ont trouvé la mort lors d'un accrochage avec une patrouille vietnamienne. Leurs armes, des M-16 américains, leur ont été confisquées à leur arrivée en Thaïlande.

Abandonnés lors de l'évacuation de l' « *armée secrète* » par les Américains en mai 1975, car leur unité était trop éloignée, ils ont continué de sa battre contre *le Pathet-Lao et* les Vietnamiens. Contrairement aux réfugiés chassés par la guerre, ils affirment être venus pour recruter des volontaires ou pour recevoir de nouvelles instructions de leur chef qui se trouve dans le camp. Ils n'ont aucune objection à se rendre éventuellement en Chine pour y recevoir un entraînement et ensuite retourner combattre au *Laos. Ils n'ont pas connu grand*-chose d'autre dans leur vie que la guerre : Tse Gao Siong, malgré ses trente ans, a derrière lui seize années de combats.

Un autre ancien combattant du général Vang Pao, Jer Por-poi, arrivé il y a quelques mois, a fait *ses premières armes en* 1950 *dans* les « *chasseurs indigènes* », puis dans la vingtième compagnie du septième B.C.L. sous le commandement du commandant Rouy, nous dit-il. Ce sont, avec l'énumération des médailles qu'il a reçues, les seuls mots de français dont il se souvienne. Il s'est battu ensuite pour l' « *armée secrète* » jusqu'en 1965 avant de devenir garde *privé du général* Vang Pao.

Pour eux, le nouveau régime laotien ne représente guère de changement, *mais seulement* une nouvelle phase de la lutte contre les Vietnamiens, plus dure, car ils sont pratiquement abandonnés. S'inscrivant en faux contre les démentis vietnamiens de ces « *calomnies grossières* » et confirment les accusations portées par trois sénateurs américains, ces maquisards Méos affirment que les troupes de Hanoï ont utilisé des gaz de combat toxiques répandus par des avions. Selon Jer Por-poi, il y avait plu*sieurs sortes de gaz : le vert* et le jaune, qui provoquaient des vomissements, des troubles digestifs et un *affaiblissement* général ; le rouge tuait dans un délai d'environ deux heures. L'an dernier, affirme-t-il, deux cent six membres de son village sont morts lorsque trois avions ont arrosé les maisons de ce gaz rouge ; treize des quinze membres de sa famille ont été tués. La peau des victimes, ajoute-t-il, était noircie. Quelques heures plus tard, environ deux cents soldats vietnamiens portant des masques de chirurgien ont ratissé le village. Tse Gao Siong et Vang Yi Siong ont aussi été témoins de l'utilisation de ces gaz l'an dernier dans la province de Louang-Prabang.

Bien que ces *informations soient précises* et *concordantes*, aucune preuve matérielle de l'utilisation de gaz n'a été apportée. *Selon une mission* de médecins américains venus dans le camp pour étudier ce problème, les tra-

De notre envoyé spécial

ces laissées par les gaz disparaissent au bout d'un mois. Or, très rares sont les survivants qui passent en Thaïlande dans un tel délai, étant donné les difficultés rencontrées en route.

La brutalité de la guerre qui se poursuit au Laos, et qui a *déraciné la majorité de la popu*lation méo — une partie d'entre elle, sous la direction de M. Fay*dang Lobliyao, ayant rallié* depuis le début de la guerre d'Indochine le Pathet-Lao, — explique sans doute la haine tenace de ces réfugiés pour le régime de Vientiane. *Elle explique* aussi *pour*quoi des milliers de réfugiés — certaines sources disent plus de dix mille — se sont portés volontaires (peut-être à l'instigation de leurs chefs) pour aller en Chine, où beaucoup espèrent recevoir aide et formation militaire. Pékin a en effet annoncé, il y a plusieurs mois, son intention de donner asile à dix mille réfugiés indochinois. Certains Méos nous ont dit que les autorités locales thaïlandaises leur avaient conseillé de s'inscrire. *Bien qu'aucune information officielle* n'ait été publiée à ce sujet, il semble qu'une mission chinoise, *chargée de sélectionner* les réfugiés, soit arrivée à Bangkok à la mi-septembre.

Pékin veut combattre l'adversaire vietnamien par tous les moyens, y compris l'utilisation de mouvements qualifiés hier de « réactionnaires » et aujourd'hui de « nationalistes ». La résistance des Méos, coordonnée avec celle qui s'organise le long de la frontière sino-laotienne, parmi les tribus montagnardes, et sans doute avec l'aide de transfuges antivietnamiens du Pathet-Lao, représente un danger certain pour le régime de Vientiane et ses *protecteurs vietnamiens*. Pékin peut d'autant mieux alimenter la subversion au nord du Laos — *comme dans* les *provinces* vietnamiennes frontalières de la Chine — que les mêmes ethnies se retrouvent de part et d'autre de la frontière.

Si les combattants et les anciens combattants réfugiés à Ban-Vinay sont en parfaite forme physique, il n'en est pas de même des civils méos qui fuient le Laos. Epuisés par des semaines de marche à travers la forêt et la montagne pour échapper aux patrouilles, affamés, ma*lades, beaucoup sont morts* dès leur arrivée dans le camp. La situation, longtemps difficile, s'est améliorée récemment avec la venue de médecins étrangers.

Les plus heureux de ces Méos — l'élite — ont quitté la Thaïlande pour les Etats-Unis — ainsi le général Vang Pao, installé dans le Montana — ou pour la France. D'autres continuent à *partir. Mais, comme nous l'a dit* M. Beu Mai Veu, chef adjoint des réfugiés du camp, « *nous voulons, pour la plupart, rester ici, avoir un peu de terre à cultiver.* »

PATRICE DE BEER.

Cambodge

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE NEW-YORK

Le problème de l'acheminement de l'aide demeure grave en dépit de l'afflux des contributions

New-York. — La conférence internationale pour l'aide à la population cambodgienne, organisée lundi 5 novembre aux Nations unies, aura permis de rassembler des fonds importants, ce qui était son but officiel. Mais ses organisateurs n'auront pas obtenu la certitude de pouvoir acheminer et distribuer l'aide, ce qui était son propos réel. Pour éviter que le délicat problème de la *représentation cambodgienne* ne soit posé, le secrétaire général, M. Waldheim, avait écarté le projet *initial français* d'une « *nouvelle conférence de Genève* » pour suggérer cette formule plus souple qui supprimait, notamment, la question des invitations. Tous les gouvernements décidés à participer à l'effort d'aide au Cambodge pouvaient se faire représenter : ils ont été soixante-dix-sept, dont l'Afrique du Sud, qui a fait ainsi une rentrée aussi brève que remarquée.

Cinquante et un orateurs étaient inscrits, mais aucun des deux Cambodge n'était officiellement présent : M. Thiounn Prasith, représentant permanent du gouvernement de M. Pol Pot, seul reconnu par les Nations unies, siégeait au banc des observateurs. M. Keo Prasath, ambassadeur de la République populaire du *Kampuchéa à Moscou, était* arrivé comme délégué de la Croix-Rouge de son pays avec un visa touristique délivré par l'ambassade des Etats-Unis en U.R.S.S. Une place lui avait été réservée dans la galerie du public. M. Prasath ne l'a pas occupée, mais il a laissé entendre qu'il donnerait ces jours-ci une conférence de presse hors du bâtiment de l'ONU.

En réunissant cette conférence, les Nations unies faisaient un pari risqué : inciter le maximum de gouvernements à s'engager à aider le Cambodge dans le but non avoué de faire pression sur Hanoï et Phnom-Penh, sans glisser pour *autant sur le terrain* dangereux des polémiques politiques. Ce n'est pas la première fois que l'Organisation internationale lance une opération de secours qui provoque des oppositions. Mais les deux précédentes, au Biafra en 1967 et au Bangla*desh en 1971*, ne mettaient pas

De notre correspondante

en cause des forces aussi redoutables.

La première intervention a été celle du ministre des affaires *étrangères français*, M. François-Poncet, qui a souligné l'aspect purement humanitaire de l'entreprise : « *Nous devons laisser délibérément de côté les considérations politiques et les appréciations divergentes*, a-t-il dit. *Le seul problème qui compte aujourd'hui, c'est la survie d'un peuple... Le devoir de la communauté internationale est d'ordre moral, indépendamment de toutes les idéologies et de tous les intérêts.* » Le ministre a annoncé que, à la contribution initiale de son pays — 10 millions de dollars pour sa quote-part à l'effort de la Communauté européenne, plus 5 millions de dollars en aides diverses, — il faudrait ajouter les résultats *de la collecte nationale* qui va être organisée en France.

M. François-Poncet a déclaré que tous les moyens de transport devaient être mis à contribution pour acheminer les secours aussi bien aux camps de réfugiés en Thaïlande qu'aux populations du Cambodge. Mais le port de Kompong-Som doit être rééquipé pour décharger les bateaux qui *sont en attente. La circulation qui* vient d'être autorisée sur le Mékong par le gouvernement de Phnom-Penh est un *atout important* mais qui ne suffira pas. Le ministre français a demandé l'ouverture des aéroports de Battambang et de Siem-Reap, ainsi que des pistes de campagne aux avions dont la France serait prête à offrir quelques exemplaires à la Croix-Rouge et à l'UNICEF. Au cas où ces mesures se révéleraient impraticables, a indiqué M. François-Poncet, *il faudrait envisager* des largages de produits alimentaires et de médicaments dans la brousse.

Le souhait du ministre français de ne pas voir la conférence s'engager sur le terrain de la polémique politique n'a été qu'à *moitié exaucé*.

Ne participant pas directement au débat, le ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa a fait publier une déclaration dans laquelle il a vigoureusement dénoncé « *la campagne de désinformation et de calomnies des impérialistes et réactionnaires concernant une soi-disant mauvaise volonté du pouvoir populaire du Kampuchéa* ». Il a ajouté que son gouvernement avait reçu jusqu'ici plus de 200 000 tonnes de vivres et autres denrées de l'Union soviétique, du Vietnam et d'autres pays socialistes, et environ 2 000 tonnes de diverses organisations des pays occidentaux.

Le ministre a aussi dénoncé la *demande d'organiser* des convois de camions par les routes 5 et 6 formulée par des sénateurs américains, présentée *comme* un signe d'« *ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures du réactionnaires concernant une soi*-*tenir et de ravitailler les bandes de Pol Pot pourchassées par le peuple du Kampuchéa.* »

Le représentant de l'Union soviétique, M. Oleg Troyanovsky, a fait valoir que son pays avait envoyé en 1979 pour l'équivalent *de* 85 *millions* de dollars de secours, comprenant 70 000 tonnes de riz, 50 000 tonnes de blé, des médicaments et des *vêtements*, pour un million de roubles de véhicules automobiles, notamment des autobus, *ainsi* que des produits pétroliers, du coton, de la soie, etc.

Une famine « très exagérée »

Le délégué vietnamien, M. Ha Van Lau, s'est montré, dans la *forme, plutôt modéré, soulignant* à quel point l'aide apportée au Cambodge pas la communauté internationale est appréciable. Il a indiqué que le Vietnam avait lui-même envoyé 120 000 tonnes de denrées alimentaires à son voisin, 10 000 tonnes de semences de riz et « *une grande quantité de médicaments, d'instruments aratoires et d'objets d'usage courant* ». Mais, au cours d'une conférence de presse, un peu plus tard, M. Ha Van Lau a jugé « *très exagérés* » les rapports sur la famine au Cambodge. Il a affirmé que les populations affamées fuyaient en réalité les zones tenues par les troupes de M. Pol Pot. Il a indiqué qu'il avait échangé des informations avec le secrétaire d'Etat américain, M. Vance. *Mais, campant sur* les positions qu'il avait déjà occupées lors du débat général, il y a trois *semaines, il a déclaré que si* le gouvernement et le peuple américains voulaient aider le peuple cambodgien, ils devaient régler la question avec le gouvernement de Phnom-Penh.

En réponse à une question, M. Ha Van Lau a déclaré que *jamais les troupes vietnamiennes* n'avaient détourné à leur profit des secours envoyés aux Cambodgiens

Le délégué chinois a déclare que « *l'opinion internationale exige que les autorités vietnamiennes donnent l'assurance explicite que les secours soient distribués par le personnel des Nations unies directement au malheureux peuple cambodgien dans les diverses régions du pays... Sinon, ces secours risquent de tomber entre les mains d'agresseurs étrangers et de leurs fantoches.* »

A l'issue des interventions, le secrétaire général de l'ONU a dressé le bilan de la conférence, qui a permis de récolter 210 millions de dollars en espèces et en aides diverses. Les deux plus importantes contributions proviennent de la C.E.E. (42 millions de dollars) et des Etats-Unis (69 millions de dollars). Ces sommes sont suffisantes pour les six mois à venir, mais M. Waldheim a précisé que le but à atteindre était *de 250 millions de dollars pour* le Cambodge seul. Le secrétaire général a ajouté qu'il restait à résoudre d'importants « *problèmes logistiques* » sous-tendus par des considérations politiques.

En fait, rien de décisif concernant l'attitude des autorités de Hanoï et de Phnom-Penh ne semble avoir été obtenu. Le sentiment qui prévalait lundi *soir* aux Nations unies était que celles-ci n'ont pas renoncé à la bataille qu'elles ont entamée en sep*tembre, lors de l'ouverture* de l'Assemblée générale, pour faire reconnaître la légitimité du gouvernement de M. Heng Samrin.

NICOLE BERNHEIM.

● *Un avion-cargo affrété par le Secours populaire français* (9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. 278-52-95, C.C.P. Paris 654-37) devait quitter, ce mardi 6 novembre, Orly à destination de Phnom-Penh. Cet appareil est chargé de plus de 40 tonnes de secours de première nécessité. D'autre part, un Boeing-747 transportant 70 tonnes de produits alimentaires et de matériel médical s'envolera le 13 novembre de l'aéroport de Bâle-Mulhouse à l'initiative des *employés d'une société* de transports de la région. Enfin, la Croix-Rouge française (17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. 261-51-05, C.C.P. 60 000 Paris a annoncé, lundi 5 novembre, l'en*voi prochain de quarante* médecins et infirmières dans les camps de réfugiés de Thaïlande.

Corée du Sud

Le chef de l'opposition demande la révision de la Constitution

De notre envoyé spécial

Séoul. — La trêve politique observée pour la période de deuil qui a suivi l'assassinat du président Park s'est achevée sans que s'ouvre pour autant de véritable débat sur l'avenir. *Le seul à rompre* le silence a été M. Kim Young-sam, président du nouveau parti démocrate (N.P.D.), qui a donné, lundi 5 novembre, une conférence de presse. Le contenu ayant été censuré par les autorités militaires, les journaux coréens n'ont pu reproduire les déclarations faites par une des principales personnalités de l'opposition.

M. Kim Young-sam a déclaré : « *La « Constitution Yushin »* (réformes revitalisantes) *a perdu sa signification : elle a été faite par un homme et pour un homme. Je pense que la période de quatre-vingt-dix jours au cours de laquelle, selon la Constitution actuelle, il faut désigner un nouveau président, doit être utilisée pour amender la loi fondamentale en vue de l'élection de ce dernier au suffrage direct. Si cette procédure est engagée, la population comprendra très bien, j'en suis sûr, que la désignation du nouveau chef de l'Etat ait lieu après la limite de quatre-vingt-dix jours.* »

Sur la question de son retour et de celui de son parti à l'Assemblée — M. Kim Young-sam avait été expulsé du Parlement en octobre, ce qui avait provoqué la démission en bloc des députés de l'opposition — il s'est contenté de déclaré qu'il en étudiait la possibilité. *En fait*, il semble difficile que la vie parlementaire puisse reprendre normalement sans que l'Assemblée annule *sa* décision d'expulsion — prise, avec une certaine réticence, dit-on, par les députés de la majorité sur injonction de la présidence.

De son côté, M. Yang, président du petit parti pour l'unification démocratique (PUD), nous dit qu'il est en discussion avec M. Kim en vue du retour de sa formation à l'assemblée (le PUD avait en effet quitté celle-ci par solidarité avec le N.P.D.). Selon M. Yang cependant, il n'est pas certain à l'avenir que les deux partis unis contre le régime Park adoptent forcément les mêmes positions. Le PUD est formé de quelques dissidents du N.P.D. qui, en 1973, se séparèrent de celui-ci parce qu'il acceptait la « Constitution Yushin » (entrée en vigueur *en novembre* 1972). Ils avaient fait cause commune à nouveau au printemps dernier lorsque M. Kim Young-sam prit la direction du N.P.D. et mena une politique hostile au régime Park.

Etant donné l'âge de M. Yo Posun, l'ancien président de la République, l'un des opposants à l'ancien président, ce sont surtout M. Kim Young-sam, M. Yang et, éventuellement si les autorités militaires l'autorisent à revenir sur la scène politique, M. Kim Dae-jung, *actuellement assigné* à résidence et sans possibilité de communiquer avec les journalistes étrangers après avoir été kidnappé et emprisonné par Park, qui seront appelés à jouer un rôle important dans la vie politique.

L'action des chrétiens

Selon ces derniers, la mesure la plus urgente à prendre pour répondre à l'attente de la population est la libération de tous les prisonniers politiques dont, selon M. Kim Young-sam, le nombre s'élève à plus d'un millier.

Pour les membres de la majorité gouvernementale, ces demandes sont inacceptables. Une haute personnalité, autrefois proche du président Park, mais qui, étant donné les événements, préfère garder l'anonymat, nous a dit : « *Il n'est pas question d'amender la Constitution, il faut d'abord veiller à la stabilité et à la sécurité du pays en maintenant l'ordre légal existant. Selon la Constitution, un président doit être élu dans les quatre-vingt-dix jours par le Conseil pour la réunification. Par la suite peut-être on peut envisager des amendements. Si nous suivons la voie proposée par M. Kim Young-sam, nous allons diviser le pays.* » Selon notre interlocuteur, « *il est légalement et politiquement difficile que M. Kim Young-sam puisse retourner à l'Assemblée.* »

Tant M. Kim Young-sam que les autres politiciens de l'*opposition soulignent le risque, si le* pouvoir attend trop longtemps pour annoncer ses intentions, de voir se produire des manifestations de mécontentement : « *incontestablement la population attend quelque chose qui tarde à venir* », nous dit un opposant. Dans les milieux chrétiens de Séoul, qui furent les plus actifs dans la résistance au régime Park, on est apparemment prêt à prendre un certain nombre d'initiatives, dans un premier temps mesurées (déclarations, etc.), mais qui peuvent devenir plus radicales si les autorités réagissent par la répression ou diffèrent trop longtemps les réformes.

Pour l'instant, les autorités cherchent surtout à glorifier la mémoire du président assassiné et à calmer les esprits en jouant sur la fibre sensible d'une bonne partie de la population. *En même* temps, des mesures populaires sont prises : distribution de riz, stabilisation du prix du *kimchi* (chou fermenté), l'un des condiments essentiels de la cuisine coréenne, ou des briquettes de chauffage.

*D'autre part, les autorités mi*litaires ont rendu public mardi ce qu'elles présentent comme le « *tableau complet de l'incident* », c'est-à-dire de l'assassinat, dans la nuit du 26 octobre, du président Park. « *Il s'agit d'un meurtre commis par un homme possédé par une vanité de mégalomane qui a tenté de devenir président* », est-il affirmé dans les deux volumineux documents diffusés par la commission militaire d'enquête. « *Cet incident est sans rapport, de quelque sorte que ce soit, avec une organisation quelconque et n'a absolument pas été orchestré par l'étranger* », précisent les communiqués.

La version officielle du meurtre, qui a été lue une heure durant à la radio et fait la « une » des journaux du soir, est extrêmement détaillée. Elle tend à mettre un terme aux spéculations sur la participation de militaires au « complot » qui passe pour être l'acte d'un seul homme, M. Kim Jae Kyu, chef de la K.C.I.A., aidé par cinq de ses *subordonnés*.

Au cours du fameux dîner, le 26 octobre, une altercation très *violente s'est produite entre* le président et le chef de sa garde d'une part, et M. Kim Jae Kyu de l'autre. *Il* était reproché à celui-ci de ne pas avoir été capable de réprimer les émeutes de Pusan et Masan. M. Kim serait alors allé chercher son pistolet au premier étage et aurait *ordonné* à ses hommes d'éliminer les gardes du corps du président et son chauffeur.

Autant de faits que révélait déjà la première version officielle de l'assassinat. Elément nouveau : on apprend qu'à ce dîner participaient aussi deux jeunes femmes, dont une, chanteuse de renom, aurait été blessée. Le communiqué mentionne leur présence sans toutefois donner leur nom ni préciser ce qui leur est arrivé. La rumeur veut, à Séoul, que la maison du meurtre était l'une de celles où le président avait l'habitude de rencontrer certaines des femmes sur lesquelles il avait jeté son dévolu.

Revenant dans la pièce armé d'un 38 mm, M. Kim Jae Kyu a commencé par tirer sur M. Cha *Chi Chul, le chef des gardes* du corps, puis sur le président en disant : « *Excellence, vous ne pouvez pas avoir une bonne politique avec cet insecte à vos côtés.* »

Mais son arme s'enraye. Il court à l'extérieur prendre celle d'un de ses subordonnés — lesquels sont en train de tirer sur les gardes du corps du président, — rentre *dans la pièce et achève* M. Chà. Les deux femmes soutiennent le président blessé. « *Ça va* », répond-il à l'une d'elle alors que M. Kim ouvre le feu à nouveau et l'achève d'une balle dans la tête.

Il est 19 h. 40. M. Kim se rend dans la maison voisine, où est en train de dîner, avec le vice-directeur de la K.C.I.A., le général *Chung Seung Hwa, aujourd'hui* commandant de la loi martiale. Ayant entendu les coups de feu, celui-ci a *téléphoné à la police* pour demander ce qui se passe. M. Kim lui dit qu'un grave incident s'est produit et qu'il faut aller au quartier général des forces armées. Le communiqué reproduit dans le détail ce qu'aurait été la conversation entre les deux *hommes* dans la *voiture*, M. Kim restant dans le vague et ne précisant pas qui a tué le président. Tandis *que le général* prévient l'état-major, le secrétaire général du président, qui, était au dîner et a *emmené* Park, déjà mort, à l'hôpital, prévient les ministres. A 22 h. 40, tout le monde est réuni. M. Kim insiste pour qu'on instaure la loi martiale. A 23 h. 30, le secrétaire du président dit au ministre de la défense que M. Kim est le véritable assassin. Ce dernier est arrêté à minuit et demi. A 4 heures du matin, samedi, la loi martiale est proclamée.

La presse de ce mardi qui reproduit les principaux passages du communiqué avec plan des lieux à l'appui et photos des inculpés — M. Kim ayant un visage quelque peu tuméfié — précise que le secrétaire du président a été également arrêté parce qu'il était au courant de l'intention du chef de la K.C.I.A. de tuer le chef des gardes du corps du président mais non, semble-t-il, ce dernier. Selon le communiqué de la commission d'enquête, M. Kim devra être jugé par une cour martiale au cours d'un procès public. Au total, cent onze *personnes ont* été interrogées. Trente-trois sont encore gardées à vue. — Ph. P.

هكذا من الأصل

Le Japon face à sa modernité

(Suite de la première page.)

Ce qui fait courir l'Occident au Japon — juste retour des choses après tout : depuis un siècle les Japonais sont à l'école des Européens et des Américains — ce sont certes des méthodes de gestion qui paraissent efficaces. En outre, l'avance que le Japon a pris dans certains secteurs de pointe — « porteurs » de l'économie — lui assure une « *rente technologique* » pour les quatre ou cinq ans à venir. Cette assurance de trouver des marchés en raison de la qualité de leurs produits plus encore que de leur prix explique sans doute en partie l'optimisme des dirigeants pour le moyen terme : selon l'école de Cambridge d'ailleurs, le Japon est avec les Etats-Unis l'un des seuls pays qui ne soient pas « contraints », c'est-à-dire qui soient capables de fixer sa croissance en fonction d'objectifs nationaux. Malgré une diminution tendancielle de celle-ci, les Japonais comptent d'ailleurs bien la maintenir à un niveau plus élevé de quelques points que ses partenaires.

« Miracle », « secret » : le Japon suscite sa mystique. Si l'on exclut le psychologisme sur l'âme nippone et, pour faciliter l'analyse, les facteurs sociaux tels que l'ardeur au travail d'un peuple jadis pauvre, la pression démographique et un sens peu commun du groupe, il reste qu'un certain nombre de mécanismes parfaitement rationnels et identifiables permettent de saisir le dynamisme japonais. La perméabilité de l'économie aux innovations en étant l'un des facteurs déterminants.

Le boom de la robotique

En matière d'innovation, sur le plan macro-économique d'abord, « *trois facteurs ont joué* », explique M. Moritani, de l'institut de recherche Nomura : « *Rattraper l'Occident ; développer de nouvelles techniques pour les entreprises naissantes au début de la croissance afin de s'imposer ; rivaliser pour obtenir une part plus grande du marché dans le cas des industries déjà avancées. Aujourd'hui, les deux premiers facteurs ont disparu ; seul le troisième, la concurrence entre les groupes, est déterminant.* » Auteur d'un livre à paraître sur les techniques industrielles en Chine, en Corée et au Japon, M. Moritani pense que l'atout actuel des industries de pointe — notamment l'électronique — est la liaison étroite à l'intérieur du groupe entre la recherche et la production de machines d'application.

C'est sans doute là l'une des clés du phénomène de mutation rapide du système productif japonais. Il est lié à l'intense circulation de l'information. « *Il y a une corrélation certaine,* nous dit un sociologue, *entre la productivité et la capacité des entreprises à consommer de l'information.* »

Celle-ci, selon l'analyse qu'en fait Anton Brender (3) en prenant l'exemple japonais, permet, avec quelques réglages du pouvoir central, un fonctionnement remarquablement souple de ce qu'il est convenu d'appeler une économie de marché. Cet état de communication permanente s'opère d'abord par une liaison serrée entre marketing et activité productive. S'appuyant sur des données innombrables, collectées et analysées, les industriels sont à même d'anticiper — voire de créer — le marché. Chez Toyota, par exemple, on ne produit que le nombre de voitures que l'on peut vendre.

« *Cette liaison entre le marché et la production est l'une des conditions de la perméabilité de l'économie aux innovations techniques* », souligne pour sa part M. Ishizaka, directeur de l'agence des sciences et techniques industrielles au ministère du commerce international et de l'industrie (M.I.T.I.). L'exemple de la robotique est à cet égard révélateur : le Japon est au premier rang mondial pour la production et l'utilisation des machines-outils à commandes numériques. Il y a certes eu des encouragements des pouvoirs publics — création d'une association des producteurs en 1971 puis promulgation en 1978 d'une loi permettant d'aider les entreprises décidant de s'équiper de robots — mais la raison majeure de ce *boom* de la robotique a été l'adéquation de la production au marché.

Les Japonais ne se sont pas lancés d'emblée dans la fabrication de machines complexes mais ont cherché à améliorer des procédés existants en abaissant les coûts. Ils savaient que le marché intérieur existait : il est constitué en particulier par des petites et moyennes entreprises soucieuses d'économiser des postes de travail. Cette connaissance du marché fait qu'aujourd'hui fonctionnent au Japon près de quarante mille robots. En 1978, six mille huit cents ont été fabriqués alors que le parc total français ne dépasse pas quelques milliers. On ne cache pas au M.I.T.I. que demain le Japon va connaître avec eux les mêmes problèmes qu'il a aujourd'hui dans le domaine des voitures : sa production sera exportée pour un tiers en 1985 et des manipulateurs comme le Japon en construit actuellement, revenant à 60 000 francs, trouveront assurément acquéreur.

Le Japon qui a rattrapé, mais pas encore dépassé, les Occidentaux en matière de connaissances scientifiques de base a sur eux un avantage indéniable : la gestion de la technologie, c'est-à-dire l'application de celle-ci à l'industrie.

Cette connaissance du marché qui permet l'anticipation suppose un système d'information très dense. Il se développe à plusieurs niveaux. La distribution est au Japon particulièrement complexe — ce qui rend le marché nippon si « opaque » aux étrangers — mais, avec sa cascade d'intermédiaires et une pléthore en personnel, il pallie la pesanteur de la machine en lui donnant un avantage certain : un contact étroit avec l'utilisateur. Le phénomène de la sous-traitance, en outre, qui met dans la mouvance des groupes des dizaines de milliers d'entreprises petites et moyennes, crée un enchevêtrement de ramifications qui sont autant de canaux véhiculant des informations sur les tendances du marché.

Si certaines sociétés nées au début des années 50, comme Honda ou Sony, ont mis sur pied leur propre réseau de commercialisation, et donc d'informations, les intermédiaires privilégiés entre le marché et les industries sont les grandes maisons de commerce *(shosha)*. C'est grâce à son habileté à sentir le marché, à recueillir des informations — de manière fort empirique dans les bains publics — que Mistui, l'une des plus prestigieuses d'entre elles, a démarré (4).

Les *shosha*, qui assurent la moitié du commerce extérieur nippon et une bonne partie des transactions de gros, offrent à leurs clients toute une gamme de services (stockage, transports, assurance et financement dans certains cas), qui met très évidemment ceux-ci dans leur mouvance. Elles fonctionnent ainsi comme un organisme de régulation, de guidage ou d'impulsion du marché.

Leur capacité à être informé est phénoménale et fait leur force : Mitsubishi Corp., l'une des premières *shosha*, dispose d'un réseau de télécommunications couvrant 400 000 kilomètres, reçoit quatre mille messages par jour (plus qu'une agence de presse américaine) et n'a pas moins de vingt-quatre lignes directes avec New-York. Si bien d'ailleurs que, en 1973, lorsque un avion japonais fut détourné sur Abu-Dhabi, c'est par son réseau de télécommunications que passa le ministre des affaires étrangères japonais pour négocier... Les informations de tout ordre sont classées et analysées par ordinateurs. A l'extrême, peut-on dire, « *les transactions sont le support à leur activité d'information* » et non l'inverse (5). Aussi ne font-elles pas que du commerce : présentes lors de toutes les adjudications, elles sont aussi l'intermédiaire pour la plupart des investissements japonais d'outre-mer.

La multiplication des organismes de recherches et de prévision économiques donne à l'« outil » statistique une ampleur extraordinaire. Et parallèlement se développent des instruments de diffusion et de stockage des informations. La plus importante banque de données est celle du *Nihon Keizai Shimbun* (le journal économique du Japon), qui couvre une immense variété d'informations. Quatre-vingts abonnés sont reliés directement, dont certaines administrations. A terme, disent les spécialistes, le Japon menace le monopole des Américains en matière de stockage des données, surtout dans le domaine technologique.

La circulation de l'information n'est pas réservée aux cercles dirigeants. C'est sans doute là le phénomène le plus étonnant de la société japonaise, véritable « *société de la communication* », au point que l'on parle aujourd'hui de « *nuisances par l'information* ». En 1977, les ventes d'informations ont augmenté en valeur de 97,5 %. La diffusion des journaux est énorme : le tirage quotidien de l'ensemble des journaux en 1978 s'élève à soixante millions d'exemplaires. Même si, comme tendent à le prouver des analyses récentes, le tirage des grands quotidiens est maintenu à un niveau très supérieur à la vente pour attirer la publicité, le Japon ne s'en situe pas moins juste après la Suède, pays où l'on achète le plus de journaux par habitant (cinq cent vingt-six numéros pour mille habitants).

Ce qui est le plus frappant, c'est la consommation d'informations économiques et financières : tous les grands quotidiens donnent d'excellentes analyses. La qualité de l'information et les tirages des journaux spécialisés témoignent, d'autre part, de l'intérêt national pour ces questions : le *Nihon Keizai* (1,8 million d'exemplaires le matin, 1,2 million le soir), le *Nikkei Sangyo* (journal industriel, 160 000), le *Nikkei Ryutsu* (bi-hebdomadaire sur le marketing, 260 000)...

Diffusion du savoir

L'appétance des Japonais pour les connaissances est moins due à une « *curiosité naturelle* » qu'elle n'est un produit de l'histoire. Depuis l'ère Meiji (1868), les dirigeants confrontés à la menace occidentale ont fait de l'apprentissage des techniques étrangères l'élément central de leur politique. Davantage sans doute que le volume des connaissances ainsi accumulées, le fait important est que celles-ci n'ont pas été réservées à un petit cercle. « *L'imitation de l'Occident a été pour nous une question de survie* », explique le professeur Nagai, qui fut ministre de l'éducation jusqu'en 1976, « *mais nous ne pouvions nous permettre d'avoir simplement une petite élite de savants : il fallait d'entrée de jeu diffuser le plus largement possible dans la population les nouvelles connaissances pour la faire participer activement au développement.* » Le système éducatif japonais, quelle qu'ait pu être par ailleurs l'idéologie nationaliste qu'il a véhiculée, a été un instrument essentiel dans le décollage de l'économie.

Cette diffusion du savoir a contribué à créer chez les Japonais une sensibilité particulière à l'acquisition de connaissances nouvelles, donc à l'information, et une réceptivité très grande aux innovations. Mais, comme le souligne le professeur Bairy de l'université Sophia à Tokyo, « *alors que nous, Occidentaux, enrichissons la théorie par la pratique, les Japonais font l'inverse : en améliorant une technique ils enrichissent un savoir et créent une nouvelle machine. L'ordinateur dans cette perspective est parfaitement intégré à leur mode de connaissance : il leur donne une amplitude plus grande. Ils ne sont pas curieux, ils sont ouverts* ».

Au niveau industriel, cet état d'esprit fait que non seulement il n'y a pas de résistance — ou peu — à l'introduction de l'automatisation mais qu'en outre la recherche et le développement connaissent une vogue particulière : les sociétés cotées en Bourse qui ont des dépenses en « *R and D* » substantielles ont la faveur des petits porteurs d'actions. Cet engouement témoigne de la conscience apparente qu'ont les Japonais du rôle essentiel que jouent la science et la technologie dans leur développement.

Mais le Japon n'est-il que cela, un pays habité par la foi dans le progrès des sciences, trouvant les moyens adéquats au service des fins fixées par celui-ci, où les dirigeants ne se heurteraient guère aux résistances des individus ? Derrière cet ordre, dont la positivité obnubile trop souvent, n'y aurait-il pas aussi des pratiques sociales ?

PHILIPPE PONS.

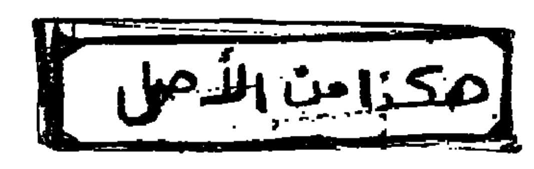
Prochain article :

LES DÉRAPAGES SOCIAUX

(3) Anton Brender, *Socialisme et cybernétique*, Calmann-Levy, 1977.

(4) John G. Roberts, *Mitsui*, Weatherhill, 1973.

(5) Anton Brender, ouvrage cité.



EUROPE

Union soviétique

En poursuivant systématiquement la répression les autorités ont réussi à réduire l'activité des dissidents

Moscou. — L'académicien André Sakharov et sa femme, Mme Helena Bonner, ont lancé, le lundi 5 novembre, un appel aux hommes politiques et aux personnalités religieuses du monde entier pour qu'ils demandent la libération de Mme Tatiana Velikanova, arrêtée jeudi dernier en même temps que le prêtre orthodoxe Gleb Yakounine et qu'un historien de Vilnius, M. Antanas Terlekas. Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a dénoncé, pour sa part, cette « grossière violation des droits de l'homme » qui vise à étouffer le mouvement pour les droits civiques ainsi que l'activité des groupes nationaux et religieux.

D'autre part, M. Victor Kapitantchouk, membre du Comité de défense des croyants, a annoncé que le Père Nicolas Gainov, prêtre à Tsarievo, dans la région de Moscou, remplaçait le Père Yakounine dans ce même comité.

De notre correspondant

Les arrestations et les perquisitions effectuées, la semaine dernière, dans les milieux religieux non conformistes sont venues rappeler, *en fait, ce que depuis les grands* procès du printemps et de l'été 1978 contre Youri Orlov Anatole Chtcharanski et Alexandre Guinzbourg, on avait un peu tendance à oublier : *la répression contre les dissidents* contestataires et non conformistes en tous genres se poursuit en U.R.S.S. L'émigration des citoyens soviétiques d'origine juive à un rythme soutenu, *l'échange*, en avril dernier, de quatre dissidents emprisonnés *contre deux espions soviétiques aux* Etats-Unis auraient pu parfois donner l'impression que la politique des autorités de Moscou se « libéralisait ».

Il n'en est rien, même si la répression a pris des formes moins spectaculaires ou si elle touche des gens moins connus à l'étranger. Pour s'en *tenir aux cas les plus récents et* sans prétendre être exhaustives, car de nombreuses affaires ne parviennent jamais à la connaissance du public, *on compte*, depuis le début de cette année, plus d'une quinzaine d'arrestations et de condamnations à *des peines allant de un an à cinq* ans de détention dans des camps de travail à régime sévère ou dans des hôpitaux psychiatriques. Ces mesures *ont frappé* aussi bien les milieux religieux, les défenseurs des droits de l'homme, des artistes ou des collectionneurs que des *syndicalistes* appartenant au SMOT (Association interprofessionnelle libre des travailleurs) : le premier syndicat libre, fondé par Vladimir Klebanov, a été décimé et *son initiateur est interné dans un* hôpital psychiatrique.

Dans les milieux dissidents de Moscou on se demande si les arrestations de Mme Tatiana Velikanova et du Père Gleb Yakounine qui étaient très actifs ne sont que la poursuite d'une *campagne commencée depuis* longtemps ou si elles marquent le *début d'une nouvelle offensive* d'envergure visant à *« nettoyer »* la capitale soviétique avant les Jeux olympiques. *Les deux hypothèses ne* s'excluent pas mais on peut remarquer que les arrestations et les condamnations de ces derniers mois ont touché essentiellement les contestataires de province. *Il s'agirait donc* plutôt de la mise en œuvre d'une politique *systématique*.

Un commentaire du procès de Prague

Bien que l'effet d'intimidation ne *joue pas toujours à plein puisqu'un* prêtre vient de prendre la place du Père Yakounine dans le comité de défense des croyants, il est clair que les autorités ont atteint une grande partie de leurs objectifs et qu'elles ont réussi depuis environ deux ans à *réduire considérablement l'activité* des dissidents. La question qui se pose maintenant est de savoir si la vague finira par atteindre les quelques personnalités dissidentes encore *en liberté en U.R.S.S. comme l'aca*démicien Sakharov lui-même, ou si les autorités reculeront devant les conséquences internationales de mesures spectaculaires.

On ne peut manquer d'autre part d'être frappé par la coïncidence de ces arrestations avec le déroulement en Tchécoslovaquie des procès contre des militants des droits de l'homme. Sans qu'il y ait nécessairement un lien direct entre les deux affaires, il *apparaît que les dirigeants soviétiques se situent bien « sur la même longueur d'ondes »* que les dirigeants tchécoslovaquies. La *Pravda de ce mardi 6 novembre s'en prend d'ailleurs violemment à ceux qui*, en Occident, ont condamné le procès de Prague.

Le journal du parti communiste soviétique, qui fait rarement allusion d'ordinaire au mouvement pour les droits de l'homme dans les pays socialistes, indique que les six condamnés de Prague ont été jugés *selon la loi : en fonction des tâches* décidées par les centres de subversion étrangers, écrit la *Pravda*, *« ces renégats livraient régulièrement de la « désinformation » à l'Occident. Ils rédigeaient toutes sortes de bouffonneries sur le régime d'Etat socialiste de Tchécoslovaquie en violant les lois de leur pays. Leurs crimes ont été prouvés et ils ont été condamnés comme l'exige la loi ».*

Dans une allusion à l'ajournement de la visite que M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, devait faire en Tchécoslovaquie, la *Pravda* indique que le fait que *« certains milieux gouvernementaux de l'Ouest se préparent à appliquer toutes sortes de sanctions contre la Tchécoslovaquie et qu'ils participent à la campagne antitchécoslovaque, provoque un embarras »*. Le journal critique aussi les *« quelques représentants des forces de gauche des pays capitalistes »* qui ont joint leurs voix à cette campagne. Bien que la *Pravda* n'y fasse aucune allusion, il est évident que les autorités soviétiques ne peuvent manquer d'être gênés non par les procès eux-mêmes, mais par les *réactions* qu'ils ont suscitées, non seulement dans les partis communistes occidentaux, *mais surtout* dans certains pays socialistes eux-mêmes.

DANIEL VERNET.

Grèce

L'extrême droite tente de relancer la polémique sur l'achat de terrains

De notre correspondant

Athènes. — Le journal *Eleftheros Kosmos, organe d'une extrême* droite déchaînée contre le premier ministre, M. Caramanlis, a publié, le 2 novembre, des informations relatives aux *« terrains grecs de Giscard d'Estaing »* (1). Il en ressort que les avocats athéniens Jean et Spyridon Zeppos *ont acheté, dans* la région de Pylos, au sud-ouest du Péloponnèse, en 1965, un terrain de 70 000 mètres carrés ; en 1966, un second terrain de 15 000 mètres carrés ; et, en 1969, un troisième terrain de 25 000 mètres carrés.

Le 4 *février* 1974, sur plainte du *service des forêts*, le parquet de Calamata engageait des poursuites contre les deux avocats et contre les vendeurs, pour usurpation de terrains appartenant à l'Etat. Le 1er juillet suivant, Mes Jean et Spyridon Zeppos déposaient un mémoire justificatif dont il *serait intéressant de savoir* dans quelle mesure il tenait compte du secret professionnel. Les deux avocats déclaraient, en effet, qu'ils avaient bien acheté ces terrains à leur nom, mais *« pour le compte et avec l'argent de l'éminent ami de la Grèce, Valéry Giscard d'Estaing, qui désirait y faire construire une villa pour y passer ses vacances avec sa famille et ses amis »*. Ils avaient eux-mêmes proposé à celui-ci de se présenter comme étant l'acquéreur de ces terrains, afin d'éviter que les vendeurs ne gonflent leur prix en apprenant le nom du véritable acheteur.

Les deux avocats avaient joint à leur mémoire *justificatif* un télégramme du 15 mai 1965 et deux lettres du 24 juillet et du 24 septembre 1968, qui leur avaient *été adressés par M. Giscard* d'Estaing (2). Ils faisaient également état d'un virement de fonds effectué par la Banque commerciale de Grèce pour le compte de M. Giscard d'Estaing.

Le 4 *février* 1975, la chambre des mises en accusation de Calamata rendait une décision de non-lieu. Les achats de terrains effectués par MM. Jean et Spyridon Zeppos étaient donc réguliers et légaux.

Le tout est de savoir si M. Giscard d'Estaing a réellement acquis les terrains à Pylos. Le 2 *novembre dernier*, ces deux avocats athéniens nous ont déclaré que, en effet, après avoir exprimé l'intention d'acheter ces terrains, l'homme d'Etat français y avait finalement renoncé.

A la contestation des titres de propriété, sont venues s'ajouter les *protestations d'un archéologue*, le professeur Kores, qui poursuit des fouilles dans cette région riche en vestiges.

Mes Jean et Spyridon Zeppos nous ont *formellement* déclaré qu'ils n'avaient pas servi d'écran à M. Giscard d'Estaing, et qu'ils étaient les seuls et réels propriétaires de ces terrains, d'une superficie de 12 hectares. Ils ne nous ont pas précisé comment un document aussi confidentiel que leur mémoire justificatif du 1er juillet 1974 est parvenu au journal *Eleftheros Kosmos*, ainsi qu'un autre dossier qui n'aurait jamais dû « fuir » leur cabinet d'avocat : celui concernant l'achat de terrains, toujours dans la région de Pylos, par Mme Anna Metropoulou-Kyrtsou.

Cette dame, diplômée de l'Ecole internationale d'interprètes de Genève, a chargé Mes Jean et Spyridon Zeppos d'acheter pour son compte des terrains d'une superficie de 4,50 hectares environ, situés dans d'autres localités de la région de Pylos.

Mme Metropoulou-Kyrtsou nous a fait, le 2 novembre, la déclaration suivante : *« J'ai effectivement acheté dans la région de Pylos des terrains que j'ai payés, avec mon propre argent, l'équivalent en drachmes de 250 000 F français. Je suis absolument la seule propriétaire de ces terrains et toute autre affirmation relèverait de la fantaisie la plus pure. »*

MARC MARCEAU.

(1) Aux rumeurs lancées par l'hebdomadaire satirique *Pontiki*, le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Yannis Boutos, a opposé un démenti formel : pas un hectare de forêt, a-t-il dit, n'a été cédé à un étranger (*Le Monde* du 31 octobre).

(2) M. Giscard d'Estaing a quitté, le 8 juin 1966, le gouvernement Pompidou où il était ministre des finances depuis le 6 décembre 1962 ; il est redevenu ministre des finances le 22 juin 1969 dans le gouvernement Chaban-Delmas.

A travers le monde

Italie

● NEUF RESSORTISSANTS LATINO-AMERICAINS, six Chiliens et trois Mexicains, ont *été arrêtés pour « actions subversives »*, indique-t-on lundi 5 novembre de source proche du ministère italien de la défense. *Les* neuf personnes, qui bénéficiaient d'un statut de « réfugié politique », servaient d'instructeurs à des « extrémistes italiens de gauche pour la préparation d'actes subversifs », précise-t-on de même source. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LE BLOC POPULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE (B.P.R.), qui occupe depuis le 24 octobre les locaux de deux ministères, ont lancé lundi 5 novembre un appel à la négociation avec la junte au pouvoir depuis le 15 octobre. *Le B.P.R. appelle également* ses partisans à une manifestation en faveur de la négociation. Les forces populaires de libération ont, d'autre part, revendiqué l'enlèvement du banquier Luis Arealamte Arce, libéré dimanche soir après un mois de détention en échange d'une rançon. — *(Reuter.)*

Venezuela

● UN ENFANT AGÉ DE DIX ANS a été tué et deux autres jeunes gens ont été blessés à la suite *de nouveaux incidents*, le lundi 5 novembre, entre manifestants et forces de l'ordre. Selon *la police*, le jeune homme a été tué par une balle tirée par un manifestant masqué. *Les* deux autres jeunes ont été également touchés par des balles. *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

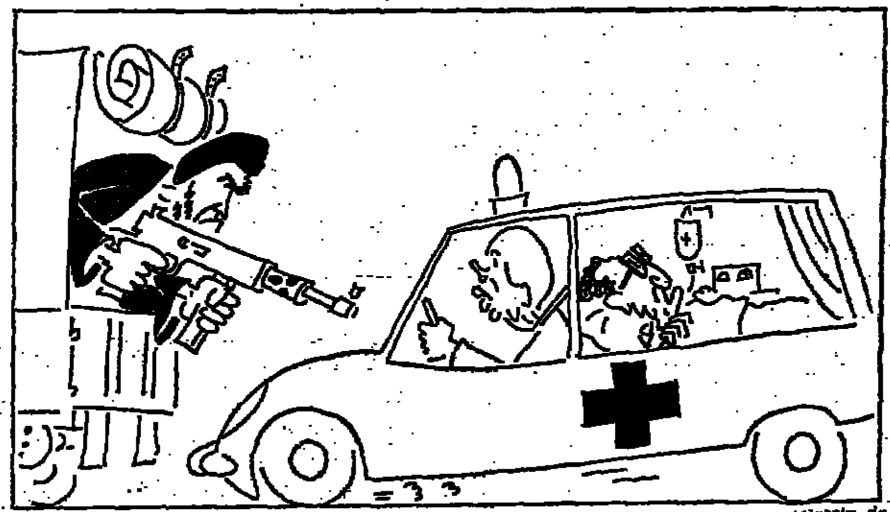
Iran

Des allures de révolution culturelle

(Suite de la première page.)

Ignorant tout de ces subtiles manœuvres, un groupe d'étudiants occupa *l'ambassade anglaise dans* l'après-midi du lundi. Ni les démentis britanniques ni les déclarations de M. Ahmed Khomeiny, le fils et conseiller de l'imam, selon lesquelles *« les agents de la C.I.A. avaient l'intention de se livrer à des provocations en s'emparant d'ambassades autres que celle d'Amérique »* n'avaient réussi à dissuader les *assaillants. L'affaire trouva son épi*logue par une *« contre-occupation »* effectuée par d'autres étudiants musulmans *« encore plus fidèles à la ligne de l'imam »* qui ont restitué l'ambassade dans la soirée à ses occupants légitimes. Reste à savoir quel sera le sort de l'ambassade de France quand l'opinion prendra connaissance des déclarations jugées ici inopportunes de M. Bakhtiar confirmant sa résidence à Paris...

L'agitation de ces derniers jours a pris les allures d'une « révolution culturelle » à la chinoise. Après l'imam Khomeiny, les dirigeants religieux et la presse invitent les



(Dessin de KONK.)

« masses » à prendre les affaires en main, *« à agir spontanément toutes les fois que le gouvernement ne se comporte pas dans l'intérêt du pays et de la révolution islamique »*. Les « masses » ont pris au sérieux cet appel. Il n'est pas sûr que l'ambassade américaine ait été occupée avec l'approbation préalable du patriarche de Qom, si tant est que celui-ci ait même été au courant.

« Certes, nous disait M. Bani Sadr, proche conseiller de l'imam Khomeiny, *cette occupation est positive puisqu'elle démontre que la jeunesse iranienne demeure fidèle à l'idéal de l'indépendance nationale et est — s'étant rendu compte que l'imam estimait aussi que le gouvernement menait une politique complaisante à l'égard des Etats-Unis — passée aux actes sans se soucier des conséquences politiques qu'aurait son initiative ».*

Cependant, les *« aspects négatifs »* de l'opération, selon M. Bani Sadr, sont multiples : *« Elle a mis en lumière la multiplicité des centres de décision et l'impuissance du gouvernement à contrôler même une seule artère de la capitale ; elle a réduit encore davantage le prestige du gouvernement tant en Iran qu'à l'étranger ; elle paraît démontrer que la violence est payante, ce qui risque de conduire à l'avenir à des confrontations armées entre les divers centres du pouvoir. »* M. Sadr concluait : *« L'absence d'un gouvernement central fort, l'extension de l'anarchie, finiront par porter atteinte à l'autorité de l'imam Khomeiny lui-même. On ne peut gouverner un pays avec un spontanéisme populaire permanent. »*

Un embargo sur le pétrole à destination des Etats-Unis

Il n'en reste pas moins que les *revendications populaires, spontanées* ou non, qui s'expriment depuis l'occupation de l'ambassade américaine risquent d'avoir des conséquences d'une gravité incalculable. Des tracts diffusés à profusion dans *les rues de Téhéran lundi après-midi* appelaient à un embargo sur le pétrole livré aux Etats-Unis. Signé par des ouvriers syndiqués des champs pétrolifères du Sud, le texte avertit le gouvernement que les travailleurs se mettraient en grève s'il ne privait pas l'Amérique du « brut » iranien. Interrogé à ce propos par la radio nationale, le ministre du pétrole, M. Moinfar, a déclaré qu'il arrêterait l'écoulement des hydrocarbures vers les Etats-Unis dès que l'imam lui en donnerait personnellement l'ordre. Les travailleurs d'Abadan et d'Ahwaz n'ont plus qu'à s'adresser à Qom...

La persistance de l'épreuve de *force engagée entre les Etats-Unis et* l'Iran pourrait entraîner l'imam Khomeiny à prendre des mesures de représailles beaucoup plus étendues qu'exige déjà une opinion en état d'ébullition. L'occupation de l'ambassade, suivie par celles, lundi, des consulats américains à Tabriz et à Chiraz, paraît nettement insuffisante à une foule de formations politiques, de syndicats, d'associations professionnelles et culturelles qui ont inondé les mass media de communiqués demandant la rupture des relations diplomatiques et économiques avec les Etats-Unis. Les formations politiques allant du parti *républicain islamique (de stricte obé*dience khomeiniste) au parti communiste Toudeh en passant par les musulmans de gauche, les Moudjahidin du peuple, ont exigé encore *l'annulation immédiate des accords* militaires et financiers conclus par la monarchie avec Washington et toujours en vigueur, la confiscation pure et simple des entreprises *« impérialistes »*, le démantèlement *« des réseaux d'espionnages étrangers et l'arrestation des agents de la C.I.A. »*, la divulgation de tous les documents trouvés dans les archives de la *SAVAK* démontrant les *« complicités »* entre le régime du chah et les services de renseignements américains et israéliens. *« Les Mostazafin (les déshérités) »*, proclame le Parti républicain islamique, *« demandent des comptes à leurs oppresseurs, aux capitalistes qui ont pillé leur pays depuis des décennies, aux impérialistes qui les ont enchaînés sans vergogne ».* Et ce n'est là qu'un échantillon de déclarations et d'articles enflammés que l'on peut entendre ou lire ces derniers jours.

Qu'en pense l'imam Khomeiny ? Le *« guide de la révolution »* se cantonne dans les généralités, mais qui n'en sont pas moins menaçantes. Certes, indiquait-il lundi, tout rentrerait dans l'ordre si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne livraient à l'Iran l'ex-chah *« criminel »* et M. Bakhtiar, ou du moins les expulsaient de leur territoire respectif. Autrement, ajoutait-il *« nous adopterons* (à l'égard de ces deux puissances) *un autre comportement »*. Ceux qui connaissent bien le *« guide de la révolution »* estiment que dans le cas où *Washington inviterait l'ex-souverain à réin*tégrer son palais à Mexico, l'imam Khomeiny serait capable, tout en faisant libérer et expulser les otages de l'ambassade américaine, de prendre des mesures draconiennes contre *« la puissance satanique »* qu'est à ses yeux les Etats-Unis.

M. Bazargan et son équipe étaient l'objet, depuis dimanche, d'une virulente campagne déclenchée par les formations politiques, y compris par le Parti républicain islamique. M. Bazargan ainsi que MM. Yazdi et *Tchamran (ministre de la défense)* étaient accusés de ne pas avoir demandé officiellement l'extradition de l'ex-chah dès que celui-ci a été admis aux Etats-Unis, et d'avoir, *d'autre part, rencontré M. Brzezinski*, à Alger, sans l'autorisation de l'imam Khomeiny.

Le fils de ce dernier, M. Ahmed Khomeiny, a publiquement soutenu cette thèse lundi après-midi. Le porte-parole du gouvernement, le ministre d'Etat M. Sadek Tabatabai, l'a vigoureusement réfutée allant jusqu'à soutenir que M. Yazdi avait pris de l'imam des directives précises concernant les thèmes qui seraient *abordés au cours de l'en*tretien avec M. Brzezinski. Le chef de la diplomatie iranienne, pour sa part, visiblement embarrassé, a fourni des explications vagues et confuses.

Alors que la démission de M. Bazargan n'était pas encore connue : *« Le problème n'est pas d'ordre personnel mais éminemment politique »*, nous a déclaré M. Bani Sadr. *« Le gouvernement Bazargan n'a pris durant les dix mois de son existence aucune mesure pour réduire la dépendance de l'Iran à l'égard des Etats-Unis. Les Américains ont suscité et continuent à alimenter le conflit du Kurdistan pour accroître nos besoins en armes et pour affaiblir la République islamique. Cela M. Bazargan ne l'a pas compris. Il est temps que cela change »* a conclu le conseiller de l'imam Khomeiny.

ÉRIC ROULEAU.

Israël

Le Caire et Jérusalem sont parvenus à un accord sur le pétrole du Sinaï

De notre correspondant

JÉRUSALEM. — Après de longues et difficiles négociations Israël et l'Egypte sont parvenus à un accord presque définitif sur le pétrole, vingt jours seulement avant la date prévue dans le traité de paix pour l'évacuation des champs pétrolifères du Sud-Sinaï, occupés et exploités par les Israéliens depuis 1967. Quelques *« détails techniques »* devront être réglés d'ici au 26 novembre.

La nouvelle a été annoncée lundi soir à Jérusalem par le ministre de la défense, M. Ezer Weizman à son retour du Caire, après vingt-quatre heures d'entretiens avec les dirigeants égyptiens. Ce voyage — *imprévu* — a été déterminant car, jusqu'alors, les discussions entre le ministre égyptien du pétrole et le ministre israélien de l'énergie avaient échoué sur la question essentielle du prix du brut que l'Egypte s'est engagée à livrer à Israël en échange de la restitution des puits ALMA du Sud-Sinaï. L'échéance du 26 novembre approchant, M. Begin avait dû décider la semaine dernière, pour débloquer les pourparlers, d'envoyer au Caire M. Weizman qui entretient avec le président *Sadate* et plusieurs de ses ministres de très bonnes relations personnelles.

L'accord qui a été conclu lundi est d'un intérêt vital pour Israël qui en avait fait la condition sine qua non à la signature du traité de paix au début de l'année. La production des puits Alma (2 millions de tonnes par an) représente un quart des besoins d'Israël, qui connaît de graves difficultés pour s'approvisionner sur le marché international depuis l'arrêt des livraisons iraniennes. Pour le gouvernement de Jérusalem le coût des approvisionnements en carburant a presque doublé en un an, ce qui n'a fait qu'aggraver la crise économique et financière que vit actuellement le pays.

L'Egypte avait déjà promis de livrer à Israël l'équivalent de la *production des puits ALMA*, mais il restait à en fixer le prix. Les dirigeants de Jérusalem souhaitaient que *l'on s'aligne* sur les tarifs de l'OPEP, tandis que le gouvernement du Caire (qui n'est pas *membre de cette* organisation), désirait des tarifs nettement supérieurs, plus conformes à ceux pratiqués sur le marché libre (une différence d'environ 10 *dollars le baril*). *Bien que le* montant sur lequel se sont finalement entendus MM. Weizman et *Sadate reste secret*, il semble que l'on ait, selon diverses indications, *« coupé la poire en deux »*.

Le conseil des ministres israélien *devait encore, mardi 6* novembre, approuver l'accord rapporté par M. Weizman, au cours d'une réunion extraordinaire. Certains ministres devaient surmonter leurs réticences devant le coût de cette entente. A la Knesset, la veille, une motion de censure avait été déposée à ce sujet par le nouveau parti d'extrême droite Renaissance, qui demandait que l'on annule purement et simplement la restitution des champs pétrolifères.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

politique

LES SUITES DE LA MORT DE ROBERT BOULIN

M. Pons : l'ancien ministre n'a pas demandé audience à Jacques Chirac

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré lundi soir 5 novembre qu'il était « *écœuré* » par les procédés utilisés par certains dans l' « affaire Boulin ».

M. Pons a précisé devant la presse que s'il avait décidé de poursuivre un journaliste (M. Philippe Alexandre), c'est parce qu'il estimait que *« le R.P.R. avait été diffamé. Il appartient maintenant à la justice, qui est saisie de cette affaire, de dire où est la vérité ». « A partir du moment où une formation politique comme la nôtre est attaquée comme elle l'est, il y a certainement des intérêts politiques. La justice dira lesquels »*, a encore déclaré M. Pons, en affirmant : *« A aucun moment, aucun responsable du R.P.R. ne s'est associé aux attaques qui ont été dirigées contre la presse dans cette affaire douloureuse qu'a été la mort de Robert Boulin. »*

Le secrétaire général du R.P.R. a reproché à M. Philippe Alexandre d'avoir dit *« un certain nombre de choses fausses »*, et notamment que, *« entre le 15 et le 20 septembre, il y avait eu au siège du R.P.R. une réunion de responsables pour décider de divulguer à la presse ce fameux dossier »*.

« Pendant tout le mois de septembre, a précisé le secrétaire général du R.P.R., *notre mouvement a été confronté à des problèmes de réorganisation, et Jacques Chirac, à aucun moment, n'a été présent rue de Lille* (siège du R.P.R.). *Il a reçu à l'Hôtel de Ville, c'est vrai, un certain nombre de personnalités, moi-même, ainsi que MM. Claude Labbé et Alain Devaquet. »*

M. Pons a également *« affirmé solennellement qu'à aucun moment, ni directement ni indirectement, Robert Boulin n'avait demandé audience à Jacques Chirac, comme l'a laissé entendre M. Philippe Alexandre »*.

Il a démenti aussi, *« de la manière la plus formelle, que M. Tournet ait été reçu soit à l'Hôtel de Ville, soit au R.P.R. »*.

M. de Lipkowski : M. Boulin m'a fait part de son amertume

M. Jean de Lipkowski, ancien ministre, secrétaire national du R.P.R. a déclaré, lundi 5 novembre, (*le Monde* du 6 novembre), que, selon les propos que lui avait tenus Robert Boulin, le R.P.R. ne pouvait être mis en cause dans la divulgation des documents relatifs à l'affaire de Ramatuelle.

M. de Lipkowski a précisé : *« Jacques Chirac m'a confirmé que, s'il avait le sentiment que de près ou de loin quelqu'un de chez nous avait accrédité cette horrible rumeur contre Robert Boulin, celui-là devrait quitter le R.P.R.*

» Au cours de l'entretien que nous avons eu, M. Robert Boulin m'a fait part de son amertume, mais je m'interdis d'en parler. L'entretien que j'ai eu avec lui n'appartient qu'à moi, et je me refuse à profiter de ce drame pour régler des comptes. Mais que l'on cesse cette campagne qui se développe et qui est d'une rare abjection, je suis scandalisé de voir qu'on utilise ce mort pour régler des comptes personnels.

» Le compte rendu de cet entretien, publié dans l'hebdomadaire le Nouvel Observateur, *est inexact ; il prête à M. Boulin des propos qu'il n'a jamais tenus. »*

M. de Lipkowski s'est déclaré disposé à répondre aux questions du juge sur son échange de propos avec l'ancien ministre du travail. *« Les journalistes doivent se montrer dignes de la liberté de la presse »*, a dit ensuite M. de Lipkowski, après s'être élevé contre le fait qu'on l'ait déclaré *« parent »* de M. Henri Tournet parce qu'une de ses cousines *« avait épousé et très vite divorcé de ce personnage, il y a plus d'un quart de siècle »*.

M. MESSMER : des attaques dénuées de tout fondement.

M. Messmer, ancien premier ministre, a déclaré à l'A.F.P. lundi 5 novembre à Metz, où il assistait à la réunion du conseil général de la Moselle : *« Personne ne peut savoir ce qui se passe dans le cœur et l'esprit d'un homme qui va se suicider. Je constate, dans ce cas particulier, extrêmement triste et tragique, que sa famille elle-même ne semble pas l'avoir prévu. M. Robert Boulin, j'en suis persuadé, était un honnête homme. »* M. Messmer estime que les attaques portées contre le R.P.R. *« sont dénuées de tout fondement. Ceux qui les portent devraient commencer par faire un retour sur eux-mêmes, parce que ceux qui prononcent ces attaques ont sans doute de très graves responsabilités qu'ils veulent transférer sur d'autres »*, a-t-il dit.

● ERRATUM. — Dans l'article « Responsabilités » du *Monde* du 6 novembre, il fallait lire page 9, deuxième colonne : « *Dans l'affaire de Ramatuelle, il a été parlé (et non il a parlé) d'une « campagne » de « calomnie », de « dénigrements ». Si les mots ont encore un sens, aucun de ceux-là ne s'applique à cette affaire-là.* »

M. COUVE DE MURVILLE : moins on en parlera, mieux cela vaudra.

M. Couve de Murville, membre du conseil politique du R.P.R., a déclaré, lundi 5 novembre, au cours du journal de la mi-journée sur Antenne 2 : *« Le moins on parlera de cette affaire et le mieux cela vaudra. Ceci n'a rien à voir avec le R.P.R., c'est un drame personnel, qui, naturellement, a des implications politiques, parce que M. Boulin était un membre du gouvernement, mais je crois qu'il ne faut pas en tirer davantage de conclusions pour ce qui concerne un parti politique quel qu'il soit, à commencer, naturellement, par le R.P.R. »* M. Couve de Murville a ajouté : *« Laissons la justice poursuivre son cours. »*

Interrogé sur les « *amis politiques* » auxquels Robert Boulin avait fait allusion dans sa lettre à l'A.F.P., l'ancien premier ministre a déclaré : *« Si M. Boulin avait voulu les nommer, il l'aurait fait. Il en a nommé un d'une façon explicite (1) et je n'insisterai pas là-dessus. »*

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Peyrefitte, ministre de la justice.

M. Philippe Alexandre : des questions

Ayant appris qu'il était assigné en diffamation par le R.P.R. à la suite de cette chronique, M. Alexandre a déclaré, lundi 5 novembre, après avoir noté que c'est la première fois qu'une telle plainte est déposée contre lui :

« Je maintiens qu'un certain nombre de journalistes ont été informés, pour la première fois, vers le 15 septembre, par des dirigeants du R.P.R. ; naturellement, pour que j'aie affirmé ce fait avec autant de force, vous imaginez que c'est mon cas, mais je n'ai pas été le seul. A la mi-septembre, il y avait (...) un petit scandale à propos de l'affaire immobilière sur la Côte-d'Azur réalisée par le premier ministre. On m'a dit que c'était là une goutte d'eau à côté de ce qui allait éclater sur le gouvernement. On m'a dit qu'on me mettrait au courant quelques jours plus tard, et c'est ce qui s'est passé. J'ignorais tout, à ce moment-là, de l'existence d'une affaire Boulin, ou d'une affaire Tournet, ou de quoi que ce soit.

» J'ajoute qu'il est tout de même étrange que, tous les dirigeants R.P.R. étant au courant, pas un seul n'ait éprouvé le besoin de prévenir M. Boulin. Je pose respectueusement une question à M. Chirac : le ministre du travail lui avait-il ou non demandé audience en septembre ou octobre ? M. Chirac a-t-il refusé de recevoir M. Boulin et, dans ce cas, pourquoi ? J'ajoute aussi que j'avais eu sur tous ces points une conversation, le 15 octobre, avec Robert Boulin. »

Mardi 6 novembre, M. Philippe Alexandre devait notamment déclarer à R.T.L. :

« ... J'aurais pu, dès le 15 octobre, avant tous les journaux, parler à ce micro de l'affaire dite de Ramatuelle. Ce jour-là j'avais d'ailleurs rassuré Robert Boulin, l'assurant que ma conception de l'information m'interdisait de livrer tout à trac au public la version de cette affaire qui était grosso modo *la version d'Henri Tournet. Je voulais me donner le temps de vérifier, de recouper des rumeurs un peu trop passionnées et je n'ai parlé de cette affaire qu'après qu'elle eut été évoquée dans la presse écrite.*

» Après le suicide de Robert Boulin, les hommes politiques ont presque tous, de M. Giscard d'Estaing à M. Marchais, en passant par les membres du R.P.R., accusé la presse d'assassinat. On pouvait penser, et certains journaux étrangers comme le Herald Tribune *l'ont dit, que le suicide du ministre allait permettre à toutes les forces politiques de ce pays, pour une fois conjuguées, de renforcer encore davantage leur tutelle sur l'information. C'est pourquoi j'ai décidé de dire samedi dernier tout ce que je savais, en ayant pesé tous les inconvénients qu'il y avait à ne pas respecter la règle du jeu.*

» MM. Giscard d'Estaing, Barre, Mitterrand, Marchais et Chirac peuvent témoigner que je n'ai guère été complaisant ni envers eux-mêmes ni envers les familles politiques qu'ils représentent. Il n'y a jamais eu dans mes chroniques depuis plus de dix ans à R.T.L. la moindre arrière-pensée politique. Si je suis tout à fait résolu à ouvrir demain sur la table du magistrat mes dossiers, c'est parce qu'il me semble urgent pour notre pays de stopper cette tentative de chasse aux sorcières journalistiques et parce qu'un peuple comme le nôtre est en train, insensiblement, de perdre ce droit de savoir, qui est celui d'être respecté. »

● *Les journalistes de R.T.L.*, réunis lundi 5 novembre en assemblée générale, ont, dans un communiqué, « *exprimé leur entière solidarité avec Philippe Alexandre, assigné en justice par les instances dirigeantes du R.P.R.* ».

« Les auditeurs ont pu apprécier, poursuit le communiqué, *et particulièrement à propos d'affaires récentes, le soin, la précision et l'indépendance avec lesquels Philippe Alexandre s'exprime. Et nous, journalistes, sommes les témoins quotidiens des efforts avec lesquels il recherche et vérifie ses informations. A cette occasion, la rédaction de R.T.L. s'élève contre la campagne qui, après avoir tenté de jeter le discrédit sur la presse en général, met en cause maintenant des journalistes pris individuellement. »*

M. ALAIN DUHAMEL : PAS DE COUPABLES SANS PREUVES

Dans son éditorial diffusé sur Europe 1, mardi matin 6 novembre, Alain Duhamel a déclaré :

« Certains troisièmes couteaux politiques n'hésitent pas, sans rougir, à y découvrir la main de rivaux qui auraient cherché à l'accabler pour écarter un premier ministre possible. Passons. (...) Mais voici aussi que d'autres y suspectent un complot du R.P.R. ou d'une fraction de son appareil. Le secrétaire général de la formation chiraquienne (Bernard Pons) réagit évidemment avec indignation. Tous les gaullistes de marque interrogés, Jean de Lipkowski, Maurice Couve de Murville, etc., se déclarent, bien sûr, scandalisés... Même s'il est vrai que la vie politique ne ressemble pas à l'ordonnance d'un couvent de moines contemplatifs... Même si, avant le suicide de Robert Boulin, certains de ses faux-amis nous parlaient avec un peu trop de gourmandise des difficultés du ministre du travail et des inconvénients que cela ne manquerait pas de présenter pour le gouvernement. Il ne faut pas confondre : il n'y a (et ne doit y avoir, s'agissant des partis comme des hommes) pas d'accusés et moins encore de coupables sans preuves indiscutables et flagrantes. Je le dis comme je le pense : on ne fait pas courir à un parti le risque du déshonneur à partir d'insinuations, de suspicions ou d'imputations. »

JAMES SARAZIN ENTENDU PAR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Notre collaborateur James Sarazin, chef du service des informations générales du *Monde*, a été entendu, lundi 5 octobre, par M. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, à propos de l'enquête ordonnée par le garde des sceaux pour rechercher s'il y a eu violation du secret de l'instruction dans l'affaire Boulin. M. Peyrefitte avait annoncé cette enquête en précisant qu'elle faisait suite à la publication *« d'un article de presse »* du 27 octobre. Le garde des sceaux visait, semble-t-il, l'enquête parue dans ces colonnes sur l'opération immobilière de Ramatuelle.

James Sarazin a indiqué qu'il n'avait pas rencontré M. Renaud Van Ruymbeke, le juge d'instruction de Caen chargé de l'affaire, et ne l'avait pas eu non plus au téléphone.

Notre collaborateur a expliqué que, dans cette affaire, les sources ne manquaient pas et que des inculpés et des témoins possédaient des éléments du dossier et des documents divers. Il a eu le sentiment que Robert Boulin, qui lui en a parlé à plusieurs reprises, considérait M. Van Ruymbeke comme l'instigateur d'une machination montée contre lui.

Le R.P.R. ne juge pas venu le moment de contre-attaquer

(Suite de la première page.)

Ainsi M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud qui, depuis le 10 juin dernier, ont cessé d'être les conseillers politiques de M. Chirac et dont les noms ont été cités, nous ont-ils assuré qu'ils n'avaient *« jamais entendu parler »* de M. Tournet ni des affaires immobilières de Robert Boulin. M. Jacques Chirac a fait dire par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qu'il ne connaissait pas M. Tournet, qu'il n'avait jamais refusé une audience à M. Boulin, et il a rappelé que, dans cette affaire, le R.P.R. avait été le seul à ne pas faire chorus contre la presse. C'est pour établir sans équivoque que son mouvement n'est pas concerné que M. Chirac a attaqué notre confrère Philippe Alexandre en diffamation.

On a donc l'impression au R.P.R. que, comme au tennis, lorsqu'un joueur se sent en difficulté, les renvois de balle dans l'autre camp se font en catastrophe. Si le R.P.R. entend pour le moment se défendre, il n'a pas encore décidé de contre-attaquer. Les amis de M. Chirac ne veulent pas, en effet, encourir le reproche qu'ils adressent aux autres d'accuser sans preuves, de se livrer à un procès d'intentions et de pratiquer la diffamation. C'est pourquoi toutes les personnalités gaullistes se sont contentés d'exprimer leur indignation et de repousser les insinuations comme l'ont fait M. Pons et M. Messmer, M. Couve de Murville et M. de Lipkowski.

Ce dernier devait s'entretenir, mardi 6 novembre, avec M. Jacques Chaban-Delmas pour l'informer en détail des confidences que Robert Boulin lui avait faites trois jours avant sa mort. Le ministre du travail, en présence de l'épouse de M. de Lipkowski, aurait dit sa satisfaction du nouveau style politique adopté par M. Chirac depuis la fin septembre, aurait affirmé qu'il croyait le président du R.P.R. *« incapable de bassesse »*, et n'aurait mis en cause ni le président de la République ni son entourage. M. Boulin aurait dit aussi à M. de Lipkowski vers qui il dirigeait ses soupçons.

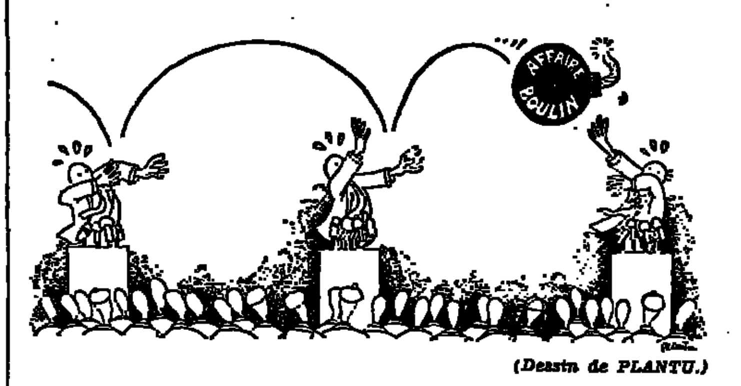
Le député de la Charente-Maritime s'est jusqu'à présent refusé à rendre publiques ces confidences, se réservant de le faire, soit à la tribune de l'Assemblée nationale, si la campagne dirigée contre le R.P.R. se poursuit, soit devant le juge d'instruction saisi de la plainte en diffamation contre le journaliste Philippe Alexandre, si ce magistrat le convoque comme témoin. On note, toutefois, que la liste de personnalités innocentées par M. Boulin est bien limitative.

Cette menace suffira-t-elle à intimider les accusateurs du R.P.R. ? Dans les milieux gaullistes, on considère déjà comme positif le communiqué de M. Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants et proche de M. Chaban-Delmas, démentant les accusations que le ministre du travail aurait portées devant lui contre *« la rue de Lille »*, siège du R.P.R. Enfin, on éprouve dans l'entourage de M. Chirac une réelle surprise devant l'exploitation politique de la mort de l'ancien ministre alors que l'on néglige toutes les autres raisons, d'ordre personnel, que Robert Boulin aurait pu avoir de mettre fin à ses jours et auxquelles certains de ses amis ont pensé dès l'annonce de sa mort.

De toute façon, le R.P.R. n'est pas résigné à jouer le rôle de bouc émissaire que certains — sans doute parmi les hommes politiques de la même famille — voudraient lui voir endosser. Déjà un réflexe de solidarité des membres du mouvement parmi les plus éminents a été enregistré.

L'action en diffamation entreprise en riposte aux accusations graves d'un journaliste tend à donner sinon un coup d'arrêt du moins un avertissement à ceux qui voudraient lancer une campagne de caractère politique pour compromettre et affaiblir le mouvement gaulliste.

ANDRÉ PASSERON.



(Dessin de PLANTU.)

POLITIQUE

LES SUITES DE LA MORT DE ROBERT BOULIN

Dans la presse hebdomadaire

Quels coupables pour un suicide ?

La presse, un juge, un homme d'affaires, un garde des sceaux, des milieux politiques : voilà beaucoup d'accusés pour le suicide de Robert Boulin. Coupables ou boucs émissaires ? Désignés du doigt comme « assassins », les uns et les autres ont organisé leur défense, n'hésitant pas parfois à se rejeter mutuellement les responsabilités. Les hebdomadaires, dont certains ont été cités dans les précédentes éditions du *MONDE* (*L'UNITE* et *LES NOUVELLES LITTERAIRES* dans celles du 2 novembre, *L'EXPRESS* dans celles datées 4-5 novembre, *LE JOURNAL DU DIMANCHE* et *LE NOUVEL OBSERVATEUR* dans celles du 6 novembre), font largement écho à l' « affaire Boulin ».

Dans *LE POINT*, Olivier Chevrillon estime que le juge Van Ruymbecke a fait « *son travail* », M. Alain Peyrefitte, « *son devoir de garde des sceaux* », et la presse, « *pour l'essentiel, son métier* ». Sur ce point, il indique : « *Libre à chacun de discuter le ton des articles publiés par trois de nos confrères sur les opérations immobilières de Robert Boulin. Mais il est stupéfiant que des hommes pondérés — Barre et Marchais surtout — aient commis l'injustice (et la grave imprudence) de suggérer que ces articles ont « tué » le ministre du travail. Robert Boulin avait choisi le métier public, métier qui, par nature, expose les personnes aux regards et aux coups (ceux des collègues n'étant pas les moins rudes...). Robert Boulin était ministre, et la rigueur de son comportement dans une affaire d'argent posait par conséquent une question de caractère public et non d'ordre privé. Les citoyens avaient le droit d'être informés, la presse avait le droit d'interroger. D'autant qu'en l'occurrence elle ne se fondait pas sur de vagues ragots, mais sur les pièces d'une procédure judiciaire.* »

Dans le même hebdomadaire, André Chambraud rapporte que, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, dans l'après-midi du mardi 30 octobre, jour où a été connu le suicide de Robert Boulin, « *les mêmes qui, quelques heures auparavant, accusaient la presse d'avoir tué Boulin, affirmaient qu'il avait eu mille raisons personnelles de se suicider. La calomnie, tantôt sans preuves, tantôt longuement argumentée, se donnait libre cours. Bref, on pleurait le mort et en même temps, avec un acharnement sauvage, on le piétinait. Faudrait?il taire cette autre réalité au risque de cacher un fait politique essentiel : au yeux du monde cruel de la politique, Boulin était considéré depuis longtemps comme un homme personnellement vulnérable, donc suspect. L'éternel visage à deux faces de la vérité.* »

Trois questions

Pour André Chambraud, il reste trois questions : « *La première journée qui a suivi la mort de Robert Boulin a été marquée par une sorte de réflexe corporatif de la classe politique, qui a accusé purement et simplement la presse d'assassinat. Or le fait grave, c'est que le président de la République, le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale — ce dernier, le lendemain, devait d'ailleurs rectifier le tir — ont participé à cet assaut et l'ont mené avec la caution morale de Marchais. (...) Depuis des mois, le garde des sceaux était au courant de l'affaire qui obsédait Robert Boulin. Peut-être n'avait-il pas assez d'éléments pour juger si celui-ci était ou non compromis. Il n'empêche. Comment imaginer que le président de la République n'était pas au courant, et que, par simple prudence, en attendant que la lumière soit faite, il n'ait pas évité de se rendre à Libourne, le 5 octobre, et d'y prononcer un hommage si appuyé de Robert Boulin qu'il laissait penser que celui-ci pourrait succéder à Raymond Barre à la tête du gouvernement ? Sans cette caution présidentielle, les dégâts politiques, aujourd'hui, seraient peut-être un peu moins grands...* »

Signant l'éditorial du *NOUVEL ECONOMISTE*, Michel Tardieu relève : « *Certains demandent aujourd'hui que les journalistes relâchent la pression qu'ils exercent sur les hommes au pouvoir. Proposition inacceptable. Parce que le devoir de la presse est de publier les informations qu'elle possède et parce que l'indulgence de la classe politique pour elle-même paraît infinie. Le bon fonctionnement de la démocratie exige la vigilance de l'opinion. Mais où finit l'information, sa vérification, sa compréhension, et où commence le culte du scandale ? Pour l'instant, les règles du jeu sont floues, aussi floues que les rapports de la politique et de l'argent. Une œuvre de clarification s'impose. Elle est d'autant plus indispensable que la présidentialisation du système donne une importance électorale croissante aux hommes, à leur équipe, à leur image. Et de plus en plus souvent des chasseurs de primes chercheront à s'ériger en juges. Il faut donc que la situation pécuniaire des hommes du gouvernement devienne transparente.* »

« *Victime de l'effroyable désordre matériel, intellectuel et moral qui règne dans l'Hexagone* », tel apparaît Robert Boulin aux yeux de *RIVAROL*, qui ajoute : « *Tous les faux jetons officiels et officieux qui nous inondent de communiqués indignés et de vertueuses protestations n'ont à la bouche que le mot de Démocratie. Si la démocratie était seule en péril, nous nous ferions aisément une raison, et nos lecteurs avec nous. Mais « c'est de la France qu'il s'agit », comme disait le Vieux Chef, et c'est cela qui nous angoisse.* »

Fragilité

Après avoir constaté que le suicide « *reste entouré de mystère* » François d'Orcival, dans *VALEURS ACTUELLES*, assure : « *Les hommes politiques n'ont pas à faire la preuve de leur moralité, comme on le prétend ces jours-ci : il leur suffit de traduire leurs diffamateurs devant les tribunaux pour obtenir justice. Aux accusateurs de fournir la preuve. Robert Boulin pouvait porter son dossier devant les juges. Il ne faudrait pas maintenant que cette affaire puisse être exploitée pour en masquer d'autres. M. Jacques Chirac s'est-il suicidé quand* l'Express *affirma qu'il avait acquis le château de Bity dans des conditions douteuses ? Il a poursuivi la directrice du journal responsable de la publication. C'était alors Mme Françoise Giroud. Il n'a retiré sa plainte, plus tard, que sur la demande du président de la République qui avait fait de Mme Giroud un ministre de M. Chirac. Il y a eu quelque chose de fragile chez Robert Boulin, préférant le suicide au procès public. Un homme politique ne peut pas être fragile. Encore moins celui que l'on disait promis à la succession de M. Raymond Barre. Cette fragilité fait partie du mystère et du malheur qui entourent la mort de Robert Boulin.* »

Dans *REFORME*, hebdomadaire protestant, J.-P. Lumire pense qu'« *un homme public, un homme d'Etat, un homme de gouvernement à cause du pouvoir qui lui est ainsi dévolu,* [se doit] *d'être particulièrement vigilant en tout ce qui concerne sa vie privée* [et doit] *se refuser tous les moyens d'intervention, de pression, toutes les facilités dont raffole à un niveau moins efficace le Français moyen, depuis la pêche à la truite sans permis jusqu'à la lettre au député* ». Il note également : « *La presse doit rester libre, indépendante de toute censure. Il serait scandaleux d'utiliser cet événement tragique pour réclamer de nouvelles lois restrictives. Il n'y a pas de fumée sans feu. Calomniez, il en restera toujours quelque chose. C'est entre ces deux dictons que la presse doit sans cesse rechercher le difficile équilibre de sa raison d'être : donner au lecteur, par une information réfléchie, les moyens d'être acteur dans la vie de son pays et non point en faire un simple spectateur, malade d'une boulimie des « dernières nouvelles » que personne n'a le temps de digérer.* »

A propos de la mise en cause de M. Peyrefitte par l'ancien ministre du travail, Antoine Artous, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), écrit :

« *Quand un régime pourrit, les poubelles n'en finissent pas d'être vidées. Ce régime qui, par ailleurs, se permet de prôner l'austérité, d'organiser les licenciements, d'appeler les travailleurs à la responsabilité pour sauver l' « économie française »... C'en est assez de supporter une « majorité » si peu confiante en son avenir, qu'elle voit ses partisans multiplier les règlements de compte. C'en est assez de supporter une politique anti-ouvrière contre laquelle malgré les atermoiements de leurs directions traditionnelles, les travailleurs se mobilisent massivement. Marchais va-t-il longtemps, à la suite de ces nouvelles révélations, se contenter de déclarer qu'* « il est temps d'en finir avec des méthodes qui dégradent la vie politique de notre pays et menacent la démocratie » *? La C.F.D.T. va-t-elle continuer ses déclarations sur* « l'esprit d'ouverture et de dialogue » *de Boulin ? Il est temps d'en finir.* »

Pour Roger Trefeu, dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, cette affaire est « *révélatrice de l'usure de nos institutions et des hommes qui monopolisent le pouvoir. L'opposition n'a aucun droit de regard sur les dossiers. Les sollicitations, pour ceux qui exercent donc un pouvoir sans grande contrepartie, sont fortes (...). Le coupable n'est donc pas celui qui dénonce le scandale mais bien celui qui le crée. Ou ceux qui l'utilisent à des fins personnelles. En ce sens, l'indignation vertueuse de certains hommes politiques est fort mal venue quand on sait qu'ils ne dédaignent pas, à l'occasion, de faire parvenir, discrètement, à des journaux, des informations mettant en cause leurs propres « petits copains ».*

La vérité réussira-t-elle à s'imposer dans une affaire où ceux qui sont impliqués, ont dépensé plus d'énergie à nous convaincre de leur innocence, qu'à assumer leurs responsabilités ?

MM. Auguste et Maurice Cousin protestent contre les accusations portées contre eux dans la lettre à l'A.F.P.

MM. Auguste et Maurice Cousin, industriels à Flers (Orne), ont réagi, lundi 5 novembre, au passage de la lettre de Robert Boulin envoyée à l'A.F.P., dans laquelle celui-ci évoquait à leur sujet une « tentative de fraude fiscale » et les « combines, spéculations, faux, malversations de Tournet, en accord avec les Cousin, et de leur notaire, Mᵉ Deshayes ».

Voici le texte des frères Cousin :

« *Il nous est particulièrement pénible dans les circonstances tragiques de la disparition de M. Robert Boulin de devoir élever une protestation énergique contre certaines allégations profondément injustes formulées à notre encontre par la communication de M. Boulin à l'A.F.P.*

» *Peut-être M. Boulin avait-il motif de plaintes ou de récriminations contre certains, il ne nous appartient pas d'en juger.*

» *Mais il est certain que, dans son désarroi, il a perdu toute objectivité envers nous soit lorsqu'il évoque l'hypothèse d'une fraude fiscale démentie par les faits, soit lorsque par une formule générale il stigmatise les « combi-*
» *nes, spéculations, faux, malver-*
» *sions de Tournet, en accord avec*
» *les Cousin et de leur notaire,*
» *Mᵉ Deshayes ».*

» *Il est singulier que la victime d'une infraction soit ainsi confondue avec l'auteur des délits ou des crimes dont elle doit souffrir.*

» *Pour nous, l'affaire est d'une indiscutable clarté. Nous avons acheté un terrain par actes authentiques en 1973, nous l'avons entièrement payé mais n'avons jamais pu obtenir la délivrance et la transcription, car notre vendeur, Tournet, a revendu ce même terrain à une autre personne (la société Holitour, dont il apparaît que Tournet est le principal, sinon le seul actionnaire), qui en a revendu une partie en 1974 à M. Boulin.*

» *Nous avons saisi le tribunal d'une action pour faire connaître notre droit. Que pouvions-nous faire d'autre ?*

» *Il est donc profondément choquant que, par suite d'une erreur manifeste, nous puissions être traités comme complices des machinations qui nous privent de la propriété que nous avions acquise.*

» *Il est de même tout à fait injuste d'incriminer Mᵉ Deshayes, qui n'est intervenu sur aucun des actes de vente critiqués et n'a été saisi de l'affaire qu'après coup lorsque nous lui avons demandé conseil pour faire proclamer notre bon droit.*

» *En résumé, nous n'avons jamais rencontré M. Boulin, nous n'avons jamais traité avec lui. S'il a acquis un terrain d'une société qui n'avait aucune qualité pour le faire, sa propre acquisition étant entachée de nullité, nous y sommes totalement étrangers, les « combines et escroqueries », c'est nous qui en sommes les premières et principales victimes.*

» *Ces allégations dont nous avons été l'objet sont, pour nous, d'une extrême gravité. Responsables d'une entreprise occupant mille personnes, traitant quotidiennement avec d'importantes sociétés et administrations publiques, il n'était pas possible de laisser planer le moindre doute sur la parfaite régularité de notre comportement.*

» *La plus élémentaire décence nous imposait le silence jusqu'à l'inhumation de M. Boulin, mais le strict respect de la vérité et de la justice commande aujourd'hui cette solennelle protestation.* »

La règle du jeu ?

(Suite de la première page.)

La lecture du courrier adressé à ce journal, des reproches et des encouragements parfaitements contradictoires qu'il contient, est de ce point de vue singulièrement éclairante.

La presse, bien entendu, a, une fois de plus, bon dos, même si M. Chaban-Delmas a bien voulu préciser que l' « assassin » de Robert Boulin, dans son esprit, n'était pas celui qui avait publié des indiscrétions sur l'affaire, mais bien celui qui les lui avait communiquées. Mais notre démocratie prendrait-elle à ce point au pied de la lettre l'enseignement de Montesquieu qui fait de la vertu la condition même de son existence, qu'elle n'aurait pas besoin de quelque surveillance ? La moralité publique aurait-elle fait tant de progrès que des affaires comme celles qui avaient nom Wilson — le gendre du président Grévy —, Panama, Stavisky, le trafic des piastres, Ben Barka, la Garantie foncière, pour n'en citer que quelques-unes, toutes révélées en leur temps par la presse, seraient devenues tout bonnement impensables ?

La société française fait partie de toute façon d'un certain univers, celui de la démocratie capitaliste et libérale. C'est dans cet univers-là qu'on a enregistré à quelques années d'intervalle la démission forcée, pour trafic d'influence, d'un vice-président des Etats-Unis qui n'avait pas son pareil pour enseigner la morale, d'un président de la République italienne, d'un premier ministre japonais et d'une série d'excellences de rang et de nationalité divers, pour ne pas mentionner le cas du prince consort des Pays-Bas. A chaque fois, là aussi, c'est la presse qui a révélé l'existence des scandales et des compromissions.

Pas vu, pas pris...

On répète que le pouvoir corrompt. Que dire de l'argent ? Or, nous sommes dans un monde où, comme le note Pierre de Menthon, qui fut consul général à Québec et ambassadeur à Santiago, ils « *s'appuient l'un sur l'autre (1)* ». Certains, à vrai dire peut nombreux, sont si riches qu'il n'est de caprice qu'ils ne parviennent à satisfaire sans même y faire attention. Les membres du *Jet-Set* n'hésitent pas à faire des milliers de kilomètres pour assister au mariage de la petite Untel ou ramener quelques trophées de chasse. Qu'est-ce qu'un cadeau, fût-il de prix, dans cet univers-là, sinon une bricole supposée, selon le proverbe, « entretenir l'amitié ». Comment réaliser, quand on y appartient, que d'autres puissent s'étonner qu'on les accepte, surtout venant d'un énergumène qui, « parent » ou pas, trouvait les moyens de vivre aux crochets de la France, tout en maintenant dans la misère la plus crasse un peuple exploité jusqu'à l'os ? Et pourtant comment ne pas comprendre que, diamants ou pas, trop d'intimité avec un Bokassa crée nécessairement un sentiment d'étonnement et de malaise ? Or il n'y a pas que Bokassa : un Mobutu, un Bongo, pour ne nommer qu'eux, avec lesquels on continue d'entretenir des relations « privilégiées », ne font pas précisément penser à des saints de vitrail.

La vérité, c'est que la permissivité qui caractérise à tant d'égards la société contemporaine ne s'est pas arrêtée aux formes les plus avilissantes de la pornographie. Le contraire serait surprenant. Pourquoi tout ce qui est instinctif serait-il acceptable *a priori* dans un cas et cesserait-il de l'être dans un autre ? Or c'est un instinct venu des profondeurs de ce monde animal dont il est le fleuron qui fait de l'homme un prédateur. Pas vu, pas pris : combien de Français hésitent-ils, quand l'occasion s'en présente, à profiter d'un passe-droit, à tourner quelque peu la loi, à en prendre à leur aise avec leur conscience ? C'est Jean-Pierre Fourcade qui, lorsqu'il était ministre des finances, évaluait à 45 milliards de francs (de vrais francs, pas de centimes) le montant annuel de la fraude fiscale. Et le Syndicat national unifié des impôts à vingt mille le nombre des contrôleurs supplémentaires qui serait nécessaire pour la ramener à un niveau décent.

Pourquoi la classe dirigeante serait-elle seule épargnée par le mal ? Ceux que l'élection ou les concours y font pénétrer sont loin de disposer tous des fortunes qui rendent leurs détenteurs par hypothèse incorruptibles. Il faut aux Rastignac en puissance et à leurs épouses une tête bien solide et un cœur singulièrement bien fait pour résister à l'envie de vivre « *comme les autres* » — c'est-à-dire en l'occurrence comme plus riches qu'eux — et à l'idée que le succès de leur carrière est à ce prix. Car les tentations sont là, fortes, omniprésentes, sans qu'il soit toujours bien facile de s'y retrouver entre les « *copains* » et les « *coquins* ». Philippe Alexandre n'hésitait pas l'autre jour, au micro de R.T.L., à faire état de la présence de « *repris de justice* » dans telle ou telle antichambre ministérielle. Il importe décidément que la loi mette au plus vite le personnel politique, les fonctionnaires hauts et moins hauts, tous ceux qui seraient en mesure, s'ils le voulaient, de monnayer leur influence, à l'abri de la tentation et, par là même, du soupçon. Il ne manque pas de pays démocratiques à commencer par les Etats-Unis, où des garanties et des contrôles de ce genre existent.

Un énorme fossé

Mais ce n'est pas assez. Le *Financial Times* écrivait il y a quelques années que la réalité profonde de la Grande-Bretagne, c'était la lutte de classes. La France continue de s'y livrer, patrons comme syndicats, avec un acharnement particulier, avec comme toile de fond une pyramide de privilèges au sein de laquelle chacun jalouse ceux des autres sans songer une seconde à ce que les siens pourraient avoir d'abusif. Il n'est que trop vrai que le fossé demeure énorme entre le haut et le bas de l'échelle des revenus, et que ce qui était à la rigueur acceptable, et en tout cas toléré, dans un pays à croissance rapide, où l'emploi était assuré et le bifteck-frites, la voiture et la T.V. couleurs pratiquement à la portée de toutes les bourses, n'est plus pris, ne peut plus être pris de la même manière lorsque la crise s'installe dans l'économie et dans les esprits.

La politique d'austérité, seule adaptée aux réalités de cette incertaine fin de siècle, dont M. Barre a courageusement pris l'initiative, aurait été l'occasion rêvée pour l'aristocratie du pouvoir et de l'argent de montrer, cent quatre-vingt-dix ans après la nuit du 4 août, qu'elle était encore capable de générosité et d'audace. Certains en font montre, et il faut saluer ici, pour ne citer qu'un exemple récent, la prise de position répétée de M. Pierre Moussa, président de Paribas, en faveur d'un impôt « *cosmique* » de solidarité avec le tiers-monde. Mais chez combien d'autres ne sent-on qu'indifférence et dédain pour des moins riches, des moins chanceux, des moins nés, en qui ils ne voient en fin de compte, qu'ils se l'avouent ou pas, que des inférieurs.

C'est bien pourtant là la clé du problème. « *Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me dédaigne.* » On nous pardonnera de citer une fois de plus ce mot si fort de Malraux dans *l'Espoir*. C'est lui qui explique la constance des refus et des méfiances, face à des hommes dont l'intelligence, la bonne volonté, la connaissance des affaires et le dévouement à la chose publique sont rarement en cause, mais qui, faute de savoir trouver un ton, de faire partager une passion, de s'intéresser suffisamment aux autres, demeurent trop éloignés des grands courants populaires et incapables de les susciter.

Coupées des racines terrestres et spirituelles qui les ont si longtemps nourries, incertaines quant à leurs buts, les sociétés humaines sont partout en crise. Elles ne croient plus aux valeurs sur lesquelles elles sont censées reposer. Individuel ou collectif, l'égoïsme, réputé sacré, a vite fait d'en devenir la règle. C'est alors qu'apparaissent la dérision, le scandale, le drame. Cela peut-il durer longtemps ? « *Il est des morts*, a déclaré Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, en apprenant le suicide du ministre du travail, *qui sonnent le glas d'une société.* »

Peut-être, tout de même, n'est-il pas trop tard pour garder l'essentiel, c'est-à-dire la liberté, toujours menacée en pareil cas par l'ombre des candidats sauveurs. Mais il faut en payer le prix. Et, pour commencer, que, gouvernants ou gouvernés, nous fondions sur notre exigence vis-à-vis de nous-mêmes le droit d'être exigeants vis-à-vis des autres.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Pierre de Menthon, *Je témoigne*, Cerf.

M. GISCARD D'ESTAING EN AUVERGNE

L'ombre d'une usine en grève

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Une usine en grève dans le département de la Haute-Loire (un escadron de gendarmerie mobile l'avait fait évacuer dans la nuit de dimanche à lundi) jette une ombre sur la « retraite auvergnate » de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le président de la République a présidé, lundi 5 novembre à Aurières (Puy-de-Dôme), un déjeuner des maires du canton de Rochefort-Montagne en présence de M. Wolff, conseiller général et maire de Chamalières. Il a, à cette occasion, apporté quelques éléments de réponse aux questions qui lui ont été posées, satisfaisant ainsi son intention d'appréhender sur le terrain les difficultés quotidiennes des Français. Il n'a pu ignorer celles des grévistes de l'usine Ducellier de Vergongheon (Haute-Loire) qui ont manifesté devant sa demeure à Chanonat et devant l'entrée de la station de FR 3 - Auvergne, à Chamalières, où il devait se rendre pour participer au journal télévisé de 19 h 20 : cette interview a été annulée à la dernière minute.

En présence des maires du canton de Rochefort-Montagne, M. Giscard d'Estaing a surtout répondu à certaines préoccupations des agriculteurs. Il a ainsi estimé que la perte de valeur de l'Indemnité spéciale de montagne (I.S.M.) depuis sa création, et le retard apporté à son versement « *ne sont pas justifiables* ». Il a ajouté : « *Il y a un problème d'organisation administrative en cette matière et je le dirai au ministre de l'agriculture (...). Quant à la valeur de l'I.S.M., il faut dire que le montant global a suivi l'évolution économique générale. Je demanderai au ministre d'apporter les corrections qui se révèlent nécessaires.* »

En commentant la récente nomination de M. Michel Debatisse au poste de secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, le président de la République a déclaré : « *Le fait que ce soit l'un des vôtres doit être source de satisfaction. M. Debatisse connaît la réalité quotidienne, et les solutions qu'il recherche sont les vôtres.* »

Dans la soirée M. Valéry Giscard d'Estaing et son épouse ont rejoint M. Wolff à Chamalières — dont l'actuel chef de l'Etat fut maire de 1967 à 1974. Il s'est rendu ensuite au domicile de M. Jacques Martin, secrétaire général de la mairie de cette ville. Le couple présidentiel a dîné en compagnie de M. et Mme Martin, de M. et Mme Wolff ainsi que des adjoints et anciens adjoints de la municipalité de Chamalières.

Mardi 6 novembre, bien que son emploi du temps n'ait pas été précisé, M. Giscard d'Estaing devait prendre contact avec un groupe de jeunes (sans autre précision) pour « *établir, en auditeur, un contact direct afin d'étudier avec eux leurs éléments de confiance et leurs inquiétudes* ».

J.-P. R.

Au Pradet (Var)

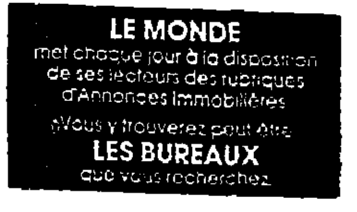
M. SEGONY (modéré majorité) EST ÉLU MAIRE

(De notre correspondant.)

Toulon. — M. Pierre Segony (Mod. maj.) a été élu, lundi 5 novembre, maire du Pradet (Var) par dix-sept voix contre six à M. Roland Joffre (P.S.). Depuis le scrutin partiel, organisé à la suite de la démission du maire, M. Alain Le Léap, et de neuf de ses collègues communistes et dont le second tour (*le Monde* du 30 octobre) s'était soldé par l'élection des douze membres de la liste de la majorité conduite par M. Segony, le conseil municipal est composé de 4 P.S., 3 apparentés P.S., 4 divers gauche (élus en mars 1977 sur la liste d'union de la gauche), 2 U.D.F., 2 R.P.R. et 8 sans étiquette favorables à la majorité.

Des tractations engagées, au lendemain de cette élection, entre M. Segony et les minoritaires socialistes du conseil municipal ont conduit cinq de ceux-ci, élus sur la liste de gauche en 1977, à voter pour le candidat modéré. Parmi eux, figure M. Jean-Pierre Noyer, qui avait renoncé à sa délégation de premier adjoint de M. Le Léap au début de 1979. M. Noyer a été désigné troisième adjoint. D'autre part, deux des trois adjoints supplémentaires ont été choisis parmi les conseillers élus sur la liste de gauche en 1977.

[Né à Toulon, M. Pierre Segony trente-sept ans, s'est installé, après ses études de médecine à la faculté de Marseille, au Pradet, où il exerce depuis 1970.]





POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Industrie : les députés déplorent l'absence de priorité pour le charbon et les énergies nouvelles

Lundi 5 novembre, l'Assemblée nationale examine le budget de l'industrie, dont les crédits s'élèvent à 11 984 millions en crédits de paiement et à 5 077 millions en autorisations de programme.

M. GANTIER (U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances, indique que la subvention de fonctionnement de l'Agence pour les économies d'énergie, en s'élevant à 28,3 millions de francs, traduit une augmentation de 14,5 %. Il note que les crédits relatifs aux interventions dans le domaine de l'énergie augmentent de 117 millions de francs et que ceux alloués à la moyenne et petite industrie atteignent 51 millions de francs (25 millions en 1979). Il formule enfin plusieurs *« recommandations »* de la commission. Celle-ci, indique-t-il, a notamment relevé *« le poids croissant d'une fiscalité directe locale non déductible qui pénalise l'exportation des produits français et favorise au contraire les importations de produits étrangers concurrents »*, demandé *« l'élaboration d'un programme quinquennal de développement accéléré de recherches pétrolières comportant des objectifs chiffrés précis en termes d'investissement et de financement par les entreprises et intégrant les aides publiques »*, s'est inquiétée *« du développement très rapide de l'appel de l'E.D.F. aux ressources extérieures de financement »*, a souhaité *« que soit très fortement accélérée la politique d'achat ou de contrôle des mines à l'étranger par les Charbonnages de France afin d'assurer notre approvisionnement en charbon pour les années à venir »*.

Après le rapport de M. SCHVARTZ (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission de la production pour l'industrie (*le Monde* du 6 novembre), M. FERON (app. R.P.R.), rapporteur spécial pour la petite et moyenne industrie, note qu'il se crée annuellement environ deux mille entreprises industrielles juridiquement indépendantes, se répartissant à raison de 44 % dans le secteur des biens de consommation, de 25 % dans celui des biens d'équipement, de 25 % dans celui des biens intermédiaires, et de 6 % dans celui des industries agro-alimentaires. Les crédits consacrés à la petite et moyenne industrie, ajoute-t-il, s'élèvent à 2,8 millions de frans pour le Centre d'études et de formation des assistants techniques en gestion industrielle et 66,4 millions de francs, en autorisations de programme, pour les diverses actions de politique industrielle.

M. HAMELIN (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission de la production pour les P.M.E., souligne l'importance que revêt, pour l'économie nationale, cette catégorie d'entreprises. Il définit les P.M.E. comme ayant un nombre de salariés compris entre dix et cinq cents et un chiffre d'affaires ne dépassant pas 100 millions de francs. Dans ces conditions, précise-t-il, *« on peut estimer que les P.M.E. représentent 45 % des entreprises industrielles, 42 % de leurs effectifs et 37 % de leur chiffre d'affaires »*.

M. GIRAUD : aucune domination économique

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, estime que, si la France doit faciliter *« progressivement »* le développement industriel des pays les plus démunis, elle doit n'accepter *« aucune domination économique ou politique de la part d'autres pays »*. *« Il serait vain,* ajoute-t-il, *de vouloir construire une ligne Maginot pour nous protéger des événements économiques internationaux et des progrès des autres. »* Il indique qu'en prenant aujourd'hui les devants dans les activités hautement qualifiées, *« nous nous assurerons les moyens de payer le pétrole qui nous manque tout en traçant le sillage vers la société de demain »*. Le ministre de l'industrie déclare que l'industrie française employait cinq millions deux cent sept mille personnes l'année dernière, et note à cet égard : *« Le navire est en effet solide, bien balancé et tient bien la mer. »* Il ajoute, d'autre part, que le produit intérieur brut français par personne active est égal à celui des Etats-Unis et note que c'est en France que la progression de la part des biens d'équipement dans les exportations est la plus rapide. Cette progression, souligne-t-il, témoigne que la France *« non seulement n'a pas été évincée des créneaux les plus intéressants, mais, au contraire, qu'elle se spécialise dans les productions de haut niveau »*. Pour assurer l'avenir de l'emploi et de l'économie, déclare M. Giraud, *« nous devons nous préoccuper plus d'aider et d'activer les entreprises qui progressent que de retarder le déclin de celles qui régressent »*.

M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, déclare que l'aide publique globale de l'Etat aux P.M.I. représente un total de 700 à 800 millions de francs et indique que la politique du gouvernement s'orientera notamment par des mesures techniques comme la réforme du cautionnement mutuel.

Dans la discussion générale, M. HAMELIN (Ille-et-Vilaine) reprend la parole et demande *« une politique plus rude et des moyens plus draconiens »*, en ce qui concerne les économies d'énergie à réaliser dans le chauffage domestique.

M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) souligne *« l'accélération du processus d'intégration de l'économie française dans le marché mondial »*.

M. MONFRAIS (U.D.F., Eure) demande que certaines contraintes administratives soient réduites lors de la création d'entreprises et souhaite que des aides incitatrices soient consenties pour encourager la naissance des P.M.I.

M. CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort) déplore que depuis cinq ans les investissements stagnent au même niveau.

A propos du conflit qui s'est produit à Belfort dans l'entreprise Alsthom-Atlantique, il estime *« scandaleux »* cette situation, qui illustre selon lui l'absence de volonté de concertation du gouvernement.

M. ROYER (non inscr., Indre-et-Loire) souhaite la création de sociétés d'économie mixte de production qui se substituent aux entreprises privées, sans faire appel aux entreprises nationales.

M. LAURENT (P.C.) : un processus de désindustrialisation

M. LAURENT (P.C., Paris) assure que le rôle de la DATAR a entraîné *« un processus de désindustrialisation qui a porté atteinte à la capacité de production de la région parisienne »*.

M. CHAZALON (U.D.F., Loire) indique que si les entreprises industrielles sont celles qui se créent le plus rarement, c'est notamment à cause de l'importance des capitaux qui sont nécessaires.

M. BILLARDON (P.S., Saône-et-Loire), évoquant la répartition des aides publiques, affirme que celle-ci *« tient de la distribution de cadeaux »* et parle *« des cadeaux faits à M. Dassault »* et *« des facilités miscales accordées aux frères Willot »*.

M. COUSTE (app. R.P.R., Rhône), prenant la parole au nom de M. Neuwirth (R.P.R., Loire), interroge le gouvernement sur le point de savoir si des centrales nucléaires seront vendues à la Chine et demande dans quel secteur de l'industrie les contrats de développement vont être mis en œuvre.

M. BOCQUET (P.C., Nord), estime indispensable de créer une commission d'enquête parlementaire pour établir *« une étude exacte de la réalité charbonnière en France et, en attendant, de prononcer un moratoire quant à toutes décisions de fermetures des puits de mine ou suppression de production des Charbonnages de France »*.

M. MORELLON (U.D.F., Puy-de-Dôme), évoque également la politique charbonnière et déplore *« le manque de concertation entre les élus des charbonnages et le ministère de tutelle »*.

M. QUILES (P.S., Paris), dénonce la faiblesse des résultats obtenus par le gouvernement en matière d'économie d'énergie.

M. RUFENACHT (R.P.R., Seine-Maritime), interroge le ministre de l'industrie sur la politique du gouvernement en matière de contrats de développement et ajoute que son aide devrait être accordée aux P.M.I. *« en fonction de critères simples et dans des délais brefs »*.

M. ROSSINOT (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), se félicite d'un *« redémarrage des investissements »*, demande que l'information prospective soit améliorée, que l'appareil d'exportation soit développé, enfin que soient créées les conditions d'une action économique régionale. Il dénonce, d'autre part, l' *« irresponsabilité »* de certains chefs d'entreprise.

En séance de nuit, M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) indique que la France compte près de 1 400 millions de tonnes de réserve de charbon, dont plus de 400 sont à l'heure actuelle économiquement exploitables. Il demande pourquoi le gouvernement *« est resté sourd devant toutes ces constatations »*.

M. Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) rappelle les grandes lignes du budget et demande que la représentation du ministère de l'industrie auprès de la DATAR soit renforcée.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) demande au ministre de l'industrie de *« répéter inlassablement aux Français »* que les déclarations de l'opposition, pour qui le gouvernement *« brade l'industrie nationale »* sont fausses et qu'il lui faut *« rappeler la vérité »*.

M. MELLICK (P.S.) : le charbon redeviendra la source d'énergie la plus importante

M. MELLICK (P.S., Pas-de-Calais) assure que toutes les études actuelles prouvent que le charbon redeviendra la source d'énergie la plus importante des vingt prochaines années. La gazéification du charbon, ajoute-t-il, *« ne nécessite pas de technologies nouvelles »* et constitue *« une source d'approvisionnement pour l'industrie chimique régionale »*.

M. DHINNIN (R.P.R., Nord) demande, à propos de l'industrie textile, que *« les accords internationaux et notamment l'accord multifibre soient scrupuleusement respectés »*.

M. BIRRAUX (U.D.F., Haute-Savoie) souhaite que l'Agence pour les économies d'énergie coordonne totes les actions en matière d'énergie et que l'ANVAR joue un rôle dynamique *« en allant au devant des entreprises »*.

M. CHARLES (R.P.R., Norod) souligne que, de janvier à juillet 1979, les exportations de textile ont augmenté de 19 % en valeur et les importations de 29 %.

M. MERMAZ (P.S., Isère) souligne que l'industrie automobile française risque de connaître *« des jours très sombres si les pouvoirs publics ne réagissent pas »*.

M. XAVIER DENIAU (app. R.P.R., Loiret) évoque les inconvénients dont sont victimes les départements où sont installées des centrales nucléaires et demande si ceux-ci pourront bénéficier d'un tarif électrique particulier.

M. BOUSCH (R.P.R., Moselle) rappelle que pour *« nous soustraire à l'état de dépendance à l'égard du pétrole, il faut faire appel à toutes les sources d'énergie possible »*.

M. FERON (app. R.P.R., Paris) rappelle que les soldes d'exploitation des entreprises publiques restent déficitaires, tandis que leur taux d'autofinancement s'abaissent.

Répondant aux orateurs, après M. Prouteau, le ministre de l'industrie note qu'un seul député a critiqué l'utilisation de l'énergie nucléaire. Evoquant la politique charbonnière, M. Giraud indique qu'en moyenne le prix du charbon français est supérieur de 60 % au prix moyen des charbons importés et déclare qu'il a *« les plus grands doutes »* quant aux perspectives ouvertes par la liquéfaction du charbon. En ce qui concerne la géothermie, il précise qu'il n'y aura pas de retard dans le programme. Le ministre précise que les contrats de développement s'appliqueront à des entreprises de toutes tailles et reconnaît que la situation de l'industrie textile est difficile. Le seul remède, ajoute-t-il, est de n'ouvrir les frontières qu'avec une certaine progressivité, pour ménager les reconversions nécessaires.

L'Assemblée repousse ensuite notamment, un amendement de M. Quilès tendant à réduire les autorisation de programmer destinées au Commissariat à l'énergie atomique de 100 millions de francs, et d'affecter les crédits ainsi dégagés au développement des énergies nouvelles, et en particulier de l'énergie solaire.

Les crédits de l'industrie sont ensuite adoptés. La séance est levée mardi 6 novembre, à 1 h. 30.

LAURENT ZECCHINI.

Le budget et les institutions

M. RAYMOND BARRE REÇOIT M. ROGER FREY

M. Raymond Barre a commencé lundi 5 novembre une série d'entretiens pour dénouer l'imbroglio qui a surgi à l'Assemblée nationale dans la discussion du projet de loi de finances pour 1980 (*le Monde* du 2 novembre). Le premier ministre a reçu successivement MM. Maurice Papon, ministre du budget, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. Ce dernier sera reçu de nouveau à l'hôtel Matignon, jeudi 8 novembre, à 10 h. 30 en compagnie, cette fois, de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. Entre-temps, les deux présidents des groupes de la majorité s'entretiendront, séparément, avec M. Papon.

M. Barre devait également recevoir, mardi 6 novembre, à 16 heures, M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel.

Le premier ministre doit, d'autre part, déjeuner en tête à tête avec le chef de l'Etat, mercredi 7 novembre, à l'issue du conseil des ministres.

Le Monde

société

LA CONDITION DES HOMOSEXUELS

Un rapport publié par l'Église anglicane plaide pour une plus grande tolérance

Au moment où Jean-Paul II condamnait avec vigueur l'activité homosexuelle comme « moralement mauvaise », lors de son voyage aux Etats-Unis, un groupe de travail du synode général de l'Eglise anglicane mettait la dernière main à un rapport très nuancé sur « les relations homosexuelles » (1).

Le fruit de quatre années de travail, effectué par treize personnes, clercs et laïcs, sous la présidence de l'évêque de Gloucester, le révérend John Yates, ce rapport de quatre-vingts pages se divise en six parties : le contexte social de l'homosexualité ; le point de vue médical ; le témoignage biblique ; des considérations théologiques et éthiques ; la perspective légale ; les implications sociales et l'aide pastorale.

Des relations qui peuvent se justifier

Le rapport est suivi d'une annexe présentant les observations critiques de la commission sociale du synode, et précédé d'une introduction par le président de cette commission, l'évêque de Truro, le révérend Graham Truron, qui explique pourquoi ni la commission ni l'Eglise anglicane, dont les membres sont divisés sur la question, ne peuvent accepter le rapport tel quel ou même se prononcer définitivement sur l'homosexualité. « *Si nous avons décidé de publier ce rapport,* conclut l'évêque, *c'est parce que nous croyons qu'il peut être précieux pour aider l'Eglise à former une opinion.* » Le procédé est à noter : là où l'Eglise romaine tranche et condamne d'en haut, l'Eglise anglicane interroge « la base », consulte les experts et publie les avis contraires avant d'arriver à une conclusion.

Les conclusions du rapport, très nuancées et longuement expliquées, peuvent se résumer dans ce jugement : « *Dire que les homosexuels ne doivent en aucun cas donner une expression physique à leur amour érotique pose une limite excessive à leur marge de choix responsable et impose un fardeau trop lourd pour certains dans leur quête d'un mode de vie approprié. A la lumière de certaines des données que nous avons reçues, nous ne pouvons nier qu'il existe des circonstances où il est permis de choisir une relation homosexuelle, dans l'espoir de connaître l'amitié et l'expression physique de l'amour sexuel semblables à ceux qu'on trouve dans le mariage.* »

Le rapport souligne que le mariage doit rester la norme pour les chrétiens et ne propose pas d'institutionnaliser les relations homosexuelles. Face à l'enseignement chrétien qui condamne l'homosexualité à partir de la tradition et de l'Ecriture, les auteurs du rapport suggèrent de replacer les paroles de saint Paul dans leur contexte historique, en ajoutant que l'éthique du Nouveau Testament est une éthique d'amour et que les exigences de l'amour peuvent varier selon les cultures.

Parmi ses recommandations, le rapport propose l'abaissement de vingt et un ans à dix-huit ans de l'âge du consentement pour la pratique légale de l'homosexualité. Il estime, enfin, qu'un prêtre anglican vivant une relation sexuelle avec un autre homme devrait offrir sa démission à son évêque, qui aurait le choix de décider s'il l'accepte.

Ce rapport controversé a évidemment suscité des réactions diverses. Pour le Dr Donald Coggan, archevêque de Cantorbéry et chef spirituel de la communion anglicane, « *les homosexuels doivent être traités avec une compassion et une compréhension totales. (...) Dieu prend tous ses enfants en considération, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, ou qu'ils soient un peu des deux, ce qui est souvent le cas* ».

Et l'Eglise catholique ? Un théologien au Vatican, le père Francesco Concetti, considéré souvent comme le théologien officieux du pape, a écrit dans *l'Osservatore Romano* : « *Les relations homosexuelles sont condamnées par la Bible et je ne vois pas comment aucune Eglise peut justifier l'homosexualité.* »

Au cours du débat télévisé sur Antenne 2, lundi 5 novembre, on a interrogé Mgr Henri L'Heureux, évêque de Perpignan, qui — seul des évêques français — avait pris position en 1974 en faveur d'une pastorale pour aider les homosexuels et leur « *permettre d'accéder plus facilement aux sacrements* ». Il faudrait aider les homosexuels, disait-il alors, « *à ne pas se culpabiliser à travers des actes qu'ils seraient amenés à poser et qui nous paraîtraient anormaux par rapport à la tradition chrétienne* ».

A la télévision, Mgr L'Heureux s'est dit « *accablé par les injures* » qu'il avait reçues après cette déclaration, et il s'est borné à rappeler l'interdiction prononcée par Jean-Paul II : « *Les relations physiques entre deux hommes ne peuvent pas cadrer avec la Bible,* dit-il, *ni être acceptées par l'Eglise.* » — A. W.

(1) *Homosexual relationships : a contribution to discussion,* publié par Church House, Dean's Yard, London S.W.1.

JUSTICE

HOSTILES A LA RÉFORME DU RECRUTEMENT

Des magistrats observent une journée de grève

Les tribunaux font grève, ce mardi 6 novembre, à l'appel du Syndicat de la magistrature. Celui-ci a recommandé aux huit cents adhérents qu'il revendique — sur cinq mille magistrats — d'assurer une sorte de service minimum consistant, pour l'essentiel, à maintenir les audiences où sont jugés des détenus. Le syndicat rejette en bloc, ou presque, le projet de loi, présenté plus que défendu à l'Assemblée par M. Alain Peyrefitte, même si les amendements votés par les députés sont à l'origine de cette grève. Ce projet, qui porte sur le recrutement des magistrats, met en péril, estime-t-il, l'indépendance des juges déjà très malmenée.

Le ministère de la justice n'avait pas fait connaître officiellement son sentiment sur ce mot d'ordre, mardi, en fin de matinée, se contentant d'adresser des télégrammes aux chefs de cours d'appel, leur rappelant l'illégalité des grèves de magistrats, illégalité que, malgré les textes, le syndicat conteste.

Une légalité discutable

Les juges ne recourent que très rarement à la grève. Celle-ci leur est, en principe, interdite par l'article 10 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, qui déclare illégale « *toute action concertée de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions* ». Cela en application d'une disposition restrictive de la Constitution de 1946, maintenue en 1958, selon laquelle « *le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent* ».

Si l'on excepte les arrêts de travail observés le 18 février 1971 à l'appel de la hiérarchie, après que M. René Tomasini, secrétaire général de l'U.D.R., eut traité les magistrats de lâches, la première grève de juges sous la Vᵉ République date du 12 novembre 1974. Ce jour-là, certains magistrats de l'administration centrale du ministère de la justice avaient cessé le travail pour protester contre l'interdiction faite à M. Hubert Dujardin, juge d'instruction à Lille, d'exercer ses fonctions après la parution dans *le Nouvel Observateur* d'un article intitulé « Les secrets d'un juge d'instruction ». La légalité de cette action avait été justifiée par le fait qu'un arrêt de travail de magistrats de la chancellerie ne pouvait être considéré comme une entrave au fonctionnement d'une « juridiction », au sens où l'entend l'ordonnance de 1958.

La justification avait été plus difficile pour la seule grève de vingt-quatre heures — avant celle de ce mardi — observée le 10 juin 1976 à l'appel du Syndicat de la magistrature. Ce jour-là, il s'agissait de défendre M. Etienne Ceccaldi, substitut à Marseille, qui, chargé du dossier des ententes pétrolières, avait publiquement refusé de rejoindre un autre poste à Hazebrouck (Nord). Après que M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, eut invité, comme le fait aujourd'hui M. Peyrefitte, les chefs de cours à relever le nom des grévistes, des « avertissements » et de « sévères observations » avaient été adressés à certains magistrats des cours de Douai, Rouen, Rennes, Chambéry, Limoges et Amiens notamment.

A l'annonce de ces sanctions, le Syndicat de la magistrature avait manifesté l'intention de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat, mais M. Olivier Guichard avait remplacé M. Lecanuet et on avait passé l'éponge.

Une grève d'une heure avait été observée le 15 février 1978 par solidarité avec Mlle Monique Guémann, premier substitut à Draguignan et vice-présidente du Syndicat de la magistrature, suspendue de ses fonctions pour avoir fait état, au début d'une audience, de son inquiétude après l'extradition de l'avocat ouest-allemand Mᵉ Klaus Croissant.

Le syndicat justifie le recours à la grève par l'existence d'un « service minimum », bien que le statut de la magistrature n'interdise pas seulement l'arrêt complet du fonctionnement des juridictions, mais aussi l' « entrave » à ce fonctionnement. Dans une circulaire envoyée le 27 octobre à ses sections, le Syndicat de la magistrature recommande de maintenir les audiences où comparaissent des détenus et d'assurer l'accueil des personnes déférées devant un juge d'instruction. Il conseille à ses adhérents de faire connaître à l'avance aux chefs de cours les audiences et les réunions de commissions administratives qui pourraient être perturbées. Le syndicat ajoute : « *Après discussion en conseil, il a été décidé de ne désigner que les activités impérativement fixées et visibles. Il est exclu de désigner l'ensemble des grévistes : cela aboutirait à faciliter le travail de dénonciation de la hiérarchie et permettrait au garde des sceaux de minimiser systématiquement leur nombre.* »

En l'absence de texte autorisant cette grève, ou de jurisprudence du Conseil d'Etat, le Syndicat de la magistrature prend certaines précautions, même si — le précédent Ceccaldi le prouve — l'absence de poursuites résulte d'un rapport de forces qui, dans la conjoncture actuelle, profite davantage aux adversaires de M. Peyrefitte qu'à celui-ci.

BERTRAND LE GENDRE.

Les critiques du Syndicat contre le projet Peyrefitte

Au cours d'une conférence de presse, réunie lundi 5 novembre à Paris, le Syndicat de la magistrature a insisté sur son opposition au projet Peyrefitte sur le recrutement des magistrats et pas seulement au texte qui, après examen de l'Assemblée, va être soumis au Sénat. Ce projet, justifié aux yeux de la chancellerie par le manque d'effectifs au niveau moyen de la hiérarchie (*le Monde* du 22 juin et du 2 novembre), crée une nouvelle catégorie de magistrats « volants » chargés d'assurer le remplacement de leurs collègues absents pour congés de maladie ou de maternité (on compte un nombre croissant de femmes magistrats), ou pour toute autre raison tenant à la gestion du corps.

Ces magistrats seront, si l'on ose dire, « semi-volants », dans la mesure où, placés sous l'autorité des chefs de cours d'appel (premier président et procureur général), ils ne pourront être déplacés que dans les limites du ressort géographique de cette cour, c'est-à-dire d'un tribunal à l'autre. Pour le Syndicat c'est déjà trop : il y voit une atteinte à l'inamovibilité des juges.

Une seconde disposition permet de recruter dans les trois ans à venir, et sur concours, des magistrats qui pourront être d'anciens policiers ou militaires, des avocats ou toute personne licenciée en droit et ayant quinze années d'expérience professionnelle. Le syndicat critique ce mode de recrutement, qui risque de bloquer la carrière des magistrats plus jeunes et de les soumettre à une hiérarchie recrutée pour son goût de l'ordre et de la discipline.

Le dernier volet du projet prévoit le recrutement sur dossier d'autres magistrats venus du secteur privé ou de l'administration, après avis conforme d'une commission, ou plutôt prévoyait, car l'Assemblée a supprimé l'obligation qu'avait la chancellerie de tenir compte de cet avis. C'est cet aspect du projet qui est le plus critiqué : il permet au gouvernement de recruter des magistrats sans aucun contrôle.

Le syndicat s'est livré à un calcul montrant que si le gouvernement usait de toutes les possibilités offertes par le projet de loi Peyrefitte, il pourrait recruter en 1980 trois cent cinquante magistrats, alors que les deux promotions de l'école de la magistrature, qui offre pourtant de meilleures garanties d'indépendance, ne comptent que cent cinq élèves chacune. L'inquiétude du S.M. paraît cependant excessive. La chancellerie n'aurait l'intention de recruter directement dans les trois ans à venir que deux cent cinquante à trois cents magistrats.

LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE ET LA MORT DE JACQUES MESRINE

La Confédération syndicale des avocats a déclaré, lundi 5 novembre, qu' « *elle était opposée à toute exécution sommaire et à toute arestation arbitraire, même si elle ne peut ni ne veut, dans l'affaire Mesrine, soit approuver, soit désapprouver les services de police* ».

La Confédération syndicale des avocats « *ne veut pas prendre parti dans une confrontation sanglante et dans une lutte sans merci opposant des gangsters à des services de police* », mais « *met néanmoins en garde résolument contre le risque de généralisation de telles méthodes, qui pourraient, dans l'avenir, se trouver très critiquables* ».

D'autre part, Sylvia Jeanjacquot, la compagne de Jacques Mesrine, a révélé au commissaire Serge Devos, chef de la brigade de répression du banditisme, avoir voulu quitter Mesrine à plusieurs reprises, « *mais la peur* » qu'il lui inspirait l'en aurait empêchée.

— A ANTENNE 2 —

Aplanir la différence

La speakerine prévient : le magazine d'Antenne 2 « Question de temps » traite d'un sujet « délicat ». Est-ce à dire : fin, raffiné, élégant... ou fragile, sensible, faible... ou difficile, malaisé, embarrassant... ou dangereux, périlleux, scabreux ? Le sujet étant « les hommes qui s'aiment », délicat signifie peut-être dangereux, voire scabreux, en tout cas embarrassant. Des homosexuels anonymes, que leur célébrité ne protège pas, prennent la parole, filmés par Dominique Fernandez (auteur de l'Etoile rose*). Jean Le Bitoux, Patricia Charnelet (*le Monde Dimanche *du 4 novembre). Une douzaine seulement ont accepté. La plupart refusent de dévoiler leur visage. Deux donnent leur nom en entier. Suit une discussion qui aurait dû être un débat. Seuls de tous les hommes politiques sollicités par Louis Bériot sont venus le sénateur Henri Caillavet, le député socialiste du Territoire de Belfort Raymond Forni. Tous les deux travaillent à faire modifier les lois discriminatoires — et précisent qu'ils* « n'ont pas ces penchants »*; Mgr L'Heureux, évêque de Perpignan déclare à Philippe Harrouard qu'il a entendu le pape condamner l'homosexualité, il admet que* « les relations physiques ne cadrent pas avec la tradition chrétienne » *mais qu'il est possible d'aider* « à vivre chrétiennement la situation »*. Il n'est pas en studio, son interview a été enregistrée. Dominique Fernandez est là.*

Les « homophobes » ne se sont pas dérangés, mais ouvrant l'émission, un reportage dans la rue donne une série d'aperçus à chaud. Les hommes sont révulsés : « Moi, je suis étranger et je vous dis, ils sont fous »... « Il y a les malades et ceux qui font ça pour de l'argent »... « L'amour pour un homme, quoi ?... » *Les femmes ont une autre attitude :* « Ils sont comme ils sont... » « Je les côtoie, ils sont charmants, je me demande si c'est réel... »

D'instinct, jeunes et vieilles, elles savent reconnaître le lourd malentendu qui les rapproche des homoxesuels : elles sont vues comme des hommes ratés, ils sont vus comme des femmes ratées. Le jour est encore loin où seront proposés d'autres modèles que la virilité. Il est vrai que ce serait alors un basculement total de la société.

On n'en est pas là. On prépare seulement les téléspectateurs à l'idée que tous les « pédés » ne sont pas des satyres, qu'ils ont le droit d'aimer à leur manière, de vivre « normalement ». Le film et la discussion polissent une belle image rassurante. La drague ? Oui, mais dans l'espoir de LA rencontre. Les boîtes de folles ? Une minorité exhibitionniste qui fait du tort aux autres. Des couples calmes, la tendresse, des mains enlacées... Des jeunes, rien que des jeunes. Et les vieux ? Quelle est leur solitude ? Elle n'entre pas dans la belle image du libéralisme conservateur, le même qui demande l'égalité des chances et des salaires pour les garçons et les filles, manière de dire que les filles ont le droit de mettre leurs pas dans ceux des garçons, mais pas celui de trouver leur propre chemin.

« Pourquoi est-on homophobe ? », *demande Henri Caillavet.* « Pourquoi réduire la discussion à un problème sociologique ? », *demande Raymond Forni.* « Pourquoi dire homosexuel, terme médical qui réduit le problème au sexe ? », *demande Dominique Fernandez. Il n'y a pas de réponses, le vocabulaire manque. Donc, pour que les vraies questions soient posées à égalité, et puisque Dominique Fernandez s'exprime en tant qu'homosexuel, peut-être aurait-il fallu que MM. Caillavet, Forni, Beriot s'expriment, eux aussi, en fonction de leurs préférences sexuelles...*

Toute tentative pour combattre l'intolérance est louable. Celle-ci s'est révélée ambiguë : accepter la différence ou la neutraliser ? Mais la télévision doit se montrer prudente, éviter les réactions de rejet, avancer à petits pas. Sur la même chaîne, dans le magazine « Salle des fêtes », Georges Moustaki chante. Michel Hermon est annoncé avec quelques photos, un commentaire louangeur mais contraint. « Désespérés s'abstenir... » *On n'entend pas ses chansons ; elles racontent la violence de l'homosexualité. Elles sont trop délicates.*

COLETTE GODARD.

A Paris, à Lyon et à Toulouse

DES MANIFESTATIONS DE MOTARDS AURONT LIEU LES 17 ET 18 NOVEMBRE

Lors d'une conférence de presse réunie le 5 novembre à Paris, les représentants de la plupart des organisations de motocyclistes (Union nationale des motards, Association pour la défense des intérêts des motards, Mouvement des motards indépendants, etc.) ont fait part de leur intention d'organiser les samedi 17 et dimanche 18 novembre de nouvelles manifestations à l'échelon national. Ainsi, trois grandes concentrations sont-elles prévues simultanément à Paris, Lyon et Toulouse.

Comme ils l'ont déjà fait à de nombreuses reprises au cours de ces dernières semaines, les motards entendent, par de nouvelles manifestations spectaculaires, attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur refus d'accepter les projets de création d'une vignette sur les machines de plus de 700 centimètres cubes et de réforme du permis de conduire.

FAITS ET JUGEMENTS

Les « bavures » de Strasbourg

LES P.T.T. NE SONT PAS LA P.J.

A la suite d'une erreur, le surtitre de l'article intitulé « Une bavure dans une « ville policière », dans nos dernières éditions datées du 6 novembre, indiquait que des personnes s'étaient plaintes d'avoir subi des violences « *dans les locaux des P.T.T. de Strasbourg* ». Il s'agissait évidemment des locaux de la P.J. de Strasbourg, ainsi que l'indiquait le contenu de l'article.

Une demande de saisie du film « le Pull-over rouge » est jugée en référé.

Mᵉ Pieroni, du barreau de Toulon et Mᵉ Ceccaldi, du barreau de Paris devaient réclamer, ce mardi 6 novembre en référé, au nom des époux Rambla devant le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Mme Rozès la saisie du film « le pull over rouge », tiré par Michel Drach du livre de Gilles Perrault.

Les requérants indiquent que le film est consacré à l'auteur de l'enlèvement et de l'assassinat de leur fille, Maria-Dolorès Rambla âgée de huit ans, faits pour lesquels Christian Ranucci a été guillotiné après avoir été condamné le 10 mars 1976 par les assises des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 11 mars 1976).

Ils se plaignent d'atteintes intolérables à leur vie privée, exploitée à des fins commerciales, alors qu'ils estiment avoir le droit d'essayer d'oublier ce drame : le film fournit d'après eux « *l'occasion de raviver des plaies non encore cicatrisées qui ne demandent qu'à se rouvrir.* »

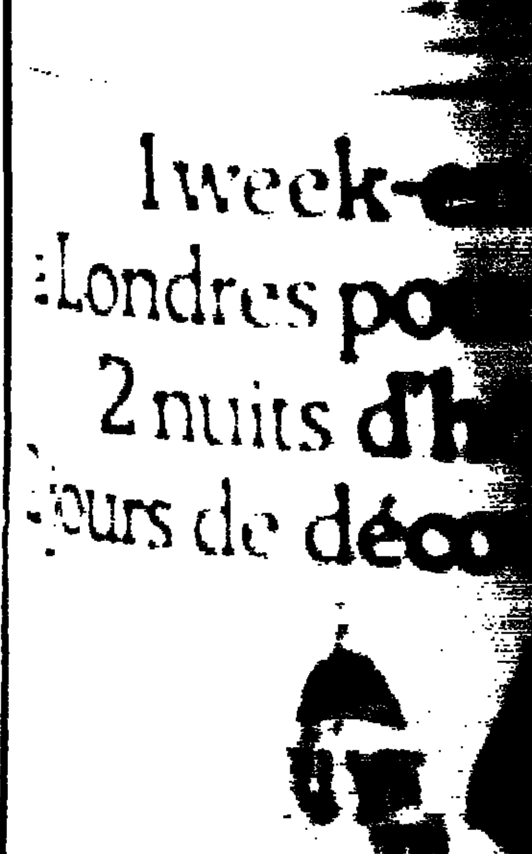
Mᵉ Georges Kiejman avocat de la défense a remarqué de son côté que Mᵉ et Mme Rambla n'ont pas empêché la publication de l'ouvrage retraçant l'affaire. La sortie du film est prévue pour le mercredi 7 novembre.

● *M. Michel Durafour*, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, a été débouté, lundi 5 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, de son action en diffamation contre M Louis Duchesne, directeru de *Vivre à Saint-Etienne*, organe de l'actuelle municipalité, et contre M. Régis Delaigue, adjoint au maire. Dans le premier numéro de cette publication, en juin 1977, M. Delaigue avait écrit un article intitulé : « *Durafour laisse la ville la plus endettée de France.* » Les juges ont constaté que le titre, comme le'nsemble de l'article, avait pour objet de critiquer la gestion passée de M Durafour, mais « *ne lui imputait aucun acte de malhonnêteté délibéré* ».

Peine de prison pour un entrepreneur après deux accidents du travail.

Pour deux accidents successifs survenus en 1976, à Paris, sur le chantier de démolition des grands magasins du Louvre, M. Charles de Troy, quarante-six ans, entrepreneur négligent, a été condamné, lundi 5 novembre, à trois mois d'emprisonnement ferme et quatre mois avec sursis par la quatorzième chambre correctionnelle. Les victimes étaient démunies des harnais de sécurité réglementaires : M. Ahmed Atrach, ouvrier, qui fut grièvement blessé le 6 mai 1976 par une chute de 11 mètres, M. Francisco Pinheiro da Silva, qui fut tué, le 12 juillet suivant, après une chute de 9 mètres.

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (M.R.A.P.) a été débouté par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Serre, lundi 5 novembre, de son instance en diffamation visant l'article du *Figaro Magazine* qui critiquait, le 9 décembre 1978, une émission d'Antenne 2 consacrée à l'apartheid en Afrique du Sud (*le Monde* du 10 octobre). On y avait projeté la reproduction d'une affiche énumérant dix interdictions édictées dans ce pays. Les téléspectateurs pouvaient croire, selon le *Figaro Magazine*, que cette affiche, réalisée par le M.R.A.P., avait effectivement été conçue par le gouvernement de Pretoria. Cette ambiguïté était apparue à l'auteur de l'article, M. Lacontre, comme un « *chef-d'œuvre de mauvaise foi* ». Le jugement note que « *le rôle joué par cette association à propos de cette émission n'est pas abordé* » et qu'« *... en l'absence d'un fait diffamatoire précis imputé à la partie civile la relaxe s'impose* ».





DÉFENSE

POINT DE VUE | *Le développement de la force de dissuasion*

DES CHOIX SONT NÉCESSAIRES

par ARTHUR PAECHT (*)

J'AI déjà eu l'occasion de dire et d'écrire que le budget de la défense nationale soumis au Parlement pour 1980 était bon et qu'il devait être approuvé. Il faut à cet égard souligner l'effort consenti par la nation en faveur de son armée sous l'impulsion de son chef, le président de la République, et de son ministre de la défense nationale.

Mais un bon budget ne doit pas pour autant occulter les choix militaires qui s'imposent et il est normal, dans une démocratie, que les parlementaires, et plus particulièrement ceux de la majorité, qui font confiance au gouvernement, souhaitent être préalablement associés à ces choix. Nos prédécesseurs à la commission de la défense en 1939 ont brillé par leur nullité ; ne soyons pas leurs dignes héritiers !

Il est en effet évident aujourd'hui, pour tous ceux qui font l'effort de s'intéresser à l'évolution des problèmes militaires, et ils sont nombreux et compétents, que d'importants choix doivent être faits dans les deux années à venir pour le développement de la force de dissuasion, puisque le nucléaire doit conserver la priorité absolue.

Deux exemples le confirment :

Le gouvernement devra décider des grandes caractéristiques de la troisième génération des sous-marins nucléaires lance-engins (S.N.L.E.). En effet, pour tenir compte de la période nécessaire au prédéveloppement et au développement, c'est avant la fin de 1981 qu'il faudra déterminer le type du nouveau sous-marin, son volume, son tonnage, le nombre de missiles transportés, sa profondeur de plongée. Il faut bien savoir que c'est par un abus de langage que l'on baptise le sixième S.N.L.E. de « nouvelle génération ». Hormis quelques progrès techniques, c'est seulement le système d'armes M-4 qui est nouveau pour ce sous-marin. Ce n'est que dans les années 1995-2000 que l'on pourra construire un nouveau type de sous-marin.

De même, dans les deux années à venir, le gouvernement devra choisir entre les missiles de croisière et un système d'armes mobiles. On s'oriente actuellement vers un système relativement mobile, sur semi-remorque, par exemple, qui permettra d'obtenir une mobilité à l'intérieur du territoire.

Puisque l'on parle de dissuasion, sans vouloir ranimer de stériles querelles et en souhaitant la sérénité des esprits, il convient de rappeler que les possibilités d'engagement de crédits — ou autorisations de programme — diminuent régulièrement depuis quelques années pour le nucléaire. Ces autorisations de programme dans le titre V sont en effet passés de 33,68 % en 1976 à 25,19 % en 1980. Certes, on nous dira, à juste raison, que les crédits de paiement se maintiennent aux alentours de 32 %. Personne ne le conteste, mais c'est pour payer des dépenses relatives à des programmes déjà engagés.

Il ne manque pas de crédits pour les programmes en cours. Ce qui suscite l'inquiétude, c'est l'avenir. Nous aurons six S.N.L.E. en 1985, mais ce chiffre retombera à cinq dans les années 90, car le *Redoutable* ne bénéficiera pas de la refonte M-4. Le plateau d'Albion doit être complété. Les Pluton doivent être modernisés. Un système d'armes ne vaut qu'en comparaison de ceux qui existent chez l'adversaire éventuel. Quand on a décidé que la France devait se lancer dans l'armement nucléaire, n'a-t-on pas fait des paris ? Ils ont été gagnés, car ce qu'il faut, c'est la volonté de réussir.

« La belle Arlésienne »

Par ailleurs, faisons remarquer qu'il ne faut pas confondre, d'une part, les crédits strictement nucléaires des dépenses d'équipement qui incorporent, outre les études et les fabrications, des crédits de maintenance et d'infrastructure et, d'autre part, les crédits de mise en œuvre de la force nucléaire qui incorporent les rémunérations et charges sociales ainsi que les dépenses relatives à la vie courante.

Peu importe, en fait, les discussions sur les pourcentages : ce qui compte, c'est l'aptitude à réaliser les objectifs fixés. Et, si en raison de l'évolution technologique ou géopolitique il s'avère que des orientations nouvelles doivent être déterminées, il faut évidemment s'en donner les moyens.

Nos inquiétudes concernent aussi la marine nationale.

La loi de programmation de 1976 avait donné non seulement la priorité aux fabrications d'armement classique, mais encore, dans celles-ci, elle avait privilégié les fabrications de l'armée de terre et celles de l'armée de l'air. Or la marine est, de nos jours, appelée à jouer un rôle décisif. Conscient que cette loi ne pouvait pas être appliquée, le gouvernement, à juste titre, ne l'a pas respectée, et la marine a vu ses crédits augmenter. Mieux, le gouvernement a adopté un ensemble d'objectifs à long terme en juin 1978.

Malheureusement, ce plan si précieux, considéré un peu comme la « belle Arlésienne » de la rue Royale, n'a été partiellement dévoilé que le lundi 5 novembre en commission de la défense. Or ce plan porterait sur cent trente-trois bâtiments. Il prévoit la construction de trois porte-avions afin d'en avoir toujours deux opérationnels. Les options qui ont été faites, notamment en faveur d'une flotte de haute mer, sont judicieuses. Certes, nous savons que le coût correspondant à ce plan a été « *estimé approximativement* » à 55 milliards de francs (valeur 1978) sur vingt ans, flotte logistique et force aéronavale non comprises. Mais il faut faire confiance aux responsables et ne pas les interroger plus en détail, car ce serait, sans doute, entrer dans des problèmes d'intendance... En effet, ne nous a-t-on pas dit récemment : « *L'essentiel, c'est que le Parlement, ayant ses connaissances au niveau qui est le sien — et non celui de l'intendance — puisse constater où en est la réalisation du projet militaire et les conditions de son exécution.* » Dans ces conditions, le Parlement n'a donc plus le pouvoir d'information ni le pouvoir de contrôle, mais seulement le pouvoir de constatation.

Ce plan de la marine amènera forcément à augmenter le pourcentage des crédits accordés à cette armée. Pour que le Parlement puisse les voter, il faudra bien qu'il soit auparavant informé des objectifs. Ce n'est qu'en connaissance de cause qu'il pourra, et avec force, soutenir l'action du gouvernement.

Nous devons prendre conscience que notre flotte vieillit et que son tonnage diminue, même si les systèmes d'armes sont plus puissants. En moyenne, pour les bateaux classiques, on n'a construit que 7 300 à 8 000 tonnes ces trois dernières années ; or, il faudrait construire 12 000 tonnes par an pour maintenir une flotte de 300 000 tonnes, un bateau ayant une durée de vie de vingt-cinq ans.

Puisqu'on reconnaît la priorité au nucléaire et que l'on semble soucieux de reconstituer une marine digne de ce nom, l'enveloppe budgétaire restant dans l'avenir sensiblement la même selon toute vraisemblance, on voit bien qu'il faut limiter le poids de l'armée de terre et ses effectifs. Ce qui permettra par ailleurs d'équiper parfaitement cette arme et de l'adapter efficacement aux missions diverses et primordiales qui seront dorénavant les siennes.

Donc, des éclaircissements s'imposent, des choix sont nécessaires. La situation internationale a évolué et, de ce fait, notre défense doit évoluer. Il faut concevoir une armée en vue de la victoire et non garantir le maintien des situations acquises résultant du poids du passé.

Le débat sur l'exécution de la loi de programmation s'était enlisé dans une inutile bataille de chiffres que, pour ma part, je n'ai pas souhaitée. Il n'a en tout cas pas permis une véritable discussion sur la politique de la défense.

C'est d'autant plus dommage qu'il semble exister, en ce qui concerne les problèmes de défense, et si l'on en croit les déclarations des responsables des principaux partis politiques, un large consensus national.

Peut-être le débat budgétaire pourra-t-il ramener la discussion au niveau élevé qui convient à un sujet de cette gravité.

La politique suivie actuellement dans le domaine militaire par le gouvernement est certes la seule possible, et elle a été mise en œuvre avec efficacité par le ministre de la défense. Il suffit, pour s'en rendre compte, de juger de la transformation profonde et de l'adaptation à des conditions nouvelles de notre armée, qui est sans doute la meilleure d'Europe.

Mais, pour que les Français acceptent le poids financier considérable de ce budget, il faut leur expliquer son utilité et leur en donner justification.

Les parlementaires de la majorité sauront d'autant mieux convaincre leurs électeurs de soutenir l'action du président et du gouvernement qu'ils auront eux-mêmes été associés à la discussion des choix.

C'est dans ce cadre que se sont situées toutes mes actions, et je crois cette fois-ci m'en être clairement expliqué.

(*) Secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, député U.D.F. du Var.

RELIGION

LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU COLLÈGE DES CARDINAUX

Jean-Paul II prend conseil de ses électeurs

Rome. — Entouré de cent-vingt cardinaux — il y a une dizaine d'absents — Jean-Paul II a ouvert, lundi 5 novembre, la première réunion plénière des cardinaux qui ait été convoquée depuis plusieurs siècles. Cette assemblée doit durer jusqu'au 8 ou 9 novembre. Son ordre du jour comporte trois points : 1) La curie romaine, ses structures, son articulation avec les églises locales (rapport du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat) établi à partir de documents de synthèse préparés par les dicastères ; 2) L'Eglise et la culture moderne (rapport du cardinal Gabriel Garrone, préfet de la Congrégation romaine pour l'éducation catholique), spécialement axé sur les activités des académies pontificales ; 3) Le bilan économique du Saint-Siège (rapport du cardinal Giuseppe Caprio, président de l'administration du patrimoine du siège apostolique).

L'assemblée sera successivement présidée par les cardinaux Confalonieri, Siri et Pignedoli. Mercredi 7 novembre, les cardinaux se scinderont en groupes linguistiques : latin, anglais, français, espagnol et italien. L'assemblée a lieu dans la salle dite des Synodes, spécialement aménagée à cet effet par Paul VI.

Jusqu'à présent, il fallait la mort de l'évêque de Rome pour que des rencontres de cette nature se produisent, sous le nom de conclave, exclusivement destinées à choisir un nouveau successeur du pape. Cette fois-ci, Jean-Paul II se trouve face à ses électeurs de l'an dernier, plus vivant que jamais, arrivé peut-être au zénith de sa popularité. Il leur demande, conformément au droit canon (article 230), d'exercer à plein leur rôle de conseillers et d'aides du premier des évêques, prérogative pratiquement tombée en désuétude qui, depuis la création du synode par Paul VI, est plus ou moins concurrencée par cette autre institution.

De notre envoyé spécial

Il entre évidemment dans les intentions du pape de donner un nouvel essor à la collégialité et de parfaire le visage qu'elle avait pris depuis Vatican II. Jean-Paul II paraît désirer non plus seulement des conférences épiscopales locales plus autonomes et plus assurées et un synode mondial d'évêques se réunissant tous les deux ou trois ans, mais encoroe un collège de cardinaux rendus à leur vocation primitive qui se retrouvera régulièrement à Rome pour entendre le pape s'exprimer sur sa gestion, son gouvernement, ses projets et solliciter explicitement l'avis de ses collaborateurs les plus directs.

Seul l'avenir dira comment s'articuleront les pouvoirs ou l'influence du synode et du collège des cardinaux. Le premier continuera-t-il, comme il l'a fait jusqu'à présent, à étudier un grand dossier par session et à fournir au pape des éléments de réflexion et de décision tandis que le second aurait à connaitre et à se prononcer sur des problèmes d'actualité ? Le Sacré-Collège composé de « sages », c'est-à-dire d'anciens, serait ainsi associé plus étroitement au gouvernement de l'Eglise que les membres du synode plus jeunes, plus dynamiques, et désignés en outre par les évêques de leur pays. Il faut noter que les cardinaux sont, quant à eux, purement et simplement des créatures du pape et qu'ils sont nommés selon des critères que personne ne connait et en dehors de tout dialogue. En 1969 le cardinal Suenens le regrettait et souhaitait que le collège devienne plus représentatif, plus varié dans sa composition et plus jeune d'âge. Jean Guitton préconisait, pour sa part, des cardinaux — même laïcs — choisis dans les principales branches de la culture humaine. Nous sommes loin de cet éventail de compétences. Si le Sacré-Collège veut acquérir l'audience nécessaire à ses fonctions revigorées, de profondes réformes restent à entreprendre.

De toute façon, l'association nouvelle des évêques et des cardinaux pour la conduite des affaires de l'Eglise universelle retentira sur la curie romaine. Celle-ci est en un sens la grande perdante. Au cours des siècles, elle avait supplanté progressivement les cardinaux et était devenue une sorte de *« cour papale »* dont il est superflu de préciser qu'elle n'est pas de droit divin et qu'elle ne devrait jouir d'autre pouvoir que de celui qu'elle reçoit de l'évêque de Rome. Le corps épiscopal, au contraire, a pouvoir sur l'Eglise universelle. C'est à la curie de s'incliner devant un concile et non l'inverse. L'épiscopat est lié au sacrement de l'ordre qui est de droit divin ; le cardinalat n'est qu'une dignité humaine.

C'est dire que la réforme de la curie amorcée par Paul VI (internationalisation, extension des pouvoirs du secrétaire d'Etat) pourrait être poursuivie sous le pontificat de Jean-Paul II, acquis à l'idée de collégialité, et assez entreprenant pour déplacer les frontières des structures, qu'elles soient neuves ou anciennes, et pour rénover la constitution de l'Eglise en fonction des besoins des sociétés modernes et de leurs aspirations démocratiques.

Outre ces problèmes institutionnels qui engagent toute une théologie, l'assemblée plénière des cardinaux va au moins effleurer dans le court temps qui lui est imparti, l'énorme question de la présence de l'Eglise dans la culture moderne. Le cardinal français qui présentera ce rapport était un fervent défenseur de la constitution pastorale *Gaudium et Spes* de Vatican II, dont le thème était voisin. De la qualité des académies, des universités, des instituts, des séminaires, etc., dépend pour une large part le rayonnement intellectuel de l'Eglise. Promouvoir la spiritualité, favoriser la religion populaire, se faire applaudir par le monde entier comme le fait le pape actuel, est une chose ; promouvoir la recherche théologique ou philosophique, les sciences humaines, en est une autre qui nécessite des investissements en hommes et en argent considérables.

Sur le dernier point aussi — les finances — l'Eglise romaine est en difficulté. En 1979, le budget du Vatican connaîtrait un déficit de 15 milliards de lires, très partiellement comblé par les ressources du *« denier de saint Pierre »* collecté dans le monde entier. Jean-Paul II mettra les cardinaux au courant de ces difficultés et leur demandera de l'aider à les surmonter de la manière la plus concrète qui soit... Un journal italien titre avec humour : *« Wojtyla bussa a quattrini dei cardinali »*, ce que l'on pourrait traduire librement par *« Wojtyla frappe la bourse des cardinaux »*.

HENRI FESQUET.

« L'Église doit faire un grand effort pour entrer dans la voie de la réalisation de Vatican II »

Annoncé officiellement comme secret et devant le rester, le discours de Jean-Paul II aux cardinaux, prononcé lundi après-midi, a été diffusé quatre heures plus tard, à la suite de mystérieuses tractations. Cet exposé ne comporte aucune révélation particulière, mais fournit quelques précisions et crée un climat dont les cardinaux pourront s'inspirer.

Le pape n'y emploie jamais le terme de « consistoire » *ni même celui d'assemblée, se contentant de parler d'une manière plus informelle de rencontre ou de réunion. En voici des extraits :*

● Le synode : « L'évêque de Rome désire vous rencontrer plus souvent afin de tirer profit de vos conseils et de vos multiples expériences. La rencontre des membres du collège est une forme par laquelle s'exerce aussi la collégialité épiscopale et pastorale qui est en vigueur depuis plus de mille ans et dont il convient que nous nous servions aussi à notre époque. Cela n'affaiblit en aucune manière, ni ne diminue les devoirs et la fonction du synode des évêques, dont la prochaine réunion ordinaire est prévue en 1980.

» Les problèmes *(dont il sera question pendant cette réunion)* semblent être plus étroitement reliés au ministère de Rome que ceux qui doivent constituer le thème du synode des évêques. Il va de soi qu'on ne peut parler ici d'une délimitation rigoureuse.

» Contrairement à ce qui a eu lieu au synode des évêques, notre ordre du jour n'est fondé sur aucun statut particulier. Il a été préparé un peu sur le modèle des congrégations qui ont eu lieu avant le conclave de l'an dernier. »

● Le concile et ses déformations : « L'obéissance à l'enseignement du concile Vatican II est obéissance à l'Esprit Saint. On ne peut pas courir présomptueusement en avant, vers des manières de vivre, de comprendre et de prêcher la vérité chrétienne et finalement vers des modes d'être chrétien, prêtre, religieux et religieuse qui ne s'abritent sous l'enseignement intégral du concile. L'Eglise, communauté vivante des fils de Dieu unis dans la vérité de l'amour, doit faire un grand effort en ce moment pour entrer dans la voie de la réalisation de Vatican II et se dégager des propositions contraires. »

● La juste liberté : « La conclusion la plus importante concerne la bonne compréhension et le bon exercice de la liberté dans l'Eglise. Fidèle aux paroles du Seigneur, le concile désire servir au développement de cette liberté, la liberté des enfants de Dieu. Il n'est pas rare que la liberté de la personne soit comprise comme le droit de faire n'importe quoi, comme le droit de n'exercer aucune règle ni aucun devoir qui engage pour la vie entière, par exemple les devoirs découlant des promesses du mariage ou de l'ordination sacerdotale. Mais le Christ ne nous enseigne ni une telle interprétation ni un tel exercice de la liberté. »

● La solidarité : « Dans toute la communauté catholique, dans chacune des églises locales, doit croître le sens d'une solidarité particulière avec les frères dans la foi. L'Eglise riche et libre, si l'on peut s'exprimer ainsi, a des dettes et des devois énormes envers l'Eglise pauvre et vivant dans la contrainte s'il est permis d'utiliser de tels qualificatifs. »

Avant d'exposer les grandes lignes de l'ordre du jour, le pape a insisté sur la nécessité pour l'Eglise de se convertir elle-même davantage à Dieu ; il a qualifié cet effort d' « auto-conversion ». *Il a évoqué aussi l'esprit de pénitence, la vie de prière et le* « retour sérieux » *à l'Ecriture sainte. Enfin, il s'est dit heureux que dans quelques jours une session solennelle de l'académie pontificale à laquelle les cardinaux sont tous invités célèbre le centenaire de la naissance d'Albert Einstein.*

CRÉATION DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

S'inspirant de l'exemple des grandes fondations américaines et de celui de la Fondation de France, le Fonds social juif unifié, l'œuvre d'assistance sociale à l'enfance juive, l'Action sociale pour l'habitat et plusieurs bienfaiteurs privés viennent de créer une institution à vocation générale, reconnue d'utilité publique : la Fondation du judaïsme français. Les moyens de cette fondation proviendront principalement des libéralités testamentaires et des revenus de sa dotation. La Fondation est autorisée à recevoir donations et legs en exemption de droits de mutation. Au cours de la séance constitutive du conseil d'administration ont été élus MM. David de Rothschild, président, Robert Badinter, vice président, Albert Najman, vice-président, Gilbert Salomon, secrétaire général, Antoine Bernheim, trésorier ; ont été désignés : M. Adam Loss, directeur, et Mme Viviane Hazziza, directrice adjointe.

UNESCO

L'installation de la nouvelle Commission nationale

M. François-Poncet veut « relancer l'action de la France dans le système des Nations unies »

« L'un des impératifs d'une politique étrangère dynamique est désormais d'utiliser complètement le réseau des institutions internationales et celles de la famille des Nations unies — au premier chef l'Unesco. » Telle est la doctrine définie par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, à l'occasion de l'installation de la nouvelle Commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture, plus couramment appelée Commission nationale pour l'Unesco (1), réunie à Paris le 5 novembre.

En fait, le discours du ministre a été lu devant la Commission par M. Jacques Rigaud, chargé de mission au cabinet de M. François-Poncet et ancien sous-directeur général de l'Unesco ; le ministre des affaires étrangères avait, en effet, été empêché d'assister personnellement à la réunion : le même jour, il a dû participer, à New-York, aux débats de l'ONU sur l'aide au Cambodge.

Dans ce discours, le chef de la diplomatie française confirme son intention de *« relancer l'action de la France dans le système des Nations unies »*, afin, notamment, de renforcer *« notre présence culturelle dans le monde »*. Grâce aux commissions nationales, souligne M. François-Poncet, *« l'Unesco peut n'être pas seulement une organisation interétatique sur quoi se greffe un secrétariat que sa permanence peut conduire à être envahissant et bureaucratique »*. D'autre part, la Commission nationale pour l'Unesco contribue à *« ouvrir les milieux intellectuels français sur l'extérieur »*.

Le ministre français des affaires étrangères assigne à la Commission nationale la mission suivante : *« Témoigner activement, par notre présence et nos initiatives à l'Unesco, que l'éducation, la science et la culture ne sauraient être asservies aux malentendus et aux blocages de l'affrontement politique. (...) La France doit contribuer à enrichir les débats de l'Unesco et à éviter leur dévoiement et leur stérilisation. »*

Le nouveau bureau de la Commission est ainsi composé :

Président : M. Jean Sirinelli, ancien directeur de l'enseignement supérieur et professeur à l'université de Paris-IV (Sorbonne). Il succède à M. Jean Thomas, élu président d'honneur. *Vice-présidents* : Mme Suzanne Bastid, membre de l'Institut, présidente de la Société française pour le droit international ; M. Georges-Emmanuel Clancier, président d'honneur du Pen Club français ; M. André Danzin, directeur de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (IRIA) ; M. Jean Stoetzel, membre de l'Institut. *Le secrétaire général*, M. Yves Brunsvick, a été réélu par acclamations.

(1) La Commission nationale renouvelée tous les cinq ans comprend cent soixante-cinq membres, dont soixante-quinze personnalités élues par des collèges électoraux (plus de cinq cents « grands électeurs », une quarantaine de membres nommés par le gouvernement, et des membres désignés par leurs pairs (parlementaires, syndicalistes, universitaires et représentants d'associations). Ses moyens d'action lui sont fournis par ses ministères de tutelle : affaires étrangères, coopération, éducation, universités, culture et communications. Des comités régionaux fonctionnent dans certaines villes, animés généralement par le recteur d'académie.

UNE RENCONTRE NATIONALE DES COMMUNAUTÉS DE BASE

Pour une autre Église

De notre envoyé spécial

Chamerolles. — Trois cent quarante personnes — sans compter les enfants — représentant quatre-vingts communautés de base, venues de trente-six départements, se sont réunies à Chamerolles, près d'Orléans, les 3 et 4 novembre. Cette « Rencontre nationale des chrétiens en recherche de foi » avait pour objet le partage des diverses expériences menées par des chrétiens qui vivent en marge de leurs Eglises.

Le « collectif » de huit personnes qui avait longuement et minutieusement préparé la rencontre a été récompensé de son labeur. Deux tiers des cent vingt-cinq groupes ou communautés de base sollicités ont envoyé une représentation, et on a calculé que les participants ont fait une moyenne de 700 kilomètres, aller et retour, pour assister à la rencontre.

Que sont-ils venus chercher de si loin ? D'abord, ils ont voulu faire le point sur leur activité, depuis dix ans que le vaste mouvement des « chrétiens critiques » se développe parallèlement aux institutions ecclésiales. Puis, après une mise en commun de leurs recherches, ils espéraient tracer quelques perspectives d'avenir.

La première constatation est le refus de leur part de se laisser marginaliser. Malgré les liens souvent très relâchés et parfois conflictuels avec leur Eglise — quatre évêques ont répondu par écrit sur la dizaine qui avaient été informés de la rencontre, — les participants ont affirmé leur détermination de travailler au renouveau de l'Eglise. Comme le dit le communiqué final : les participants *« ont manifesté leur volonté de prendre la parole dans l'Eglise sur les problèmes qui les concernent aujourd'hui. Ils veulent signifier par leur rencontre que l'existence de communautés diverses n'est pas une réalité marginale, mais une nouvelle manière de vivre ensemble de Jésus-Christ »*.

Par comparaison avec les réunions de chrétiens critiques, il y a quelques années à Dijon ou à Rennes, celle de Chamerolles était beaucoup moins préoccupée de problèmes politiques que de questions touchant la recherche de la foi. Et pourtant, bon nombre de participants avaient assisté aux rencontres antérieures. Est-ce à dire que l'intérêt politique cède le pas au religieux ? En dehors de la « démobilisation » générale sur le front politique en France, notamment à gauche, il semble qu'une certaine proportion des catholiques qui avaient claqué la porte de l'Eglise dans les années qui ont suivi 1968 — date non seulement de certains événements français mais aussi de l'encyclique romaine *Humanae vitae* — aient trouvé une nouvelle maturité. Après avoir jeté leur gourme, ceux qui ne se sont pas éloignés définitivement de toute pratique religieuse se sont établis tranquillement en marge de l'institution, persuadés de vivre une expérience chrétienne authentique et convaincus, pour citer une phrase entendue à Chamerolles, que *« l'Evangile est une chose trop sérieuse pour être confiée au pape et aux évêques »*.

Fait significatif : plus de la moitié des carrefours, auxquels les participants ont consacré la plus grande partie de leur temps, avaient choisi un thème exclusivement religieux : l'Ecriture, la foi, les célébrations liturgiques, les ministères, l'appartenance à l'Eglise, etc. Le carrefour sur la place de la femme dans l'Eglise a fourni un bon exemple de cette nouvelle attitude, plus adulte et réfléchie, face au pouvoir clérical.

Les treize femmes qui s'y étaient inscrites (aucun homme !) représentaient un large éventail de situations : mariées et célibataires, deux femmes de prêtres, une protestante, une religieuse. La plupart d'entre elles ont fait état d'une rupture radicale avec les autorités paroissiales ou diocésaines, à cause de l'attitude de celles-ci sur la sexualité, les femmes, l'enseignement religieux, la liturgie... mais elles se sont toutes reconnues dans la remarque de Marie-Françoise, psychologue, mère de quatre enfants : *« Devant l'attitude de l'Eglise face à la sexualité, pour qui la femme est synonyme de péché, ma première réaction a été une révolte. J'ai quitté l'Eglise en me disant que cela ne me concernait plus, et puis j'ai réagi car je pense qu'il faut se faire entendre. »*

Une lettre sur l'avortement

Parmi les manières de se faire entendre, il y a les lettres ouvertes, signées collectivement. Il y eut des appels en faveur des travailleurs immigrés, d'un objecteur de conscience, M. Bernard Merand, qui sera jugé à Rennes le 14 novembre, et du théologien Jacques Pohier, récemment sanctionné pour son livre *Quand je dis Dieu* (*le Monde* daté 23-24 septembre).

Dans une lettre sur ce dernier adressée au cardinal Roger Etchegaray, les signataires demandent *« quelle position compte adopter l'épiscopat français face à ces mesures qui indignent profondément croyants et incroyants ? Nous vous demandons, en tant que président de la conférence épiscopale française, d'affirmer publiquement l'importance de la liberté de recherche et d'expression dans l'Eglise et d'agir pour lever les sanctions qui pèsent sur Jacques Pohier. »* Une autre lettre adressée au cardinal Franjo Seper, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, demande *« comment il est concevable d'empêcher quelqu'un d'exprimer sa pensée »* alors que *« l'Eglise partout proclame le respect des droits de l'homme »* ?

Mais la prise de position la plus débattue a été une lettre sur l'avortement adressée à Jean-Paul II proposée par un groupe installé près de Marseille. *« Si des hommes et des femmes*, y lit-on notamment, *prêtres, religieux, religieuses, ont choisi de limiter leur sexualité et de ne pas avoir d'enfants pour servir la vie, pourquoi interdire aux autres de contrôler leur fécondité ? Pourquoi nous empêcher d'en choisir librement les moyens, y compris d'en venir à l'avortement comme un ultime recours quand la contraception a échoué ? Il est important pour l'enfant d'être désiré. Par respect pour la vie à venir, la grossesse ne saurait devenir une nécessité, un devoir ou une punition.*

» Vous avez trouvé de fortes paroles pour condamner l'avortement au nom du respect de la vie ; pourquoi alors, l'année dernière, à Puebla, avoir si faiblement défendu la vie des milliers de nos frères sud-américains torturés et des millions qui ont une vie infra-humaine ? Par diplomatie, vous maintenez des relations étroites avec les dirigeants des pays riches, au lieu de les dénoncer comme responsables de la vente des armes, de la faim dans le monde, du pillage des pays dominés. Nous regrettons que votre condamnation de l'exploitation de l'homme par l'homme soit si peu précise. Si vos interdictions en matière de sexualité sont fortes, en revanche votre défense des droits de l'homme est faible. »

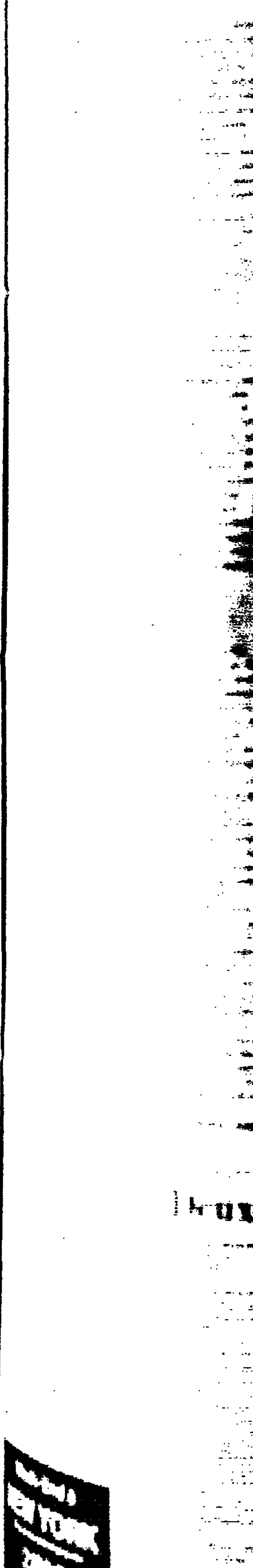
De telles prises de position, cependant, tout en remportant l'assentiment d'un grand nombre des chrétiens réunis à Chamerolles, se sont exprimées en marge de l'assemblée elle-même, qui a refusé de devenir le porte-parole de quelque groupe que ce soit. Les conclusions de la rencontre ont d'ailleurs abouti au refus de la création de toutes nouvelles structures. La seule décision concrète a été l'élection par acclamation d'un nouveau « collectif » de cinq ou six personnes pour préparer une future rencontre dans deux ou trois ans.

Et, de fait, le point culminant du week-end était la grande célébration du samedi soir. Préparée avec soin, elle se voulait la libre expression de la diversité des participants. Par respect pour cette diversité, elle a débuté par une *« litanie des différences »*, où chacun pouvait exprimer son désaccord sur tel ou tel point.

Le respect de la liberté de chacun a été un des points marquants de la rencontre, et le scrupule a peut-être été poussé un peu loin — *« Nous sommes des écorchés vifs de l'interdit »*, a-t-on pu entendre, — mais les organisateurs voulaient que personne ne se sente *« manipulé »*. La célébration eucharistique fut présidée collectivement par une douzaine de personnes, dont deux prêtres catholiques, un pasteur protestant, un prêtre exclu de son ministère et sa femme, des laïcs, hommes et femmes. Ceux qui le désiraient, à la présidence comme dans l'assistance, pouvaient prononcer les paroles de consécration.

Expérience osée ? Un des organisateurs nous a expliqué : *« Nous sommes arrivés à un compromis. Il y avait à la fois un désir de continuité par la forme plutôt classique de la célébration, et un désir de rupture, puisque nous appelions de nos vœux une autre Eglise où le ministère sera ouvert aux hommes et aux femmes, célibataires ou mariés. »* L'appel sera-t-il entendu ?

ALAIN WOODROW.





DES CARDINAUX

DES COMMUNAUTÉS DE BASE

autre Église

Le Monde DE LA MÉDECINE

Aux quatrièmes Journées de chirurgie vasculaire

Techniques douces de diagnostic et prévention chirurgicale des artériopathies cérébrales

Les artériopathies cérébrales, qui constituent l'ensemble des lésions se développant sur les artères irriguant le cerveau et qui, par leur évolution, peuvent conduire à une « attaque » cérébrale (hémorragie), touchent cent trente mille Français chaque année et provoquent cinquante-six mille décès. Parmi les survivants, 10 % seulement pourront reprendre une activité alors que cinquante-cinq mille resteront victimes d'un déficit (hémiplégie) prenant souvent la forme d'une véritable infirmité. Ces chiffres ont été rapportés par le professeur J.-C. Gautier (Paris) devant les spécialistes venus de seize pays sous l'égide de la Société européenne de chirurgie et qui se sont réunis durant deux jours à Marseille les 29 et 30 octobre pour la quatrième réunion de chirurgie vasculaire de l'hôpital Saint-Joseph.

L'ARTERIOPATHIE cérébrale pose un réel problème social et économique, et les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) montrent le lourd tribut payé par les pays développés à cette maladie de civilisation provoquée notamment par les abus alimentaires et tabagiques. Mais une fois sur trois le malade présente une atteinte des vaisseaux irriguant le cerveau au niveau du cou et il devient possible d'envisager un traitement chirurgical. Cela est devenu courant depuis qu'en 1954 le professeur H.H.G. Eastcott, de Londres (présent au congrès de Marseille), « *déboucha* » le premier une carotide.

Mais les artériopathies cérébrales extra-crâniennes qui étaient au centre des débats sont dites « *asymptomatiques* », c'est-à-dire qu'elles ne provoquent pratiquement pas de signes cliniques ou de « *sonnettes d'alarme* » révélant leur présence avant l'attaque proprement dite. En effet, un certain nombre de malades présentent un rétrécissement artériel au niveau des carotides sans trouble neurologique associé et donc « *avertisseur* ».

Il importe, comme l'ont démontré de nombreux intervenants, d'insister sur les méthodes de dépistage — puisque l'attaque ne prévient pas — de manière à déceler et à combattre la maladie avant l'attaque proprement dite, qui est pour la plupart du temps irréversible. On décèle la présence d'une éventuelle lésion des carotides extra-crâniennes par un « souffle » caractéristique qui peut être perçu avec un simple stéthoscope. Il serait donc souhaitable que cet examen facile devienne un réflexe pour les médecins non spécialistes.

Ecouter les artères

A partir de là un diagnostic précoce peut être établi avec sûreté grâce aux techniques récentes — mais souvent sophistiquées — qui ont été détaillées à Marseille. L'intérêt de ces méthodes est de n'être pas agressives.

Naguère, un diagnostic sûr ne pouvait être établi qu'à l'aide d'une artériographie nécessitant hospitalisation, anesthésie générale — et non exempte de danger. Aujourd'hui, l'emploi des ultrasons, de la phono-angiographie facilite l' « écoute » des sons produits par la circulation sanguine à l'intérieur de l'artère et l'oculoplethysmographie, qui mesure les variations de la pression au niveau du globe oculaire, permettent de ne recourir à l'artériographie qu'à coup sûr, épargnant cette dernière à la majorité des patients (sur cinquante-cinq mille malades examinés à l'aide des ultrasons à l'hôpital Saint-Joseph, cinq cent vingt seulement ont été soumis à une artériographie).

Déjà les méthodes en vigueur, outre leur parfaite innocuité, permettent de classer les malades et de dessiner le profil de ceux qui sont opérables à temps avant que l'attaque ne se déclenche. Le but de ces examens est de permettre un contrôle quasi systématique dès qu'il y a un risque de voir survenir une telle maladie chez un sujet.

Une opération préventive

Il est important, en effet, de connaître le diagnostic avant même l'apparition des symptômes, car c'est la seule possibilité d'obtenir des succès thérapeutiques préventifs.

Faut-il opérer ou non les malades atteints d'artériopathie carotidienne qui ne présentent aucun symptôme apparent ? Cette question a dominé la deuxième journée du congrès. Bien sûr, tout dépend de l'état des patients. La possibilité du traitement de telles lésions est considérable, et, si les espoirs placés dans un médicament ne sont pas toujours satisfaits, la place d'un geste chirurgical de plus en plus simplifié ouvre des perspectives.

Il est devenu classique de « déboucher » une artère rétrécie. L'extension de cette chirurgie a connu un succès considérable aux Etats-Unis, le docteur E.J. Wylie (San-Francisco) a fait part de son expérience, portant sur plusieurs milliers de cas. Bien que les avis ne soient pas encore unanimes après une expérience de douze années, il apparaît que l'hémiplégie a quatre fois moins de chances de frapper un malade opéré qu'un malade non opéré.

Mais pour que cette chirurgie d'intervention « avant l'accident » donne les résultats espérés, il faut, ainsi que l'a souligné le professeur Robert Courbier, que soient multipliés les centres bien équipés, au personnel bien entraîné pour faire face aux complications opératoires ou post-opératoires.

JEAN CONTRUCCI.

POINT DE VUE

LA MÉDICALISATION DE L'AVORTEMENT

Une loi impossible ?

par le professeur ÉMILE HERVET (*)

LEGIFERER sur l'avortement n'est pas facile. Est-ce réellement souhaitable ?

La loi de 1920, certes, avait son utilité, pour des raisons démographiques, au lendemain de l'hécatombe de la première guerre mondiale. Cette loi était appliquée en ce sens que les transgressions étaient réprimées. On arrive difficilement à croire, aujourd'hui que, il y a seulement trente ans, des condamnations à la peine capitale et aux travaux forcés à perpétuité aient pu être prononcées pour le crime que constituait alors l'avortement. Des condamnations moins graves, mais encore sévères, furent plus tard prononcées contre des médecins, qui durent s'expatrier et qui pourraient aujourd'hui être réhabilités.

Puis, entre les années 60-70, les poursuites judiciaires se réduisirent comme peau de chagrin pour disparaître pratiquement après 1970 et jusqu'en 1975. La preuve était faite, alors, de l'inutilité de la loi. La preuve était aussi faite de son caractère dangereux, car elle précipitait les femmes vers la clandestinité avec toutes les conséquences dramatiques que l'on sait. Un procès fameux au cours duquel la violation flagrante de la loi ne fut pas sanctionnée par un tribunal précisément chargé de la faire respecter marquera dans les annales de l'avortement. De Vichy à Bobigny, trente ans seulement s'étaient écoulés.

∴

Il devenait urgent de supprimer tout ou partie de cette loi, tant pour la santé des femmes que pour la santé de la justice.

C'est ainsi que fut promulguée à titre provisoire la loi de 1975, qui, tout en libérant l'avortement, maintint quelques contraintes, on serait tenté de dire pour la forme.

Après cinq ans d'application, on peut, en effet, se poser des questions sur l'opportunité de la reconduire. N'est-il pas préférable de laisser le médecin libre de ses décisions, libéré de contraintes juridiques le plus souvent impunément transgressées ?

Inapplicable, inappliquée

L'étude critique des principales dispositions de cette loi peut aider à répondre à ces questions. Dès le début et pendant les années probatoires, il apparut vite que la loi, considérée d'ailleurs par certains comme un faux-semblant, serait inapplicable.

La première disposition, fondamentale, légalise donc l'interruption de grossesse tout en garantissant le respect de l'être humain *« dès le commencement de la vie »*.

La législation tente de concilier ces deux propositions contradictoires en limitant le droit à l'avortement aux seuls cas de *« détresse »*.

Cinq années d'application de cette première disposition ont bien montré l'inévitable interprétation abusive de ces états de détresse. S'il existe des demandes d'avortement dignes de la plus grande compassion, plus nombreuses sont les demandes dont les motivations sont de pure convenance. Sans la crainte de verser dans l'anecdote, on pourrait en multiplier les exemples.

Y a-t-il vraiment utilité à conserver ce texte à la fois ambigu et transgressé ?

L'I.V.G. (interruption volontaire de grossesse), dit la loi, ne peut être pratiquée que par un médecin. Un acte médical pratiqué par un non-médecin a toujours constitué un exercice illégal de la médecine, sanctionné comme tel depuis toujours par la loi. L'avortement étant un acte médical, il est, de ce fait, soumis aux règles habituelles qui régissent l'exercice de la médecine. Pourquoi, dans ces conditions, détacher l'I.V.G. des autres actes médicaux et élaborer un texte législatif spécifique à son propos ?

Si la loi interdit l'avortement après dix semaines de grossesse, c'est sans doute en raison des risques abortifs qui augmentent avec l'âge de la grossesse, car la notion de respect de la vie et la notion de détresse ne sauraient changer avant et après ces dix semaines. Or la détresse est parfois plus réelle chez une femme enceinte de quatre mois ou plus que chez une femme dont la grossesse débutante contrarie les projets ou menace le confort.

Comment le médecin qui accepte d'interrompre la grossesse dans ce dernier cas, conformément à la loi, refuserait-il, sous le prétexte de l'illégalité, d'avorter une malheureuse mineure victime d'un inceste ou d'un viol et qui n'a pas pris conscience de sa grossesse avant quatre ou cinq mois ? Comment, toujours pour se conformer à la loi, pourrait-il dans ce cas demander l'autorisation parentale, quand on connaît les drames qu'une telle révélation peut déclencher au sein de la famille ?

Réellement, n'est-ce pas une impossible loi que cette loi qui voudrait se substituer à la conscience du médecin pour lui dicter sa conduite ?

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les poursuites judiciaires concernent presque toujours des avortements exécutés en conformité avec la loi de 1975, car les poursuites judiciaires menacent — et dans une proportion de cas qui semble en augmentation — non pas le médecin qui ne s'est pas conformé à la loi, mais celui qui n'a pas agi en conformité avec les données actuelles de la science, ou qui, par sa négligence, son imprudence, a provoqué la mort de la patiente ou lui a causé des dommages de gravité variable.

Quand il s'agit d'interrompre la grossesse d'une étrangère ou d'une mineure, la loi, toute de contradiction, difficilement applicable, n'est habituellement pas appliquée.

Comment exiger, en effet, d'une étrangère la preuve qu'elle réside dans notre pays depuis au moins trois mois, comme la loi le demande, quand cette étrangère désire, selon son droit, conserver l'anonymat ? Comment peut-on savoir l'âge réel d'une jeune fille, si elle est mineure ou non, sans consulter un document qui va révéler, contre son gré, son identité ?

L'expérience montre, là encore, que l'immense majorité des dossiers ne comportent jamais ces preuves pourtant exigées par la loi.

Un autre article important de la loi exige de la femme un délai de réflexion de huit jours à partir de la demande d'avortement. Au cours de ce délai, elle doit prendre une consultation auprès d'un organisme social chargé de l'informer sur les avantages de mener la grossesse à son terme et sur les inconvénients de l'interrompre. Sage disposition, certes, mais qui n'apparaît souvent à l'usage que comme une contrainte inutile. Elle repousse parfois les femmes des établissements publics vers certains établissements plus expéditifs dans leur décision.

Une contrainte inutile

La consultation psychosociale, quand elle a lieu, reste difficilement objective, qu'elle soit incitative à l'avortement ou au contraire moralisatrice. Mais surtout l'expérience a largement montré qu'elle ne dissuade pratiquement jamais et qu'elle ne fait que reculer inutilement, et pas toujours sans dommage, l'interruption de grossesse.

Le médecin, psychologue par nature et par expérience, peut parfaitement, dans le colloque singulier de la première consultation, satisfaire à cette nécessaire information de la patiente.

Maintenir cette clause de consultation sociale qui alourdit singulièrement l'application de la loi aboutit à favoriser la clandestinité et le mercantilisme. Mercantilisme et clandestinité fleurissent en particulier dans les cliniques qui, en transgression d'un autre article de la loi, limitant le nombre des I.V.G. au quart du nombre total d'actes chirurgicaux, camouflent les avortements excédentaires d'une manière ou d'une autre.

Comment, dans ces conditions, appliquer une nouvelle fois la loi pour demander un recensement de toutes les interruptions de grossesse ? Quel crédit accorder à d'impossibles statistiques ?

L'article 13 de la loi de 1975, qui prévoit *qu'« en aucun cas l'I.V.G. ne doit constituer un moyen de régulation des naissances »*, exprime un des plus beaux vœux pieux dont cette loi est truffée. L'avortement joue, partout et depuis toujours, un rôle important dans l'équilibre démographique : au Japon, il a été le moyen essentiel qui a réussi à endiguer la poussée démographique. D'autres pays ont réussi à redresser la chute de la natalité en interdisant l'I.V.G. après l'avoir libérée...

La France, par le pouvoir de l'article 13, ferait-elle exception ? Certainement pas, d'autant plus que, charrue mise devant les bœufs, la libéralisation de l'avortement n'a été précédée d'aucun véritable effort pour la promotion de la contraception et de la famille, mais a, en revanche, été suivie d'un relâchement des pratiques contraceptives.

Le traitement d'un mal connu, l'avortement, n'est pas symptomatique. Cela veut dire qu'il faut agir en amont, prophylactiquement, pour éviter la grossesse. La loi sur l'avortement est un expédient qui ne peut que gérer le mal sans aucune réelle efficacité pour le réduire, avec peut-être en plus le risque de l'accroître.

Un des plus sérieux arguments en faveur du maintien de la loi est que, sans elle, il serait impossible, dans un service public, d'organiser un centre d'interruption de grossesse. On sait, en effet, que dans de nombreux départements, il est impossible ou difficile de faire interrompre sa grossesse dans un service public, les chefs de ces services et leurs collaborateurs s'y refusant, comme la clause de conscience leur en donne le droit. Il leur est donc permis par la loi même de ne pas appliquer la loi. Ce malaise réel, qui éloigne de centres publics les femmes en quête d'avortement, doit trouver une solution. Mais un simple règlement d'administration ne suffirait-il pas ? Plutôt que la reconduction de la toujours impossible loi.

Il nous apparaît donc que faire une troisième loi sur l'avortement est une entreprise qui risque fort d'être une troisième fois vouée à l'échec. Il en est un peu de l'avortement comme de l'euthanasie et, oserait-on ajouter, comme de l'amour qui n'a jamais connu de loi.

Pourquoi légiférer quand on connaît le risque que fait courir aux institutions l'inapplication de la loi ? Que le médecin, dans ce domaine comme dans bien d'autres, agisse seul sans autre clause que la clause de sa propre conscience.

(*) Chef du service de gynéco-obstétrique de l'hôpital de la Pitié (Paris).



Deux ouvrages sur l'alimentation

★ **LA MALBOUFFE, de Stella et Joël de Rosnay. Olivier Orban éd., 158 pages.**

La grande bouffe et sa sœur la malbouffe nous tuent à petit feu, estiment Stella et Joël de Rosnay, et ce siècle dit de progrès devrait être aussi « *celui où nous réapprenons à manger* ».

Sous une forme simple, schématique, didactique, recettes et menus à l'appui, le biologiste et son épouse ont donc entrepris de faire part de leur expérience personnelle, de l'hygiène de vie et d'alimentation qu'ils ont adoptée et des bienfaits qu'ils en ont retiré.

Les Occidentaux en général et les Français en particulier mangent trop et mangent mal. Pléthore et déséquilibre sont les plaies des régimes alimentaires adoptés par les trois quarts de la population.

Le petit livre gaiement et clairement illustré, richement documenté, intelligemment conçu, des époux de Rosnay leur livrera la clé, les clés d'une vie plus équilibrée et... plus durable. Le tableau sur l'accroissement de la mortalité en fonction du poids est illustré... par des cercueils jumelés aux pèse-personnes.

La vivacité du style et la clarté de la présentation ne sauraient cacher la richesse d'une information puisée aux sources les plus documentées. Pratiques, concrets, les auteurs entendent servir avant tout la cause d'une qualité de la vie à la portée de chacun. Leur ouvrage se termine par un guide comportant les tableaux des valeurs caloriques des aliments usuels, la liste des associations diététiques, des adresses de restaurants, une bibliographie pour ceux qui voudraient en savoir plus.

De l'excellente vulgarisation, au sens le plus élevé du terme, et cela dans un domaine où se jouera de la manière la plus éclatante, pour les vingt ans à venir, la lutte engagée pour la préservation du patrimoine santé et pour l'amélioration de la qualité de la vie.

Dr E. L.

★ **L'EQUILIBRE ALIMENTAIRE, de R. Gentils et P. Jollivet. Flammarion éd., 245 p.**

Recommandé et préfacé par le Comité français d'éducation pour la santé, le manuel, rédigé par les docteurs Gentils et Jollivet, tous deux spécialisés dans les problèmes de nutrition, apporte à « la Malbouffe » de Stella et Joël de Rosnay, un utile complément. Bien que plus conformiste, plus académique, il donne sur les besoins alimentaires, les nutriments, la digestion, l'analyse des comportements alimentaires et des principales erreurs rencontrées dans les foyers français, sur l'alcoolisme et les rations à tous les âges, des informations concises mais complètes. De nombreux tableaux, menus, exemples de régimes et même conseils culinaires ou conseils d'achats pour les ménagères jalonnent cet ouvrage où l'on trouve même la description des « pervers de l'alimentation », du boulimique à l'adepte d'une secte, de l'anorexique mental à celui qui grignote à longueur de journée...

Les annexes comportent les tables des aliments, de leur composition en divers éléments et la liste fort utile des codes portés par les aliments industriels dont la valeur est largement analysée.

Une véritable petite bible familiale qui devrait avoir sa place dans tous les foyers...

TÉMOIGNAGE

« Comment déshumaniser le malade »

« Le témoignage du docteur G.A. (*le Monde* du 19 septembre) m'amène à vous confier mon propre témoignage — relatif à des événements vécus de février à juin de cette année.

» Vous rentrez chez vous, un soir, et vous trouvez votre fille, jeune femme jusque-là « optimiste et équilibrée », se prenant pour le futur président de la République et vous promettant un portefeuille ministériel... Vous apprenez que la police a alerté votre fils et votre mari parce que son comportement sur la voie publique a suscité des réactions... D'abord vous n'y croyez pas... et puis, il faut vous rendre à l'évidence : c'est le délire incontrôlable, le délire que rien ne laissait prévoir, le délire qui vous désarçonne... Vous téléphonez en catastrophe à un ami médecin qui vous dit que rien ne peut être fait dans un cadre familial, qu'il faut consulter un « service spécialisé »... Et c'en est fini de votre liberté et de celle de votre fille : vous allez être pris dans l'engrenage d'une énorme machine, vous allez assister à la dégradation de quelqu'un que vous aimez, vous allez vous heurter à « ceux qui savent », à « ceux qui décident »... Il va falloir vous battre, sans y être préparé et à un moment où vous êtes particulièrement vulnérable.

» Vous voilà, après une nuit mouvementée, en service d'accueil de Sainte-Anne (cinq minutes de chez vous), pas de place au service que l'on vous a indiqué ; « *Vous n'êtes pas du secteur* ». Pas de place non plus dans la clinique recommandée par le psychiatre de Sainte-Anne. Il faut croire que les « clients » sont nombreux. Il faut donc vous résigner à l'hôpital « de secteur » : l'Eau vive à Soisy-sur-Seine (Essonne) à une vingtaine de kilomètres de l'endroit où vous habitez (...).

» Là vous êtes en face des personnages de *Vol au-dessus d'un nid de coucou* : gestes désarticulés, mimiques déshumanisées, propos incohérents... et vous êtes avec quelqu'un qui a encore toute sa force physique, et alternent moments de délire et de lucidité — vous n'avez pas de solution de rechange et l'on vous a dit qu'à Soisy c'était « *une psychiatrie de pointe* » : ou vous pariez la confiance ou vous vous dites, comme votre mari : *Dans trois semaines, elle sera comme eux* »... Mais vous ne voulez pas y croire.

La prise en main

» Dès lors, vous allez être pris en main, comme celui que vous amenez : il s'agit d'une « *médecine d'équipe* », ce qui signifie que vous « *comparaîtrez* » toujours devant trois ou quatre personnes : le psychiatre responsable (le seul qui, apparemment, prenne spontanément la parole), l'interne et deux infirmiers, pardon « soignants » : ici on est en jean, en chandail, pas de blouse blanche, mais au lieu de vous mettre en confiance, de vous éclairer sur ce qui peut se passer, on vous dit : « *Je vous écoute...* », comme si l'on n'était pas sans voix face à ce qui nous arrive !... Et on vous donne l'autorisation de voir « *votre malade* » dans sa chambre, d'habitude fermée de l'extérieur...

» Ce sont, au moment de votre départ, les appels : « *Au secours, maman, ne me laisse pas là* » que vous entendez deux étages plus bas, croisant les infirmiers qui vont « *calmer* » celle qui n'accepte pas sa claustration et que vous laissez derrière vous ; vous continuez à vouloir penser que ceux en qui vous avez mis votre confiance savent ce qu'ils font.

» Moins d'une semaine après il ne s'agit plus d'une chambre : table, sièges, fleurs — tout a disparu : il reste un lit et un seau, seule ressource pour s'exprimer : écrire sur ses draps et votre fille vous dit avoir « *l'impression d'être dans une cellule de haute sécurité en Allemagne* », les « *responsables* » — ou les irresponsables ? — vous disent qu'il y a une telle agressivité qu'on ne peut rien laisser sous la main, même les pantoufles ont été retirées !...

» Mais vous n'en êtes qu'au début de votre calvaire : par la suite, on vous interdit les visites — jugées jusque-là importantes sur le plan affectif — sans vous donner d'autre raison que l'« *expérience clinique* » et vous êtes totalement coupé de celle que vous avez volontairement amenée là, sachant qu'elle vit une expérience carcérale sans aucune compensation. Vous apprenez qu'elle est « *réfractaire aux médicaments* » et que « *compte tenu de son état* », il n'y a guère d'espoir d'amélioration avant au moins six mois ; et un beau jour on vous la « présente » : méconnaissable. Vous découvrez « *la folle* » que l'on a fabriquée depuis son arrivée : gestes mécaniques, regard vide, absence totale de communication verbale, vous comprenez alors ce que veut dire « l'ombre d'elle-même » et vous vous souvenez, lorsque vous aviez vingt ans, d'avoir rencontré ce regard déshumanisé lorsqu'à l'hôtel Lutétia vous étiez allée accueillir les déportés, retour d'Allemagne.

L'enfermement

» C'est alors que le psychiatre vous demande : « *Qu'est-ce que vous en pensez ?* »... et vous vous dites : « *Voilà ce qu'on en a fait en moins de six semaines, ce n'est plus possible, il faut faire quelque chose, il n'y a que nous qui puissions la sortir de là* », mais vous apprenez, alors, que le seul droit qui vous reste est celui d'un transfert dans un autre établissement psychiatrique. Bien conseillés, c'est chose faite en quelques jours dans une clinique privée : vous découvrirez alors que, depuis un certain temps, il n'y avait plus de prise d'aliment — perte de poids supérieure à dix kilos — qu'il faut être deux pour aider à la moindre promenade et que la voix est devenue quasiment inaudible...

» Il faudra trois mois, plusieurs séances d'électronarcose, pour retrouver une communication complète, un « *recul* » face au vécu, un retour à la vie « normale » sans médicament... Mais que serait-il advenu sans ce transfert ?

» L'univers de Kafka, c'est ce que nous avons vécu, tous, pendant plus de trois mois : pourquoi la majorité des psychiatres — un grand merci au docteur G. A. — se font-ils — sans protester — les complices d'une telle déshumanisation : déshumanisation du « malade » que l'on met « *hors d'état de nuire* », en l'enfermant dans une cellule, sans autre activité possible que celle de détruire le peu qu'on lui laisse sans lui donner le soutien affectif dont il a particulièrement besoin dans ce moment de désarroi total ; déshumanisation des rapports avec la famille que l'on enferme dans des conversations à sens unique, de caractère inquisitorial ou que l'on asphyxie dans un rapport clinique qui cache l'ignorance sous une froideur technique.

» Peut-on honnêtement croire aider quelqu'un à retrouver son équilibre en l'enfermant jour et nuit dans une cellule aux murs nus, sans meuble, sans aucune possibilité d'activité, sans aucun dialogue ou écoute prolongée ? (...) Quelle personne « normale » résisterait à ce traitement ? Quel « soignant » ne deviendrait pas « à soigner » ? (...) »

Mme M.

LIVRES

Pour les médecins

★ **PHARMACOLOGIE CLINIQUE - BASES DE LA THÉRAPEUTIQUE, des professeurs J.-P. Giroud, Georges Mathé et Gaston Meyniel. 978 F les deux tomes.**

Le second tome de cet ouvrage de deux mille quatre cents pages, qui contient une somme de données considérables, près de cinq cents tableaux et plus de huit cents formules et figures vient de paraître. Ce travail monumental a été réalisé par les professeurs J.-P. Giroud, G. Mathé, G. Meyniel et cent soixante-dix médecins, biologistes et pharmaciens français et étrangers.

Il se présente comme un traité pratique du « *bon, voire du meilleur usage des médicaments* » destiné aux praticiens, pharmaciens ou biologistes, confrontés chaque jour aux problèmes pratiques de la prescription des médicaments.

Il comble ainsi un vide dans la littérature médicale française, où l'on ne trouvait auparavant que des abrégés ou des ouvrages très techniques conçus pour les chercheurs. Les deux tomes abordent successivement les notions de pharmacologie clinique générale (lois et règles qui régissent le devenir d'un médicament dans l'organisme), les problèmes des interactions médicamenteuses, des accidents et incidents dus aux médicaments, puis la pharmacologie des grands groupes thérapeutiques. Enfin, il s'achève par un index de soixante pages comprenant douze mille mots et présentant, sous la dénomination commune internationale d'un médicament, toutes les spécialités françaises et les principales spécialités étrangères renfermant ce principe actif.

★ **COMMENT JE SOIGNE LES ALCOOLIQUES, du Dr Raymond-Michel Haas, en collaboration avec André Coutin, Grasset éd. 322 pages.**

L'un des plus grands déséquilibres alimentaires des Français est l'alcoolisme. On accueillera avec faveur la réédition du livre du docteur R.-M. Haas, qui présente une expérience originale dans le traitement des alcooliques.

★ **GUIDE PRATIQUE DES MÉDICAMENTS 1979, de Philippe Dorosz. Maloine éditeur, 27, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris.**

C'est ouvrage, d'un format de poche, facile à consulter, renferme des informations claires et concises sur le bon usage des médicaments. Ces derniers sont classés par spécialités médicales et, à l'intérieur de celles-ci, par famille d'action thérapeutique. Deux chapitres sont consacrés à la sérothérapie et aux vaccins. Enfin, les médicaments contre-indiqués chez certains sujets (la femme enceinte, les malades souffrant de glaucome, d'ulcère de l'estomac, d'insuffisances cardiaques, etc) sont passés en revue.

Un compagnon utile et et remarquablement pratique pour le praticien qui s'y référera quotidiennement.



CORRESPONDANCE

Les économies de la santé

Les caisses acculent-elles les vieillards à l'hospitalisation ?

Une lectrice qui souhaite garder l'anonymat nous écrit :

Une de mes vieilles amies qui va avoir quatre-vingts ans habite un sixième sans ascenseur dans le premier arrondissement. Elle est à moitié aveugle et se déplace difficilement ; ressources : autour de 2 000 F par mois. Elle bénéficiait, jusqu'à maintenant, de quelques heures d'aide ménagère par semaine (elle ne payait que quelques francs par heure, le reste étant pris en charge). Or elle vient d'apprendre que cette aide lui sera retirée, car le service dont cette assistance dépend va être dissous faute d'argent. Elle est naturellement catastrophée d'autant que son médecin venait précisément de lui faire un certificat demandant davantage d'heures d'aide ménagère étant donné son état de santé.

Je me suis renseignée et voici ce que j'ai appris (il y a peut-être des erreurs de détail mais en gros l'histoire est exacte) :

J'ai téléphoné à la Caisse d'assurance-maladie pour la région parisienne (régimes spéciaux, fonctionaires, etc.), 10, rue du Sentier, Paris (2e), téléphone : 233-71-52. Là on m'a dit qu'effectivement c'était cette caisse qui gérait les dossiers d'aides ménagères (lesquelles dépendent d'associations à but non lucratif) et versait les fonds complémentaires, les bénéficiaires ne cotisant que pour quelques francs. Or ce service des aides ménagères va être dissous, car le fonds de secours qui finançait ces compléments de versement n'a pas été reconduit par le ministère de la santé. C'est une affaire gouvernementale. A une question de ma part demandant si mon amie pouvait faire transférer son dossier aux autorités municipales du premier arrondissement, il m'a été répondu que c'était inutile, car les mairies doivent, elles aussi, passer par cette caisse. J'ai alors demandé ce que mon amie pouvait faire. Réponse : rien, sauf si la personne est mutualiste, certaines mutuelles acceptant parfois de financer ces aides. Il m'a été précisé, par ailleurs, que si les personnes âgées veulent (et peuvent) régler la totalité des 30 F de l'heure d'une aide ménagère, elles peuvent continuer à en obtenir une, via la caisse.

Cette affaire dont les détails demanderaient à être précisés pose le problème de l'aide aux personnes âgées. On fait depuis quelque temps tout un battage sur l'assistance au troisième âge et sur ces aides ménagères qui permettent aux gens âgés de rester chez eux, en évitant ainsi une hospitalisation fort coûteuse pour la collectivité. Et voici qu'on supprime ces aides...

Tout cela n'est guère cohérent. D'autre part, ces personnes sont en général seules, sans famille, sans défense, et ne savent comment faire entendre leurs protestations. Car je suppose que mon amie n'est pas seule dans son cas. C'est pour cela que je me permets de vous écrire en espérant que quelque chose pourra être fait.

Mme N. J. M. *(Paris)*.

[Il est, en effet, exact que le conseil d'administration de la Caisse d'assurance maladie de la région parisienne a décidé, le 21 mai 1979, de suspendre les prises en charge de l'aide ménagère aux personnes âgées des régimes spéciaux pour des raisons économiques.

Cette caisse était pratiquement la seule en France à pratiquer cette forme d'aide ; 1 598 demandes (pour une période de six mois renouvelables) ont été satisfaites, en 1977, pour un montant de 4 303 millions de francs et 2 111 demandes en 1978, pour un montant de 5 318 millions de francs.

Au plan national, la prestation d'aide ménagère est prise en charge par l'aide sociale, mais seulement pour les personnes dont les ressources n'excèdent pas actuellement 14 700 francs par an. Au-dessus de ce plafond, les caisses de retraite des régimes de base ou complémentaires interviennent également sur leur fonds d'action sanitaire et sociale. Tous financements confondus, le budget total de cette prestation à l'échelle nationale est passé de 400 millions environ en 1974 à plus de 1 milliard en 1979, ce qui a permis d'aider trois cent mille personnes.

A l'Assemblée nationale, dans une question écrite posée le 22 octobre 1979 au ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Georges Mesmin (député U.D.F.) s'est interrogé sur le bien-fondé de la décision prise par la caisse parisienne, « étant donné que, dans la plupart des cas, les personnes intéressées ne peuvent se passer d'une aide et qu'elles devront être hospitalisées, ce qui aura pour effet de multiplier par dix les dépenses à la charge des collectivités, le prix de journée dans les maisons de cure médicale étant environ dix fois plus élevé que la somme moyenne dépensée par jour et par bénéficiaire pour le remboursement des frais d'aide à domicile ».]

Un livre du docteur Cyrille Koupernik

« La Psychiatrie à visage ouvert »

QU'UN psychiatre décrive ses expériences, la chose n'est pas rare. Qu'il le fasse sous forme de dialogue avec un écrivain, comme vient de le faire le docteur Cyrille Koupernik avec Maurice Pons (1), l'est déjà davantage. Qu'il s'y livre, enfin, totalement, ce qui est le cas, la chose vaut la peine d'être remarquée.

Tout au long de l'ouvrage, Cyrille Koupernik s'affirme comme un être qui doute. Certes, dit-il, nous avons accumulé un certain savoir, nous savons déceler des symptômes, prescrire certains traitements, parfois même prévenir l'urgence qui, en psychiatrie, revêt souvent la forme du suicide. Mais, en réalité, que savons-nous ? De quelles certitudes sur la pathologie mentale sommes-nous nantis ? Ainsi, au long du livre s'affirme une préoccupation constante qui n'est autre qu'une relation passionnée, une nostalgie jamais assouvie à l'égard de la psychanalyse.

J'ai entretenu trop de polémiques avec les psychanalystes, dit en substance Cyrille Koupernik pour en parler avec détachement. Je me suis intéressé trop tardivement à la psychiatrie pour avoir eu le loisir d'entreprendre moi-même une cure analytique. Et puis, ajoute-t-il avec modestie, « *je n'étais pas très doué* » pour être psychanalyste. Il reste que, de ce rendez-vous manqué — ou de cette tentation évitée, — le souvenir traverse manifestement toute la vie de Cyrille Koupernik, il ne s'en cache pas.

Quel rôle jouent alors, par rapport à ce schéma, les médicaments du système nerveux dont l'utilisation, depuis trente ans, permet de réduire des délires, de lever des angoisses, d'apaiser des dépressions ? Une place centrale, répond Cyrille Koupernik, mais jamais exclusive, tant il est vrai que la manière même de les prescrire met en jeu des phénomènes de transfert qui ne sont jamais neutres pour le devenir du malade. Encore faut-il que le médecin le sache.

La souffrance

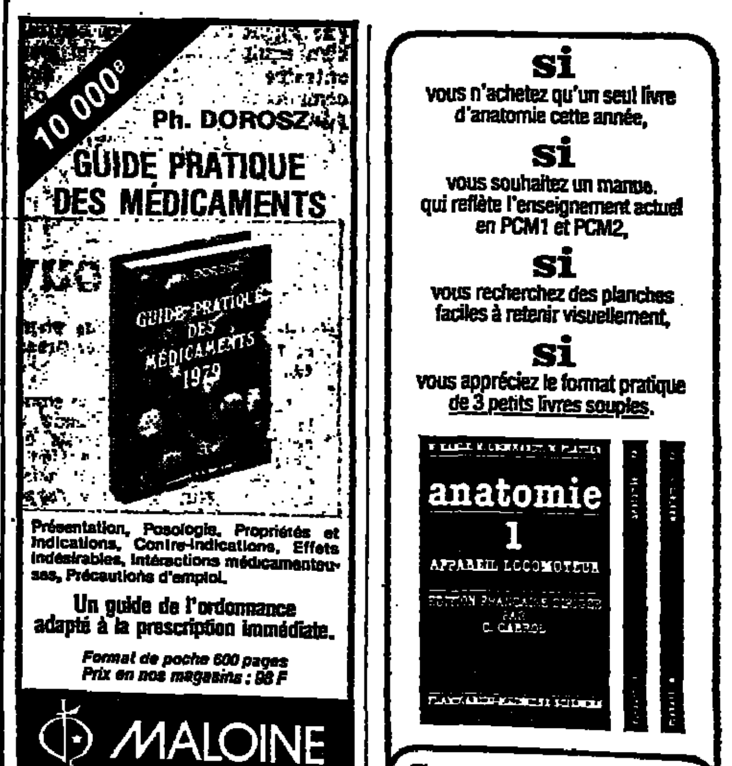
Quel rôle encore jouent, dans la psychiatrie moderne, l'hôpital, l'institution spécialisée, le lieu de « renfermement » ? Un rôle en pleine évolution, puisque l'hôpital de contention existe encore, conçu comme une prison plus que comme un instrument de soins, mais que se créent, de plus en plus, des institutions « ouvertes », où le malade est moins un prisonnier qu'un être qui souffre.

Car cette dimension-là — la souffrance du malade mental — est présente d'un bout à l'autre de ces pages — « *Je ne connais pas de névrose heureuse* » — et Cyrille Koupernik fustige à ce propos les « anti-psychiatres » qui passent à côté de la douleur mentale sans la voir, ou en la niant : « *Nous pouvons d'une certaine façon être reconnaissants à l'égard des anti-psychiatres parce qu'ils nous rappellent nos insuffisances et nos abus. Mais qu'on leur confie le soin des malades, dont ils nient jusqu'à l'existence, et la situation sera pire encore...* »

Dans ses conclusions, Cyrille Koupernik revient sur la psychanalyse, à laquelle il consacre ses dernières pages. Pour déplorer qu'avec la psychologie et la sociologie, ces trois disciplines aient « *figé leurs hypothèses de travail en mécanismes, puis converti les mécanismes en causes* » ; pour contester la « *théorie œdipienne de la névrose* » ; et pour écrire : « *Je ne pense pas qu'on puisse parler de découverte de l'inconscient par Freud.* » Pourtant, quatre-vingts pages plus haut, Cyrille Koupernik avait parlé de la « *révélation* » que constituait la découverte de l'inconscient. Une révélation est-elle si différente d'une découverte ?

La conclusion de Cyrille Koupernik est claire, et modeste : « *Je ne suis pas*, écrit-il, *celui qui sait mais celui qui a assumé.* » Assumé jusqu'à ses contradictions. — C. B.

(1) *La Psychiatrie à visage ouvert*, par Cyrille Koupernik et Maurice Pons, Mercure de France Éd. Collection « En direct », 303 p.





Un livre du docteur Cyrille Koupernik

«La Psychiatrie à visage ouvert»

CONFÉRENCES EN NOVEMBRE AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

UNE RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES PALYNOLOGUES

Etudes des pollens et climats du passé

Sur le thème « Palynologie et climats », l'Association des palynologues de langue française a récemment réuni, dans le cadre des entretiens du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, un symposium qui a rassemblé cent quarante spécialistes d'une douzaine de nationalités différentes. La palynologie, c'est-à-dire l'étude des spores et pollens fossiles ou actuels, ne prétend pas, certes, être en mesure à elle seule de décrire les variations climatiques *subies par notre planète au cours des* âges géologiques. Mais les palynologues pensent que leur spécialité peut apporter une aide très utile à la sédimentologie, à la paléontologie, à la géochimie, à la pédologie, à la géomorphologie, aux méthodes de datation et à diverses branches de la géophysique, pour retrouver les climats perdus du passé, région par région, époque par époque.

LES spores (pour les végétaux les plus primitifs anciens et actuels) et les pollens (pour les végétaux supérieurs qui sont apparus il y a environ trois cents millions d'années) sont indispensables à la reproduction des plantes. Leur envelop[pe] extérieure, ou tégument, est pratiquement indestructible tant qu'elle n'est pas soumise à des processus d'oxydation. Leur forme et la structure de leurs parois permettent de les identifier... étant entendu que plus la plante est ancienne, plus son identification botanique est délicate. Pour les spores et les pollens des dix derniers millions d'années, l'identification par référence à la végétation actuelle est relativement aisée : les grandes provinces botaniques que nous connaissons se sont établies au pliocène (la dernière période de l'ère tertiaire de — douze à sept millions d'années). Nombre de genres végétaux de cette époque ont ainsi d'étroites analogies avec leurs descendants actuels et sont donc identifiables. Il arrive aussi que certaines familles de notre flore sont apparues pendant des ères géologiques reculées, ainsi les araucarias qui existeraient depuis le lias, c'est-à-dire depuis deux cent vingt millions d'années.

Quelles que soient les incertitudes de la palynologie, cette branche de la botanique est utilisée depuis longtemps dans la prospection pétrolière : spores et pollens fossiles apportent, en effet, des informations uniques sur la datation des terrains, sur les milieux de dépôt des sédiments, sur l'environnement végétal régional et donc sur le climat d'époques données.

Parfois, une seule espèce suffit à caractériser un climat. Ainsi le palétuvier qui ne se développe que sous un climat tropical et dans les zones côtières basses recouvertes par la mer à marée haute. Malheureusement une telle chance est rare. Dans la plupart des cas, les palynologues doivent se référer à l'ensemble de la paléoflore, régionale ou locale, pour tenter de retrouver les tendances climatiques anciennes.

La variabilité augmente

Comme cela est le cas pour la quasi-totalité des réunions scientifiques, le récent symposium Palynologie et climats n'a pas été l'occasion d'annoncer des découvertes sensationnelles, mais il a permis de faire le point des connaissances actuelles et de confronter les hypothèses les plus récentes. Comme nous l'a résumé M. Yves Reyre, maître de recherches au C.N.R.S. et organisateur du symposium, il semble que, depuis le dévonien — trois cent quatre-vingt-quinze à — trois cent cinquante millions d'années), la variabilité des climats n'a cessé d'augmenter. Globalement, les climats auraient été relativement constants pendant de très longues périodes et n'auraient pas connu de brusques et importantes variations comparables aux périodes glaciaires de quelques dizaines de milliers d'années comme certaines régions de la planète en ont subi pendant le dernier million d'années. Vers — deux cents millions d'années (fin du trias, début du jurassique), la flore se renouvelle au point que seuls 10 % des familles ou genres existant au trias survivent à l'époque suivante. Un tel renouvellement suppose évidemment un changement climatique notable. En Europe, par exemple, un climat aride et chaud fait place à un climat humide et un peu moins chaud qui se maintient, plus ou moins constant, pendant tout le jurassique (de — deux cents à — cent quarante millions d'années). Nouvelle fluctuation vers la fin du jurassique : le climat devient alors un peu plus chaud et encore plus humide. Les longues périodes de relative stabilité climatique continuent pourtant : au début de l'ère tertiaire (vers — soixante-cinq millions d'années), les fluctuations climatiques ne se produisent guère en moyenne que tous les cinq millions d'années.

En outre, les zones climatiques différenciées par la seule latitude, comme nous les connaissons actuellement, auraient été peu marquées jusque vers — cent millions d'années, bien qu'il y ait eu, évidemment, des différences régionales entre les climats régnant à une même époque.

Il ne faut jamais oublier, enfin, que la dérive des continents ne cesse — à l'échelle des temps géologiques — de modifier la répartition et la latitude des masses continentales. Ainsi vers — trente-huit millions d'années, la séparation de l'Australie et de l'Antarctique, qui a créé autour du continent austral une couronne océanique continue (l'océan Antarctique), semble-t-elle avoir provoqué un sensible refroidissement global de la planète. Grâce à la palynologie, ce refroidissement est particulièrement visible dans le ud-Est asiatique.

YVONNE REBEYROL.

● *Le satellite américain* Pégase-2 s'est désintégré, samedi 3 novembre, à 21 h. 20 G.M.T. (22 h. 20, heure de Paris), au-dessus de l'océan Atlantique, comme l'avait prévu la NASA (*le Monde* daté 4-5 novembre). Ce retour sur terre d'un satellite de plus de 10 tonnes n'a été à l'origine d'aucun incident. — (*A.F.P.*)

« L'HOMME ET SON CERVEAU »

Sept cours publics à la Sorbonne

« *L'HOMME ET SON CERVEAU* » est le thème d'une série de cours publics organisés, à partir du 21 novembre à la Sorbonne, par le Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS). Le programme de ces cours, ouverts à tous, et qui auront lieu à 18 heures dans l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne (entrée par le 17, rue de la Sorbonne), est le suivant :

— 21 novembre : sommeil, rêve et personnalité, par M. Michel Jouvet, professeur à l'université Claude-Bernard de Lyon.

— 5 décembre : ontogénèse du cerveau, par M. Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France.

— 9 janvier 1980 : manipulations intellectuelles et éducation à la liberté, par M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

— 16 janvier : le cerveau humain, aboutissement d'une longue évolution, par M. André Gribenski, professeur à l'université de Rouen.

— 23 janvier : aujourd'hui plus qu'hier, la neurochirurgie peut-elle réaliser une psychochirurgie rationnelle ? par M. Jean Talairach, professeur à l'université René-Descartes de Paris.

— 6 février : le cerveau. Activité et fonctionnement. Les médiateurs chimiques, par M. Jacques Glowinski, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

— 20 février : le cerveau et la pensée, par M. Georges Canguilhem, professeur honoraire à la Sorbonne.

UNE EXPÉRIENCE A BORD DE CONCORDE

Une équipe franco-japonaise a détecté les effets d'un rayon cosmique de très haute énergie

Les effets de la désintégration d'un rayon cosmique de très haute énergie, environ 600 000 GeV (1), ont été découverts sur des détecteurs embarqués, à l'automne dernier, dans la soute d'un Concorde d'Air France, pour un total de trois cents heures environ de vol. Cet « événement », selon le langage des physiciens, semble être le plus énergétique qu'on ait jamais observé directement.

L'EXPERIENCE qui a permis ce résultat est le fruit d'une collaboration entre les professeurs Jean-Noël Capdevielle de l'université de Bordeaux-I et Ogata, de l'université de Tokyo. Cette équipe franco-japonaise travaillant sur les rayons cosmiques a fait appel au supersonique pour transporter ses deux détecteurs, des « chambres à émulsion », car l'altitude de croisière de cet avion, entre 17 000 et 18 000 mètres, est juste dans la zone où les rayons cosmiques atteignant la Terre (il s'agit le plus souvent de protons) ont statistiquement le plus de chances de se désintégrer en frappant un atome de l'atmosphère (*le Monde* du 27 septembre 1978).

Les résultats de la campagne, qui pourrait être renouvelée avec des détecteurs encore améliorés, ont été positifs : au dépouillement des plaques photographiques, l'équipe a relevé les traces de quelque quatre cents « événements » de très haute énergie (au-dessous de 2 000 GeV).

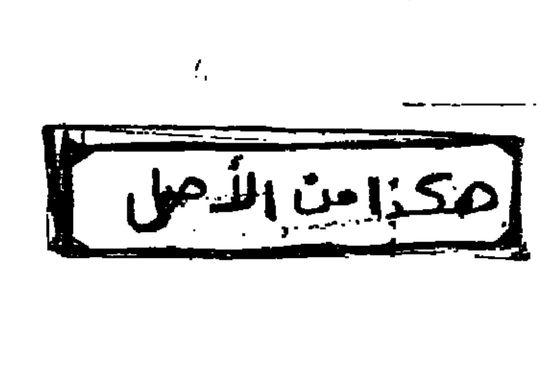
L'événement à 600 000 GeV, qui sera probablement baptisé Pégase, a été reconstitué grâce aux traces d'un faisceau d'une cinquantaine de rayons gamma (rayonnement électro-magnétique) directement issus de la première interaction du rayon cosmique et de la matière atmosphérique, interaction qui a très vraisemblablement eu lieu dans la cabine passagers du Concorde. Des événements d'énergie encore plus élevée — jusqu'à 1 milliard de GeV — ont déjà été détectés dans le passé, mais seulement de manière indirecte, par l'observation, au niveau du sol, des « gerbes » de rayonnement et de particules issus des désintégrations successives qui suivent la première interaction à très haute altitude.

L'étude des rayons gamma issus de Pégase a révélé en particulier, que le faisceau de ces rayons était nettement plus divergent que ne le laisserait prévoir l'application des formules mathématiques habituellement utilisées à plus basse énergie (quelques centaines de GeV, notamment, pour les expériences réalisées auprès des accélérateurs de particules). De même, la distribution de l'énergie des différents rayons gamma est différente de ce que l'on aurait pu prévoir.

Cette campagne franco-japonaise sur les rayons cosmiques a apporté d'autres observations singulières : en particulier, les chambres à émulsion portaient la trace d'un photon de très haute énergie arrivé isolément, ce qui est un phénomène relativement rare.

(1) Un électron-volt (eV) est l'énergie que possède un électron accéléré sous une tension de 1 volt. Un gigaélectron-volt (GeV) vaut 1 milliard d'électrons-volts.





CARNET

Naissances

— Hilke et Franz-Josef SCHRECK-LINGER laissent le plaisir à Max d'annoncer la naissance de sa petite-sœur

Eva-Marie,

Francfort, le 2 novembre 1979.
Turiner Strasse 2, 6000 Francfort 70.

Mariages

— Mme Jules Bertin,
M. et Mme Pierre DAGUET,
M. et Mme Robert HENTSCH,
sont très heureux de faire part du mariage de leurs petit-fils, fils et fille,

Antoine DAGUET
et
Nathalie HENTSCH,

qui a eu lieu le 16 octobre 1979, à San-José-de-Costa-Rica, où ils habitent pour un an.
17, *rue Paul-Doumer,*
Sablé-sur-Sarthe.
45, rue du Mans, Sablé-sur-Sarthe.
14, rue des Poissonniers,
Neuilly-sur-Seine.
C/o Becker et Brammer,
1723 Apartado Postal,
San-José-de-Costa-Rica,
America Central.

Anne de LA VARENDE
et
Jean-Michel TREILLE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 29 octobre 1979, à Bettraram (Pyrénées-Atlantiques).

Décès

— M. Alain Blanchard,
M. et Mme Léon Mandelbrot,
ses enfants,
Mlles Sylvie, Mireille et Béatrice Mandelbrot, ses petites-filles,
Mme Maurice Chevallier, sa belle-sœur,
M. et Mme Pierre Content, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Hurot, leurs enfants et petits-enfants, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand BLANCHARD,
née Marcelle Chevallier,
directrice d'école en retraite,
survenu le 2 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) dans la plus stricte intimité.
40, rue Rouelle, 75015 Paris.
140, rue Saint-Charles, 75015 Paris.



— M. et Mme Prosper Ben Zenou, leurs enfants Georges et Stella,
Les familles Ben Zenou, Touati, Lévy, Dray, Faruch, Marthan, Morciano et Goudstikker,
ont la douleur de faire part du décès de leur petite

Elisabeth BEN ZENOU,

survenu le 5 novembre 1979, dans sa treizième année.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui, *mardi 6 novembre 1979,* à 16 heures, au cimetière de Thiais-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

21, allées Aristide-Briand,
91100 Corbeil.

— M. et Mme Raymond Cossevin,
M. Pierre Cossevin,
Mme Dominique Cossevin-Egron,
M. Dominique Egron,
Mme Angèle Martin,
ses parents, frère, sœur, beau-frère et grand-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel COSSEVIN,

survenu accidentellement le 25 octobre 1979, à l'âge de trente et un ans.
Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le vendredi 2 novembre 1979 à Sainte-Colombe (Yonne), dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Philippe-Dartis,
95210 Saint-Gratien.

— Mme Léon *Boublil,* née Juliette Douleb, ses enfants Claude, Gilbert et Martine et petit-enfant Max-Léon,
Et les familles Labe, Brami, Douleb et Aubert,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon Deïda BOUBLIL,
survenu à *Paris,* le 4 *novembre* 1979.
L'inhumation aura lieu le mercredi 7 novembre 1979, à 15 h. 45, au cimetière de Pantin.
Les prières auront lieu le samedi 10 novembre, à 10 h. 30, à l'Oratoire tunisien du 17, rue Saint-Georges.

— La Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et la Compagnie *financière* de Suez ont le profond regret de faire part du décès accidentel, survenu le 3 novembre 1979, de

M. Paul DEQUESNE,
directeur général adjoint
chargé des affaires juridiques
de la Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson
et directeur juridique
de la Compagnie financière de Suez.

[Paul Dequesne était directeur général adjoint, chargé des *affaires juridiques,* de la Compagnie Saint-Gobain - Pont-à-Mousson et directeur juridique de la Compagnie financière de Suez. Né le 20 octobre 1921, il avait été avocat de 1944 à 1955, année de son entrée à l'ancienne Compagnie *du* canal de Suez comme adjoint du chef de contentieux, avant d'en devenir le conseiller juridique après la *nationalisation du canal en 1956* par le colonel Nasser. Paul Dequesne était entré chez Saint-Gobain en 1978.]

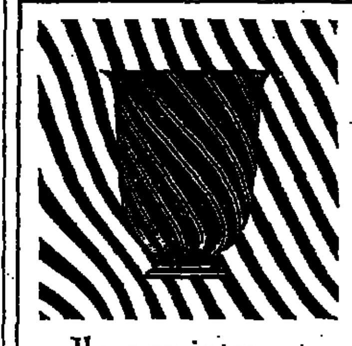
— On *nous prie d'annoncer* le rappel à Dieu de

Mme Pierre FALLOT,
née Henriette Brecard,

décédée le dimanche 4 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part de ses enfants:
Daniel et Nancy Atger,
Daniel Fallot,
Michel et Hélène Betz,
Etienne et Priscille Fallot,
leurs enfants et petits-enfants.

Un service religieux sera célébré en l'église réformée du Saint-Esprit, 05, rue Roquépine, Paris *(8e),* le *mercredi 7 novembre 1979, à 10 h. 30.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Lekain, 75016 Paris.
26, rue Las-Cases, 75007 Paris.
Le Gayet-Chirens,
38850 Charavines.
6, rue du 8-Mai, 78220 Viroflay.



— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne FÉRON,
née Nicolas,
survenu le 4 novembre *1979.*
De la part de :
M. et Mme Gérard Féron,
M. et Mme Jacques Bostnavaron et leurs fils,
M. Eric Féron.
La cérémonie aura lieu le jeudi 8 novembre, à 15 h. 30 précises, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul de Courbevoie *(place Hérold).*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Victor Finzi, son épouse,
M. et Mme *Jacques Amram.*
Le docteur et Mme Daniel Vasmant,
ses enfants,
Brigitte, Philippe et Alexis, ses petits-enfants,
Mme Jacques Kokachvelli, sa sœur,
Toute la famille,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor FINZI,
survenu le 4 novembre 1979, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 novembre, à 15 h. 30, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
28, rue de Trévise, 75009 Paris.
19, avenue A.-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henriette FRAGI,
survenu *le 26 octobre,* après de longues souffrances.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, selon la volonté de la défunte.
De la part de :
Jean et Odette Carasso,
Alfred et Françoise Sciaky,
ses enfants,
Florence, sa petite-fille.
Les Gallicourts, 92500 Rueil.

— Mme André Joyeuse, ses filles,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André JOYEUSE.
L'inhumation a eu lieu le 29 octobre au cimetière du Montparnasse dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Colette Kaufmann,
M. Gilbert Lévy,
M. et Mme Bertrand Pitner et leurs *enfants,*
Mlle Agnès Lévy,
Mme Pierre Lebiache,
Mme Robert Blum-Waller,
Mme Marcel Kaufmann,
Et toute la *famille,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert KAUFMANN,
née Lucy *Meiss-Lévy,*
survenu le 21 octobre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
28, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

— Mme Ghislaine Origet, sa fille,
M. André Boutté, son frère,
M. et Mme Patrick Eblé,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Fernande ORIGET,

née Boutté,
survenu le 27 octobre, dans sa quatre-vingt-*huitième* année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

22, rue du Regard, 75006 Paris.

— L'Amicale libre du 22e B.M.N.A. fait part du décès de
Jacques SENANEUCH,
porte-drapeau,
médaillé militaire,
survenu le 3 novembre 1979.
Les obsèques auront *lieu* à Cannes, le 6 novembre 1979.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par *chèque postal (trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— M. et Mme Henri Vielliard, leurs enfants et petits-enfants,
M. Etienne Patte, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Vielliard,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Jeanne VIELLIARD,
archiviste paléographe,
directrice honoraire
de l'Institut de recherche
et d'histoire des textes,
ancien membre
de l'Ecole française de Rome
et de l'Ecole
des hautes études hispaniques,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de l'Education nationale,
pieusement décédée le 3 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
284, boulevard Raspail, 75014 Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le vendredi 9 novembre, à 10 h. 45, à la *chapelle de Sainte-Périne,* 11, *rue* Chardon-Lagache, Paris (16e), à l'intention de

Mme Georges DURAND,
décédée le 23 novembre 1979, à Paris.

Communications diverses

— Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie sera organisée le jeudi 8 novembre 1979, à 18 h. 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris (9e), par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, *Paris* (7e), tél. 705-08-46, sera heureuse de montrer les récentes peintures de Jean-Paul Jappé du 30 octobre au 24 novembre, tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 15 heures à 20 h. 30.

— S. E. M. l'ambassadeur d'Israël en France, le Dr Meir Rosenne, sera *l'hôte d'honneur du dîner annuel* de l'Association coopérative économique France-Israël, le jeudi 15 novembre 1979, à *Paris.* Le dîner sera suivi d'un dialogue entre l'assistance et S. E. M. Rosenne.
Pour toute réservation, prière de s'adresser au secrétariat de l'ACEFI, tél. 285-85-50.

— Le baptême de la promotion 1979-1982 de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg aura lieu le samedi 17 novembre, à 17 heures, au Palais de la musique et des congrès.

— Dans le cadre des Rendez-vous *de la rue d'Ulm,* Aurélia Briac donnera une conférence sur le thème : « La lutte des classes commence-t-elle à l'intérieur de la famille ? », le mercredi 7 novembre, à 20 h. 30 (45, rue d'Ulm, Paris-5e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 10 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marianne Barrucand, née Leutwein : « Le programme architectural et décoratif d'une ville royale islamique à la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : l'exemple de Meknès ».

— Université de Paris-III, samedi 10 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Haim Sphiha : « Le ladino (judéo-espagnol-calque) ; structure et évolution d'une langue liturgique ».

— Université de Paris-XIII, jeudi *15* novembre, à *10* heures, salle 8102 Lettres modernes, M. A. O. Biakolo : « Achebe et Betti : écriture et réalité traditionnelle en Afrique noire ».

ANNIVERSAIRE

UN HOMMAGE A L'ANCIEN DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE

Les cent ans de M. Charles Samaran

C'est à une séance exceptionnelle qu'étaient conviés, le lundi 5 novembre, sous la présidence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, les membres de la commission du Vieux Paris, au grand complet, réunis pour honorer leur doyen, M. Charles Samaran, membre de l'Institut, directeur honoraire des archives de France, qui vient de fêter sa centième année, le 28 octobre dernier, et qui appartient à la commission depuis 1942.

Pour marquer cet anniversaire, M. Fleury, vice-président de la commission, a eu l'excellente idée de faire éditer, en hommage à son doyen, un petit volume Enfance et jeunesse d'un centenaire, *dont l'auteur n'est autre que M. Samaran lui-même (1). Dans cet ouvrage d'une centaine de pages, orné de nombreux documents et photos, l'auteur retrace avec vivacité et esprit son enfance studieuse dans son Gers natal, son séjour au lycée d'Auch, où ses succès scolaires et son goût pour l'histoire médiévale l'amenèrent à se présenter à l'Ecole des chartes à Paris, où il était reçu en 1897. C'est d'ailleurs à la promotion de Charles Samaran qu'il appartint d'essuyer les plâtres de la nouvelle Sorbonne dans les locaux flambants neufs de l'Ecole des chartes, voisine de la chapelle Richelieu.*

Dans le même temps, le jeune chartiste s'inscrivait à l'Ecole des hautes études, curieux établissement fondé en 1868 et où les élèves ont toujours joui d'une totale liberté, tout en s'initiant de manière approfondie à l'histoire et à la philosophie.

Tout au long de ce petit livre, M. Charles Samaran a fait revivre l'existence que pouvait mener, dans les années 90, un jeune provincial partant à la découverte d'un Paris que rien ou presque ne rappelle aujourd'hui.

C'est d'abord son émerveillement devant les trésors que recèle la Bibliothèque nationale où régnait alors une atmosphère familière et intime. Et, quant à Paris lui-même, il va le découvrir du haut de l'impériale de l'omnibus Square-Montholon, Rue-de-Tolbiac, qui l'ammène chaque jour de la rive droite où il habite, au quartier Latin où il passe le plus clair de son temps.

Toutes sortes d'agréments s'offraient alors aux jeunes gens, même impécunieux, et M. Charles Samaran nous les décrit tous, comme par exemple les cafés du boulevard Saint-Michel, les théâtres où Sarah Bernhardt, Jean Coquelin, Mounet-Sully régnaient sans partage, le Moulin-Rouge avec la Goulue et Valentin le Désossé, le Chat-Noir et ses chansonniers, et aussi et bientôt l'Eposition universelle qui va étendre ses constructions éphémères tout le long de la Seine entre l'Alma, les Champs Elysées et le Champ de Mars.

Charles Samaran a « eu droit », dit-il, durant sa jeunesse, à trois président de la République : Sadi Carnot, Félix Faure, Emile Loubet, et c'est sous le septennat de l'un d'eux qu'éclate un événement qui va beaucoup le frapper : l'affaire Dreyfus, dont il rappelle qu'elle a empoisonné l'atmosphère du quartier Latin en dressant les uns contre les autres les élèves d'une même école ou les étudiants d'une même faculté.

La découverte éblouie de la Ville éternelle

En 1901, M. Charles Samaran quitte Paris pour le palais Farnèse qui abrite l'école de Rome. Il voit, dit-il « s'ouvrir, devant ses yeux éblouis, les portes de l'Italie, mère des lettres et des arts ». *Il vient d'avoir vingt ans et fera bientôt connaissance avec le monde romain dominé par le pape Léon XIII. Il restera dans la Ville éternelle jusqu'en 1904, puis rentrera à Paris ses études terminées, pour prendre un poste d'archiviste de sixième classe aux Archives nationales aux appointements de 2 500 francs par an. C'est là que va commencer, sous la conduite de maîtres illustres, une carrière qui l'amènera jusqu'au poste suprême puisqu'il sera nommé directeur des Archives et administrera cette belle et vénérable maison de 1941 à 1948.*

M. Jacques Chirac, président de la commission, a retracé la carrière de M. Charles Samaran, et l'a comparée à deux illustres devanciers, le chimiste Chevreul et l'écrivain Fontenelle, membres de l'Institut et centenaires tous les deux. « Vous êtes, *a-t-il ajouté,* vous aussi, un académicien centenaire mais le plus vert des académiciens. On vous rencontre dans tout Paris, courant allègrement de chez vous au Quai Conti, aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, quand les travaux de l'Union académique internationale *ne vous conduisent pas à* Berne, à Oslo ou à Moscou. Cette merveilleuse jeunesse d'esprit, cette santé physique incomparable, vous la devez à ce que vous n'avez jamais cessé de travailler et de produire. »

Le maire de Paris a ajouté que la bibliographie de M. Charles Samaran, qui comportait cinq cent trente-huit titres en 1955, atteint aujourd'hui, avec Enfance et jeunesse d'un centenaire, *le chiffre impressionnant de sept cents. Après avoir assuré M. Samaran de l'admiration et de l'affection de tous ses collègues, M. Chirac lui a remis la plaque d'or du bimillénaire de la Ville de Paris.*

ANDRÉE JACOB.

(1) Commission du Vieux Paris, rotonde de La Villette, square Léon-Paris, 75019 Paris, tél. 205-82-80.

PRESSE

M. ROGER PRIOURET, LA CULTURE ET R.T.L.

A propos de l'article consacré à M. Jacques Rigaud, futur administrateur-délégué de R.T.L. (le Monde *du 27 octobre), Roger Priouret nous écrit :*

Mon confrère Claude Durieux écrit (...) : « Un homme passionné de culture à la tête de R.T.L. ? Voilà qui est surprenant, serait tenté de dire le chancelier Schmidt qui, la semaine dernière, qualifiait de « creux » et de « superficiels » les programmes du poste luxembourgeois. Selon M. Jacques Rigaud, il n'y a pas antinomie entre culture et auditoire de masse. »

Cette *rédaction fait croire que* notre journal reprend à son compte et applique à l'antenne française de R.T.L. une remarque, *faite sur* une autre antenne de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, par le chancelier Schmidt, qui ne parle pas notre langue.

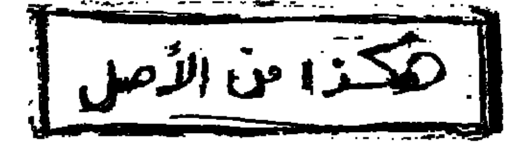
Mais les journalistes de R.T.L., dont je préside la société, ont été peinés de cette remarque sur leur travail. (...)

Pour eux, le problème n'est pas exactement de culture. (...) Les présentateurs s'efforcent de donner une image d'ensemble de l'actualité. (...) Les spécialistes ont une minute et demie pour s'exprimer. *Ils ne sont* pas « creux », car le présentateur ne le supporterait pas. Ils sont nécessairement *superficiels.* Ce qu'ils *font* ne relève pas de la culture. C'est un mélange d'information, de vulgarisation et de commentaires.

Peut-on *faire* mieux ? Certainement. Peut-on faire autre chose ? Je ne le crois pas. (...) »

● *Le conseil d'administration de Week-end publications,* réuni lundi 5 novembre, a approuvé le rachat par le groupe Castel de 75 % du capital de la société. Simultanément, Mme Simone de Lesguern démissionne de la présidence du groupe, qui est confiée à M. Louis Balaye, P.-D.G. de la S.A. Ici-Paris (dit groupe Castel). Il est prévu que le contrôle total de Week-end publications par le groupe Castel sera acquis ultérieurement.

Rappelons que le groupe Week-end publications édite notamment les hebdomadaires *Spécial Dernière* (373 000 exemplaires), *Week-end, Télé-Star* (463 000 exemplaires, avec une participation majoritaire de R.T.L.), *Banco,* ainsi que le mensuel *l'Actualité hippique.*



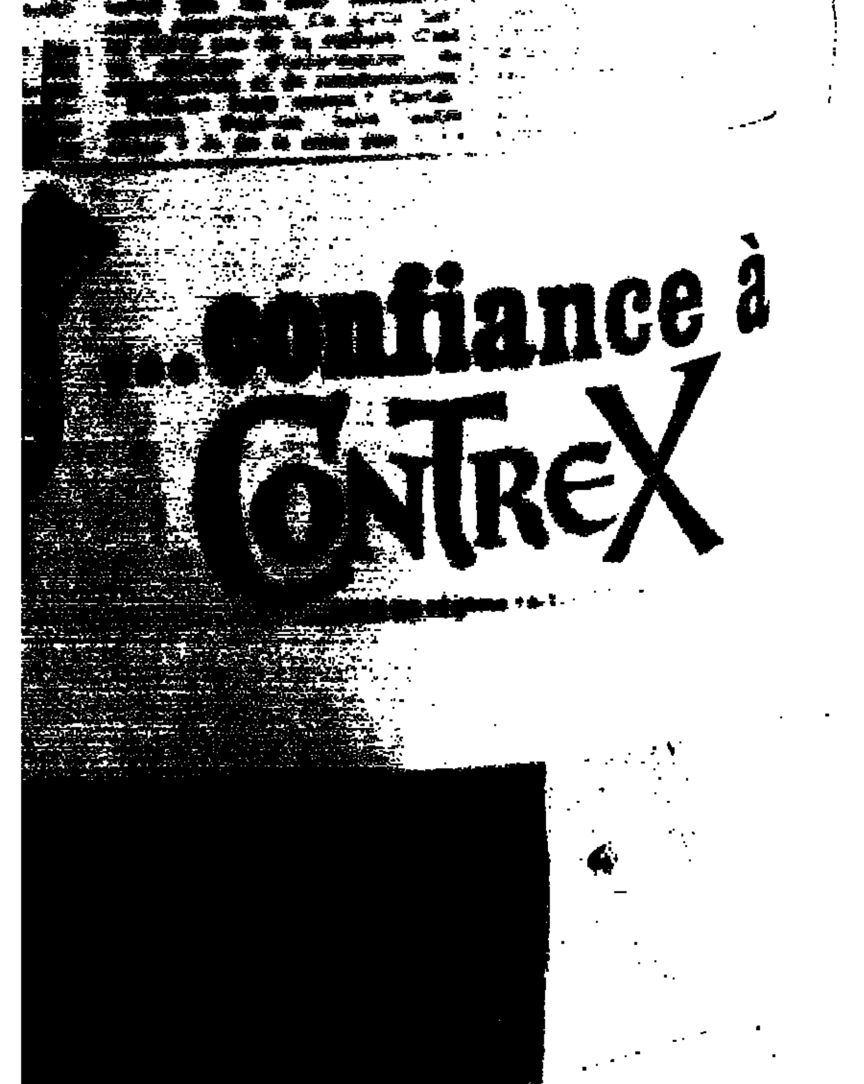
ANNIVERSAIRE

UN HOMMAGE A L'ANCIEN [illegible] DES ARCHIVES DE FRANCE

Les cent ans de M. Charles Samaran

La découverte [illegible]

LA CULTURE ET R.T.L.



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Les uns par les autres, à Lille.

Une exposition qui réunit quelque soixante-dix peintres d'aujourd'hui, français et étrangers, qui se sont inspirés des chefs-d'œuvre les plus connus de leurs prédécesseurs : Rubens, Rembrandt, Breughel, Raphaël, Van Gogh, Courbet, Ingres, Vermeer, Zurbaran, Manet, Giotto, Titien, Millet, Goya, etc. Sans doute en a-t-il toujours été ainsi, mais aujourd'hui cette attitude qui consiste à piller, désarticuler, profaner, insulter, mais aussi saluer, exalter, admirer l'héritage du passé, est si développée qu'elle mérite une attention toute spéciale. L'exposition, organisée dans le cadre du Festival de Lille, se tient au musée des beaux-arts jusqu'au 17 décembre.

De Sumer à Babylone à Mont-de-Marsan.

Préparée par l'inspection générale des musées classés et contrôlés, le département des antiquités orientales du Louvre et la conservation départementale des musées des Landes, l'exposition doit circuler dans différentes villes de province. Elle regroupe trois cents objets choisis dans les collections du Louvre, auxquels s'ajoutent plans, maquettes, cartes, photographies et panneaux didactiques, afin d'illustrer le développement des civilisations de la Mésopotamie antique, de la proto-histoire à la chute de Babylone. Elle est actuellement proposée au musée Despiau-Wlérick à Mont-de-Marsan (jusqu'au 27 janvier) où elle est entourée d'un programme d'animation.

Rennes et son patrimoine.

Rennes, qui n'a pas toujours pris autant de soin de ses pierres, consacre actuellement trois expositions à son architecture. Cet effort de la « province » (on aimerait voir la capitale faire un effort proportionnel) mérite d'être souligné deux ou trois fois : Henri Labrouste architecte, *à la bibliothèque municipale de Rennes ;* la Gare, ou la Lutte Nordistes - Sudistes, *dans le hall des voyageurs de la gare S.N.C.F. (notre société nationale se reprendrait-elle d'amour pour ce qui fit son honneur jadis ?) ;* « Rennes au XIXe siècle », « Urbanisme et architecture », *au musée de Bretagne (une maison d'édition locale vient de faire paraître un important ouvrage sur cet aspect sur lequel il conviendra de revenir). Les trois expositions durent jusqu'au 14 janvier 1980 — quand éclora l'Année du patrimoine...*

Un musée de l'art juif.

Au cours d'un entretien accordé à l'hebdomadaire Tribune juive, *M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a souligné l'importance de l'apport des juifs de France au patrimoine français : un apport* « original » *et* « essentiel » *qui doit être conservé. Tout en assurant, à ce propos, que* « les investissements, notamment financiers, seront tout naturellement consentis par les institutions qui ont la responsabilité de l'année du patrimoine » *(1980), le ministre s'est déclaré convaincu de la nécessité de créer en France un musée de l'art juif qui pourrait avoir pour noyau la collection du musée de Cluny et, en particulier, la collection Strauss - Rothschild. Le gouvernement est prêt, selon le ministre, à subventionner les investissements nécessaires à la construction ou à l'aménagement d'un tel musée.*

En bref...

Une exposition Jean Hélion sera présentée au musée de l'ancienne douane à Strasbourg, à partir du 17 novembre.

Le musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne propose une exposition Peter Stampfli, jusqu'en décembre.

L'exposition Tom Phillips, réalisée avec le concours du British Museum — que le Centre culturel du Marais a notamment utilisé pour son parcours dans l'écriture de l'artiste anglais, — sera présentée au musée des beaux-arts de Calais, du 1er décembre au 13 janvier.

Arpad Szenes ou les voix du silence

Chez Arpad Szenes, tout va vers la lumière, une lumière dont il cherche et parvient à arrêter la lente dissolution quotidienne, comme il cherche et parvient à donner à l'étendue l'envergure de l'infini dans les limites virtuellement abolies d'un cadre si exigu soit-il, comme il cherche et parvient à retenir l'écoulement des années. Car ses récentes huiles, les toutes dernières surtout, celles qu'il expose actuellement, attestent de la part d'un peintre de quatre-vingt-deux ans, une telle vitalité et verve de renouvellement que beaucoup d'espoirs sont autorisés. Ainsi, le Grand Prix national des arts et lettres, décerné en 1978, n'a pas été la consécration d'une fin de carrière.

En voici, entre autres exemples, les *Vagues pétrifiées*, dont la mouvance persiste, éternisée, longue et étroite toile horizontale reprise de fraîche date, comme beaucoup de ses sœurs : Szenes, on le sait, commence plusieurs tableaux à la fois, les laisse reposer et y revient souvent. Toujours se déploie la gamme illimitée des blancs et des gris, qui réverbère, assourdit *la Lumière du jour*, mais qui est soudain avivée, à mesure que se poursuit le travail du peintre, par des teintes plus soutenues, en particulier dans les petits formats, ces merveilles : *Confin, les Crêtes rouges, Province gouvernée, Matin de septembre.*

On voit, à l'énoncé de ces quelques titres, et de préférence devant les œuvres elles-mêmes — celles-là et les autres, — que l'art de Szenes est un art de nature, en contact permanent avec les éléments, que le paysage aux grands espaces et les sédiments de la mémoire sont à l'origine concrète de ces re-créations décapées de tout l'accidentel. Passés à travers le filtre mental, ils demeurent lisibles — pour qui sait lire. Ils baignent dans des zones de silence d'une peinture qui n'est pas un refuge contre les agressions de la barbarie contemporaine, mais une affirmation de foi et de joie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine.

THÉATRE

Une touche d'infini

(Suite de la première page.)

« Un manteau pour l'hiver » est un mystère qui n'a pas la grosse tête. On croirait presque que c'est du vent. L'histoire est une transparence, une apparence. Trois hommes, la cinquantaine ou un peu plus, entrent un matin dans un lieu où ils n'ont pas grand-chose à faire. L'un revient, par avion, des Indes. Un autre a cru répondre à une convocation. Le troisième était là déjà, il attendait d'en partir.

Que vont-ils faire ? Tout et rien. Changer de costume parce qu'il est mouillé, raconter les yeux d'un père imaginaire, qui s'asseyait au pied du lit, la nuit, faire chauffer de l'eau, se souvenir d'une révolte ouvrière avec drapeaux rouges, qui s'était achevée dans une prairie, croire que la porte est fermée, avouer à mi-voix un crime, qui peut-être n'en fut pas un.

Cela nous fait rire, cent fois, alors que ce n'est pas drôle. Cela nous émeut, violemment, alors que c'est à peine dit, à peine su.

Il y a, dans l'intimité hasardeuse de ces trois êtres, une telle liberté, une telle « délivrance », que j'ai cru un assez long moment que Claude Rich avait dessiné trois hommes qui viennent de *cesser de vivre, et qui auraient* encore des semblants de gestes, de paroles, sur leur lancée. Car le dialogue a cette pureté, cette absence de poids.

Mais non. Ils sont de ce monde pour une traite encore. Simplement, ils passent par ce petit passage vertigineux que nous connaissons tous, où l'on a le doute entier, où l'on ne sait pas si l'on a vécu, à quoi on a été bon. Ils sont trois au lieu d'être seuls, alors ils font des échanges, comme lorsqu'ils étaient écoliers. Mais ils n'ont ni billes, ni timbres, ni chocolat. Ils échangent du vide — un vide incroyablement riche, chaud, tremblant.

Cette pièce de Claude Rich ne ressemble à aucune. L'auteur est un magicien familier qui fait passer nos vies par le trou d'une aiguille, dont le mot faux est toujours juste. Oui, c'est toute la vie humaine qui passe, dans un faux pli de lumière, et Claude Rich a mis dans chaque seconde de gratuité, de vacuité, d'acte manqué, une touche d'infini. L'infini, affaire de tout le monde, celui d'après le dernier souffle, celui de derrière les étoiles. Mais il n'a pas voulu ça, Claude Rich, il soufflait juste sur une bulle d'âme. Une bêtise, sa pièce. Une hésitation d'enfant.

Claude Piéplu est merveilleux. Vrai. Jeune. Innocent. Drôle sans faire le Jacques. D'une finesse de poisson fantôme qui ne toucherait pas le bouchon. Terriblement « français », oui, mais à quoi cela tient-il ? Qui sommes-nous donc ?

Georges Wilson est stupéfiant. Grand vizir des légendes et bandit des faubourgs, haute stature, bête de proie paisible, traînant cinquante vies après soi, il exprime une panique, une maîtrise, une abdication, une offensive, un monde de secrets, et tout cela du bout des doigts, rien dans les mains, par une densité intérieure, c'est très fort.

Claude Rich, enfin, hors du temps, ermite tibétain suivant le monde de loin, rompant les rangs, changeant sans cesse son fusil d'épaule, prince de l'oubli, vieux diable fraternel, délicat, avec de brèves brusqueries de créateur qui met la main à la pâte, vous laboure le limon premier ou vous taille une rose du paradis terrestre, en jardinier à la fois désinvolte et scrupuleux, sublime.

Et puis, comment ne pas être ému et heureux quand un acteur signe une belle pièce ? Quand l'ouvrier est l'inventeur ?

MICHEL COURNOT.

CINÉMA

MORT DE L'ACTEUR AMEDEO NAZZARI

Vingt années de séduction

L'acteur italien Amedeo Nazzari est mort le 5 novembre à Rome. Il était âgé de soixante et onze ans.

Amedeo Buffa, dit Nazzari, né à Cagliari, en Sardaigne, le 10 décembre 1907, est très tôt attiré par le théâtre. Il fait ses classes dramatiques à Rome, dans la compagnie du célèbre Annibale Ninchi, puis débute à l'écran, en 1935, dans Ginevra degli Almieri, *de Guido Brignone. Remarqué alors par Goffredo Alessandrini, qui lui donne la vedette de* Cavalerie héroïque *(1936), il devient un des acteurs les plus populaires du cinéma italien sous le fascisme.*

Sa haute stature, son allure virile, sa moustache, une certaine ressemblance avec Errol Flynn, le prédisposent aux rôles de « héros ». Il tourne encore avec Alessandrini Luciana Serra pilote *(1938, supervisé par le fils de Mussolini) et* le Peintre maudit *(1940), une biographie de Caravage. Il tourne aussi beaucoup avec les réalisateurs « commerciaux » de l'époque : Max Neufeld, Mario Bonnard, Nunzio Malasomma, Camillo Mastrocinque, etc. Il participe à* Bengasi *(1942), film de propagande guerrière officielle d'Augusto Genina.*

La carrière d'Amedeo Nazzari reprend, après la guerre, avec deux films marqués par le « néo-réalisme » : Un jour dans la vie, *de Blasetti (1946), et* le Bandit, *de Lattuada (1946). Il tourne toujours beaucoup, sa popularité est restée intacte et dans les années 50 elle grandit encore, auprès du public italien, avec une série de mélodrames réalisés par Raffaello Matarazzo, où il a toujours pour partenaire Yvonne Sanson :* le Mensonge d'une mère, Bannie du foyer, Fils de personne, Qui est sans péché ? Larmes d'amour, la Femme aux deux visages, Malinconico autunno *et* l'Intruse *(celui-ci avec Lea Padovani).*

Bien que dirigé par Pietro Germi (la Tanière des brigands, *1951), Luigi Zampa* (les Coupables, *1953), Guiseppe de Santis* (la Fille sans homme, *1953), Monicelli* (Du sang dans le soleil, *1954) et Fellini* (les Nuits de Cabiria, *1956), il n'atteint pas à la renommée internationale des acteurs de la nouvelle génération. N'ayant jamais voulu renoncer au cinéma (une centaine de films en quarante-deux ans de carrière), Amedeo Nazzari a tenu ses derniers rôles dans* le Clan des Siciliens, *d'Henri Verneuil (1969),* Costra Nostra, *de Terence Young (1972) et* A matter of time, *de Vincente Minnelli (1976).*

JACQUES SICLIER.

■ A l'issue du vingt-quatrième Tournoi national des voix d'or, au casino de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), des récompenses ont été attribuées à Régine Juzeau-Raynal (opéra et mélodie), Christian Lara (opéra et opérette), Eliane Klein (opéra et meilleur jeu scénique). Il y avait trente-cinq candidats.

PHOTO

Jean-Claude Larrieu chez Agathe Gaillard

L'âme, peut-être

Jean-Claude Larrieu a reçu le prix de l'Aide à la première exposition organisé par l'atelier audiovisuel de la Ville de Paris : une petite somme qui permet de trouver une galerie, de faire les tirages, de payer les cartons d'invitation, et même d'éditer un catalogue succint. C'est une des bonnes initiatives de cet atelier qu'anime Jean-Luc Monterosso pour la photographie. Jean-Claude Larrieu aurait été de toute façon exposé un jour, parce que son travail est fort, et déjà considérable, il pourrait donner lieu à deux ou trois expositions différentes. Au lieu de faire un choix serré, mais qui aurait cassé l'esprit des séries, Agathe Gaillard a pris le parti de n'exposer que deux séries, « les chambres d'hôtel » commencées en 1977, et un reportage continu sur son ami, le photographe Bernard Faucon, sur sa famille, ses amis, son travail. Sur sa tête.

On n'a sans doute jamais vu une tête comme ça sur une photographie, et ça ne tient certainement pas qu'à Faucon. Cette tête-là donne le vertige : lunaire, transparente, elle reflète un écœurement, une inquiétude, une absence, et c'est peut-être l'âme, ce mot énorme, faramineux, mais qui doit bien vouloir dire quelque chose, que ces photos donnent à voir. Idem pour la série des chambres d'hôtel que Larrieu, opérateur de cinéma, donc toujours en déplacement, dans des chambres d'hôtel grand standing, aux Etats-Unis, au Japon, ou en Yougoslavie, a entreprise il y a deux ans : vues frontales, à hauteur d'homme, de deux lits jumeaux symétriques, ou d'une fenêtre, qui donne sur la ville, sur un fleuve, sur un terrain d'aviation.

Qu'un store découpe graphiquement, parfaitement, en lamelles les buildings de Washington, ce n'est rien, qu'une très belle photo. Mais Larrieu prend la chambre vide, dévastée par sa présence, par l'éparpillement des objets, par la marque d'une tête sur un oreiller, le visage d'un speaker japonais dans le cadre de la télévision, un livre de Tony Duvert posé sur la table de nuit, une valise ouverte, un peignoir en tampon. La ville, l'eau, le fleuve, la vie sont de l'autre côté, infranchissables, irréels comme des décors de cinéma, étouffés. A chaque fois ce sont des autoportraits par le vide que réalise Larrieu, des constats d'absence. L'instantané de l'âme d'un lieu que quelqu'un d'autre va aussitôt détruire et recomposer différemment. Car une chambre d'hôtel, avec ses meubles, ses accessoires, son décor, est comme une proposition de théâtre, de « drame » intime.

Il se passe quelque chose d'étrange avec Larrieu, c'est que son travail recoupe beaucoup de choses qui se font actuellement en photographie, que son point de vue est à la base plutôt systématique, banal et même moche dans le quotidien avec son goût du papier peint (car il ne déplace rien), mais on se rend compte très vite que ses photos ne ressemblent à aucune autre, parce qu'au lieu de la satisfaction graphique pour les lieux, ou la dérision pour les personnages, elles arrivent à tirer une chose vraie et profondément humaine, un sentiment.

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 1er décembre.

L'album du Centre Georges-Pompidou

D'abord, il faut s'incliner : ce premier album photographique que Pierre De Fenoyl a conçu pour le Centre Georges-Pompidou est un objet parfait, par la qualité du papier, de la reproduction et de la mise en pages, un livre qu'on a d'emblée plaisir à toucher, à posséder.

Depuis la création du Centre Georges-Pompidou, c'est aussi, en matière photographique, l'initiative la plus originale et la plus réussie : ce n'est pas la centunième monographie d'un « grand photographe » préfacée par un « grand écrivain », ce n'est pas une histoire classique de la photographie, mais une récréation *subjective de cette histoire,* chronologiquement, à travers des exemples détournés, méconnus. C'est-à-dire qu'au lieu de prendre Atget, on a pris Regnault, et Blanc et Demilly à la place de Kertész, et Willy Ronis à la place de Doisneau, et Hajet-Halke à la place de Man Ray. Au lieu de prendre les grands courants de la photographie, on en a pris des variations secondaires, obscures, mais qui d'un seul coup deviennent éclatantes.

Cet album, que Pierre De Fenoyl a construit comme « un parcours musical » (*le Monde* du 30 août 1979), est donc aussi l'histoire d'un goût, d'un œil, et du plaisir de cet œil devant des images — des images très variées en fait puisque, à part le parti pris économique du noir et blanc, on y trouve un peu toutes les tentatives photographiques, d'abord techniques avec les virages sépia de Regnault, les panoramiques de Puyo, les photomontages d'Hajet-Halke, l'intrusion du texte narratif, mais contrariant et dédoublant l'image chez Victor Burgin. C'était risqué : ce livre pouvait faire fourre-tout, cueillette hasardeuse et capricieuse.

Or, il est rigoureux, limpide, parfaitement linéaire et cohérent. On oublie que ce sont quinze portfolios mis bout à bout. Les textes de Christian Caujolle (qui sont les seuls laissés-pour-compte de la mise en page) sont inspirés, astucieux et, au détour de quelques phrases scintillantes, posent des questions essentielles sur la photographie, touchent juste. Mais, attention, Pierre De Fenoyl requiert pour cet album un mode d'*emploi particulier,* exigeant et mérité : car pour lui un livre de photo ne doit pas se feuilleter n'importe comment, au petit bonheur la chance, et finalement avec paresse et négligence. Il doit se « lire » comme un livre, du début jusqu'à la fin, et sous une bonne lumière. Le petit signet de tissu rouge inclus dans la reliure invite à en faire un livre de chevet.

Pour son numéro deux, qui sera composé d'une collection particulière de photos anonymes, Pierre De Fenoyl compte joindre au livre un petit face-à-main, pour les vues stéréoscopiques. On peut imaginer qu'un jour les livres de photos seront vendus avec divers ustensiles placés dans une pochette surprise, des verres de contact colorés, des débris de champignons hallucinogènes, pour accroître le rapport d'intensité avec l'image. — H. G.

★ Album photographique I, Centre Georges-Pompidou, 150 F.

L'association HYPERION, 27, quai de la Tournelle, Paris 5e, communique que c'est par erreur, ce dont elle vous prie de l'excuser, qu'il a été indiqué, sur des tracts annonçant une conférence sur les masques, le mercredi 7 novembre, ainsi qu'un stage de masques, que M. Stefano Perocco était le créateur des décors et des masques pour « la Conférence des Oiseaux », mis en scène par Peter Brook.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Sylphide.
Salle Favart (742-59-69), 19 h. 30 : la Fille du régiment.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Dave au bord de mer.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Telemann, Bach, Schubert, Ravel).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Garden (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : Croix de sang ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

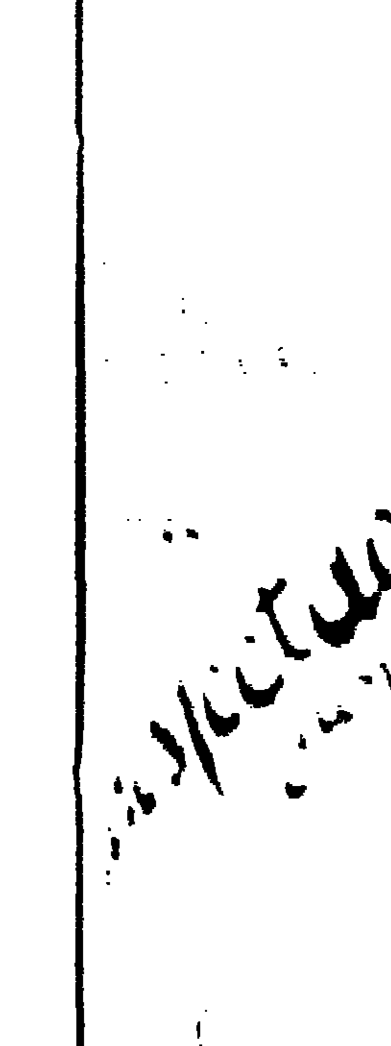
Mardi 6 novembre

Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Essaïon (273-46-42), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (236-54-39), 21 h. : les Mystères de Marseille.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 22 h. 30 : l'Ennemi public nº 1.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit en hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un auteur nommé Tennessee.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Mayerling.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (565-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Jazz, pop', folk

Brasserie Dreher (233-92-80), 21 h. 45 : René Urtreger.
Campagne-Première (322-75-93), 22 h. 30 : J.-P. Mas, C. Alvim.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : E. Le Lann et O. Hutmann.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Ghedalia Tazartes ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : Louis Xavier.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS





SPECTACLES

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968 - 1978 - 1979 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. 30 à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Porte - Saint - Martin, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre de Paris, 20 h. 15 : Edison.
Forum des Halles, 20 h. 30 : le Neveu de Rameau.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : les Fausses Confidences.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : George Lewis, Douglas Ewart.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Charles Dumont.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cotton Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan satin.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Une Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 21 h. 20 : Shariff Alaoui ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.

Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Clotilde.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Gilles Naudin.

La danse

Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen, Y. Mare (Théâtre du Mouvement).
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Gloria Mandelik.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : G. et B. Picavet (Lutoslawsky, Jolivet, Poulenc).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. G. Woolfenden, sol. M.-J. Pires (Vivaldi, Bartok, Mozart).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Trio Novalis (Bach, Bruch, Beethoven).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Trio Deslogères (Charpentier, Chaynes, Messiaen...).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Schele, soprano ; E. Lunden, piano.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : G. et B. Picavet (Schumann, Saint-Saëns, Mozart...).
Eglise Saint-Jean, 20 h. 30 : Musique indienne traditionnelle.
Eglise évangélique allemande, 21 h. : F. Kleyjans (Villa-Lobos, Kleyjans...).

cinémas

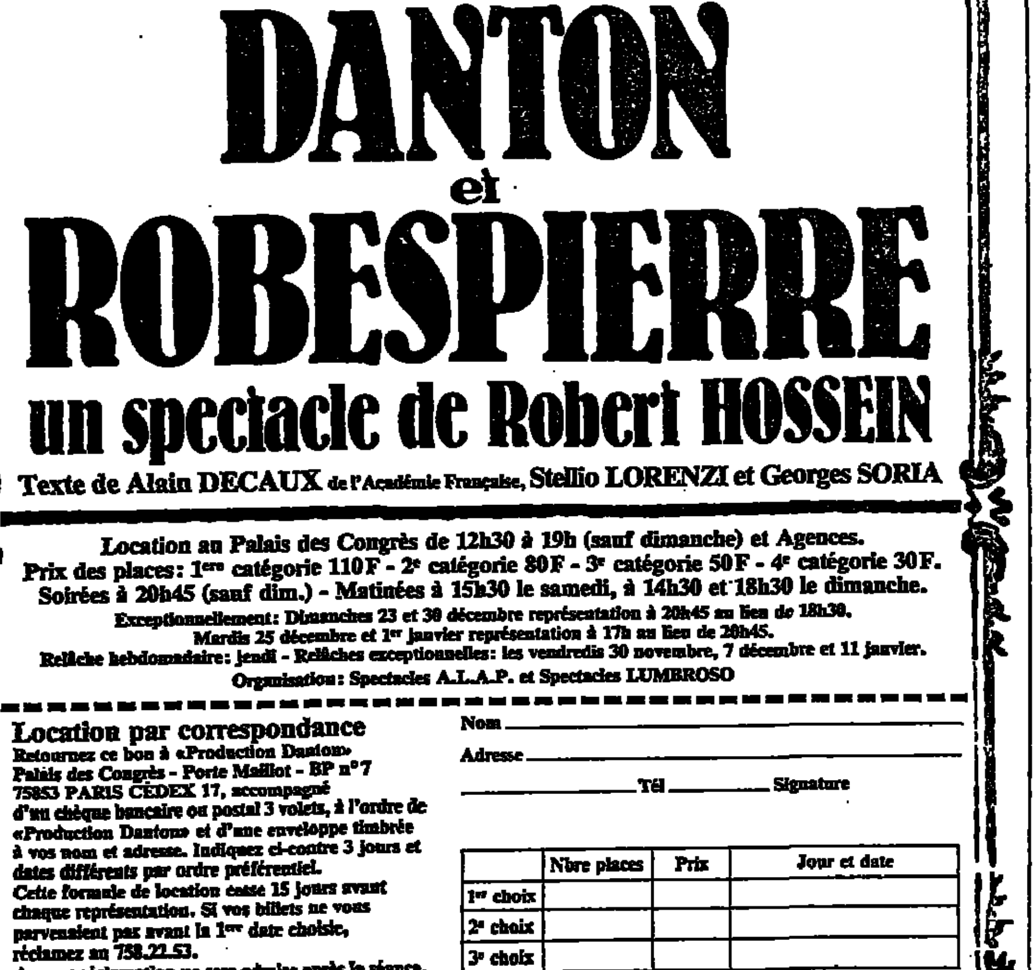
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Armée invisible, de J. Jacobsen ; 18 h. : Votre liberté est en jeu, de Th. Christensen; 20 h. : Embrassez-la pour moi, de S. Donen ; 22 h. : la Loi et la Force, de J. Hoffman et E. Skorzewski.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Sui.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cin'Ac, 2e (256-80-37).
FOLIE-FOLIE (A.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE JUSTE DROIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MALIN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.): Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (222-45-76) : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
RACE D'EP (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80); Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LE TOUBIB (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. Caméo, 9e (246-66-44)
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75); Napoléon, 17e (380-41-46).



	Nbre places	Prix	Jour et date
1er choix			
2e choix			
3e choix			



SPECTACLES

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
WINIFRED WAGNER (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les films nouveaux

L'EVADE D'ALCATRAZ, film américain de Don Siegel. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Mercury, 8e (215-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TESS, film franco-britannique de Roman Polanski. V.O. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) Hautefeuille, 6e (633-79-38). Pagode, 7e (705-12-15). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Marignan, 8e (359-92-82). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NORTHERN LIGHTS, film américain de John Hanson et Rob Nilsson. V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

QUELQUE PART EN EUROPE, film franco-hongrois de Geza Radvanyi (réédition) : Vendôme, 2e (742-97-52). Bonaparte, 6e (326-12-12).

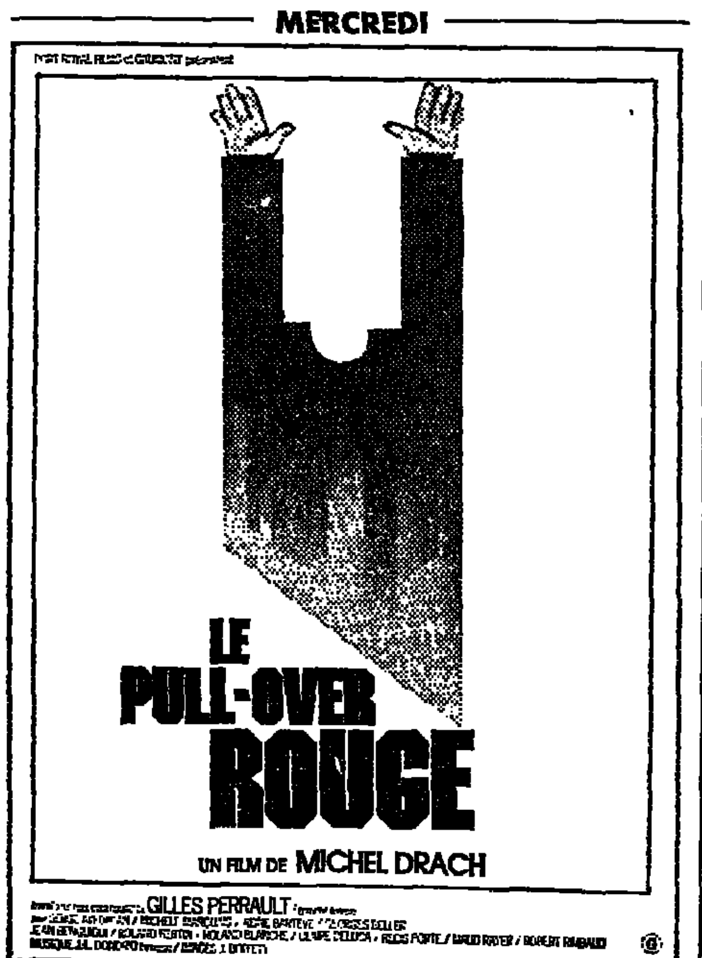
A CHILD IS WAITING, film américain de John Cassavetes. V.O. Action-Christine, 6e (325-85-78).

CAMOUFLAGE, film polonais de Krzystof Zanussi. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74). Styx, 5e (633-08-40). Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). — Ranelagh, 16e (288-64-44) (sf vend.)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-03) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
COVER-GIRL (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-29-04).
LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
GO JOHNY GO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) Denfert, 14e (354-00-11).
KARL MAY (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55). (Sauf mar.).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) j. impairs.
LE PARRAIN N° 2 (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) j. pairs.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-16).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 6 novembre

TF 1

20 h Journal.

20 h 35 Histoire de la marine.
III. — L'histoire de la voile.
Série de D. Costelle. Réal. D. Costelle et J.-M. Leblon.
L'enfer des galères, la lutte de Drake contre l'invincible Armada (1588), la construction du superbe Wasa, qui coule aussitôt lancé (1628), l'apogée de la voile au dix-huitième siècle et son détrônement par la vapeur le siècle suivant.

21 h 30 Festival mondial de la magie 1979.
22 h 25 Ombre et lumière.
Regards sur la peinture abstraite
23 h 10 Journal.

A 2

20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Juge Fayard, dit le shérif ».
Film français de Y. Boisset (1976), avec P. Dewaere, A. Clément, P. Léotard.
Dans une ville de province, un jeune juge d'instruction, intransigeant et fonceur, découvre, au cours d'une enquête sur meurtre, la collusion d'industriels et d'hommes politiques avec une bande de truands.
Inspiré par plusieurs faits réels, ce film cherche à faire œuvre de salubrité publique en dénonçant les failles de la justice et certaines compromissions de la société. Mise en scène bien rythmée, mais démonstration trop mécanique et manichéenne.
22 h Débat : pourquoi tant de crime impunis ?
Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; P. Lombard, avocat ; J.-P. Kahn ; Y. Bocca, chef de l'inspection des services judiciaires ; H. Gevaudan, directeur adjoint de la police judiciaire à la direction centrale du ministère de l'intérieur, et J. Derogy, journaliste.
23 h 30 Journal.

FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Jour des Apaches ».
Film américain de J. Thorpe (1967), avec G. Ford, A. Kennedy (rediffusion).
Deux hommes mari et amant de la même femme, partent ensemble pour délivrer celle-ci, enlevée par des Apaches avec ses filles.
Si le point de départ du scénario est relativement original, le réalisateur a traité ensuite, d'une façon banale, les scènes habituelles d'un western de série.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt ».
19 h. 30, Sciences : les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues : la vie quotidienne, avec Gilbert Durand et Michel Maffesoli.
21 h. 15, Musiques de notre temps : autour de l'exposition Paris-Moscou.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique : Pierre-Laurent Aymard, pianiste.
20 h. 30, Festival de Strasbourg 1979 : récital — Gidon Kremer, violon; Héléna Bachkirova, piano ; « Duo concertant » (Stravinski) ; « Chaconne » (J.-S. Bach) ; « Sonate n° 4 » (Beethoven) ; « Six mélodies du Zodiaque » (Stockhausen) ; « Fantaisie » (Schubert) ; « Sérénade mélancolique » (Tchaïkovski).
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre — « Sur les musiciens », de Robert Schumann ; 23 h., L'Opéra de Dresde : « Abu Hassan » (extraits), de Weber ; « le Chevalier à la rose », de R. Strauss ; « Jacobin » (extraits) de Dvorak ; « le Barbier de Séville » (extraits), de Rossini ; Harald Neukirch, ténor, chante Lortzing, O. Nicolaï et Auber ; extraits de « Elektra », de Strauss, direction K. Boehm ; 1 h., Jazz-Pastel.

Mercredi 7 novembre

TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
13 h. 45, Déclic ; 14 h., La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h. 5, Feuilleton : Krempoli (Coup de chance) ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans : Spécial Salon de l'enfance ; Magazine du modélisme ; 16 h. 10, Parade des dessins animés; 17 h., Feuilleton : Zorro ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Avoir été ».
(Deuxième époque.) De P. Billard, d'après le roman de G. Cesbron. Réal. R. Bernard, avec P. Destailles, J. Cousin, A. Bertrand.
22 h 15 Une mémoire bien rangée : L'ouvrage inédit est comme l'ouvrage qui n'existe pas.
Une série de P. Dumayet.
23 h 5 Football : Coupes d'Europe.
23 h 35 Journal.

A 2

12 h Au jour le jour.
12 h. 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : la Statue voilée.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : le Magicien.
16 h 10 Récré A 2.
Discobus ; Atelier Balal Samsong ; Maraboud'ficelle ; Le cirque ; la Panthère rose ; Zeltron ; Candy ; Les Bubblies ; Zanett.
18 h On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue, mi-raison : La communication.
Magazine de P. Laffont.
Les difficultés de la communication abordées en compagnie des habitants d'un petit village de Lorraine. Pour la partie musicale : Saint-Preux, Léo Ferré, Rosemary Brown, Ann Steel.
22 h 35 Les jours de notre vie : le sommeil et les rêves.
Magazine médical de P. Desgraupes.
Avec le professeur Jean Bernard.
Bien que le sommeil soit l'objet de recherches multiples et approfondies, il est loin d'avoir livré tout son mystère. Tant aux Etats-Unis qu'à Montpellier, les « cliniques du sommeil » qu'ont visitées les équipes du magazine permettent d'aborder quelques-uns des maux — dont l'insomnie — et l'irritante énigme du sommeil lui-même.
23 h 25 Journal.

FR 3

18 h Travail manuel.
Le maçon ; Le tailleur de pierre ; Les métiers d'art.
18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
Le Centre national des indépendants (C.N.I.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Colère de Dieu ».
Film américain de R. Nelson (1972), avec R. Mitchum, F. Langella, R. Hayworth, J. Colicos, V. Buono (rediffusion).
A la fin des années 20, en Amérique centrale. Trois aventuriers, dont l'un est déguisé en prêtre, acceptent, pour sauver leur vie, d'aller assassiner un dictateur local.
Affrontement du bien et du mal dans un western baroque à la manière de Sergio Leone. Seul intérêt : la composition de Robert Mitchum.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : les empereurs fous.
8 h. 32, La Bohême médiévale.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : conférence nationale pour le développement de la culture technique.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie :
11 h. 2, A propos de l'exposition Paris-Moscou.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Un livre, des voix : « Ti Jean l'Horizon », de Simone Schwartz-Bart.
14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs.
14 h. 57, Point d'interrogation : le Japon.
16 h. 15, Les travaux et les jours... d'un opticien.
16 h. 50, Actualité : à Périgueux.
17 h. 32, A propos de l'exposition Paris-Moscou : hommage à Wyschnegradsky.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt ».
19 h. 30, La science en marche : imagerie ultra-sonore et médecine.
20 h., La musique et les hommes : Fierabras, opéra en trois actes de Schubert, livret de J. Kupelwieser. Avec M. Rinaldi, V. Cortez, W. Hollweg, N. Hillebrand, O. Schramm, N. Orth et l'orchestre et chœur de la R.A.I.-Rome, dir. G. Chmura.
22 h. 30, Nuits magnétiques : anthropologie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : « le Chat de Chester », de Lewis Caroll.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Robert Schumann ou « le Tutoiement de l'âme » : « Kreisleriana » (Horowitz) ; « Romances et ballades pour chœurs » ; « Contes de Fée » ; « Symphonie « Rhénane », dir. Toscanini ; « Geneviève » (extraits).
12 h., Musique de table : musique de charme — « Concerto pour flûte » (Mozart) ; « West-Side Story » (Bernstein) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de copiste ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Nouveautés — « Sonate n° 3 » (Albinoni), par I. Solisti Veneti ; « Trio n° 37 » (Haydn) ; « Sonate pour deux pianos » (Mozart), avec V. Postnikova et G. Rojdestvensky ; « Symphonie n° 39 » (Haydn) ; « Sonate, opus 110 » (Beethoven), avec P. Badura-Skoda ; 15 h. 30, Musique en Pologne : « Symphonie n° 1 et cinq mélodies », de W. Lutoslawski ; « Etudes symphoniques pour piano et orchestre » (A. Malawski) ; 16 h. 30, Dixième symphonie de Mahler, direction James Levine ; 17 h., Musique religieuse selon l'Ecole de Vienne.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h. 30, Concert : Ensemble intercontemporain, direction Lukas Vis. Avec A. Marion, flûte, et P. Muller, violoncelle ; « Concerto « Triste » pour violoncelle et orchestre » (R. Hirose) ; « Concert pour flûte et orchestre », de A. Denisov ; « Histoire du soldat » (Stravinski).
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre — « Opéras » et « les Grands Opéras » ; 23 h., L'Opéra de Dresde : « Fidelio », de Beethoven, direction Karl Boehm ; enregistrements historiques : extraits d'« Arabella », de R. Strauss ; extraits de « Carmen », de Bizet ; Siegfried Vogel, basse, chante Mozart et Strauss ; 1 h., Douces musiques : J.-C. Risset.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 NOVEMBRE

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 10.

● *Les trois prix annuels* de la Fondation de France ont été décernés à Pierre Jourdan pour « Marie Marquet : en somme, je n'ai que soixante-treize ans » (FR 3), dans la catégorie « documents » ; à Lazare Iglésis pour *la Petite Fadette* (TF 1), dans la catégorie « adaptations » ; à FR 3 pour le premier épisode (« Le roi est mort, vive le roi ») de la série *Mazarin*, réalisée par Pierre Cardinal, dans la catégorie « œuvres originales créées pour la télévision ».




MERCREDI



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE - 5000 personnes - développant la part de ses activités hors France, pour mener à bien en **LIBYE** sur 30 à 36 mois des installations de bâtiments préfabriqués lourds, recherche

deux ingénieurs diplomés génie civil bâtiment et un technicien

ayant respectivement les responsabilités suivantes

direction du projet
- gestion du projet en centre de profit
- animation des équipes
- relations techniques et commerciales

☐ déplacements fréquents

production et chantiers
- emploi de 80 à 100 personnes des différents corps de métiers sur plusieurs sites
- organisation de la préfabrication et du montage
- gestion des approvisionnements et des chantiers

☐ expatriation

méthodes et pert
- détermination des temps
- planning des opérations
- études détaillées du second œuvre
- participation étude gros œuvre

☐ déplacements occasionnels

Il est indispensable de parler anglais ou (et) arabe et d'avoir une solide expérience des chantiers de gros œuvre

Les possibilités d'affectation ultérieure sont **équipe centrale d'ingenierie ou autres chantiers à l'étranger**

Ecrivez en mettant l'accent autant sur vos aptitudes caractérielles et vos conceptions et attentes professionnelles que sur votre acquis actuel et adressez votre lettre sous no 32603 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

minimum 35 ans

pour un chantier de montage de tuyauterie et d'équipement industriel en

ARABIE SAOUDITE

La mission consiste, en liaison avec les services techniques du siège, en la direction d'un chantier.

Le poste requiert :
— le sens du commandement ;
— une connaissance approfondie des techniques de pose de tuyauterie suivant les normes américaines, ainsi qu'une expérience de chantier similaire réalisée avec des consultants américains.
— anglais lu et parlé indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions, nº 016.565 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Abidjan

Directeur financier et administratif

7 millions F CFA nets +

Nous sommes une Société ivoirienne, rattachée à un groupe européen. Nous importons et commercialisons en Côte-d'Ivoire des voitures, poids lourds et matériel de T.P.

Nous recherchons notre Directeur Financier et Administratif qui, rattaché à notre Directeur Général, aura la responsabilité de l'ensemble de nos problèmes financiers, comptables et administratifs. Il supervisera un service d'une dizaine de personnes.

Ce poste convient à un candidat, âgé d'environ 35 ans, ayant au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilités équivalentes, et ayant déjà si possible vécu dans pays francophone d'Afrique.

Maison meublée - Voiture de fonction - Congés annuels.

Avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Référence 11575/M.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS — 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Nous sommes une importante entreprise de réputation internationale d'installations d'approvisionnement pour gaz industriels et recherchons pour notre département Engineering « Technique d'exploitation et construction » à Düsseldorf un

INGÉNIEUR

Construction Mécanique ou Génie Chimique (Process Engineering)

avec des connaissances de la langue allemande et française.

Le candidat recherché sera responsable, après formation dans la société, de l'étude, de la conception ainsi que du déroulement des projets de construction nouvelle, d'élargissement et de modification

EN FRANCE

et aura la tâche de mener les négociations avec l'administration française concernant l'admission de réservoirs à pression.

Nous offrons une rémunération très intéressante ainsi que les avantages sociaux habituels dans les grandes sociétés allemandes. Après avoir prouvé ses capacités, le candidat aura d'intéressantes possibilités de promotion.

Si cette offre vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir adresser votre candidature (avec C.V. manuscrit) à notre conseiller M. Sigurd Müller, qui se tiendra à votre disposition pour des renseignements téléphoniques préalables.

Sigurd Müller,
Personelle Unternehmensberatung,
Bruchwiesenstrasse 29,

D-6600 Saarbrücken
Tél. : 19-49-681/3 16 90.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE RECHERCHE

pour chantiers pétroliers de constructions métalliques ON SHORE et OFF SHORE

- **INGENIEURS-SOUDEURS DIPLOMES**
  Débutants ou quelques années d'expérience. Réf. 3699/A
- **CONTROLEURS DE SOUDURE EXPERIMENTES**
  X-GAMMA - ULTRASONS Réf. 3699/B

Pour chantiers pétroliers et dans les spécialités suivantes : PIPING - ELECTRICITE - INSTRUMENTATION

- **INGENIEURS DIPLOMES EXPERIMENTES** Réf. 3699/C
- **et AGENTS TECHNIQUES EXPERIMENTES** *(BTS)* Réf. 3699/D

pour chantiers pétroliers OFF SHORE

- **INGENIEURS**
  spécialisés en travaux mer (installations de plateformes). Réf. 3699/E

Pour tous ces postes qui sont à pourvoir OUTRE-MER, une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser c.v. et photo en précisant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE
International Bank
located in Paris
seeks

ATTORNEY

to work in its Legal Department

Ideal candidate will be French with a doctorat en droit.
He or she should have a minimum of 4 years experience in drafting and negotiating eurocredit financings gained in the Legal Department of a bank and/or a cabinet de conseil juridique.
Written and spoken fluency in English is also required.
The position will report directly to the General Counsel of the Group.
Applications with detailed curriculum vitae and salary to date, will be treated in the strictest confidence and should be sent to,
F. Perlewitz, Manager, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.

Importante entreprise de T.P. spécialisés
Activité internationale
recherche

JEUNE ADJOINT ADMINISTRATIF

pour son Agence IRAK

Capable d'assumer la responsabilité de toutes les opérat. administrat. et comptables d'une agence
Diplôme Ecole de commerce et quelques années d'expérience sont souhaités
Bon niveau comptable nécessaire
ANGLAIS INDISPENSABLE

Départ en Irak aussi rapproché que possible
Lieu de travail : BAGDAD

Envoyer lettre manuscrite avec CV à nº 32323

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75016 PARIS

Organisme Professionnel
Bâtiment Français

recherche pour
institut de formation
de techniciens supérieurs
ALGER

TECHNICIENS SUPÉRIEURS CONFIRMÉS

ayant l'expérience :
- de la conduite de travaux de bâtiment.
- de l'organisation.
- de la formation.

ouverts aux relations humaines

une expérience en matière de conseil à l'Étranger serait très appréciée.

pendant 6 mois à
ORAN et CONSTANTINE

Ils assumeront les fonctions de responsables de zone pour suivre dans les entreprises d'accueil le déroulement du travail des stagiaires issus de l'institut pour créer et maintenir des relations avec ces entreprises et s'intéresser à leurs problèmes de formation permanente.

A l'issue de cette periode ils seront intégrés comme chargés d'enseignement à l'équipe permanente de l'institut à Alger.

Envoyer lettre et C.V. détaillé avec photo et prétentions sous référence 79169 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

AMERIQUE CENTRALE, MEXIQUE,
AFRIQUE, CARAIBES, MOYEN ORIENT

Société mondialement connue, distillant et commercialisant des produits de prestige hautement réputés, recherche un

Adjoint au Directeur d'un Secteur Export

Il aura pour missions le développement des marchés dans ces pays, l'animation des agents, la préparation des promotions et campagnes publicitaires, le contrôle des budgets publi-promotionnels.

Le candidat idéal, de formation Ecole de Commerce ou équivalent, parlant anglais et espagnol, aura déjà acquis une expérience d'au moins 2 ans dans l'exportation de produits de grande consommation.

Le poste est situé à Paris.
Les voyages sont de l'ordre de 3 à 4 par an et de 4 à 6 semaines chacun.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous sous référence 91143 un dossier de candidature comprenant : lettre mansucrite, CV détaillé, photo et prétentions. Le secret des candidatures est garanti par :

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

COLAS

100 Agences ou Filiales en France. Plus de 30 implantations à l'étranger. C.A. 3,8 Milliards dont 40 % hors de France, recherche

INGENIEURS débutants

X - Ponts et Chaussées - Centrale - Mines ETP - AM...

Après une formation concrète et progressive sur le terrain, nous offrons des responsabilités d'ingénieur travaux qui conduiront à moyen terme à la Direction d'Agence ou de Filiale, c'est-à-dire, au métier d'entrepreneur.

La fonction implique donc un goût marqué et des aptitudes pour les contacts humains à tous niveaux, les relations commerciales et la gestion d'affaires.

La formation se fera en France, les affectations ultérieures pourront se situer tant en métropole qu'à l'étranger. Nous demandons donc aux candidats une grande disponibilité au plan géographique.

Si les responsabilités réelles, les réalisations concrètes vous attirent, faites-nous part de vos motivations et adressez CV, photo et prétentions sous référence IT4 à Société Routière Colas - Service du recrutement - 39 rue du Colisée 75008 PARIS.

---

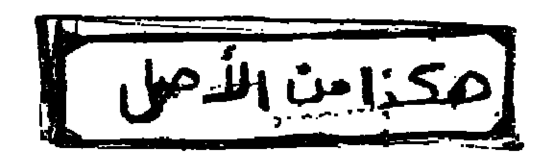
emplois internationaux — emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Famille Suisse dans le Haut-Valais (près de Zermatt) ch. JEUNE FILLE AU PAIR pour s'occuper de 3 enfants et aider au ménage. Possibilité de faire du ski. S'adresser à famille Heinzmann Erich, Balfrinstr. 17 A. CH-393/Visp/Valais.

Ch. PRECEPTEUR (ICE) au pair, 6 mois étranger, classe 5e. TEL. : 584-02-94.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

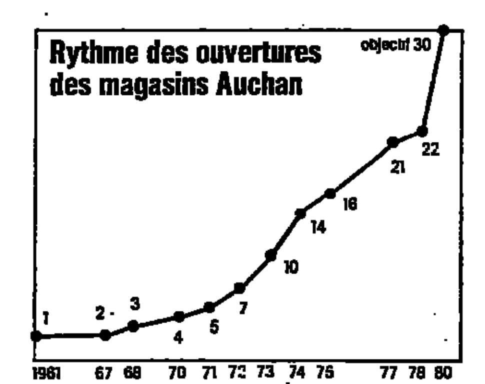
ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AUCHAN

Du tempérament, des diplômes E.S.C. ou universitaires: des valeurs sûres pour réussir chez Auchan.



Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution grâce à sa structure très décentralisée.

Auchan compte aujourd'hui 24 hypermarchés en France, soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans. Il y en aura plus de 30 en 1981. Cette expansion permet à chacun de satisfaire sa volonté de réussir et entraîne la création de nombreux postes d'encadrement.

Chacun des directeurs d'hypermarchés recrute actuellement des responsables de rayons pour lui-même et pour l'expansion.

Cette fonction de responsabilité est un passage obligatoire dans notre métier vers des postes de Chef de Secteur, de Contrôleur de Gestion, et tous nos Directeurs de Magasins l'ont exercée.
Nos objectifs de développement nécessitent de faire appel à des hommes qui possèdent une formation supérieure ou une première expérience commerciale réussie en entreprise et un tempérament jeune, fonceur et accrocheur.

La fonction est passionnante car nos responsables de rayons sont à la fois :

– *Commerçants :* – ils définissent leur politique commerciale (choix de la gamme de produits, fixation des prix de vente), – fixent leurs objectifs de C.A. et de rentabilité, – décident et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre.

– *Meneurs d'hommes :* ils embauchent, forment et animent leurs équipes.

– *Gestionnaires :* ils mesurent et améliorent leurs résultats en utilisant les outils informatiques et de contrôle de gestion.

Il est offert :

– un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,

– une formation complète au métier de la distribution,

– de réelles possibilités de promotion,

– une rémunération annuelle motivante en rapport avec les responsabilités de la fonction.

– une participation importante aux résultats de la société.

Pour répondre à cette annonce, envoyez C.V. manuscrit et photo à l'un de nos Directeurs qui centralise les candidatures pour les magasins mentionnés ici et précisez sur votre réponse la référence indiquée.

AUCHAN : Lille 59, Roubaix-Tourcoing 59, Dunkerque 59
réf. N 762 M M. J.P. Lengaigne, Auchan Direction des Ventes, 200, rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq

AUCHAN : Valenciennes 59, Douai 59, Maubeuge 59, Boulogne-s/Mer 62
réf. N 763 M M. Guy Dujardin, Auchan Départementale 121, 59720 Louvroil

AUCHAN : Fontenay-sous-Bois 94, Paris-La Défense 92, Orléans 45, Cambrai 59 réf. N 764 M
M. J.P. Sanson, Auchan Av. du Mal-Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois

AUCHAN : Versailles-Ouest 78, Melun 77, Mantes 78, Le Havre 76
réf. N 765 M M. M. Le Potier, Auchan Départementale 161, 78370 Plaisir-les-Clayes 76620 Le Havre-Bléville

AUCHAN : Strasbourg 67, Bordeaux 33, Marseille 13
réf. N 766 M M. M. Lepoutre, Auchan Centre d'affaires Cap Sud-D, Route de Marseille, Antarès, 84000 Avignon

---

Nous sommes une Société Industrielle, 1200 personnes, filiale d'un groupe important et fabriquons des produits pour l'Automobile et le Bâtiment.

Nous recherchons pour l'une de nos unités, 400 personnes un

chef de service produits-méthodes-ordonnancement

Placé sous l'autorité du Directeur d'Unité, il coordonnera et planifiera les phases de définition, d'industrialisation et d'ordonnancement de nos 2 familles de Produits, et couvrira également les fonctions Achats et Méthodes Centrales. Il assurera les liaisons nécessaires aussi bien internes - avec la fabrication et les services commerciaux - qu'externes - avec les fournisseurs et les clients -. Il dirigera un service de 25 personnes.

NOUS RECHERCHONS un **ingénieur diplômé de formation dominante mécanique** présentant une première expérience en matière de gestion industrielle moderne concernant des **fabrications de série**. Il devra s'intégrer à une **équipe de direction jeune** qui pratique la concertation.

LE POSTE EST SITUE A 150 KM AU SUD-EST DE PARIS.

Adressez lettre manuscrite et C.V. en indiquant votre niveau de rémunération sous référence **22** à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

SAVAM

Leader du transport volumineux en France (parc 500 véhicules) recherche pour son unité de 90 personnes à **SOISSONS** un

CHEF DU PERSONNEL

70 000 +

pour lui confier :
– la gestion du personnel (paye, études statistiques...) ;
– les relations avec les organismes sociaux et les administrations ;
– la mise en place et le suivi des actions de formation ;
– un rôle d'information interne ;
– les relations avec le comité d'entreprise.

Une formation supérieure (IUT gestion de personnel) et une première expérience dans un service du personnel seraient très appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous référence 77764 M à Solange MONTEIL.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

Diriger l'Administration de nos ventes (Export et France)

Pièces détachées - Mécanique

150.000 F an +

Filiale d'un groupe français de 50.000 personnes nous avons une vocation essentiellement exportatrice (75% de notre activité).
Notre secteur « Pièces Détachées » réalise un chiffre d'affaires annuel de 250 Millions de Francs.
Pour diriger ses services d'administration des ventes, nous recherchons un Cadre expérimenté connaissant l'ANGLAIS et disposant d'une solide pratique des problèmes que pose l'ADMINISTRATION DES VENTES INTERNATIONALES EN MILIEU INDUSTRIEL.
Une formation d'ingénieur mécanicien et une connaissance de la gestion informatique sont des atouts supplémentaires pour ce poste à pourvoir dans une ville industrielle du LITTORAL ATLANTIQUE.

Envoyez votre CV sous référence M 726 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Responsable Informatique

110.000 +

Société industrielle, filiale d'un groupe national, recherche un cadre responsable du service informatique : exploitations, études, analyses et programmations des applications existantes ou à développer.

Le matériel utilisé est un ICL 2904.

Pour réussir, il faut avoir 30 ans minimum, une expérience de quelques années de la fonction, ainsi que la pratique de l'animation d'une équipe.

Le poste est à pourvoir à 70 kms de Paris, dans l'Eure.

Envoyer C.V., photo et prét. ss réf. 2577 M à 65, Av. Kléber 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

CORT

Pour une société de MECANIQUE de MOYENNE SERIE, fortement exportatrice, (CA = 80 millions), dotée d'un outil de production très moderne et informatisé, située en HAUTE NORMANDIE, nous recherchons un

Directeur de Production

Rattaché directement au PDG, il est responsable de l'ensemble de la production, y compris achats et industrialisation.

INGENIEUR de formation AM ou équivalent, il a déjà exercé des responsabilités en fabrication et gestion industrielle.

La rémunération qui pourra comporter un intéressement aux résultats, ne sera pas inférieure à 170 000 Francs.

Merci de nous adresser votre candidature (avec C.V., photo et salaire actuel) sous N 9111 à CINOREN - 104, rue Lafayette - 75010 PARIS.

cinoren

---

responsable du service organisation

LA SOCIETE DIEPAL - CA 450 MF, 1 150 personnes, 3 établissements - qui fait partie du Groupe BSN-Gervais Danone, occupe la position de leader sur le marché des farines et des aliments en pots pour enfants. Elle se diversifie depuis 1977 sur le marché alimentaire de grande consommation.
Elle recherche le responsable de son service Organisation. Sa mission sera de conduire, en liaison étroite avec tous les services de la Société, les projets liés à l'évolution technique et sociale ainsi qu'à la diversification, en particulier :
- modernisation, automatisation et réimplantation d'ateliers ;
- adaptation de l'organisation commerciale et de la logistique de distribution ;
- introduction de la mini-informatique pour améliorer le système d'information interne.

Sa responsabilité s'étendra du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre des projets organisationnels et inclura la détermination et le suivi des actions de formation du personnel.
Cette fonction sera confiée à un diplômé de l'enseignement supérieur (grande école d'ingénieur ou de gestion) disposant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont 2 à 3 ans au moins dans le domaine de l'organisation industrielle ou de l'organisation commerciale et administrative.
Ce poste est situé à Villefranche-sur-Saône à proximité de Lyon.
Son importance particulière permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. P 28 M, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à BSN-Gervais Danone. Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran – 75008 Paris.

bsn. gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT



Chef du Service Informatique

Sud-Ouest

Rattachée à un groupe important, notre société est en pleine évolution (C.A. 140 M ; effectif environ 800 personnes) nous fabriquons et commercialisons des produits de consommation courante. Notre service informatique doit se développer de plus en plus à moyen terme. Nous recherchons un excellent technicien, ayant déjà mis en place des utilisations en télégestion et capable de diriger et d'animer un service d'une dizaine de personnes ; rattaché au Directeur Administratif et Financier, ce cadre sera chargé de gérer l'exploitation du service et d'assurer le suivi des études et applications nouvelles en liaison fonctionnelle avec le responsable organisation et informatique, au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 91034 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ECP, MINES... DIRECTEUR INDUSTRIEL

UNE SOCIETE FRANÇAISE (500 personnes) ayant créé son produit et devenue leader sur le marché international, y compris les USA : biens d'équipement à dominante mécanique, crée le poste de Directeur Industriel.

Poste de haut niveau, qui conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole, ayant une très solide expérience opérationnelle dans la fabrication de biens d'équipement sur devis, capable de diriger des équipes qualifiées, de réaliser des fabrications mettant en œuvre des technologies en constante évolution, de participer au développement des produits.

Poste de premier plan pour candidat motivé par l'animation des hommes et les réalisations techniques.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Rémunération 220.000 F +.

Poste : ville universitaire Ouest France.

Ecrire sous référence
TD 248 AM

4 rue Massenet. 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur de Filiale en Province

200/250.000 F an

Deux agences de travaux, environ 300 personnes et une cinquantaine de millions de chiffre d'affaires, une structure de gestion autonome, un groupe important pour vous épauler ... tel est en quelques mots le profil de la filiale régionale dont nous cherchons le Patron.
Notre secteur d'activité : LES TRAVAUX ELECTRIQUES ET D'INSTRUMENTATION.
Le profil nécessaire pour réussir dans le poste :
- une formation d'ingénieur
- environ 40 ans
- un tempérament de commerçant mais aussi de gestionnaire et de meneur d'hommes
- une expérience acquise soit dans notre domaine soit dans les TRAVAUX PUBLICS, LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE ou LES AUTOMATISMES.

Notez enfin que nous souhaitons rencontrer quelqu'un capable d'aller plus loin dans notre groupe d'ici quelques années ...

Envoyez votre CV sous référence M 749 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur Financier

240/300.00 F an

Solide groupe de TRAVAUX PUBLICS, réputé dans notre domaine d'activité, nous recherchons un Cadre d'excellente envergure pour lui confier la responsabilité de notre fonction financière.
Agé de PLUS DE 35 ANS, disposant d'une expérience professionnelle indiscutable, il sera bien sûr le conseiller financier de notre Président mais également le superviseur et le coordinateur des services : financier, comptable, informatique et contrôle de gestion. Il aura de plus la charge de la planification financière, du contrôle juridique des participations et des études prospectives. Enfin il suivra de près notre ouverture sur l'INTERNATIONAL.
Ce poste de grand avenir est à pourvoir dans une VILLE MOYENNE SITUEE A 150 KMS DE PARIS (NORD).

Envoyez CV et prétentions sous référence M 725 DS aux consultants de GFC chargés des premiers contacts.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Patron d'Etablissement Production en continu

200/300.000 F an

Notre société appartient à un grand groupe financier; elle compte 3000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de Francs.
Toutes nos usines sont situées en Province et leurs Directeurs sont de véritables Patrons autonomes disposant d'une large délégation de pouvoirs.
Le Directeur d'établissement doit donc être à la fois homme de dialogue et d'autorité, animateur et gestionnaire. Apte à saisir et résoudre les problèmes humains et techniques, c'est un Ingénieur de plus de 35 ans, dont l'expérience a été acquise essentiellement en production, dans une industrie à feu continu, et qui a déjà fait la preuve d'indiscutables capacités de commandement.

Envoyez votre CV sous référence M 755 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Diriger la Gestion d'une grande division industrielle

Littoral Atlantique

180/240.000 F an

Nous sommes un important groupe industriel français. Notre principale branche est en très forte expansion. Elle réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de Frs et compte 3 grandes divisions dont une comprend 2800 personnes et se situe dans l'Ouest, sur le LITTORAL ATLANTIQUE.
Bras droit du patron de celle-ci, l'homme que nous recherchons aura la charge de la fonction ADMINISTRATION GESTION. Il animera 200 PERSONNES couvrant : la comptabilité, le contrôle de gestion, l'informatique, les achats et l'administration commerciale.
Nous souhaitons rencontrer une forte personnalité de formation supérieure, d'au moins 35 ans, disposant d'une solide expérience professionnelle et d'INDISCUTABLES QUALITES DE MENEUR D'HOMMES. La connaissance des problèmes de gestion posés par des PRODUCTIONS A LONG CYCLE est très souhaitée.

Envoyez votre CV sous référence M 746 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

D'abord nº2 d'usine _ Mécanique

Annecy

130/160 000 F an

Notre usine fait partie d'une solide entreprise et produits des machines destinées à une importante industrie. Nous sommes PLUS DE 600 PERSONNES et notre chiffre d'affaires dépasse 200 millions de francs.
NOTRE PATRON A BESOIN D'UN ADJOINT. Il le souhaite INGENIEUR MECANICIEN (Centrale AM ou équivalent), âgé d'environ 30 ans et disposant d'une expérience de quelques années.
Dans un premier temps et après une phase d'intégration, il le chargera de la COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES TECHNIQUES (BE - Production - Montage). L'évolution du poste impliquant une aptitude à couvrir à la fois la fonction industrielle et certaines missions d'ordre commercial, la connaissance de l'Alle*mand ou de l'Anglais est très souhaitable.*

Envoyez votre CV sous référence M 763 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Contrôleur de Gestion

150/190 000 F an

Nous sommes une solide entreprise de mécanique de 1000 personnes attachée à un groupe international. Notre siège est situé près du LAC D'ANNECY et nos activités touchent à plusieurs marchés.
Nous souhaitons compléter notre équipe en adjoignant à notre Directeur Financier un Cadre de Gestion d'excellent niveau. Sa mission couvrira dans un premier temps l'ensemble des problèmes de l'entreprise en matière de contrôle de gestion et de comptabilité industrielle.
L'homme recherché est à la fois jeune (la trentaine), de formation supérieure et expérimenté (5 à 8 années de vie professionnelle). Il dispose d'un fort potentiel car une bonne réussite dans ce poste doit lui permettre une très sérieuse évolution de carrière.

Envoyez votre CV sous référence M 754 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Très important .
Fabricant Européen de matériels de chauffage
recherche pour sa filiale de distribution un

Directeur des Ventes +150000F/an

De formation ingénieur thermicien ou très introduit aux techniques de chauffage, il pourra justifier d'une expérience concrète et réussie des différents réseaux de distribution : installateurs revendeurs, prescripteurs. Familiarisé avec la gestion d'un service commercial, il encadrera une structure composée d'une soixantaine de personnes réparties en agences régionales et au siège, ce dernier, doté d'un appareil administratif particulièrement performant.

Responsable devant la Direction Générale et vis-à-vis de la société mère allemande de la politique commerciale, de son application sur le terrain et des résultats obtenus, il pourra voir son champ de responsabilités *élargi à terme si l'intégration est réussie.*

Le salaire, tenant compte de l'expérience acquise ne sera pas inférieur au chiffre indiqué auquel s'ajoute un intéressement.

L'allemand courant ou perfectible à très court terme serait un atout apprécié.

Poste basé dans l'EST de la FRANCE, à proximité d'une grande ville universitaire.

Votre dossier de candidature adressé sous référence 822 sera traité confidentiellement par J.F. JARDINI

5-7, rue Pierre Perrat
57000 METZ
Tél. : (87) 68.96.44

managing

ITT CANNON

recrute

UN INGENIEUR D'ETUDES

pour assurer le développement et l'industrialisation de ses connecteurs électriques.

Formation INGENIEUR MECANICIEN ou ELECTROMECANICIEN

Bonne connaissance de la langue anglaise.

Le poste à pourvoir est situé à TOULOUSE.

Rémunération selon expérience.

Adresser C.V. et prétentions à CANNON - Boite Postale 20, 31770 COLOMIERS.



DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

implantée en Région Parisienne et en Province

recherche pour son
« LABORATOIRE » de Province

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou Confirmés

ENST - SUPELEC - CENTRALE PARIS - ENSERG

Pour leur confier au sein d'équipes techniques la responsabilité de projets et d'études de « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques numériques, une intégration à grande échelle et une exploitation des microprocesseurs.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel, Centre de Cholet, 110, avenue Leclerc, 49309 CHOLET.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Distributeur fournitures industrielles et machines-outils
recherche son

DIRECTEUR D'AGENCE

SECTEUR RHONE - ISÈRE

- Connaissance de la fourniture industrielle et de la machine-outil ;
- Aptitude à la négociation commerciale ;
- Formation technique et commerciale souhaitée ;
- Résidence : Lyon.

Envoyer C.V. et photo, prétentions, Nº 8.938, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE
DE CARROSSERIE AUTOMOBILE
recherche

INGENIEUR

CENTRALIEN OU SUP. AERO

ayant si possible un ou deux ans d'expérience chez un constructeur automobile ou dans l'aéronautique.
OBJECTIF DU POSTE :
- développement des relations techniques et commerciales avec les constructeurs automobiles France et Etranger.

PROFIL DU POSTE :
- homme de 28 ans minimum
- excellents contacts, souplesse, initiatives, persuasion, forte polyvalence.

Le lieu de travail agréable est situé dans l'Ouest de la France (à la campagne).
Poste d'avenir, rémunération élevée.
Adr. lettre avec C.V., photo et prétentions à : Nicole LIST 42, rue Pascal 75013 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
leader sur son marché
implantée à proximité d'une grande ville à 120 kms au Sud de Paris avec d'autres Usines dans le Centre et l'Est de la France, recherche

un ingénieur des méthodes d'entretien

avec expérience de 3 à 5 ans en Maintenance *(Référence 150)*

des ingénieurs : production, travaux neufs, procédés de fabrication

avec expérience de 3 à 7 ans. *(Référence 350)*

VOUS ETES Ingénieur Grande Ecole, AM, ENSI, ENSIA, INSA ou équivalent.

VOUS AVEZ une expérience dans une Société Agro-alimentaire ou de produits de grande consommation.

VOUS RECHERCHEZ des responsabilités complètes (techniques et humaines).

VOUS ETES réellement motivé par une évolution professionnelle s'appuyant sur les résultats et impliquant la mobilité d'affectation dans les différents services techniques de nos Usines.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience mais ne sera pas inférieure à 125.000F./an + intéressement.

Nous vous demandons d'adresser votre lettre de candidature, avec C.V. et photo, en précisant la référence du poste qui vous intéresse à No 32.043 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Réponse assurée.

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS
GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des problèmes télématiques.

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Au sein de l'équipe « projet terminaux télématiques », il sera chargé de la définition industrielle des produits et des développements mécaniques et plastiques correspondants.

Le candidat retenu possédera une formation d'ingénieur mécanicien type Arts et Métiers ou équivalent confortée par une expérience de 3 à 5 ans au sein d'une société de matériel électronique ou électromécanique de grande diffusion.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, nº 32.480, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

directeur de production

Rhône-Alpes, Ouest

Nous fabriquons des articles de sport en série dans trois unités de production en France et à l'étranger, avec environ 350 salariés. Le directeur de production que nous cherchons dirige ces trois unités et participe à la création de nouvelles unités : c'est un animateur, un organisateur et un gestionnaire. Agé de 30 ans au moins, il est ingénieur diplômé d'une grande école du type Centrale, Mines, Arts et Métiers..., il est directeur d'usine (articles textiles, de sport, de sellerie, cycles...) et doit être capable de prendre, à terme, de plus larges responsabilités. Il a une bonne pratique de l'anglais.
Les candidatures d'étrangers sont acceptées.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 541 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

CHEF SERVICE EXPORT

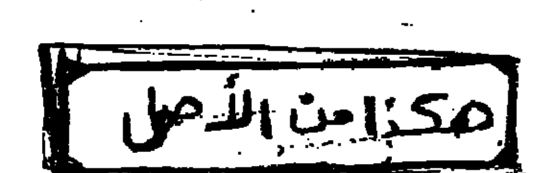
Filiale d'un groupe important, cette société (900 personnes), spécialisée dans la production de matériels électromécaniques rech. pour l'EST de la FRANCE

SON FUTUR CHEF DE SERVICE EXPORT

Cet homme, ingénieur de Grande Ecole ou équivalent, de 35 ans minimum, parlant couramment anglais et si possible allemand, sera responsable sous l'autorité du Directeur commercial d'un C.A. de 30 M.F. qu'il devra développer.
Il sera capable d'élaborer un plan à long terme, de dynamiser le réseau de vente existant, de le créer aux endroits nécessaires et de négocier les contrats importants.

Cette mission comporte de nombreux déplacements

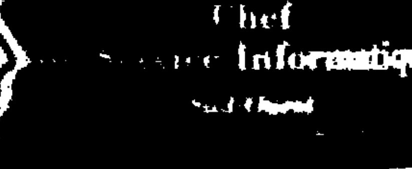
Env. C.V. man., photo, prétent. ss le nº 32.279 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



---

emplois régionaux

Directeur de Production



Chef ... Informatique

ECP, MINES...
DIRECTEUR INDUSTRIEL

efap

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON-CSF

BREST

Division des **Activités Sous-Marines**

recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Responsable Secteur Export
Systèmes de Détection
et Communication Sous-Marines

— Grande Ecole.
— Expérience Commerciale en milieu industriel nécessaire.
— Parlant couramment Anglais (Espagnol souhaité).

INGÉNIEUR ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION

Formation électronicien, de préférence Responsable des ateliers (mécanique, câblage, préparation, plasturgie).

Connaissances en programmation (commandes numériques, machines-outils).
Expérience industrielle indispensable.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 à 3 ans d'expérience pour applications scientifiques.

Connaissances MITRA et applications temps réel appréciées.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : THOMSON CSF/DASM, Service du Personnel, route du Conquet - 29200 BREST.

Notre client est un groupe international de distribution d'articles de marque de grande tradition. Pour diriger l'ensemble de leurs opérations en France, comprenant une vingtaine de magasins spécialisés dans les grands centres, nous cherchons un

DIRECTEUR GÉNÉRAL FRANCE

De formation universitaire, orienté vers l'économie et la gestion, vous êtes un jeune cadre accompli et rompu aux méthodes modernes du management, du marketing et du merchandising.

Vous occupez aujourd'hui un poste de direction auprès d'une chaîne de grands magasins ou d'un distributeur d'articles de marque, p. ex. dans les domaines loisirs, sports, éducation, etc.

Veuillez nous faire parvenir votre dossier complet. Notre entière discrétion vous est bien entendu assurée.



ARN & ASSOCIATES
International Management Developments
12, rue du Mont-Blanc 1201-Geneva
Switzerland Telephone 022/31 69 20

ARJOMARI

l'un des premiers groupes papetiers européens
4000 personnes - 1,4 Milliards C.A.

recherche

pour son usine de BESSÉ sur BRAYE (72)
Production annuelle : 100.000 tonnes
Effectif : 670 personnes

3 Jeunes Ingénieurs

(A.M., INSA, E.S.P., ... ou équivalent) ayant si possible acquis une première expérience industrielle

Après une période de formation assurée au travers de tâches ponctuelles (service Méthodes et Fabrication), il leur sera confié progressivement une responsabilité d'encadrement.

Nombreux avantages sociaux.

Logement assuré.

Adresser CV et prétentions sous réf. 100 I à ARJOMARI PRIOUX Direction du Personnel 3, rue du Pont de Lodi 75006 Paris

Led Tourney Pub.

Importante société de construction mécanique filiale d'un groupe international, recherche pour la province

directeur de succursale

Pour lui confier dans le cadre d'un budget qu'il devra gérer, l'ensemble des fonctions liées à la direction d'un centre de profit autonome : animation du personnel, développement commercial, organisation et coordination des différents services ...
Les qualités de gestionnaire et d'animateur exprimées si possible dans un établissement touchant à la vente de biens d'équipement pendant une période de 5 ans minimum sont essentielles pour réussir dans le poste.
Une formation de type ESC. - ICG serait appréciée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 652 (l'indiquer sur l'enveloppe) au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

LABORATOIRES FOURNIER - DIJON

pour renforcer sa division internationale

recherchent

RESPONSABLE MARKETING INTERNATIONAL

Le candidat souhaité :

- sera pharmacien ou de formation similaire.
- parlera allemand (+ anglais apprécié),
- aura une expérience du marketing pharmaceutique (2/3 ans).
- devra résider à DIJON ou ses environs.

Ce poste — conçu opérationnellement — amènera à de fréquents déplacements.

Postuler avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à :
Laboratoires FOURNIER S.A.
Direction du Personnel, boîte Postale n° 130,
21004 DIJON CEDEX.



THOMSON-CSF

DIVISION AVIONIQUE
Centre électronique
de BORDEAUX-PESSAC

ingénieurs électroniciens

ENSAE, ENSTA, ENSERB

ingénieurs mécaniciens

ENSTA, ENSAM...

pour service METHODES DE FABRICATION
Débutants ou ayant courte expérience, (2 ans)
Adresser CV avec photo, Service du Personnel BP 94 - 33605 PESSAC.

Notre équipe, appartenant à un

GRAND GROUPE FRANÇAIS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Vous offre de la rejoindre, pendant 2 ans au moins vous « apprendrez le terrain » dans un poste de :

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

(Périmètre Bordeaux-Moissac-St-Gaudens-Biarritz)

Ensuite, votre capacité à dépasser vos propres objectifs vous permettra d'évoluer vers des fonctions plus globales.
PROFIL :

JEUNE DIPLOMÉ ESSEC OU SUP DE CO.
Vous avez 23 ans minimum, et êtes dégagé des obligations militaires.
Actif et entreprenant, vous avez déjà éprouvé votre sens de la négociation.
Mobile et disponible, vous désirez valoriser vos connaissances et vos premiers stages en entreprise.

Afin de permettre l'examen détaillé de votre candidature, votre lettre de présentation manuscrite (+ photo) sera adressée à n° 32.520 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

CHEF DE SERVICE PUBLICITE ET PROMOTION

LOIRE ATLANTIQUE

La Société francaise (725 p. 520 M de CA) fabrique des matériels de chantiers: grues, bétonnières, chariots élévateurs. Elle les diffuse en France et à l'exportation (filiales de distribution en Angleterre, en Allemagne, au Maroc).
Le cadre recherché assumera la direction de la publicité, les relations avec la presse technique, l'exploitation des statistiques du marché, l'organisation des manifestations nationales et des réceptions de clients. Le poste convient à un cadre possédant une expérience d'au moins trois ans dans des domaines analogues soit en agence, soit chez l'annonceur.
Ne pas adresser de C.V.



France Cadres

22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 911 M.

DIRECTEUR GÉNÉRAL (LORRAINE)

Nous sommes une P.M.E. produisant et diffusant du mobilier de salon toutes gammes.

Notre expansion nous amène dans une nouvelle phase de croissance et, par restructuration, à rechercher un **DIRECTEUR GÉNÉRAL.**

Le candidat idéal sera un homme de 35 ans minimum, diplômé ou non, dont les qualités de gestionnaire lucide lui permettront d'affirmer son rôle de coordinateur de la société, tout en justifiant ses capacités de « VÉRITABLE PATRON » d'une entreprise très attachée aux relations humaines.

Ce cadre supérieur, qui aura donc une très large délégation de pouvoir, saura rechercher et lancer une « dynamique » sociale et commerciale.

L'expérience du meuble n'est pas indispensable. Très bonne rémunération mais sélection rigoureuse.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous n° 7.960 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion totales assurées.

LA CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS et plus spécialement d'installations chimiques ou thermiques EN FRANCE COMME A L'ÉTRANGER

C'est notre métier, au sein d'un groupe international important.
C'est aussi l'issue d'un parcours commercial complexe, où l'analyse des opportunités et l'étude approfondie des conditions d'exécution des contrats envisagés seront confiées au

"proposal engineer"

Ingénieur de formation, doté d'une solide expérience pratique d'ingénierie et de constructions d'unités industrielles, de tuyauteries en particulier.
Homme d'analyses rigoureuses et d'études projectives, il a aussi l'envergure et le potentiel d'un responsable autonome, pour qui ce poste sera un tremplin vers des responsabilités croissantes dans notre groupe.
33 ans mini, anglais pratique impératif, basé à MARSEILLE, de brefs et nombreux déplacements sur les chantiers sont à prévoir.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel. Appelez INFORMATION CARRIÈRE SVP à MARSEILLE au (91) 54 92 55 ou à PARIS 763 11.15, du Lundi au Vendredi aux heures de bureau. REF. : M. 144
On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE 13001 - 48, rue Grignan.

Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

THOMSON-CSF

BREST

recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour lui confier le poste de :

CHEF DES ATELIERS USINAGE ET TOLERIE

Les candidats devront être diplômés d'une école d'ingénieurs et avoir 10 ans d'expérience industrielle environ dont 3 ans en tant que responsable d'atelier.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : THOMSON CSF - Service du Personnel, route du Conquet - 29200 BREST.

Nous recherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

HAUT NIVEAU

Expérimenté dans le domaine de la MICROÉLECTRONIQUE (assistance technologique aux P.M.I. pour la conception de produits et équipements à base de microélectronique, services et conseils)

CONDITIONS REQUISES :
- Expérience industrielle de 5 à 10 ans d'une équipe initiale de 4 à 6 personnes
- Résidence à BESANÇON
- Entrée en fonction : début 1980

Envoyer lettre manus., CV, photo et prétent. à REGIE PRESSE N° T 016506 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002, PARIS

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANCAIS

Nous construisons des matérils téléphoniques entièrement électroniques, pilots par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR INDUSTRALISATION

Il assumera la responsabilité du développement industriel de produits électroniques nouveaux nécessitant la mise en œuvre de myens de production dans le domaine du montage automatisé ou manuel.

A cet effet, il devra définir, engage et mettre en place les investissements nécessairs, gérer le planning et assurer la formation des utilisateurs.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur possédant une solide expérience des prolèmes de fabrication et notamment de méthodes dans les domaines précités.

Le candidat retenu pourra, après mise en œuvre des moyens d'industrialisation, évoluer vers la prise en charge opérationnelle de la fabrication du produit considéré.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer curriculum vitae et prétent. à n° 32.482, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

MACHINES CHAMBON

Groupe International
Leader dans sa branche

recherche
pour son département essais et mise en route de matériel d'imprimerie

JEUNES INGÉNIEURS

(AM - INSA-VIOLET-SUDRIAT - ENI)
Très bonne connaissance de l'anglais parlé est indispensable (autre langues appréciées).
Acceptant déplacement à l'étranger 4 à 5 mois par an.
Salaire en fonction des capacités.
Position cadre
Avantages Sociaux correspondants

Adresser C.V. MACHINES CHAMBON
Service du Personnel, 6, rue Auguste-Rodin
45100 ORLEANS - LA SOURCE

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE

Au sein de l'équipe « projets terminaux télématiques », il aura en charge l'évaluation des performances des composants complexes et leur intégration au sein du système.
Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé ESE, ENSERG, SUP TELECOM ou équivalent, possédant une première expérience en développement de systèmes micro-informatiques.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions n° 32.479 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

faisant partie d'un groupe international recherche le

chef du personnel

de son unité de fabrication (300 personnes), implantée dans une ville universitaire de l'Ouest.

Rattaché au Directeur de cette unité, il sera responsable de l'ensemble de la fonction Personnel au plan de l'USINE.
Ce poste nécessite une formation supérieure et une bonne expérience de la fonction, tant au plan technique qu'humain, acquise en usine.
La connaissance de l'Anglais peut constituer un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS CONTACT 156 Boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous réf. 77.743 M

HAVAS CONTACT

MAISON POUR TOUS recherche ANIMATEUR (TRICE) SOCIO CULTUREL
Env. cand. 24, bd G.-Chouteau, 49300 CHOLET. T. (41) 62-23-24.

Groupe Européen recherche ATTACHE DE DIRECTION INGENIEUR ayant 5 ans mini. expérience en traitements de surfaces et en particulier dans l'application des peintures sur tous produits et machines. Devra disposer autonomie totale. Etre capable s'intégrer à équipe dynamique au rythme de travail élevé. Domicile obligat. auprès Direction générale. Logement poss. Très bon salaire. Incompétent s'abst.
URGENT C.V. réf. 86 à RADIANCE - B.P. 1068 87051 LIMOGES cedex qui trans.

Important C.E. recherche pour maison familiale montagne
UN SECOND DE CUISINE
du 15 déc. 79 au 15 avril 80. Références exigées.
Ecr. no T 016.542 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Coopérat. région Val-de-Loire) recherche :
CADRE POSTE COMMERCIAL
capable assumer responsabilités importantes, organisation ventes légumes, produits de l'horticulture. Connaiss. milieu agricole et langue allemande souhaitée. Adr. lettre manus. avec C.V., référ. et prét. à no 8.935 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 qui trans.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

responsable service relations publiques

Société internationale opérant dans le domaine du Conseil en Management recherche le (la) RESPONSABLE de son SERVICE RELATIONS PUBLIQUES.

Placé sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de préparer les plans de relations publiques, d'en assurer la réalisation et le suivi, d'organiser les relations avec la presse, les maisons d'édition et les organismes de réflexion et de promotion de la profession.

Il aura en charge la responsabilité de la réalisation de documents présentant la Société, la mise sur pied de diverses manifestations de prestige ou d'information.

Justifiant de plusieurs années d'expérience analogue dans le domaine industriel ou celui des services, le (ou la) candidat (e) devra parler très couramment l'anglais et être âgé (e) de 35 ans minimum.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 66-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

NOVOTEL SIEH

recherche pour son Service Juridique situé à EVRY (91)

UN JURISTE

Profil:
De niveau international, il devra avoir:
- une connaissance approfondie de la législation française des affaires;
- une expérience pratique en entreprises ou cabinet conseil principalement dans le domaine du Droit Anglo-Saxon.

Il doit maîtriser parfaitement la langue anglaise et des connaissances en espagnol seraient hautement appréciées.

Mission:
La fonction comprend:
- la participation à l'étude et la mise en place des montages juridiques et fiscaux d'opérations de groupe;
- la rédaction des contrats commerciaux;
- la gestion juridique des sociétés filiales;
- le conseil aux unités pour leurs problèmes juridiques et contentieux.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire souhaité au Service du Personnel - NOVOTEL SIEH, CE 1405 Autoroute A 6 - 91019 EVRY CEDEX.

novotel

HAVAS CONTACT

---

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Futur directeur personnel et affaires sociales
référence SC 247 CM

IMPORTANTE FIRME METALLURGIQUE FRANÇAISE (plus de 1500 personnes) GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE OUEST FRANCE, société filiale puissant groupe national recherche en une accession rapide (2 ans environ) au poste de Directeur du Personnel et des Affaires Sociales, un Cadre formation supérieure, 38 ans minimum, ayant acquis en usine très solide expérience de la gestion du personnel, de l'amélioration des conditions de travail et des rapports avec les partenaires sociaux. Chargé dans un premier temps de missions, il prendra progressivement l'intégralité des fonctions et responsabilités afin de promouvoir et mettre en œuvre une politique moderne de relations sociales.

Traitement : 180.000 à 200.000 F.

Docteur sciences économiques chargé d'études
référence KA 254 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES, rattachée à plusieurs grandes banques étoffe ses structures dans le cadre de son expansion et recherche un(e) Docteur Sciences Economiques (où niveau équivalent) ayant le sens de la communication et du travail en equipe et de préference une connaissance de l'industrie.
Il aura la responsabilité d'importants travaux d'études au sein d'une équipe très qualifiee.
Anglais et allemand lus souhaités.

Poste à Paris.

Analyste de la valeur
référence ZJ 253 CM

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DU SECTEUR MECANIQUE AUTOMOBILE, filiale d'un grand groupe international leader dans sa branche, offre un poste d'Analyste de la Valeur.
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant de solides connaissances techniques et une expérience acquise soit en analyse de la valeur, soit en bureau d'études de produits, développement ou méthodes, dans le domaine de la mécanique.
Poste très intéressant et d'avenir pour candidat ayant réelles qualités *d'analyse, de synthèse, de contact; capable de piloter avec autonomie dès* opérations de réduction de coûts.

Poste banlieue immédiate Est de Paris.

Ingénieur responsable de fabrication
référence PF 259 AM

Ingénieur services techniques
référence RH 260 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN réalisant des biens d'équipements recherche pour sa principale usine :

DEUX INGENIEURS CONFIRMES ECP, MINES, AM OU NIVEAU EQUIVALENT.

Le premier poste implique la direction d'un ensemble de 130 personnes avec des responsabilités de gestion et d'animation. Il conviendrait à un candidat ayant 3 à 5 ans d'expérience de production dans un secteur métallurgique.

Le deuxième poste implique des responsabilités de méthodes, progrès techniques, études d'investissements, organisation. Il conviendrait à un candidat ayant 3 à 5 ans d'expérience méthodes ou fabrication dans secteur métallurgique de fabrications de moyenne série.

Ces deux postes offrent de réelles perspectives de carrière au sein du groupe pour des candidats ayant des qualités de contact, d'initiative et d'animation.

Lieu de travail : ville 100 km de Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIETE IMPLANTEE DANS LA GRANDE BANLIEUE OUEST
300 personnes environ
MECANIQUE FINE

recherche

directeur assurance qualité

Placé directement sous l'autorité de la direction générale, ce cadre de

HAUT NIVEAU

aura pour responsabilités essentielles :
- de définir en collaboration avec la direction des études et la direction commerciale, la politique qualité des produits de l'entreprise
- de définir les objectifs qualité qui en résultent
- d'optimiser les structures et moyens pour y parvenir
- de définir les procédures permettant d'obtenir un système assurance qualité efficace
- d'assurer les contacts extérieurs avec les clients et les organismes de normalisation
- d'assurer la promotion et l'animation
- de la qualité au sein de l'entreprise.

Envoyer CV, prétentions sous No 32.382 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
Proche BANLIEUE OUEST de PARIS

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

FORMATION ARTS ET METIERS ou équivalente.

POSTE COMPORTANT :
- ETUDES
- DEPLACEMENTS pour réceptions et mises en service d'installations complètes en FRANCE et à l'ETRANGER.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser C.V. sous référ. n° 1.692 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003, PARIS, qui transm.

---

juriste social

La Direction des Affaires Sociales de CREUSOT-LOIRE recherche un Juriste spécialisé en droit social pour conseiller et assister les responsables des différentes unités de la société et des filiales en matière d'application de la législation sociale.
Ce poste, basé au siège à Paris, s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur en droit ayant plusieurs années d'expérience pratique du droit du travail, acquise de préférence en milieu industriel.
Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, r. Pasquier, 75383 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

---

varian

UNE DES PREMIERES SOCIETES MONDIALES D'INSTRUMENTATION *renforce son équipe de vente pour apporter le support technique à sa clientèle et à ses ingénieurs technico-commerciaux,*

VARIAN recherche un

spécialiste en chromatographie en phase gazeuse

- Vous avez une formation supérieure qui vous permet de dialoguer avec des interlocuteurs de haut niveau, afin de cerner et définir les solutions techniques.
- Vous avez une solide expérience en chromatographie phase gazeuse (utilisation des colonnes capillaires, détecteurs spécifiques) et dans le domaine de traitement des données (ensembles automatiques).
- Vous avez une connaissance de l'anglais qui vous permettra de participer régulièrement à des stages de formation et à des réunions avec les différents chefs de produit du groupe.
- Vous vous sentez capable d'organiser des stages de formation pour notre clientèle et nos ingénieurs.

Alors votre candidature nous intéresse.

LE POSTE A POURVOIR EST A ORSAY (91).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : Service du Personnel référence SCPG — VARIAN S.A. — B.P. 12 — 91401 ORSAY CEDEX.

SLIGOS **une des premières sociétés de conseil et services en informatique**

recherche dans le cadre de son développement plusieurs

CHEFS DE PROJET CONFIRMES
spécialistes de l'informatisation de la gestion de production

- Ingénieurs Grandes Ecoles
- Pouvant justifier d'une expérience pratique dans ce domaine
- Ayant effectivement participé au développement de projets informatiques *sur gros ou mini systèmes*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. à SLIGOS - Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX, sous la référence DE/GP.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
équipée de 2 x 370 sous OS/VS
CICS et DL1

recherche

2 pupitreurs OS/VS

Ayant au moins 1 an d'expérience comme pupitreur sur ordinateur 370/158/168 ou 303x.
Evolution prévue vers MVS en 1980.
Horaires : 2 x 8

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à : U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

FLEXSERVICE PARIS

Entreprise internationale de pose de canalisations sous-marines et équipements off-shore

ingénieurs d'affaires
CONFIRMÉS

Les candidats, âgés d'au moins 28 ans, diplômés d'Études Supérieures et de préférence ingénieurs, impérativement bilingues Anglais-Français, auront une première expérience du montage technique et financier et de la négociation des propositions d'intervention pour l'équipement de champs pétroliers off-shore notamment dans le domaine du transport des fluides et de l'énergie.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 763 11 15 Information Carrière aux heures de bureau, référence 770

Information Carrière SVP

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Médecin Chef de Produit

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE — **PARIS**

Il s'agit d'un important laboratoire pharmaceutique français qui a su, ces dernières *années, affirmer son indépendance et l'image de marque de ses produits.*

La politique de développement de sa direction passe par la mise en place d'une équipe jeune qui puisse assurer l'avenir du laboratoire.

C'est dans cet esprit que nous recherchons un médecin rattaché directement à la direction générale et qui assurera dans un premier temps la responsabilité d'un produit à mettre sur le marché (études marketing, définition des objectifs et conception des moyens pour les atteindre, analyse des résultats).

Cette fonction que nous voulons très évolutive (vers la direction du marketing médical) concerne un jeune médecin dont l'expérience de généraliste et si possible de chef de produit dans l'industrie se double des qualités indispensables à la réussite dans ce domaine : capacité à définir une politique de produits à moyen et long terme, intérêt, autorité et réalisme pour participer à l'élaboration d'une stratégie commerciale et à son application sur le terrain.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91030 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
implantée sur tout le territoire national recherche pour son siège à
PARIS

adjoint du secrétaire général

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, IEP, Sup de Co., ...), il sera chargé principalement des fonctions de :
- gestion du personnel,
- administration,
- contrôle de gestion.

Il aura une première expérience réussie de 4 à 5 ans dans des domaines similaires.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous référence 4137 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

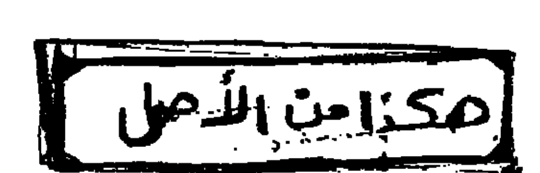
---

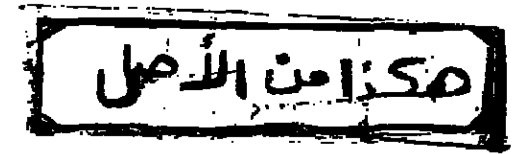
emplois régionaux

JEUNES INGÉNIEURS

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONIC…

chef du personnel





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS en INFORMATIQUE en forte expansion C.A. 65 M.F., 360 personnes recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

2 à 5 ans d'expérience, intéressés par les systèmes de contrôle du trafique aérien à l'exportation et connaissant le traitement des plans de vol. Bonne pratique de la langue anglaise indispensable.
La préférence sera donnée aux candidats libres rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions à nº 5.399 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

LA FONCIERE
Compagnie d'assurances
48, rue N.-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS - rech. pour son service informatique des diplômés d'ECOLES d'INGENIEURS pour leur donner une formation à l'ANALYSE ou au SYSTEME.
Ecrire à M. VALIN.

COLLABORATEUR très grand standing, contacts haut niveau. Ecrire : M. BERTIER, 149, rue St-Honoré, PARIS-1er.

EN PLEINE EXPANSION
Une des premières entreprises francaises de bâtiment

RECHERCHE

INGENIEURS COMMERCIAUX

2 à 5 années d'expérience bâtiment ou immobilier

RESPONSABILITES :
A la fois techniques et commerciales. Il s'agit de participer, de développer, de diriger la prospection, d'étudier et de concevoir les projets en liaison avec les promoteurs et les architectes, d'assurer les négociations.

FORMATION :
Elle sera assurée par les Directeurs Commerciaux et se concrétisera par une prise en main progressive de responsabilités à la tête d'équipes structurées.

EVOLUTION :
L'accroissement de nos activités, à Paris, en Province, et à l'étranger assure de larges perspectives de carrière à des candidats de valeur, tant sur le plan des responsabilités que de la rémunération.

Ces postes sont à pouvoir dans la REGION PARISIENNE.
Adresser C.V. détaillé et photo sous No 32059, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE SECTEUR ALIMENTAIRE PARIS-19e recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

EXPERIENCE 2 à 4 ans COBOL ou PAC.
SALAIRE INTERESSANT. Niv. BAC + début SUP ou IUT
Ecr. avec C.V. ss réf. 10068 à ICM, 83, rue de Rennes, 6e.

Pour constructeur

INGENIEURS

connaissant GAP-R.P.G. (SOLIR apprécié).
Ecr. C.V. et prét. ss réf. 9.477 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

Pour grande banlieue Ouest
DECS COMPTABLE
longue mission
POINT Z E T T 51, rue Turbigo, PARIS 3e 271-71-71

GROUPE DE PRESSE SPECIALISEE recherche
COMPTABLE, RESPONSABLE COMPTABILITE INFORMATIQ. BILANS SALAIRES. EXPERIENCE SOUHAITEE.
Env. CV et prétent. • 822.073 M REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.



AIR FRANCE sélectionne

Jeunes Programmeurs

pour la France métropolitaine
Niveau D.U.T. Informatique ou équivalent
Jeunes Gens dégagés des obligations militaires
De nationalité française ou ressortissants C.E.E.
Salaire brut annuel : 61 000 F.*
Après un an, confirmation en tant que Programmeurs-Analystes
Salaire brut annuel : 66 000 F.*
*Barème au 1er Septembre 1979
Prochaines épreuves : DECEMBRE 1979
Adresser Curriculum-vitae à

AIR FRANCE
Direction du Personnel et des Relations du Travail
Division Recrutement et Orientation
1, Square Max Hymans 75741 PARIS cedex 15

MEDIA P.A.

STAGE GRATUIT POUR CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI

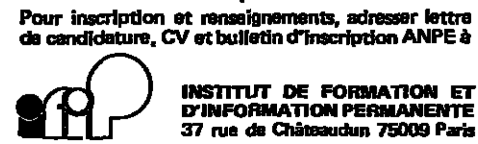
la Fonction Commerce International

POUR REUSSIR UNE CARRIERE DANS LA CONQUETE DES MARCHES INTERNATIONAUX.

Le stage d'une durée de 1.000 heures réparties sur 25 semaines + 200 heures en entreprise est exclusivement ouvert aux ingénieurs, techniciens supérieurs, cadres commerciaux ayant une grande mobilité et dont la rémunération est assurée par les ASSEDIC.

Début du stage : 17 Décembre 1979.
Lieu : PARIS.
Nombre de places limité.

Pour inscription et renseignements, adresser lettre de candidature, CV et bulletin d'inscription ANPE à



INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATION PERMANENTE
37 rue de Châteaudun 75009 Paris

CABINET D'ORGANISATION recherche

INGÉNIEUR

- 3 à 5 ans d'expérience en entreprise.
- Possédant compétences informatiques pour la mise en œuvre de projets d'organisation.
- Déplacements ou séjours éventuels en province.

Adresser C.V. détaillé sous réf. T 16582 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris

---

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE-BANQUE

RECHERCHE D'URGENCE POUR SON

1) DÉPARTEMENT BANQUE
CHARGÉ DE CLIENTÈLE ENTREPRISES

Ce collaborateur diplômé de l'enseignement supérieur aura, à l'intérieur d'une équipe, la mission de développer et gérer un portefeuille de clientèle d'entreprises (importantes P.M.E. et grandes entreprises).
Ce poste requiert impérativement UNE EXPERIENCE MINIMUM DE 5 ANS DANS UNE FONCTION SIMILAIRE (réf. 500).

2) DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
COLLABORATEUR POUR SECONDER LE RESPONSABLE DU SERVICE ÉTRANGER

Cette personne de grande expérience devra posséder la pleine maîtrise du traitement administratif et comptable de toutes les opérations sur l'étranger.
Le candidat devra IMPERATIVEMENT posséder un très bon niveau comptable et avoir participé, au travers des traitements informatiques, à l'élaboration de procédures administratives et comptables.
Le poste implique, outre la pratique courante de l'anglais, une EXPERIENCE MINIMUM DE 5 ANS DANS UNE FONCTION SIMILAIRE, avec un encadrement de personnel (réf. 501).

3) SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
CLASSE III OU IV

Cette personne devra posséder de très solides connaissances comptables et une expérience d'UN MINIMUM DE 5 ANS DANS LE SERVICE DE COMPTABILITE GENERALE d'une banque.
Le candidat devra connaître d'une façon parfaite le plan comptable bancaire et les divers documents requis par la C.C.B. L'expérience de la comptabilité clients sera très appréciée (réf. 502).

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, en rappelant la référence à la COMPAGNIE FINANCIERE - BANQUE, Service du Personnel, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

ORGANISATION INTERNATIONALE recrute

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

chargés, sous la direction du responsable informatique, du démarrage d'un système IBM 4331.

Qualifications exigées :
— DUT informatique, MIAGE ou niveau équivalent ;
— Expérience de quelques années sur système IBM 370 ;
— Connaissance DOS/VS, CICS et PL/1 ou COBOL;
— Anglais parlé souhaité.

Envoyer C.V. dét. et prét. à : O.I.P.C.-INTERPOL, 26, rue Armengaud, 92210 SAINT-CLOUD.

SOCOTEC

Jeune ingénieur fluides
région parisienne

Notre groupe (2.000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu Industriel et du Bâtiment. Dans le cadre du développement de notre activité à l'étranger, nous recherchons un jeune ingénieur "fluides". Il assurera le contrôle des études et des travaux de projets importants de Bâtiment (hôtels - hôpitaux - IGH) dans le domaine des installations de chauffage, de conditionnement, de vapeur. Ingénieur diplômé, il aura acquis par plus de 5 années d'expérience dans le bâtiment ou dans l'industrie, la maîtrise de ces problèmes. La connaissance des règlements de sécurité incendie et la pratique de l'anglais seront des atouts supplémentaires. Basé à St Quentin en Yvelines, Il aura à accomplir de courtes missions à l'étranger. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous référence 7914 MO à : P.Candès - Service Emploi & Formation - SOCOTEC - 3 avenue du Centre - 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex.

BANQUE PRIVÉE
PARIS (8e) recherche

L'ADJOINT de son Directeur administratif

Ce CADRE de HAUT NIVEAU devra avoir une expérience bancaire confirmée en Comptabilité, Réglementation, Organisation, Informatique.

Adresser lettre man. à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, s/référ. 5500 M.

---

chef de département commercial transit

La filiale TRANSIT d'un groupe maritime et industriel cherche un chef de département. Il relève de la Direction Générale et, basé à Paris, s'appuie sur un réseau de grande envergure d'agences nationales et internationales pour maintenir et développer les affaires avec la clientèle existante et en créer d'autres. **C'est un professionnel compétent de la commission de transports justifiant de sa réussite et de relations commerciales de haut niveau, susceptibles de rentabiliser rapidement son action.** Sa rémunération est assortie d'un intéressement pouvant atteindre un niveau élevé.
Cette fonction comporte des déplacements en France et à l'étranger pour lesquels la pratique de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue souhaitable.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3666 LM).

chef comptable (h ou f)
Paris Banlieue Sud-Est

Le Directeur Général d'une belle affaire moyenne de négoce de produits métallurgiques (350 personnes) liée à un groupe important (C.A. : 3 MMF) cherche un chef comptable. Assisté d'une dizaine de personnes, il prend en charge la comptabilité générale, analytique, établit bilans trimestriels et CE mensuels, gère la trésorerie à court et moyen terme, chiffre les investissements, participe au lancement d'un nouveau système informatique.
C'est un professionnel de 35 ans minimum, de niveau DECS, ayant des talents d'organisateur et d'animateur et la volonté de participer à la vie de l'entreprise.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3673 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



COLGATE PALMOLIVE
DIVISION PROFESSIONNELLE
recherche

animateur de formation de vendeurs

Après une période de formation personnelle pendant laquelle il devra faire la preuve de ses qualités de vendeur, de meneur d'hommes et de pédagogue, il aura :
- à animer les programmes de formation existants, tant en salle que sur le terrain ;
- à participer à l'élaboration de nouveaux programmes destinés à des vendeurs et à des cadres de vente, à en assurer la mise en route et le suivi sur toute la France.

Nous souhaitons que le candidat ait **une expérience de la vente, du commandement et de la formation.** Une grande disponibilité est nécessaire, déplacements dans toute la France. Fixe important, 13e mois, voiture.
Adresser candidature, photo s/réf. AFV à :
COLGATE PALMOLIVE - Service Recrutement, 92401 COURBEVOIE.

Emplois et Carrières

La filiale d'un très important groupe agro-alimentaire français recherche deux personnalités de premier plan.

CONTROLEUR DE GESTION PARIS 150 000F +

Jeune, mais âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce (option comptabilité) il maîtrise parfaitement la comptabilité générale et le contrôle budgétaire grâce à une solide expérience acquise de préférence dans un contexte industriel. Il supervisera rapidement l'ensemble des opérations comptables et coiffera une équipe d'une dizaine de personnes (bientôt vingt), réparties entre le siège et les usines.
Directement rattaché au Directeur Général à Paris, il doit prévoir des déplacements de courte durée en province. L'envergure du poste permettra à un candidat à très fort potentiel de s'associer à des projets ambitieux et de devenir le Directeur Financier de notre jeune filiale. (réf. 7994 M)

DIRECTEUR D'USINE ARRAS 140 000F +

Pour l'une de ses unités de raffinage et de conditionnement d'huiles (70 personnes, 25 000 tonnes par an).
Jeune, mais âgé d'au moins 32 ans, Ingénieur de formation (ENSIA de préférence), il a une expérience réussie de responsable dans l'industrie alimentaire sur des produits de moyenne série.
Véritable gestionnaire et meneur d'hommes, il sera responsable auprès du Directeur Général de la rentabilité de son unité ; il ambitionne à moyen terme de participer activement au développement de notre jeune filiale. (réf. 7995 M)

Adressez nous votre CV détaillé et photo (précisez SVP la référence du poste qui vous intéresse) à :

Selecom
225 Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Nous cherchons pour l'administration centrale d'un Ministère un

CHEF DE GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

de tout premier plan

GEM

Il créera et développera un Département "Systèmes d'information". Au titre de l'activité de ce Département :

- il participera, au niveau national, à la définition des systèmes d'information reliant plusieurs institutions;
- il sera responsable de la coordination et de la mise en œuvre de ces systèmes en utilisant les techniques statistiques et informatiques.

Le niveau de rémunération proposé pourra être élevé.

Écrivez, sous référence M 2116, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

Jeunes diplômés g^des^ écoles

ou Universitaires de haut niveau

cegi tymshare

Compagnie Européenne de Gestion et d'Informatique-Tymshare, filiale du Crédit Lyonnais et de Tymshare (U.S.A.) ; leader dans son domaine. Forte expansion européenne.

Vous voulez saisir l'opportunité :
— de réaliser et de mettre en place des APPLICATIONS DE GESTION pour de grandes entreprises nationales et internationales (nos clients) ;
— d'être entièrement responsable du développement : analyse, programmation, tests, documentation, formation ;
— de vous intégrer à une équipe jeune et sympathique, basée à Paris, mais évoluant dans un contexte international ;
— d'évoluer ultérieurement vers d'autres postes techniques ou commerciaux, en France ou à l'étranger.

Vous souhaitez acquérir une expérience enrichissante en utilisant :
— notre réseau mondial de télétraitement comportant plus de 50 gros systèmes interconnectés ;
— notre gamme complète de langages, des plus classiques aux plus sophistiqués ;
— notre approche des techniques les plus évoluées en Finances, Marketing...

Vous voulez exploiter au mieux :
— votre aptitude réelle pour l'analyse-programmation, si possible dans le domaine de la gestion ;
— votre faculté de vous exprimer couramment en anglais ;
— votre efficacité et votre sens de l'initiative.

Alors, nous vous proposons de rejoindre notre GROUPE LOGICIEL en qualité d'
INGENIEUR SOFTWARE D'APPLICATIONS

La formation spécifique à nos systèmes et produits sera assurée dans nos bureaux de Saint-Cloud.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (+ photo) sous référence 903 à :
Serge BOULLE - CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline-de-St-Cloud, 92213 ST-CLOUD.



FOSTER WHEELER FRANCAISE
Leader Mondial Fours Pétrole et Pétrochimie recherche pour PARIS

INGENIEUR MECANIQUE DIPLOME

(A.M., ICAM, INSA...)

- Age 30 ans minimum ayant bonne expérience industrielle,
- pour fonction spécialiste technologie.
- Expérience en unités pétrolières et pétrochimie serait appréciée.
- Cette fonction convient à personne dynamique ayant goût et connaissance en métallurgie et en calculs mécaniques
- Cette fonction incluera le suivi du développement de la technologie des produits réfractaires.
- Des déplacements en France et à l'étranger seront à envisager, pour inspection, mise au point et amélioration d'installations existantes.
- Il participera à la mise au point des nouvelles techniques.
- Anglais courant (parlé et écrit) obligatoire
- Allemand souhaité.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à : Direction du Personnel - 31, rue des Bourdonnais - 75021 PARIS CEDEX 01.

Agronome chargé d'interventions économiques

100 000 F +

Nous sommes un établissement financier intervenant dans le secteur agro-alimentaire : nous recherchons, pour notre service "Economie des Productions Animales", un ingénieur (Agro, ENSA, option économie,...) ayant au moins 4/5 ans d'expérience, dans un organisme public, para public ou professionnel, ou dans un groupement de producteurs ; lui ayant permis d'acquérir une pratique des relations avec la profession agricole et la connaissance des circuits de production et de commercialisation des productions animales et capable de concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'interventions économiques ponctuelles, régionales ou nationales en faveur des productions animales.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous réf. 91026 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

le Groupe ELF AQUITAINE

recherche de jeunes

AUDITEURS COMPTABLES

de formation H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent

possédant déjà un à deux ans d'expérience professionnelle dans l'audit ou la comptabilité et parlant 2 langues étrangères.

Cette fonction implique pendant quelques années de très nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Le Groupe ELF AQUITAINE offrira ultérieurement aux candidats retenus d'importantes possibilités d'évolution dans diverses branches d'activité que ce soit en France ou à l'étranger.

Env. C.V., photo sous le n° 32.438 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Directeur

Nous recherchons un homme capable de diriger un hôpital de 130 lits.
Rapportant au conseil d'administration, il mènera les actions nécessaires pour assurer un fonctionnement et une gestion efficaces.

Il participera à la mise en œuvre des investissements et dirigera un effectif de 100 personnes.

Le candidat devra posséder une solide pratique de la gestion.

La connaissance du milieu hospitalier constituera un atout.

Envoyer C.V., photo récente et rémunaration actuelle sous la référence 91032 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ MOYENNE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
recherche ponr son Siège Parisien

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation Grandes Écoles

Age 35 ans minimum

Adresser curric. vitae sous le n° 31.996 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Nous recherchons pour un des tout premiers groupes français, des

CHEFS DE PRODUIT TELEMATIQUE PROFESSIONNELLE

Ce groupe réalise la promotion des nouvelles applications de la télématique dans toutes les branches d'activités professionnelles.

Les candidats retenus ont un avenir professionnel passionnant :

- *ils sont jeunes, créatifs, accrocheurs et capables de mener des contacts à haut niveau et de démarcher des secteurs entiers de l'économie française;*
- *ils ont 3 à 5 années d'expérience professionnelle dans les secteurs publics ou privés proches, de préférence, des télécommunications, de l'électronique et de l'informatique;*
- *ils devront analyser les besoins d'information au niveau de professions entières, élaborer les cahiers des charges et assurer la maîtrise d'œuvre des réalisations.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. N775 à ICAR, 1, rue Rabelais, 75008 Paris, qui transmettra. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

GROUPE TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son ACTIVITE D'EXPORTATION

SON CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

PROFIL :
Agé d'au moins 40 ans, il devra disposer :
— d'une très solide expérience des activités internationales
  - dans la vente d'équipements d'infrastructures
  - dans les transferts de technologie,
— de connaissances approfondies dans le domaine des télécommunications publiques.

FONCTION :
— animer une équipe d'une cinquantaine de vendeurs
— créer et développer une cellule marketing
— coordonner l'action d'ingénieurs produits
— proposer des objectifs de prises de commandes à court et moyen terme et les réaliser.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 32309, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

Société du secteur Pharmaceutique PARIS recherche

PHARMACIEN(NE)

Le candidat, âgé de 35 ans environ, aura une expérience de 3 ans minimum de l'officine et, si possible, la connaissance de l'industrie pharmaceutique.

Il sera responsable du service chargé :
– de la recherche et l'exploitation de renseignements nécessaires à la mise au point de documentation ;
– des relations avec les organismes officiels.

Rémunération prévue : 90 000 +.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'adresser un curriculum vitæ détaillé à :

IDL, Conseil en Relations Humaines.
44 bis, route de Villemomble - 93140 BONDY.

HAVAS CONTACT

BANQUE PRIVEE
FILIALE D'UN GROUPE DE PREMIER PLAN
recherche son

RESPONSABLE D'AGENCE

PARIS

Agé d'au moins 30 ans, le candidat devra avoir quelques années d'expérience bancaire acquise auprès d'une clientèle de PME et une bonne formation de base administrative.

AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 3679.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d'approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No.27.839 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTO
située au Nord-Est de Paris
recherche
pour son laboratoire d'études éclairage

2 JEUNES INGÉNIEURS

— 1 POUR RECHERCHES
— 1 POUR APPLICATIONS

diplômés E.S.O. ou similaire

- débutants ou quelques années d'expérience ;
- connaissances d'électronique appréciées.

Ecr. avec C.V., prétentions et photo à CIBIE PROJECTEURS, Service du Personnel 17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY CEDEX.

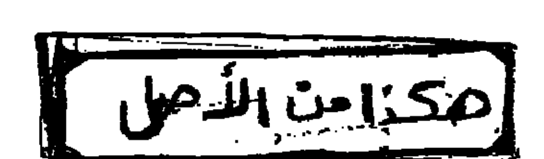
CSEE — électricité et électronique — 5300 personnes
intégre

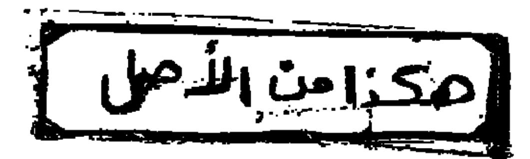
dans équipe de 4 JURISTES un praticien d'entreprise industrielle

FORMATION SUPERIEURE DROIT + SOLIDE EXPERIENCE

pour
- prendre en charge une part des problèmes, notamment assistance de départements commerciaux
- seconder le chef de service pour les divers contrats internationaux.

Indiquez les actions professionnelles que vous estimez vous avoir le plus apporté, dans votre lettre de candidature ou dans votre C.V. à adresser à CSEE, Service Emploi et Développement des Cadres, 17, Place Etienne Pernet - 75015 PARIS.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Sté Conseil en Informatique recherche pour banque privée PARIS

PROGRAMMEURS

Diplômés Ecole supérieure, 2 ans expérience COBOL/ANS, connaissant UNIVAC 90/30 et temps réel apprécié.
Evolution possible vers analyse pour candidat de valeur.
Env. C.V. + prét. ss réf. 9.479 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

TELSINTER recherche

PROGRAMMEURS

— Cobol A.N.S. et P.L. 1
— 2 ans expérience minimum.

INGENIEURS

SYSTÈMES

DOS-VS, CICS/DL 1
Tél. pr R.-vs 292-06-77, poste 5.

Nous sommes une Compagnie d'Assurances sur la Vie faisant partie d'un Groupe International établi en France depuis plus de 100 ans.
Nous recherchons pour faire face à notre expansion de jeunes

CADRES DÉBUTANTS

Nous demandons : Un diplôme d'études supérieures commerciales si possible. Un goût réel pour les contacts humains. Une grande disponibilité géographique. Nous offrons : Une formation théorique et pratique d'un an à PARIS et en province. A l'issue de cette période, un poste de :

RESPONSABLE DE GESTION

chargé du recrutement, de l'encadrement et de l'animation d'un réseau d'Agents généraux t d'Attachés commrciaux exclusifs. Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé accompagné d'une photo à :

« VITA »

(Groupe Zurich) Direction Commerciale, 1, rue Vernet, 75008 PARIS.

SERTI

INFORMATIQUE BANCAIRE

Demain, le rôle de l'informatique dans le secteur bancaire sera renforcé par de nombreuses évolutions : rénovation des techniques bancaires (moyens de paiement, gestion des valeurs mobilières...) développement des réseaux et des guichets automatiques, implantation des mini-ordinateurs, introduction de la bureautique, amélioration des outils d'analyse des coûts et de gestion interne.

C'est pour contribuer à cette évolution dans un marché "porteur" que notre Département Banques recrute :

CONSULTANTS / INGÉNIEURS EN CHEF

Réf. M 5020

Rattachés au Directeur du Département, ils assureront :
- des missions de Conseil de haut niveau.
- le pilotage d'équipes sur des contrats importants.

Ils participeront activement à la négociation des contrats et au développement du Département.

Il s'agit de situations pouvant satisfaire des hommes exigeants et dynamiques.

CHEFS DE PROJET / INGÉNIEURS PRINCIPAUX

Réf. M 5021

Les projets informatiques qui leur seront confiés leur permettront de progresser dans leur technique et/ou d'accroître leurs responsabilités.

Expérimentés dans la conception et la conduite de projets, ils auront des connaissances dans l'un des domaines suivants :
- applications bancaires (gestion des titres en particulier),
- téléinformatique,
- mini-informatique.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Réf. M 5022

Rattaché au Directeur du Département, il développera les contacts commerciaux avec l'appui technique des Ingénieurs en Chef pour la négociation des contrats.

Il participera à l'élaboration de la politique marketing du Département et au lancement des actions promotionnelles.

Nous pouvons accueillir des informaticiens expérimentés dans le secteur Banques/Établissements Financiers ainsi que de solides professionnels de l'informatique dont nous assurerons la formation aux techniques bancaires.
Les perspectives de carrière sont importantes au sein de SERTI et du Groupe GFI.
Nos postes sont à pourvoir rapidement mais une date d'entrée au cours de 1980 peut être également envisagée.

Écrivez, en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

Laboratoire produits pharmaceutiques PONT DE SEVRES rech.

J.H. ou J.F.

CHEF DE GROUPE dans un service de comptabilité analytique.
Niveau souhaité D.U.T. option finance-comptabilité.
Notions informatique.
Semaine 5 jours.
Journée continue, restaurant d'entreprise.
Adressez C.V. manuscrit avec prétent. sous référ. 3.488, PUBLICITE GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 Paris.

A.C.S.I.
Société de Services et Conseils Informatique recherche

- **INGÉNIEURS CCIAUX** (réf. LM02)
- **ANALYSTES-PROGRAM.** 4 a. d'expérience (APLM)
- **PROGRAMMEURS** 1 an d'expér. (réf. PLM)

Env. C.V., rémunérat. actuelle, à ACSI
4, passage du Génie, 75012 Paris

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute

- **UN CHEF DE SECTION** responsable ordonnancement expér. comptable indispensable (niveau B.T.S. souhaité).
- **UN CHEF DE SECTION** expér. paie par informatique et gestion dossiers du personnel indispensable.

Envoyer C.V., photo et prét., à nº T 16.554 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Société location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche

J.H. AGENT COMPTOIR

dégagé O.M., notions comptabilité et commerciales, permis VL. Réf. exigées. Libre de suite. Ecrire à nº 79.593 M Bleu. 17, rue Lebèl, 94 Vincennes.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés avec ou sans diplômes Hme et Fme. Pour les connaître achetez la rev. FRANCE-CARRIERES (T 1) B.P 402-09 Paris (document. grat. sur demande).

SOCIÉTÉ GÉNIE CIVIL

de Premier Plan
Ayant très importants Travaux à l'étranger recherche pour son

SERVICE CENTRAL CONTROLE DE GESTION

PROXIMITE PARIS

DIPLOMÉ ÉCOLE D'INGÉNIEURS

(OPTION T.P. SOUHAITÉE)

OU ÉCOLE COMMERCIALE

Très bonnes connaissances comptables, anglais écrit et parlé. 30 ans environ.
Possibilités poste ultérieur à l'étranger.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à nº 31.967, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine de la TELEMATIQUE



recrute des

ingénieurs informaticiens

ayant de 2 à 4 années d'expérience.

Ces ingénieurs seront amenés à participer à des projets très importants où sont mises en œuvre les techniques les plus sophistiquées (VIDEOTEX, RESEAUX, BASES DE DONNEES REPARTIES, etc...)

Prière d'envoyer C.V. et prétentions à :
M. Pierre HUGOT
steria 28, av. de l'Europe 78140 VELIZY

Industrie fromagère - Nous sommes une importante société industrielle (6 unités de production). Nous recherchons suite à la promotion du titulaire actuel, le nouveau responsable d'une de nos unités (250 personnes) située à 200 km de Paris, en tant que :

DIRECTEUR D'USINE

Vous avez une formation supérieure, une approche certaine des problèmes de l'industrie alimentaire et de son environnement biologique. Vous êtes un professionnel de la fonction, c'est-à-dire que vous dirigez une usine depuis de nombreuses années ; vous dominez votre problème et vous pouvez être opérationnel demain... Dans un contexte décentralisé, vos responsabilités de directeur d'usine seront importantes : fabrication des produits dans le respect des engagements de quantité, délai, qualité et coût en conformité avec les normes de fabrication ; direction et animation des hommes, relations avec les partenaires sociaux, présidence du C.E., climat social, organisation et gestion de l'outil de production tant sur le plan technique que financier (comptabilité matière, analytique...).

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5323 M.

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux d'ingénierie, notre activité s'étend à tous les domaines économiques. Nos réalisations à l'étranger sont nombreuses et importantes. En matière de politique de personnel, nous avons le souci du développement humain des hommes qui composent nos structures et nous recherchons pour notre Direction des Relations Humaines le ou la responsable du service

ACQUISITION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Vous êtes de formation supérieure et vous possédez bien l'anglais. Bien que jeune, votre vécu professionnel et personnel vous permet d'être crédible et reconnu comme tel par vos interlocuteurs dans les domaines que nous souhaitons vous confier : recrutement France et étranger, formation puis évaluation du potentiel humain en vue de promotion ou mutation, études d'appréciation, de rémunération... Nous attendons de vous avec votre équipe, des réalisations efficaces et rentables mais aussi des propositions, des idées, des suggestions d'amélioration... Ce poste peut offrir de réelles perspectives d'avenir à un candidat de valeur.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6321 M

Nous sommes un groupe, coté en bourse - un des tout premiers dans notre domaine - qui s'est développé depuis une dizaine d'années. Notre holding à Paris anime et supervise quelque 70 filiales. Notre direction générale souhaite intégrer un jeune cadre - pour remplacer le prédécesseur, appelé à des fonctions opérationnelles dans le groupe - comme :

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Votre formation supérieure s'est complétée d'une spécialisation comptable (au moins aujourd'hui le DECS). Vous avez au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise dans une société importante ou dans un cabinet d'audit. Au sein de la direction comptable du groupe, vous serez responsable de la comptabilité du holding et de la consolidation de nos 70 sociétés... Par ailleurs vous participerez étroitement à l'élaboration de l'information des actionnaires (en particulier le rapport annuel), aux relations avec les organismes financiers, à l'assistance de nos filiales sur les plans comptable - juridique - fiscal et prochainement à la révision du plan comptable général.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5324 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez en précisant la référence aux consultants de SERIFO ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

Directeur commercial domaine automobile

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS organes électromécaniques et électroniques manufacturés pour l'automobile, marques de haute renommée recherche le Directeur Commercial de l'une de ses sociétés, capable concevoir et réaliser politique commerciale et gérer le service.

Ce poste peut convenir à HEC, ESSEC, SUP de CO ou école équivalente, 32 ans minimum, ayant acquis une solide expérience vente et gestion commerciale et connaissant bien distribution par réseaux grossistes et détaillants dans le domaine automobile : accessoires, autoradios, pièces rechange, etc. Situation intéressante et évolutive pour candidat animateur et réalisateur capable progresser vers responsabilités plus larges dans le groupe.

Ordre de grandeur traitement : 180.000 F.

Poste à Paris.
Ecrire sous référence 255 M à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

propose un poste de

CHEF DE DISTRIBUTION RÉGIONAL

— Il sera responsable d'un établissement d'une quarantaine de personnes, chargé en particulier :
- de l'approvisionnement ;
- du stockage ;
- de la distribution des produits ;
- de la gestion administrative et informatique du centre.

— Une expérience commerciale serait la bienvenue.
— L'exercice d'une fonction identique durant au moins 2 années est indispensable.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à : nº T 16.518 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, PARIS (2ᵉ), qui transmettra.

INGENIEUR SPECIALISTE FREINS

UN CONSTRUCTEUR DE RENOMMEE INTERNATIONALE RECHERCHE UN INGENIEUR SPECIALISTE FREINS

Sa fonction :
- Standardisation des organes de freinage,
- Définition et synthèse de freinage de véhicules nouveaux,
- Création d'organes nouveaux avec objectifs de gains de poids et de prix pour un cahier des charges de qualité donnée,
- Suivi des réglements et participation à leur élaboration au niveau européen.

Il est nécessaire de posséder une expérience professionnelle dans le domaine du freinage.
Ecrire avec CV à rsc carrières - 14, rue de Castiglione, 75001 PARIS, sous référence 1660

Très important constructeur de matériels de T.P.
recherche pour sa filiale de distribution un

INGENIEUR COMMERCIAL

MATERIELS DE T.P. 130.000 F

Très autonome sur son **secteur Région Parisienne**, il vend une gamme de matériels leader en Europe à une clientèle (entreprises de Bâtiment, des T.P. collectivités locales) qu'il prospecte et conseille.
Il faut avoir fait ses preuves dans la vente de préférence de matériels d'équipement industriel. Mais plus qu'une longue expérience, nous recherchons un bon niveau de formation mis au service de grandes qualités humaines.
Voiture fournie + frais.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. 77 723 M à Denis JOUSSET
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

REVLON HEALTH CARE GROUP

Division pharmaceutique du groupe REVLON, cherche pour PARIS, un

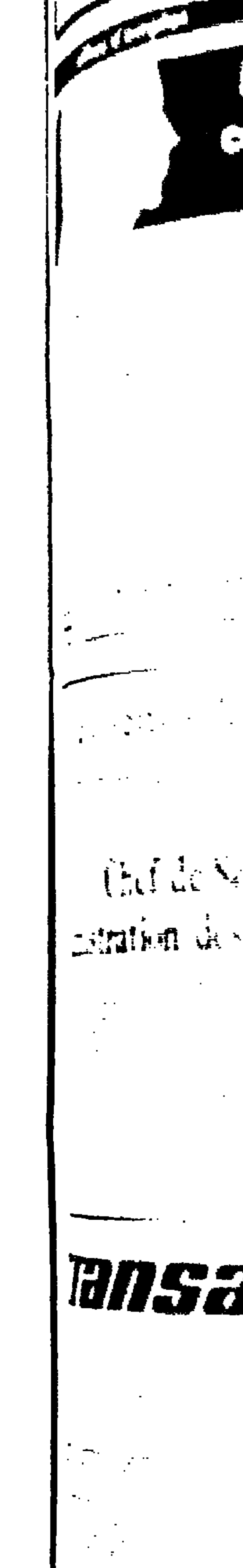
marketing manager

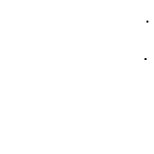
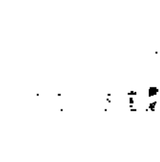
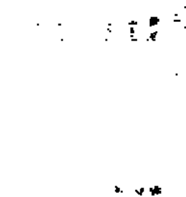
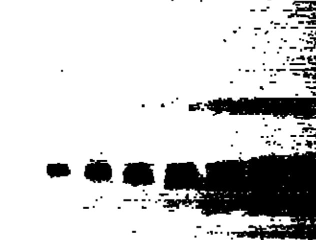
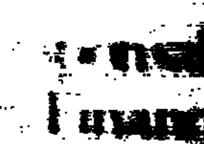
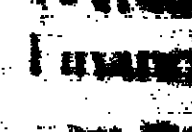
Dans un premier temps, il élabore et met en œuvre la stratégie produits pour le marché français. Il se voit confier ensuite, des responsabilités importantes fonctionnelles et opérationnelles au sein du groupe.
Nous cherchons un homme de 30 ans minimum, de formation de type ESSEC plus M.B.A. ou équivalent. Il a déjà une première expérience dans l'industrie pharmaceutique, de préférence, dans un groupe anglo-saxon. **Il connaît, bien entendu, parfaitement l'anglais et a une forte ambition de réussir sa carrière dans un groupe international.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à notre conseil, sous la réf. 127/2 LM à

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

ingénieur commercial

120.000 F. +

La SLIGOS est une des premières sociétés de conseil et service en Informatique - CA 1978 : 242 millions de F., expansion prévue pour 1979 : + 25 %.

Les différents services que nous proposons à nos clients sont répartis par départements, afin d'optimiser, en les spécialisant, la qualité de nos interventions.

Le département APL connait une évolution rapide qui nous conduit à rechercher un nouvel ingénieur commercial.

A l'intérieur d'une équipe jeune et performante, il se verra confier la responsabilité de vendre un service ayant comme support un système et un langage APL (auquel il sera préalablement formé).

Ses interlocuteurs seront principalement les représentants des grandes directions fonctionnelles de l'entreprise.

Etre diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce (HEC), motivé et doué pour la négociation nous paraissent des conditions essentielles pour s'adapter à notre structure ; une première expérience serait un atout supplémentaire que nous saurions apprécier.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91031 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Johnson & Johnson s.a.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE BANLIEUE EST
DIVISIONS PRODUITS HOSPITALIERS ET DENTAIRES

recherche

Chef de Service
Administration des Commandes

Sa compétence, acquise en 2/3 ans d'expérience dans ce type de fonction, lui permettra d'assurer :
- la gestion de l'administration des ventes ;
- les définitions d'applications informatiques ;
- les statistiques d'exploitation commerciale ;
- les procédures commerciales et fiscales sur les appels d'offre hospitaliers marchés, prix, etc.;
- les liaisons internes (logistique, forces de vente, marketing...) et externes (clients; utilisateurs) ;
- l'animation de son équipe (2 A.M., 4 employés).

Votre C.V., photo, prétentions sont attendus sous No 32023, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

DISCRETION ASSUREE.

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGENIEURS CHEFS DE PRODUIT

confirmés en informatique (5 ans minimum), dont une partie dans l'un des domaines suivants : mini-ordinateurs, terminaux intelligents, *logiciels temps réel, réseaux.*

Leur mission sera de présenter à la Direction Générale des plans "produits" complets incluant : analyse de marché, spécifications fonctionnelles des produits, plans de lancement, bilan économique.

Ils devront posséder une solide expérience technique, d'excellentes qualités d'analyse et de synthèse. Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASEES A PARIS.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à
Service des Relations du Travail
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES LE CHATEL.



Responsable Administratif et Financier

Une société française (chiffre d'affaires 90 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un important groupe international spécialisé dans les matériels de bâtiment et travaux publics, recherche son responsable administratif et financier.

Basé dans la banlieue Sud-Est de Paris, il sera le collaborateur immédiat du Directeur Général et assurera l'ensemble de la gestion comptable, administrative et financière du groupe français. Assisté d'une petite équipe, il sera notamment chargé de la fonction comptable, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, des budgets, des problèmes de financement et de personnel. Il sera également l'interlocuteur direct de la maison mère dans le cadre d'un système global de reporting.

Ce poste s'adresse à un jeune candidat âgé de 32 ans minimum, de formation supérieure (ESC, DECS ou équivalent) et pouvant justifier d'une solide expérience concrète d'au moins 7 années acquise au sein d'une entreprise.

Le contexte international implique la connaissance des méthodes et comptabilité anglo-saxonnes et une bonne pratique de la langue anglaise.

Ecrire à MSL International 73, Bd Haussman 75008 Paris sous Réf 189 M. Les réponses seront transmises directement à notre client, sauf si l'enveloppe porte la mention "conditionnelle" signifiant que votre lettre précise les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

MSL International

---

ipsos — sondages analyses des informations

RECHERCHE

2 CHARGÉS D'ÉTUDES

— L'un prendra en charge les enquêtes concernant les médias ;

— L'autre aura la responsabilité des projets concernant la communication publicitaire.

ILS AURONT TOUS DEUX
— environ 38 ans ;
— 3 à 5 ans minimum d'expérience en institut ou support.

Une technique éprouvée et une très forte disponibilité seront les atouts majeurs pour s'intégrer dans cette société en développement rapide.

Ecrire à DIDIER TRUCHOT - IPSOS, 39, rue Censier, 75005 Paris, qui répondra à toutes les condidatures.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située à PARIS

recherche

POUR PROGRAMMATION et MISE au POINT de LOGICIEL TELEPHONIQUE

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS INFORMATICIENS

Débutants ou confirmés

Connaissance d'un langage assembleur indispensable.

Déplacements en FRANCE et à l'ETRANGER.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions, N° 31.941, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



Cabinet Conseil en Marketing

recherche

jeune diplômé enseignement supérieur commercial

dégagé O.M.

Pour participer à une action de productivité commerciale au sein du réseau national d'une société industrielle cliente, pendant une période de 18 mois.

Cette société envisage ensuite une possibilité d'évolution vers un poste commercial ou marketing, basé à Paris et exigeant de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8776-M à M.I.D. Michèle FRAENKEL.



JURISTE

CIBA-GEIGY (plus de 2.500 personnes en France) recherche un Cadre Juridique pour l'intégrer à son équipe de juristes.

MISSION :
Il informe et conseille les responsables opérationnels, prévient et, le cas échéant, traite les litiges en matière de Droit Social, Responsabilité Civile, Protection de l'Environnement et Sécurité...

PROFIL :
Ce poste exige une solide formation en Droit (licence, DES, ...) avec une expérience pratique de 3 ans environ en Législation Sociale et en Droit des Affaires, acquise soit en entreprise, soit en cabinet-conseil.

La dimension de notre entreprise permet aux candidats d'envisager, à terme, une évolution de carrière intéressante.

Nous vous remercions d'adresser C.V. + photo + prétentions à Mme MONTEIL, Département Personnel - S.A. CIBA-GEIGY, 8, rue Lionel Terray - 92500 RUEIL-MALMAISON.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

TRAILOR

Groupe International
Important Constructeur de Matériel de Transport
Proche banlieue Ouest de PARIS, recherche

un analyste comptable
bilingue anglais

- Diplômé d'une école supérieure de commerce, DECS souhaité, il a 3 à 4 ans maximum d'expérience professionnelle acquise en milieu industriel, dans un cabinet d'audit ou d'expertise-comptable.
- Dynamique, alliant autorité et sens de l'humain, il étudiera et participera à la résolution de problèmes spécifiques en liaison avec les comptables opérationnels. Il effectuera des missions d'inspection comptable. Ses objectifs principaux seront d'assimiler l'organisation comptable TRAILOR pour prendre à moyen terme des **responsabilités importantes au sein du** Département.

Adresser C.V. + photo à Claire BOURGEOIS, **TRAILOR** S.A., 3 R.N. 10- B.P. 49 - 78311 MAUREPAS.

Emplois et Carrières



Société de Services et de Conseil en Informatique de Gestion

offre

formation et carrière à Ingénieurs Grandes Ecoles

SUP AERO, CENTRALE, TELECOM, MINES, PTS ET CHAUSSEES, ...

Débutants ou expérimentés.

Envoyer CV + photo à
Madame JAMET - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS



INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche

UN CHEF ETUDES ET DEVELOPPEMENT ACHATS

Ce poste conviendrait à un candidat à fort potentiel, titulaire d'un diplôme d'INGENIEUR DE FABRICATION complété par une FORMATION A LA GESTION (IAE...) et ayant une aptitude à la NEGOCIATION à HAUT NIVEAU.

Expérience : 5 ans environ en fabrication + ouverture internationale.

Anglais courant exigé, allemand souhaité.

Adresser C.V. détaillé et photo à IHF, Service Ressources Humaines Siège, 170, boulevard de la Villette - 75019 PARIS.

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'informatique spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes complexes dans les domaines de la **télématique**, l'**automatisation industrielle** et de la **gestion transactionnelle** recherche

ingénieurs informaticiens

Formation Grande Ecole.
Solide expérience informatique.
Pour participer au développement de projets informatiques de types temps réel dans des domaines d'application variés. Une bonne maîtrise des techniques de conception et de réalisation de logiciels de base ou d'application est indispensable.
L'expansion actuelle de l'entreprise tant au niveau national qu'international offre des opportunités exceptionnelles de carrière.

Envoyer C.V. à **SESA**, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

EMPLOIS et CARRIÈRES

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, recherche un

chef de production

Pour une Division de l'un de ses principaux établissements à proximité immédiate de la région parisienne.

Ce poste conviendrait : à un Ingénieur d'une Grande École, ayant 35 ans minimum, possédant une bonne **expérience des méthodes modernes de gestion et de management**, particulièrement en matière de conduite des hommes.

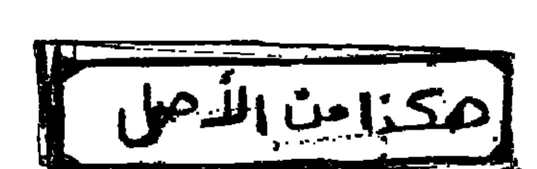
Il pourra permettre, en cas de réussite, d'accéder à des fonctions de plus grandes responsabilités dans l'établissement concerné et dans le Groupe.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adresser candidature, C.V., photo sous référence AUBE (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

transac groupe CGE

recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE FRANCE

chefs de secteurs
ET
ingénieurs commerciaux

CADRES DE HAUT NIVEAU ayant :

— expérience réussie de la vente dans le domaine informatique;
— aptitude à la négociation de contrats importants;
— formation supérieure, dynamisme, autonomie.

NOUS VOUS OFFRONS :
- une gamme de produits hautement compétitive ;
- la dynamique d'un taux de progression de 40% par an depuis 3 ans;
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions : 320 M.F. en 1979 - 1200 M.F. en 1983 ;
- des possibilités exceptionnelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante (fixe de haut niveau + intéressement).

Bureaux situés à l'ETOILE.



Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à
Madame VALLEE-LAURENT
TRANSAC S.A.
25, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS.

---

intel

Le numéro 1 mondial sur le marché des microprocesseurs, des systèmes micro-ordinateurs et des mémoires à semi-conducteurs, recherche pour son
CENTRE DE FORMATION

ingénieur électronicien

Ce poste conviendrait à un ingénieur (H ou F) ayant au moins 3 ans d'expérience (matériel et logiciel) dans le développement de systèmes à base de microprocesseurs.

Il devra gérer le centre de formation comme une entité indépendante :
- responsabilité de gestion et pédagogique
- sélection des enseignants
- promotion des programmes.

Il devra également enseigner personnellement une partie des cours. Toute l'activité se fera en liaison et avec l'aide du quartier général européen de Bruxelles et du siège social d'Intel en Californie. Anglais indispensable. Poste basé à Rungis.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à Micheline Ladouët, Directrice du Personnel, Intel Corporation S.A.R.L., 5, place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis.

intel

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
(2000 personnes — 750 M.F. de C.A.)
Réseau de 8 ORDINATEURS 34

recherche pour sa
DIRECTION ORGANISATION et INFORMATIQUE

un analyste concepteur

de formation supérieure, âgé d'environ 30 ans, motivé et qui saura prendre lui-même en charge la gestion de ses projets.
Il aura déjà acquis une expérience informatique dans une entreprise industrielle de réelle importance.
Pour un candidat de valeur, à terme, une évolution rapide est prévue pour un poste d'ORGANISATEUR.

un responsable d'exploitation

d'IBM 34, rattaché directement au Chef du Centre Informatique de Paris.
-Il aura déjà une expérience de pupitrage des petits systèmes de gestion. Une connaissance du langage GAP II sera un atout supplémentaire.

Pour ces 2 postes nous offrons :
- une bonne ambiance de travail dans une société en pleine expansion et dans un contexte stable;
- des perspectives de carrière intéressantes;
- avantages sociaux - horaire variable.

Lieu de travail : Quartier ALMA-MARCEAU.

Adresser CV détaillé avec photo et prétentions sous No 32.070 - Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT
GROUPE D'ASSURANCES

recherche pour son siège à PARIS

UN CADRE

Il sera appelé :
- à devenir le responsable des portefeuilles d'assurances

crédit et caution

pour la France.
- à animer une équipe de 25 collaborateurs.

Pour ce, le candidat âgé de 30 ans minimum, aura :
- reçu une formation supérieure (SCIENCES ECO, SCIENCES PO ou DROIT).
- acquis une expérience bancaire dans le domaine des engagements sur clientèle commerciale.

Une spécialisation dans les branches proposées serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. ainsi que prétentions sous référence 4181 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



Banque de Paris et des Pays-Bas
PARIBAS

TÉLÉBANQUE

recherche

CONSEILLERS DE CLIENTÈLE

Possédant :
- *Une formation supérieure de type I.E.P., Sciences économiques ou équivalents ;*
- *Une excellente présentation et une grande facilité de contacts.*

Après une période de formation de quelques mois aux techniques bancaires et financières, les candidats seront intégrés à une petite équipe pour assurer les tâches de conseillers auprès d'une clientèle de particuliers de haut standing.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à B.P.P.B., Direction du Personnel (625) Boite postale 141 - 75060 Paris Cedex 02.

PARIBAS

---

chargé (e) d'études cliniques

INDUSTRIE DE LA SANTE

La Filiale Française d'un Groupe International recherche un (e) CHARGE (E) D'ETUDES CLINIQUES. Sous la responsabilité du Directeur Médical, il (elle) participe à l'élaboration des protocoles et au suivi des Expérimentations Cliniques. Agé (e) d'environ 30 ans, il (elle) possède une formation scientifique (Médecin, Pharmacien, Biologiste...), est très à l'aise dans les contacts hospitaliers à haut niveau, est disponible pour de nombreux déplacements, essentiellement en France. Une bonne connaissance de l'Anglais est souhaitable. Le poste offre de réelles possibilités de carrière pour une personnalité également intéressée à la stratégie globale du développement des produits.

Envoyez lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et photo récente sous réf. 383-M à

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

---

chef de service entretien

130/150 000 F

Il s'agit de prendre en charge la responsabilité complète de l'entretien d'une unité de fabrication de plus de 300 personnes, dans le domaine du filage d'alliages légers.

En liaison directe avec le Directeur de l'Usine, il vous faudra donc assurer l'entretien mécanique et électrique de l'ensemble des installations, tant en général qu'en préventif.

Pour réussir dans un tel poste, il faut faire la preuve d'une expérience réussie de l'entretien dans une unité de taille similaire.

Une école d'ingénieur mécanicien est très souhaitable, la connaissance des problèmes d'usinage, de commandes électriques, hydrauliques et pneumatiques également.

Appartenant à un groupe important, nous sommes en mesure de vous apporter de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel MONIER, *sous référence 4306.*

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM



Filiale d'un des tout premiers groupes industriels internationaux

recherche

informaticiens

LES CANDIDATS :
- ont un diplôme d'études supérieures, orienté gestion option informatique
- de 1 à 3 ans d'expérience sur mini (Réf. AD3)
- débutants (Réf. AD4)

LES POSTES :
- développement de projets,
- logiciels d'application en gestion.

NOUS LEUR OFFRONS :
une collaboration caractérisée par :
- ses méthodes de travail,
- les techniques de pointe abordées,
- des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau.

Les candidats intéressés écriront ou téléphoneront à Bénédicte DELAHAYE, Answare, 135, rue de la Pompe, 75116 Paris. - Tél. 749.02.33 poste 35/19 (le matin).

---

jeunes diplômés écoles d'ingénieurs ou de commerce

Votre diplôme en poche, vous souhaitez mener une activité professionnelle vivante, proche des réalités de l'entreprise, et fonder sur vos résultats une rémunération élevée. Nous vous proposons d'entrer dans un domaine de pointe, l'informatique, pour y devenir :

INGENIEURS COMMERCIAUX

A l'issue d'une formation spécialement adaptée, assurée par nos soins, qui débutera le 2 Janvier 1980 et qui vous permettra de saisir les rouages de notre métier (le conseil et les services en informatique), certains d'entre vous seront affectés à Paris, d'autres dans les métropoles régionales où nous sommes implantés. Sous l'autorité d'un Directeur d'Agence, vous aurez la responsabilité d'un secteur géographique ou économique et serez amenés à établir des contacts à haut niveau avec des décisionnaires (Directeurs Généraux, Directeurs Informatiques...) à qui vous proposerez des solutions à leurs problèmes de gestion d'entreprise. La place de leader en Europe tenue par notre groupe CAP GEMINI SOGETI, dans le domaine du conseil et des services en informatique, vous autorise de très importantes et rapides évolutions de carrière. Si vous êtes intéressés, envoyez votre dossier de candidature à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI-GESTION, 20, rue Leriche - 75738 PARIS cédex 15 - Tél. 539-22-25. *Dans un premier temps, il vous conviera à une réunion de présentation détaillée et répondra à vos questions.*



CAP GEMINI SOGETI

---

intel

Le numéro 1 mondial sur le marché des microprocesseurs, des systèmes micro-ordinateurs et des mémoires à semi-conducteurs, recherche pour un poste à créer, son

marketing commucations manager

Ce poste conviendrait à un professionnel (H ou F) de la publicité et/ou de la presse ayant au moins 3 ans d'expérience dans la promotion d'équipements industriels. Pour 4 pays européens, dont la France principalement, il aura la charge (création, gestion) des activités promotionnelles : publicité, relations avec la presse, brochures, séminaires, expositions.
Connaissance de base et goût pour le matériel informatique indispensables.
Activités en liaison et avec l'aide du quartier général européen de Bruxelles et du siège d'Intel en Californie.
Anglais indispensable. Poste basé à Rungis.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à Micheline Ladouët, Directrice du Personnel, Intel Corporation S.A.R.L., 5 place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis.

intel

MEDIA-SYSTEM



Jeunes diplômés

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous voulez faire une carrière commerciale.

Nous vous donnons les moyens d'évoluer rapidement en suivant une filière extrêmement formatrice :

1 an : Assistant dans l'une des Directions Régionales Voitures (Lyon), vous gérez l'Administration des Ventes (Analyse des commandes, centralisation des résultats de ventes, suivi des campagnes de publicité et des concours...) et surtout vous apprenez à connaître les "Problèmes du terrain" car vous travaillez en permanence avec les collaborateurs de la Direction Régionale et le réseau de concessionnaires.

2 ans : Conseiller de Gestion Itinérant. Vous aidez les concessionnaires à mettre en place les systèmes de gestion préconisés par FORD.

2 ans : Maîtrisant les systèmes administratifs et financiers du réseau et déjà homme de terrain, vous êtes prêt à l'animation commerciale d'une région : ventes, conseil, organisation.

Au-delà, des fonctions de Direction dans le Marketing, la Vente, le Conseil de Gestion ou l'orientation vers une carrière internationale.

Ecrivez à FORD FRANCE S.A. - Développement du Personnel - 344, av. Napoléon-Bonaparte - 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX



recherche
pour son Département
ADMINISTRATION des VENTES

un assistant administratif

Il lui sera confié :
- *une mission technique d'organisation et d'actualisation des procédures,*
- *une mission opérationnelle d'animation des services de traitement des comptes clients depuis l'arrivée du courrier jusqu'aux relations avec les lecteurs.*

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ d'une ÉCOLE COMMERCIALE SUPÉRIEURE (ESSEC, ESCP...), ayant de préférence choisi l'option Gestion Organisation et/ou Informatique, et acquis une première expérience dans un cabinet d'Audit ou d'organisation.

Ecrire (curriculum vitae + photo) sous réf. 1814 M à préciser sur l'enveloppe à

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

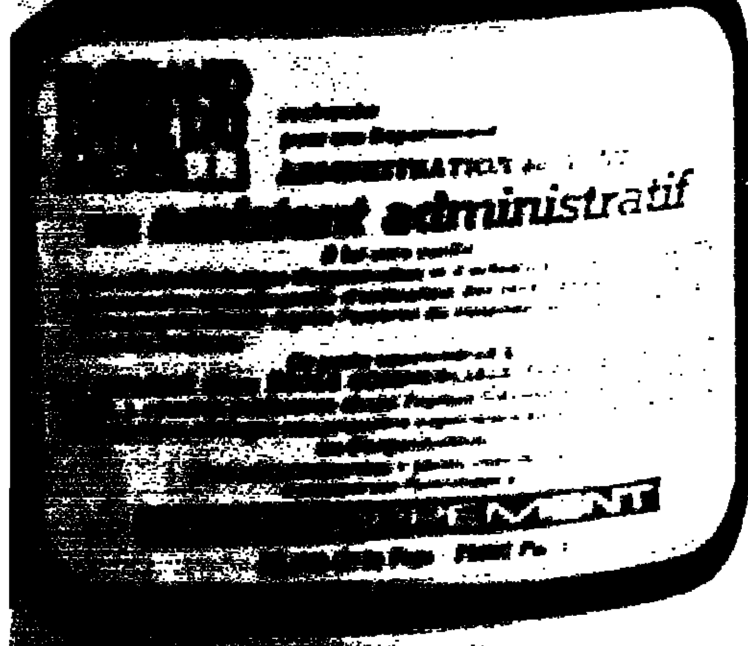
offres d'emploi

marketing communications manager

intel



Jeunes diplômés



administratif

TALBOT
CHRYSLER FRANCE

recherche

AUDITEUR SENIOR

Le candidat retenu sera diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, etc ...) et titulaire du DECS.

Il aura acquis au moins 3 années d'expérience dans un Service d'Audit Interne de grande Entreprise ou dans un Cabinet spécialisé (Révision).

Ce poste, basé à POISSY, *nécessite des déplacements de courte durée en province.*

Adresser dossier de candidature complet (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à SECRETARIAT GENERAL - Gestion des Cadres 45, rue Jean Pierre Timbaud 78307 POISSY.

« ACCROCHER » et « CONCLURE »

Ce sont les qualités que nous vous demandons pour vous confier le poste de

PROSPECTRICE

au service des Annonces Classées d'un IMPORTANT MAGAZINE hebdomadaire de grande notoriété à diffusion nationale

Chargée de la promotion de nos rubriques (offres d'emploi - immobilier) auprès de nos clients actuels et potentiels, vous aimez convaincre, vous êtes tenace et enthousiaste, vous avez la volonté de réussir ce que vous entreprenez.

Vous avez une voix agréable et vous considérez le téléphone comme un moyen privilégié de communication.

ALORS, VOUS ÊTES CELLE QUE NOUS RECHERCHONS !

Et, en échange, nous vous offrirons :

— un excellent support,
— salaire fixe + prime,
— une formation et motivation permanentes au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Tél. : 225-19-68 (poste 158).

FUTUR CHEF DE DIVISION ACHATS

NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE DIMENSION INTERNATIONALE
NOUS RECHERCHONS UN FUTUR CHEF DE DIVISION ACHATS

NOUS DEMANDONS
Un ingénieur Grandes Ecoles de 35 ans au moins, ayant une expérience d'encadrement, d'animation et de travail d'équipe, acquise dans les domaines de la fabrication de grande série en production, méthodes, approvisionnement.

NOUS SOUHAITONS
Un *candidat possédant une ou plusieurs langues étrangères, imaginatif*, de très bonne présentation, négociateur.
Une formation complémentaire en gestion d'entreprises appréciée.
Envoyez votre CV à : rsc carrières, 14, rue de Castiglione 75001 PARIS, sous référence 1650.

FICHET-BAUCHE Z.I. VELIZY

recherche :

SON CHEF DU SERVICE FORMATION - INFORMATION

Chargé au sein de la Direction des relations humaines de promouvoir les actions de formation et de participer à l'action d'ensemble de la direction — en particulier, au niveau de l'information — dans une structure largement décentralisée comprenant un siège social, plusieurs unités de production, et des succursales régionales (effectif total 2 700 personnes).

Ce poste, essentiellement d'assistance et de conseil, convient à un cadre d'expérience ayant une bonne pratique des problèmes de formation accompagnés de capacités à communiquer et à négocier.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, Direction du Personnel, 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY.

- Vous avez une expérience prouvée dans la vente de matériels ou de Services Informatiques,
- Vous avez une formation supérieure,
- Vos prétentions financières sont importantes,
- Vous souhaitez faire carrière au sein d'un Grand Groupe Multinational,

Si vous avez ce profil
Rejoignez l'équipe de nos

INGENIEURS COMMERCIAUX

de notre DIVISION GRANDS SYSTEMES
Postes à pourvoir : PARIS - ROUEN.

SPERRY UNIVAC
DIVISION ORDINATEURS
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS

Envoyez lettre manuscrite, CV et photo à Service du Personnel, 3, rue Bellini 92806 Puteaux (discrétion assurée).

Un actif ensemble de Sociétés de moyenne importance
FABRICATIONS PAPETIÈRES DIVERSIFIÉES
C.A. global : 100 millions - 2 Usines : 350 personnes
recherche

DIRECTEUR COMPTABLE et FINANCIER

SIEGE : NORD PARIS

Les attributions du poste le situent comme collaborateur direct du PDG.

Principales caractéristiques du candidat recherché :

- aptitude au travail en équipe ;
- habitude des relations avec les banques ;
- capacité de maîtriser les problèmes comptables (DECS) pour assurer le contrôle permanent de la situation financière des Sociétés
- Connaissance des problèmes d'informatique.

Ce poste peut comporter une éventuelle extension des responsabilités selon la valeur et la qualité de l'insertion du collaborateur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 31991.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Importante entreprise de T.P. recherche

ingénieur

tuyauterie industrielle

5 ans d'expérience min. dans la profession.

Il sera chargé des études et des estimations de prix de pipe-lines et d'équipements auxiliaires : stations de pompage, terminaux...

Il assurera en outre le suivi des appels d'offres.

Anglais indispensable.

Le poste est basé en proche banlieue sud.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 5592, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmet.

MEDIA-SYSTEM

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile, recherche pour son Siège (400 pers.) à Paris-17e

CADRE RECRUTEMENT GESTION DU PERSONNEL

Débutant, obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur. Dans le cadre d'une première expér. opérationnelle, il sera chargé du recrutement des collaborateurs, de leur gestion (qualifications, rémunérations, mutations, etc.) et de l'administration du personnel.
REF. 31531/1.

Pour sa division VERTO *usine d'Amiens (80)*

INGÉNIEUR ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

Débutant, obligatoirem. diplômé gde école d'ingénieurs (A. et M., INSA, IDN...), option électromécanique, électricité. Au sein du service entretien de cette importante usine d'embrayages, il aura progressivement la responsabilité d'une équipe de techniciens pour assurer l'entretien électrique des moyens de production et la surveillance du réseau électrique.
REF. 31531/2.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DS L'ENSEMBLE DU GROUPE

Adresser C.V., prét. et photo, avec la référence du poste : GROUPE FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen - 75017 PARIS

Sté immobilière 7e recherche NÉGOCIATEUR (TRICE)

HAUT NIVEAU

pour appt anciens gd standing. 40 % commission. T. 550-34-00.

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute

AGENTS DE BUREAU STÉNODACTYLOGRAPHES

Envoyer C.V., photo et prétent. n° T 16.555 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté de maintenance automatisée en pleine expansion recherche PLUSIEURS

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** DEBUTANTS
- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** CONFIRMES, 2 à 5 a. exp.
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES** *CONFIRMES EN :* ELECTRON et INFORM.

Env. C.V., photo et prétentions à T 16.570 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Notre entreprise conçoit et livre "clé en main" de très importantes unités de production d'énergie, en France et à l'Etranger.
Au sein du Département d'Etudes, les équipements primaires (chaudières, pompes, générateurs de vapeur, échangeurs...) occupent naturellement une large part des activités.
C'est pour renforcer dans ce domaine notre potentiel en analyse et conception que nous recrutons des

Thermo-Hydrauliciens

Ingénieurs diplômés ou universitaires de haut niveau, leur formation en études et analyse thermohydraulique leur permet de bien connaître les phénomènes d'écoulement et les transferts de chaleur. Débutants ou avec une première expérience professionnelle, ils savent utiliser les moyens informatiques et parlent et écrivent l'Anglais.
Intégrés à une équipe de spécialistes, ils prendront en charge des essais et participeront au dépouillement des résultats pour élaborer ensuite des documents de conception.
Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adresser sous la référence 77 740 M/NUD à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Recherche HOMME ou FEMME minimum 25 ans
Formation supérieure école de commerce ou 4 ans de pratique service commercial.
Responsabilité clientèle, fournisseurs, reseau représentant. Poste de responsabilités en contact direct avec la Direction Générale.
Réponse par écrit+C.V.+photo
Nous répondons sous 15 jours.
L. V. T., 1, place d'Estienne-d'Orves, 75009 PARIS.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
MICROPROCESSOR
PROGRAMMEUR COBOL sous OS
Tél. 281-23-59 (P. 312)

---

premier emploi

Sté d'Etudes de marchés rech.

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

débutant, ECO + PSYCHO
Pacte pour l'emploi avant intégration définitive - 539-48-40.

STAGE SIX MOIS

CONTROLE DE GESTION

admission : toutes maîtrises ; rémunération : 75 % du SMIC ; sanction : D.E.S.S. gestion.
INSTITUT GESTION, 58, avenue Didier, 94000 St-Maur
Téléphone : 886-11-79.

---

intel

Société américaine de composants électroniques, recherche

chef de la trésorerie et du crédit

responsable de la gestion de la trésorerie, de l'évaluation et du suivi du risque client.

Profil souhaité :
- formation supérieure.
- quelques années d'expérience dans une fonction similaire.
- anglais courant.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 5549, à Micheline Ladouët, Directrice du Personnel, Intel Corporation Sarl, 5, place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis.

MEDIA-SYSTEM

intel

DIRECTEUR TECHNIQUE

PARIS OUEST 130 000 F +

est recherché par entreprise de transports. Formation grande école, 45 ans environ

MISSION :

Responsabilité technique du parc de 600 autobus ou poids lourds réparti entre plusieurs centres d'exploitation.

Env. C.V. man. + photo et prét. s/réf. 450 à

CAMPBELL Boîte Postale 57. 75824 PARIS CEDEX 17.

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciels d'applications temps réel industriel, de système d'exploitation spécifiques, de systèmes de télétraitement et de logiciel de base.

recherche pour des postes à pourvoir rapidement

40 Ingénieurs débutants (Réf. 945/1)

GRANDES ECOLES ou ENSI ayant une formation de base informatique (connaissance d'un assembleur)

15 Ingénieurs confirmés (Réf. 945/2)

3 à 6 ans d'expérience dans un milieu industriel de développement de logiciel pour prendre des responsabilités de production.

Quelques postes sont à pourvoir dans l'avenir à LANNION

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

INSTITUT DU TRANSPORT AERIEN
4, rue de Solférino
Paris (7e) recherche

CHEF CENTRE DOCUMENTATION

Cadre ayant occupé poste analogue ou acquis expérience dans cette branche.
Formation universitaire complétée, si possible, par école spécialisée.
Age minimum 35 ans.
Anglais courant parlé et écrit exigé.
Connaissance souhaitée : allemand ou espagnol.
ENVOYER C.V. ET PRETENT.

IMPORTANT ORGANISME ADMINISTRATIF
Région parisienne
recherche

STATISTICIEN

Jeune diplômé I.S.U.P. ou similaire
— Connaissances en assurances sociales
— Notions informatique souhaitées
— Etude et mise en place de fichiers et tables de données
— Gestion administrative d'un groupe de travail
— Nombreux avantages sociaux

Env. C.V.+prétentions et photo à n° 32.316 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE recherche pour Paris et proche banlieue des ANALYSTES-PROGRAMMEURS DUT, 2 ans d'expér minimum sur IBM 370 en Cobol, GAP 2 *CICS souhaité. - Pour de la* maintenance en méthodologie. Ecrire n° 83.802 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

---

secrétaires

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

CONFIRMEE

Nous demandons :
— B.T.S. de secrétaire de direction (ou équiv.)
— Si possible études supérieures universitaires
— Une excellente maîtrise des techniques du secrétariat de direction acquise au cours de la vie professionnelle. Minimum 3 ans
— Très bonne approche des relations humaines.

Nous proposons :
- Poste à pourvoir au sein du secrétariat de la Direction générale
- Lieu de travail : ARRAS
- Salaire à débattre.

Envoyer C.V. et photo sous référ. 822.096 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Groupe français de Travaux publics réalisant de très importants ouvrages à l'étranger recherche pour assurer le secrétariat du

PROJECT MANAGER

d'un chantier au MOYEN-ORIENT (Irak) d'une durée prévue de 3 ans

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Parfaitement BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
- Avantages liés à l'expatriation
- Garanties sociales étendues.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 45/04 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra

---

Foyer israélite recherche SECRETAIRE plein temps ou mi-tps. Adr. C.V. + prétent. no T 016.564 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Magasin de Fourrures 15e recherche pour seconder directrice

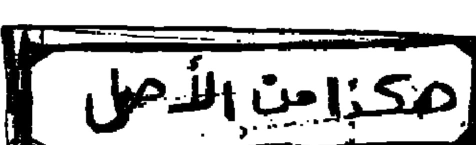
SECRÉTAIRE

avec notions de comptabilité. *Expérimentée. Esprit d'initiatives.* Contacts clientèle.
Adr. C.V. détaillé et prét., à Mme DULAC, 91, r. du Théâtre, 75015 PARIS

STE INTERNATIONALE recherche pour sa direction du personnel Paris

SECRÉTAIRE-STENODACTYLO

28 ans minimum
Bon niveau général
Devra assurer le secrétariat de deux secteurs d'activité (études sociales et gestion cadres).
Ce poste requiert des qualités d'organisation, d'attention et de dynamisme en même temps *qu'une excellente présentation.*
Envoyer C.V. et prétentions à n° 32.473, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris c. 01 ed -ue et-ent



représent. offre

UNIVERSALIS recherche
COLLABORATRICES COLLABORATEURS
25 ans min. pour diffusion de sa célèbre encyclopédie. Travail à temps complet ou partiel, pas de porte à porte, travail sur rendez-vous, formation à la vente offerte par la société, statut V.R.P., avantages sociaux, promotion. Tél. à M. Bellec : 380-11-97.

Société branche bijouterie recherche pour PARIS
REPRÉSENTANT
EXCLUSIF HOMME
30 ans min., expérimenté, dynamique, libre de suite. Fixe + commissions. Ecr. avec C.V., prét., photo à RUPPENTHAL FRANCE, 6, rue de Maubeuge, Paris-9e.

PREMIERE GRIFFE MONDIALE D'ACCESSOIRES recherche
REPRÉSENTANT
TRES INTRODUIT COMITES D'ENTREPRISES
non professionnel s'abstenir.
Articles concernés : foulards, maroquineries, ceintures, parfums.
Ecrire no 60.543 Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Groupe de presse recherche :
REPRÉSENTANTS
en vue d'étoffer son service de publicité. — Ecrire sous le no 821.901 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

94 - Part. cède parts de P.M.I. en expansion, facile à diriger, C.A. 3 M. - Il faut 800.000 F. Ecrire sous référ. 3.289 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

DIRECTEUR HOTELIER ch. 1.400.000, FORTE RENTABIL. PR CREATION EXCELLENTE AFFAIRE HOTEL-REST. COTE D'AZUR. Bertola, 51, bd Cessole Tél. : (93) 51-35-39 NICE

CREEZ UNE AGENCE MATRIMONIALE DS VOTRE VILLE. Tél. : 16 (1) 202-21-49

Rech. PROMOTEUR IMMOBIL. pr construire à ABIDJAN (Côte-d'Ivoire), sur 10.000 m2 envir. Expo. International - 687-77-27.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

formation professionnelle

Femmes
Veuves, divorcées ou chefs de famille
STAGE DE FORMATION
à la fonction
Technico-commerciale
Quatre mois, REMUNERE
à 90 % du SMIC
Niveau baccalauréat exigé.
Renseign. et inscription : Téléphoner à CEGOS-IFOS - Mlle VERHEE : Tél. 772.31.32, 33, quai Gallieni 92152 SURESNES Cedex.

CHAMBRE SYNDICALE DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE
organise
STAGE REMUNERE
ADJOINTS P.M.E.
ANIMATEURS COMMERCIAUX

Mission :
— faire connaître les produits du jouet et de la puériculture par la mise au point d'actions, de promotions et de relations publiques.

Profil :
— jeunes : 20-26 ans ;
— niveau D.U.T. ou D.E.U.G. ;
— goût du contact.
Tél. à PRIMO : 379-97-88, poste 1.

VOUS DESIREZ VOUS SPECIALISER DANS LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Stage de Formation rémunéré par l'Etat du 2 janvier 1980 au 30 avril 1980
Possibilités de Placement.

CONDITIONS :
- Avoir moins de 26 ans ;
- Formation : écoles de commerce, licences, DEUG, DUT de Droit, Gestion, Sciences Eco...

Env. C.V. + lettre manuscrite à A.P.T. CESTRAL, 52-54, quai National - 92806 Puteaux.

Dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi
1 CYCLE DE 5 MOIS GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ
Pour les :
- Jeunes de 18 à 26 ans.
- Femmes (veuves, divorcées et mères célibataires), préparant aux postes stables de :

CADRES DE GESTION
Niveau demandé : Bac + 3 ans d'études supér.
Début des cours : le 19 novembre. Reste 30 places.
Tél. : AFRAM - 874-70-87 - 285-58-51.
Lieu du stage : quartier Saint-Lazare.

CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE ET DES METHODES GESTION DE L'ENTREPRISE
Pour CADRES privés d'emploi
Stage agréé par l'Etat
Stagiaires rémunérés par l'Etat
Durée 13 sem., dt stage en entr.
Ouverture 12 NOVEMBRE 1979
Nombre de places limité
Adresser lettre de candid., C.V., à no T 16.510 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

enseignem.

CLUB ANGLAIS - COURS ET CONVERSATION AVEC PROFESSEURS D'ORIG. 354-01-72.

L'ECOLE NATIONALE TECHNIQUE DU SPECTACLE
JEUNES FILLES
possédant C.A.P. de COUTURE pour formation habilleuses réalisatrices - 3 ans d'études sanctionnées par BAC de technicien
Age : 16 à 21 ans
S'adr. 21, rue Blanche, Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Dactylographie raffinée de vos C.V., de vos manuscrits, sur IBM à sphères - 373-93-27.

Secrétaire direction confirmée trilingue, frappe tous textes franç., angl., espagnol s/IBM boule. 875-43-64, apr. 20 h. 30.

Vos thèses, manuscrits, mémoires. RETAPES et PHOTOCOPIES. Téléphone : 500-42-10.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

demandes d'emploi

INGÉNIEUR
résidant en Belgique, grande expérience industrielle, références et relations premier ordre, offre ses services à :
P.M.I. DISPOSANT DE TECHNOLOGIES ÉPROUVÉES OU DE PRODUITS ÉLABORÉS
ne possédant pas de moyens propres pour aborder le marché Benelux, en vue de :
— Représentation active dans le domaine ingénierie ;
— Etude faisabilité d'une implantation (filiale, agence, etc.), avec incidences financières, économiques, juridiques, fiscales, etc.
Ecrire sous le No 8.921, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Cadre 33 ans, licencié Sc. Eco + Cours C.E.S.B., 8 ans expérience CREDIT, entreprises et particuliers, recherche situation dans établissement Bancaire ou Financier (Paris) ou Province, région indifférente, pouvant offrir perspectives d'avenir. Ecrire no 32.028 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedx 01.

J. F., licenciée droit, B.T.S. secrétariat direction, expérimentée actuellement stagiaire conseil juridique, ch. poste collaboratrice dans cabinet juridique. Ecr. no 8.845 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE EXPORT
C 48 a parf bil angl not all, 15 a exp nég int niv tec et com prod ind et serv nbx s Eur M-O/E-O étud ttes prop néc dyn agres ttes ind y com biens cons b rég par. Ecr. no 1.608 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Homme 26 ans diplômé de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales parlant et lisant couramment l'Arabe et le Persan, bonnes connaissances Anglais et Allemand recherche poste France ou Etranger. Ecrire ou téléphoner à M. ARNAUD TRAXLER 10, rue François-Miron Paris-4e. Téléphone : 272-38-46.

Cadre commercial 33 ans, fruits et lég. en gr., 13 a d'expérience responsabilités - ventes - achats personnel recherche situation région indifférente. Ecrire no 1.943 Havas, 37047 TOURS CEDEX.

Citoyen américain, 35 ans diplômé Histoire de l'Art, parlant français, allemand, italien, étudierait propositions : enseignement, publication, administration, collection, études, rédaction, Paris, province ou étranger. SCOT WALKER 127 bis, bd Voltaire Paris-11e. Tél. : 569-22-93.

INGENIEUR PHYS. CHIMISTE
J.F. 34 ans, maîtrise et doctorat, trilingue français, anglais, espagnol, référence tout 1er ordre dans le nucléaire, spécialisée dans la thermodynamique les techniques d'analyses et la recherche d'énergie nouvelle, désire poste de responsabilités haut niveau dans laboratoire ou industrie physico-chimie. Ecrire Mlle BENIZRI, 69, bd Suchet, 75016 PARIS.

RETRAITEE jur. act. polyv. Angl. souh. collaborat. sérieuse. Téléphone : 637-32-32, le soir.

Je tape vos thèses et manuscrits sur I. B. M. multilingue. TRAVAIL SOIGNE. T. 051-44-49.

HOMME 43 ans, ANGLAIS ET ESPAGNOL, 15 ans D'EXPER. ORGANISATION EXPOSITIONS SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES FRANCE ET ETRANG. CHERCHE TRAVAIL ACTIF ET INTERESSANT. - Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. Référence 60.535.

J. femme 35 ans, anglais-italien, 10 ans exp. commerciale dans DIAMANT - JOAILLERIE cherche poste à responsabilité. Ecr. no T 16.590 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LA CONDUITE DES SERVICES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS dans le sens des
OBJECTIFS
LA MISE EN PLACE DE PROCEDURES ADAPTEES POUR UNE GESTION PREVISIONNELLE
RIGOUREUSE
C'est le fait d'un
DIRIGEANT CONFIRME
Diplômé de l'enseignement supérieur qui offre une expérience
CONCRETE
DES AFFAIRES
Ecrivez-lui sous no 31.986, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Etudiant 23 a., 3e année Sc. Eco. angl.-esp., dactylo, permis VL, ch. empl. s/Paris, préf. en rapp. presse-édition. - Tél. : 068-55-95.

J.F. 20 ans, bilingue espagnol, bac industrie et textile, ch. emploi stable. - 016-76-52.

J.H. 28 a., maîtrise droit social, D.E.S. ergonomie, 6 ms expér. service du personnel et 4 ms 1/2 expér. employé administratif, étudie toute proposition. Ecrire LUC BENNOUN, 21 bis, rue des Ecoles, 75015 Paris. T. 354-24-94.

Fme, MARKETING ETUDES TR. EXPERIMENTEE format. sup., esprit de synth. et créat., examinerait toutes propositions. Tél. : 288-87-16, matin.

Je suis INGENIEUR FEMME polyvalent, anglais courant. J'ai l'expérience de la formation d'adultes en thermo, dynamique. Puis-je vous être utile à temps partiel. Tél. avant 10 h. ou apr. 18 h. : C. Trayward, (78) 21-17-37.

Jne ingénieur radiophysicien russe, parl. français et anglais ch. empl. technicien ou traduct. Ecr. no 1.613 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrét., 25 a., bil. angl., bnes not. allem., exp. compt., rech. p. à resp. Et. ttes prop. lib. im. Ecr. no 1.614 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Licenciée histoire et sciences économiques et sociales cherche emploi d'enseignante. Ecr. no 8.933 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 25 a., dipl. étud. comm. sup., sér., dyn., angl., allem., ch. empl. cadre, assist. ds export, achat, fin., comm., lib. suite. Etudie toutes proposit. Ecr. no 8.934 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUP., 57 a., ayt occupé fonctions très import. ds chimie fine, ch. situat. en rapport. Ecr. no 1.617 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune Hme, 24 ans, maîtrise droit public PARIS-SORBONNE
JURISTE DROIT DU TRAVAIL
+ dipl. Sc. Po dr. intern., angl., alle. cour., étud. ttes prop. sér. Résid. France ou étranger. Ecrire P. OLIVIER, 151, rue Blomet, PARIS. T. : 250-71-43.

CONDUCTEUR TRAVAUX
12 ans d'expérience cherche emploi à l'ETRANGER en travaux routiers (V.R.D.) partirait avec sa famille. Tél. après 19 h. : (16-27) 44-92-64 ou écr. no T 16.533 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EMPLOYEURS
Faites confiance aux étudiants pour des travaux temporaires (bureau, vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...).
TELEPHONEZ AU
329-97-10
Le service de Liaison-Etudiants Entreprises du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, placé sous l'autorité du ministère des universités, vous propose gracieusement son aide.

INGÉNIEUR ENSEM
Mécanicien, 41 a., ch. poste de responsabilité : chef ou adjoint à chef de fabric. ou d'entretien ou d'installations neuves. De préférence dans le nord de la France. Bilingue allemand, anglais moyen. Ecr. à 1.609, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR - 40 ANS
COMMERCIAL, MARKETING ou DIVISION
Formation comm. supérieure
Expérience :
— 8 ans biens équipement ind.;
— 10 ans bâtim. second œuvre;
— Marketing administration des ventes et gestion ;
— Responsable d'équipes de l'ordre de 15 personnes et de C.A. de 40 à 50 mill. de F
Contacts de haut niveau, homme de terrain, très introduit organismes profession. et officiels, bâtiment, industrie métallurgique et mécanique.
Résident banlieue Sud-Ouest, souhaiterait se rapprocher. Libre 3-4 mois.
Prét. : 180.000 F+voit. fonction. Ec. no T 16.553 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.F. 28 a., lic. lettres, allem., ch. emploi de préfér. enseign. édition, traduction. Ecr. référ. No T 016.560 M REGIE-PRESSE 85 bis, . Réaumur, 75002 Paris.

H., 59 a., DOCTEUR EN DROIT commerçant et administratif actif, nombr. référ., mettrait son potentiel au service d'une société ayant besoin d'un élément sûr pour assurer la gestion d'un service ou d'une entreprise. Peut voyager. Connaissant l'anglais et l'allem CETEM, 55, rue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

occasions

ACHAT COMPTANT bijoux, or, brillants, etc. - ARGENTERIE 4, Chaussée-d'Antin, OPERA. 37, av. Victor-Hugo, ETOILE. Perrono VENTES OCCASIONS.

GRAND CHOIX de moquette en solde - Exemple de prix velours sur mousse en 4 mètres 19,99 F le m2, murale textile, 6,46 F le m2. - Tél. : 340-72-72.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre
R5 TL blanche 3 portes, modèle 1980, neuve non immatriculée. OPTIONS. Px à débat. Tél. : 581-46-37, après 20 h.

Particulier vend
INNOCENTI 120 L
mars 76, 54.000 km., 9.000 F. Tel., Riou : 743-96-81, H. de B.

8 à 11 C.V.

A VENDRE
Renault 15 TL avril 78, 22.000 km Option - Prix à débattre Tél. après 18 h. : 982-78-30.

12 à 16 C.V.

A vdre tr. belle Mercedes 280 SL 1968, beige, intér. cuir noir, H.T. Peinture neuve (factures). Téléphonez le soir : 899-18-55.

divers

NEUBAUER
100 VOITURES D'OCCASION
CREDIT GRATUIT SIX MOIS
valable pendant le mois de novembre.
M. Hervé, 227, bd A.-France, Saint-Denis, Mo Mairie de Saint-Ouen. — Téléphone : 243-02-43.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES. DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

305 - 504 - 505
Ex-tt 79-80, peu roulé. Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS, IIIe, immeuble XVIIIe rez-de-chaussée, pied-à-terre de GRANDE QUALITE, 38 m2 : 340.000 F. Téléphone : 785-31-12.

55 M2 - 305.000
DUPLEX POUTRES. 574-66-57.

MARAIS
BEL APPT 75 M2, cheminée, poutres, gd séjour + chbre, entrée, cuis., bains, wc, 4e étage, calme, impeccable. Prix 6.200 F du m2. Mercredi 10 à 16 h : 80, RUE DES ARCHIVES (3e)

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
STUDIO DE RAPPORT VENDU LIBRE
Serge KAYSER - 329-60-60

VRAI MARAIS
Très belle rénovation
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
Un 4 pièces, 100 m2 mansardé et deux 2 P. S/place 14 h 30-17 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

5e - CLAUDE-BERNARD
Imm. récent Conft - 4e ét. **4 PCES** 850.000 F 577-96-85

CLAUDE-BERNARD. - Récent 4 Pces, 93 m2, 4e étage, ascens. 840 000 F. Téléphone : 535-86-37.

6e arrdt.

RUE DAUPHINE, bel appartement de caractère, 4 Pièces, cuisine, S. de B., wc, chauffage central individuel : 850.000 F. EUROPA : 705-24-10.

7e arrdt.

GRENELLE INVALIDES BALC.
180 M² CALME ET ELEVE
SOLEIL ASC. - 254-95-10.

9e arrdt.

AVENUE TRUDAINE, sur rue calme, plein sud, 120 m2, 4 Pièces, cuisine, bains, luxueusement aménagé, chambre de service. - GARBI. Tél. : 567-22-88.

10e arrdt.

PARTICULIER VEND
72, rue de Lancry, Mo République. Immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave, remis à neuf. — Pour renseignements, Téléphone : 781-16-18.

11e arrdt.

SAINT-AMBROISE. - Immeuble récent, particulier vend appartement décoré : living double, 2 chambres, cuisine aménagée, S de B., S. d'eau, surface 95 m2, terrasse harborisée de 75 m2 en duplex, cave, parking. Prix : 790.000 francs. - Téléphone : 607-94-27 - 288-79-35.

12e arrdt.

CHARENTON, sur le bois, vaste hall galerie, double living, cheminée, 2 chambres, cuisine, wc, S. de B., placards, chauffage central, 665.000 F. — 345-82-72.

AV. LEDRU-ROLLIN, dans bel immeuble P. de T., 4e étage : 7 Pces + S. de B. + grande douche, cuis. Coméra, chbre de personnel + grand débarras. EUROPA : 705-24-10.

LEDRU-ROLLIN
4/5 Pces + combles, 3e étage, imm. rénov. à amén. 272-40-19.

14e arrdt.

MAISON CARACTERE
200 m2 habitables + JARDIN. Exclusivité. Téléphone 320-73-37.

15e arrdt.

Sèvres-Lecourbe, imm. 1930 : 2 P., tt cft, s/cour, asc., chff. centr. imm. 375.000. F. 783-62-74

16e arrdt.

Mo TROCADERO BON IMM.
4e ét., calme, chauffage central LIVING + 2 chambres, entrée, cuis., s. de bains, w.-c., téléph. 70 m2. PRIX INTERESSANT. 93, avenue KLEBER Mardi et mercredi, 14 à 17 h.

Mo JASMIN BON IMM. SUR RUE
SEJOUR + 1 CHBRE, entrée, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., téléph. Agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT 18, av. THEOPHILE-GAUTIER Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

AUTEUIL SUPERBE STUDIO
385.000 F, parfait. - 553-14-14.

57-61, RUE DE PASSY
Bel appt ds imm. neuf jamais habité, hall, entrée, s. de séj., dressing, cuisine, 2 chambres, 2 terrasses indép., 1 salle d'eau, 1 cab. toil., 6e étg. + box fermé 2 voitures - 723-78-11.

17e arrdt.

PRES PLACE WAGRAM, dans imm. de très bon standing, soleil, beau 5 p., cuisine équipée, 2 chambres de personnel. EUROPA, 705-24-10.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Imm. anc., duplex de caract. 140 m2, parf. état. T. 451-28-02.

95 M² : 510.000 F
DUPLEX 4 P., caractère
VERSAILLES ST-LOUIS 950-48-99

92 Hauts-de-Seine

PONT DE NEUILLY
« RESIDENCE LE FRANCE » 2 Pces, tt conft, gd standing, Téléphone, parking. - 238-84-56, (après 10 heures).

PETIT-CLAMART, près forêt Meudon, dans beau parc, 4 P., entrée, cuis., wc, bns, parking, 300.000 F. Téléphone : 379-57-21.

NEUILLY
DIRECT SUR BOIS
PENT-HOUSE 5-6-7e et dern. étage en TERRASSE-JARDIN. Vue imprenable
D'UN IMMEUBLE DE TRÈS GRAND STANDING
Prestations luxueuses. Aménagements raffinés, 2 chbres de service tout conft., caves et garages. Prix élevé justifié. Plans et photos.
285-38-96

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES, près R.E.R. et bois, vaste séjour, entrée, belle cuisine, cellier, 2 chbres, penderie, wc, S. de B., balc., parking, 410.000 F. - 344-71-97.

Province

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX été-hiver, studios, appartements 180.000 F avec 36.000 F comptant + crédit. Gestion assurée.
ERIGE VENTE
2, place de la Libération, 74160 Saint-Julien-en-Genevois. Téléphone : (50) 49-03-00.

appartem. achat

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlem. cpt dev. notaire. Tél., Mme LEULIER, 261-39-78.

Rech. BEAUX APPTS 3 à 5 P., 3e, 4e, 5e, 6e, 10e, 11e, 12e SOCIETE GERARD : 805-83-97.

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. compt. chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-88-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

Porte VERSAILLES, bel imm. P. de T., tapis escalier, 2 pces, cuis., wc, poss. s. d'eau, occupé dame âgée. Prix : 147.000 F, crédit 80 %. Voir notaire mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 7, rue Auguste-Chabrière (15e).

MAIRIE 18e. Pour PLACEMENT Bel imm. pierre de T. ravalé, tapis escal., 2 p., sur rue, entr., cuis., wc, poss. s. d'eau, balc., occupé couple âgé. - Prix : 115.000 F. Crédit 80 %. Voir notaire merc. 14 h. 30-16 h. 30, 96, r. Ordener, 720-89-18 (mat.).

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (12e)
Mo Michel-Bizot
2 PCES 57 m2. Loyer 1.497 F. Charg. 275. Park. 135.
S'adresser au régisseur 46, rue de Fécamp Tél. : 344-12-15

ODEON Bel immeuble ancien sur voie privée, 2 P., cuis., bns, ref. à neuf, 3e ss asc. 1.800 F + ch. Ce jour 13 à 15 h : 122, BD ST-GERMAIN

ALESIA Beau studio tout confort. tél., 1.500 F net. - POR. 03-83.

SAINT-FERDINAND, 5 Pièces, cuis., tél., air conditionné, standing, 6.000 F. Tél. : 754-04-92.

R. DE BERRI, imm. neuf, lux., living, 1 chbre, cuis. équipée, téléphone, 3.500 F + charges. H. LE CLAIR : 359-69-36.

XIIIe - Mo Maison-Blanche DIRECT. PAR PROPRIET. imm. récent, 4e étage s/jardin, 45 m2, parf. état, 2 Pces, cuis., S. de B., wc, cave, garage couvert, tt conft, ascens., chauff. et eau chde par l'imm. Loyer 1.362 F, charges 354, droit de bail 34 F. — Tél. : 222-07-56, matin 9-11 h., soir 18 h. 30-20 h.

13e - STUDIO tt cft, imm. neuf gd stand., park. possib. 1.400 F net. - « FAC » : 337-69-59.

Région parisienne

NEUILLY, 38, rue du Bois-de-Boulogne, imm. anc., séj. dble + 3 ch., cuis., 2 bns, ref. à nf, 4e étg., asc., chbre de service, 3.500 F + charges. Visite, sur place, ce jour de 13 à 15 h.

MONTGERON
à louer très beau 2 Pièces, grande cuisine, S. de B., w.-c. séparé, parking, cave, tout cft, ds petite résid. stdg. CALME, SOLEIL, 950 F/mois + charges. Téléphone : 874-62-20.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SAINT-GERMAIN-DES-PRES rue Bonaparte, 2e étg., 3 Pces, ref nf, 53,50 m2, tt cft, tél., très bien meublé, 3.500 F + charges 250 F. Tél. : 285-38-96.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appart. de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements, standing, 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE
ch. APPTS gd stand. et luxe, vides ou meublés. - 325-28-77.

immeubles

EUROPA, 54, r. d'Amsterdam-8e paie comptant immeuble occupé ou partiel - PARIS-BANLIEUE. Direct propriétaire - 520-13-57.

STE COPROR paie comptant
Immeubles toutes catégories
Même avec gros travaux
EXPERTISE GRATUITE
524-56-01
21, rue de la Source, PARIS 16e

hôtels-partic.

RECH. URGT HOTEL PARTICULIER 7e ou PARC MONCEAU, 600 m2 habitab., garage. Prix indiffér. - 222-18-49.

fonds de commerce

A vendre fonds de commerce CAFE - BAR - RESTAURANT 180 m2 sur 2 niv. ds centre com. ABIDJAN (Côte-d'Ivoire). Expo. International - 687-77-27.

A céder fonds de commerce bien placé quartier Opéra, tableaux, encadrements, tapisseries, articles Paris. Ecrire à no 32.425 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er).

LOCATION - VENTE
CABINET DENTAIRE
centre Strasbourg, très bien situé, locaux et matériel neufs. Ecrire au numéro 116.751, AGENCE HAVAS, 21, rue Haute-Montée, 67081 Strasbourg Cedex.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 Lagny, Marne-la-Vallée) très bien placé, centre ville, 1 boutique, 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage : 3 Pièces + cave + grenier + w.-c.
Téléphoner : 430-19-00
Bail neuf, loyer minime : 1.000 francs mensuel.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
NICE
QUARTIER PORT
à vendre bail restaurant florissant, salle de 150 m2, garage, appartement de 90 m2, réserve de 30 m2, activités différentes possibles. Prix : 650.000 francs. FAGUET, 11, rue de Dijon, Nice. - Téléphone : (93) 87-32-13.

Boutiques

ACHETE COMPTANT
Murs de boutiques libres ou louées PARIS ou proche banlieue - 563-68-06.

SUR RUE DU LOUVRE
Bail à céder, boutique 250 m2. Tél. : 271-83-93.

VILLAGE SUISSE
MURS LIBRES. - Tél. 575-23-75.

ACHETONS
immédiatement murs de boutiq. VIDES ou OCCUPEES PARIS, PROCHE BANLIEUE.
359-99-50

bureaux

30, AVENUE GEORGE-V
Dans immeuble de grand luxe à louer, bureaux divisibles de 60 à 600 m2,
1.450 F le m2.
Possibilité location précaire. Tél. : 723-78-08.

LOCATIONS salles, bureaux, TOUTES DOMICILIATIONS, TOUS SERVICES et TELEX. Tél. : 524-43-85.

8e - PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble refait neuf - 723-55-18.

BASTILLE 1.600 m2 ou 650 m2 bureaux impeccables climatisés, bail neuf libres - 563-83-33.

AV. OPÉRA
250 m2 bureaux, standing.
ETRESA - 776-07-30

DOMICILIATIONS
CONSTITUTION DE SOCIETES
ASPAC : 281-18-18.

locaux commerciaux

BANLIEUE NORD Z.I.
Superbe local 2.400 m2, équipement 1er ordre - 563-83-33.

PARIS-EST 2 km, sans pas-de-porte, pavillon avec 200 m2 atelier propre + bureaux - Propriétaire : 296-12-08.

A louer ORAN (Algérie) local 40 m2+soupente pr bur. ou agce situat. cent. except. Ecrire à M. NOUMRI, 60, rue Rachais, 69007 LYON.

villas

ST-GERMAIN Centre Lycée
Séjour 60 m2, 4 chbres, 2 bains, jardin. Beaucoup de classe et de caractère. Prix justifié. RHODES, Le Vésinet - 071-33-04

LE VESINET proche R.E.R.
AGREABLE VILLA
sur 1.150 m2 10 P. principales, garage sous-sol + 2 magnifiques terrains 900 m2 + 1.100 m2 boisés
AGENCE DE LA MAIRIE
976-52-52

SAINT-CYR-L'ECOLE
Grande maison, idéale famille nombreuse, sur 600 m2 terr., proximité gare, compr. ss-sol complet, garage, buanderie, entrée, séjour dble avec chem., cuis. 15 m2, 5 chbres, s. de bs, cab. de toil., bur. PARF. ETAT. Prix 682.000 F. IN 045-29-09.

A VDRE à LA BAULE JOLIE VILLA récente comprenant : grand séjour, 2 chbres, cuisine, salle de bains, garage, grenier, jardin. Téléph. au (40) 22-50-22 bureaux ; (40) 60-34-03 domicile.

6 km CHABEUIL, splendide VILLA T 5 avec salle de jeux, garage, dépendances, piscine sur 7.000 m2 de parc clos. Px : 800.000 F. Tél. 16 (75) 59-82-02.

LE VÉSINET
VILLA MANSARD
10 P. principales, état except. Prix justifié.
Agence Mairie. 976-52-52.

maisons de campagne

MAISON A VENDRE
Superf. tot. du terrain 702 m2 entier. clos, séjour, cuis., 2 chb., wc, s. d'eau, vide sanitaire, gds balc. s/2 façades. A 90 km de Paris et 10 km avant Montargis. Prix : 220.000 F. Tél. le soir apr. 19 h. 686-99-69.

Vds maison pierre à restaurer petit village de coteau N.-E. Gers, 2 fois 140 m2 avec enclos 180 m2 plein sud. Px à déb. Ecr. à M. Fassero, Estramiac, 32380 SAINT-CLAR.

propriétés

PETITE SOLOGNE
135 km sud Paris, à vendre DOMAINE d'environ 130 ha., dont environ 50 ha. de bois (intéressante valeur de chênes) un étang + posibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre gibier naturel. Prix intéress. Tél. préf. mat. 10 h. à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

LUBERON - DURANCE
Corps de ferme d'allure très typique avec terrain de 2 ha., nombreux arbres, exposition sud belle vue, eau, élect., tél., 4 P. avec ch. c. fuel, 6 pces sans conft. Importantes dépendances à restaurer et à décorer. Prix : 650.000 F. - JOHN CHEETHAM, T. (42) 28-00-14, 13410 Lambesc.

Région LES ANDELYS, belle
PPTÉ PLAIN-PIED
Excellent état : gd liv. avec cheminée, cuis., 1 chbre, s. de bains, combles parfaitement aménageables, cft., dépend., jard. 1.400 m2 env. Px. 400.000 Mes Lucas-Leclin et Adeline, Notaires associés, 27700 LES ANDELYS. 16 (32) 54-22-47.

terrains

PARC DU PERREUX
ULTRA RESIDENTIEL
Terrain 1.170 m2, façade 20 m. THUMAL, 883-12-11.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Beau 1.100 m2 av. 40 m. façade. 2, avenue WAGRAM, 11-17 h. 38.

Morbihan, terrain boisé s/océan, envir. t. except., tennis. Bastard, manoir Lanaoëdic, 56370 Sarzeau

GIF - 140 F LE M2
3.000 m2 sur coteau Sud, vue et site exceptionnels, R.E.R. non divisible, COS 0-10. 010-55-66 - 633-90-52.

SUCY « PETIT-VAL », terrain à bâtir 800 m2, 22 m. de façade. Prix : 380.000 F. Tél. 283-16-38.

COLLIOURE, Roussillon. — A vendre terrain de 4.200 m2. Situation exceptionnelle. M. Yves COSTA, hôtellerie LA FREGATE - 66190 COLLIOURE Téléphone : (16-68) 82-06-05.

viagers

5 P. 80 m2, PRES Mo ANVERS. 57.000 F + 1.800 F - OCCUPE hommes 75-77 ans. - F. CRUZ 8, rue La Boétie — 266-19-00.

Lib. Verrières-le-Buisson, terr. 4.500 m2, égoût, élect., 180.000 F cpt, rente 6.650 1 tête 81 ans. LODEL, 355-00-44.

Vendez rapidement Conseil Expertise, indexation gratuit, discrétion - ETUDE LODEL, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

Lib. La Varenne-St-Maur, appt lux., 100 m2+terrass., gar., parc arboré 4.000 m2, 340.000+rente 3.000 F - LODEL, 355-00-44.

Etoile. Appt 5e ét., asc., 185 m2 + 2 chb. bne. occ. 75 a., 345.000 + 5.000 rente. LODEL 355-00-44.

8e. Lib. appt 3 p., cuis., s. de bains, r.-de-ch., 65 m2, 70.000 F, rente 2.250 F. LODEL : 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience.
Etude gratuite, rente indexée.

châteaux châteaux

MARCHÉ IMMOBILIER DES NOTAIRES
CHATEAU DE VILLIERS-LE-MAHIEU
XVIIe Siècle
(Yvelines) - 50 km Paris - 2 km THOIRY
Bon état - Libre - Parc 11 hectares.
Me MAILLEY, Notaire, 21, av. Rapp, 7e - 555-07-84.

SPORTS

VOILE

POUR LES «FLYING-DUTCHMAN» ET LES «470»

Le compte à rebours des J.O. a commencé

De notre envoyé spécial

Maubuisson (Gironde). — Un simple coup d'œil aux résultats des championnats de France internationaux de la série olympique des « Flying Dutchman » (F.D.) — disputés sur le plan d'eau de Maubuisson, du 1er au 4 novembre — pourrait donner quelques craintes. Premier équipage français, Bouet-Poirey ne réussissent, en effet, qu'à décrocher la troisième place derrière les Finlandais Brummer-Blaudet, et les Allemands de l'Ouest Koenig-Koenig. On pourrait en conclure que, comme en tennis, les étrangers sont maîtres chez nous. Mauvais augure à moins de neuf mois des Jeux olympiques qui, pour les voiliers, se disputeront à Tallinn, sur la Baltique.

Ce serait à l'évidence trancher vite et mal. D'abord parce que René Bouet et Thierry Poirey, champions du monde de la spécialité l'été dernier à Kiel, n'ont pas cherché à se « défoncer » dans les Landes. Quelque peu saturés par une saison riche de réussite, ils avaient pour mot d'ordre d'aborder ces championnats de France comme une « compétition d'entraînement », ainsi que le précisait Philippe Grandou, le directeur technique national de la Fédération française de voile. Pour ce faire, ils avaient délibérément laissé au garage la splendide coque italienne « Bianchi », qui leur avait donné la victoire à Kiel. Ils couraient sur une coque allemande « Hein », déjà ancienne.

Un peu lents à se mettre en action, dans les petits airs qui régnèrent au début des épreuves, les champions du monde finirent cependant très fort en remportant la dernière manche dans une bise un peu plus soutenue. Troisième au classement général, ils devancent quand même l'Allemand Diesch, leur éternel rival et champion olympique à Kingston en 1976...

Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel, c'est que le compte à rebours de la chasse aux médailles a commencé pour les Français. Tenus par l'obligation de résultats, imposée par les « plans de carrière » du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et par l'obligation morale de montrer que leur système de préparation est le bon, Philippe Grandou et son équipe sont décidés maintenant à analyser les comportements sur l'eau plus que les classements avant les jours décisifs de la sélection et des épreuves olympiques.

C'est pourquoi ils ont suivi avec une grande attention l'évolution des soixante 470, qui disputaient le « grand prix de l'Armistice », organisé par le Cercle de la voile de Bordeaux et du Noroît, sur le même parcours que celui des F.D. Avec trois ou quatre équipages dans les dix premiers mondiaux, les Français ont en effet renoué avec leur supériorité d'il y a quatre ans, dans cette série olympique créée chez eux. Ces compétitions nationales sont donc du meilleur niveau, et les batailles sur la ligne de départ offrent un spectacle extraordinaire.

Nul doute que les évolutions de Russo-Girardet (1ers), des frères Peponnet (2es), de Jaffrezic, Chourgnoz, Kermarec et des autres ont été passées au peigne fin. Sans oublier Richer-Claude (9es) à bord d'un bateau-laboratoire, un 470 bourré de palpeurs électroniques, suivi en permanence par les ordinateurs du professeur Gabillard de l'université de Lille. Les profanes feraient d'ailleurs bien de retenir le nom de ce dernier équipage. Stéphane *Richer et Philippe Claude ont en* effet réussi un exploit : ils n'ont jamais fini plus loin qu'à la cinquième place dans toutes les compétitions internationales auxquelles ils ont participé. Et c'est leur première année en 470...

Les erreurs de Kingston

Mais, pas plus que leurs anciens du F.D., ces jeunes Niçois ne paraissent déboussolés par leur succès. Entraîneurs et équipages ne tiennent pas à rééditer les erreurs de Kingston. Il y a trois ans et demi, en effet, les Français étaient arrivés aux Jeux olympiques favoris dans trois séries : F.D., Finn, 470. Les frères Pajot, vice-champions olympiques en 1972, avaient largement dominé la saison 1975 en F.D. Serge Maury, médaille d'or en Finn quatre ans auparavant avait encore glané une bonne moisson de places d'honneur. Enfin, Marc Laurent et Roger Sumin étaient champions du monde en titre des 470. Résultat : aucune médaille au Canada, et beaucoup de déception.

Cette fois encore, les Français ont réussi une très bonne saison pré-olympique. Au moins en FD, 470 et Soling, grâce à Patrick Haegeli. Philippe Grandou lui-même admet qu'ils ont des chances raisonnables de ramener trois médailles de la Baltique. A condition toutefois que nos équipages arrivent en U.R.S.S. en parfaite condition psychique. L'atmosphère de J.O. est telle que c'est le plus fort moralement qui l'emporte. Les qualités de vitesse passent après. L'entraînement et la sélection des Français est donc tout entière organisée autour de ce programme. Cette dernière sera effectuée par le calcul mathématique des résultats de nos représentants aux semaines internationales de voile de Hyères, à Pâques, et de Kiel en mai. Nulle autre considération que le total des points obtenus n'interviendra. Pour « coller » au maximum aux conditions des jeux. Ensuite toute la préparation tendra à mettre les équipages en état de concentra*tion, presque de tension maximale* au jour de la première régate, le 21 juillet prochain.

Et si les médailles ne sont pas au rendez-vous, Philippe Grandou perdra sans doute sa place. Mais sans trop d'amertume. Le système de repérage des champions — dès l'âge de 13-14 ans sur Optimist —, la constitution d'un réservoir d'espoir de cinquante, puis de cent athlètes, la préparation fondée sur une recherche scientifique tous azimuts devraient porter complètement leurs fruits... en 1984. Voilà pourquoi les résultats des régates de la Toussaint à Maubuisson ne se résument pas au numéro des places.

O. T.

AVENTURE

PRÈS DE CINQUANTE ANS APRÈS

«La Croisière jaune Citroën» en album-souvenir

Ce petit jeune homme, raide dans son sévère uniforme, c'est... le chah d'Iran, alors prince héritier, en 1931. On lui explique que les autochenilles sont « *comme un chemin de fer à crémaillère qui emporterait avec lui sa crémaillère* ». Le futur chah paraît très intéressé. Comme le seront ceux qui verront cette photo parmi bien d'autres dans l'album souvenir de Fabien Sabatès, qui vient de paraître et illustre la Croisière jaune Citroën, cette grande aventure vieille de près d'un demi-siècle.

Seules les autochenilles, « *voitures capables de circuler loin des routes* », selon une autre définition, celle d'André Citroën lui-même, pouvaient être utilisées par une expédition qui se proposait bel et bien de relier Beyrouth à Pékin, soit 12 000 kilomètres à travers le Liban, la Syrie, l'Irak, l'Iran, l'Afghanis*tan, le Pamir et la Chine.*

Un seul hiatus : aux flancs de l'Himalaya, il fallut laisser les autochenilles (l'une d'elles y est, paraît-il, toujours et serait devenue une sorte de monument), et continuer à cheval et à dos de chameau, dont la longue caravane dans la neige n'est pas la moindre curiosité de l'album. Mais c'est de nouveau en voiture, avec l'équipe partie de Pékin à la rencontre de celle qui venait de Beyrouth, que l'expédition rassemblée traversa une Chine en plein chaos. Avant de faire son entrée à Pékin, et de défiler dans la Cité interdite, il lui fallut côtoyer pis que les précipices : les cadavres des victimes de la famine (40 % des enfants ne dépassaient pas un an) et du banditisme (pendus aux remparts des villes). Sans parler des fantaisies d'un « seigneur de la guerre », le maréchal King, qui retint tout le monde en captivité pendant quelques semaines, puis libéra ses prisonniers en les confiant aimablement au désert de Gobi en plein hiver...

Alors on se le demande : quel est le plus extraordinaire, dans cette Croisière jaune ? Est-ce l'exploit de ces hommes — de l'aristocratique *Haardt*, chef de l'expédition, à ces mécanos à bonne bouille et béret basque, en passant par le géologue de l'équipe, le Père Teilhard de Chardin — qui n'hésitaient pas à démonter leurs véhicules pour les porter en pièces détachées, à dos d'homme, — aidés de quelque cent cinquante coolies — lorsque se présentait un obstacle, que les voitures, même poussées, tirées et manœuvrés au cric, ne pouvaient raisonnablement franchir ? Ou l'intérêt des documents rapportés : le film de l'expédition et cet album aux images inédites et parfois bouleversantes d'hommes sortis du fond des âges et fascinés par les voitures ?

Un regret : le texte du livre n'est pas à la hauteur de ses photos. Ses explications sont un peu confuses et trop succinctes, notamment sur la préparation d'une telle expédition, chef-d'œuvre d'organisation. Par exemple, comment diable était assuré le ravitaillement en essence ?

JEAN HOUDART.

★ *La Croisière jaune Citroën*, de Fabien Sabatès. Editions Eric Baschet, 250 photos, 152 pages, dans la collection « Les grands reportages photographiques de l'histoire ».

D'un sport à l'autre

Tennis

BJORN BORG EN CHINE

Récent vainqueur du tournoi de Tokyo, le Suédois Bjorn Borg, quadruple champion de Wimbledon et de Roland-Garros, a joué avec l'Australien John Alexander le premier match-exhibition de tennis professionnel en Chine le lundi 5 novembre, devant six mille cent spectateurs massés dans les tribunes du stade du peuple à Canton. L'assistance était composée pour une moitié de Chinois de la République populaire et pour l'autre, d'hommes d'affaires étrangers participant à la foire de Canton.

Après avoir battu John Alexander 6-3, 6-4, 6-1, Borg, associé au n° 3 chinois Sun Chulai, vingt-trois ans, a disputé un double contre Alexander et Xim Meilun, trente-sept ans, champion de Chine en 1979. La partie se termina sur le score de 6-4, 4-6. Borg devant reprendre un avion après cinq heures de présence sur le sol chinois. — *(A.F.P.)*

OPEN DE STOCKHOLM

Simple messieurs

Premier tour

Gorman (E.-U.) bat Palin (Finl.), 6-3, 6-0 ; Pfister (E.-U.) bat Richardson (E.-U.), 6-4, 7-5 ; Buehning (E.-U.) bat Elvstroem (Suéd.), 6-3, 6-4; Docherty (E.-U.) bat Mir (Esp.), 6-3, 6-3 ; Manson (E.-U.) bat Fromm (E.-U.), 3-6, 6-3, 6-3 ; Norbaeck (Suéd.) bat Waltke (E.-U.), 7-6, 6-3. Roger-Vasselin (Fr.) bat Taygan (E.-U.), 4-6, 7-6- 6-3 ; Meyer (E.-U.) bat Fritz (Fr.), 6-1, 7-5.

Simple dames

Finale

B. J. King (E.-U.) bat B. Stove (P.-B.), 6-3, 6-7, 7-5.

Cyclisme

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 1980 EN CHARTREUSE

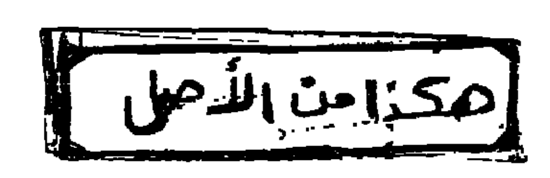
Le championnat de France sur route professionnel 1980 se déroulera le 22 juin sur un parcours d'une sévérité exceptionnelle, qui s'adressera en priorité aux athlètes du vélo et aux routiers complets. Organisé par huit communes de la Chartreuse formant le Syndicat de la vallée du Guiers, il empruntera le circuit dit du massif de la Chartreuse, qui comporte deux côtes de 1 500 et 4 500 mètres, dont les dénivellations atteignent 6 %. Au terme des onze tours de ce circuit de 23,710 kilomètres, les coureurs auront franchi l'équivalent de cinq à six cols.

L'initiative des animateurs du Comité interlocal des fêtes et manifestations en Chartreuse, qui ont obtenu le droit d'organiser le championnat de France contre un versement de 230 000 F à la Fédération française de cyclisme (F.F.C.), confirme la vitalité de la région du Dauphiné-Savoie, qui sera également le théâtre des championnats du monde sur route quelques semaines plus tard à Sallanches. On sait enfin que les Six Jours de Grenoble, qui ont lieu actuellement, constituent la seule épreuve française du genre.

J. A.

BOXE. — *La rencontre, qui opposait lundi 5 novembre, à Rotterdam, le Néerlandais Rudy Koopmans, champion d'Europe des mi-lourds, et son challenger français Hocine Tafer, s'est soldée par un match nul. Le Néerlandais conserve donc son titre, bien qu'il ait été blessé à une sourcillière à la cinquième reprise et qu'il ait été compté à la dixième. Toutefois, les juges ont ainsi sanctionné le manque d'activité de Tafer dans les premières reprises, rôle peu compatible avec celui de challenger, et ils ont récompensé le courage de Koopmans, au cours des deux derniers rounds.*

A Paris, salle Wagram, Lucien Rodriguez a conservé son titre de champion de France des poids lourds en battant nettement aux points en douze reprises son challenger Christian Poncelet qui fut compté sept fois pendant les six premiers rounds. Au cours de la même réunion le poids welter français Georges Warusfel a battu aux points en dix reprises le Britannique Achille Mitchell.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Fourrures au masculin et au féminin

COMMENT acheter une fourrure ? Il faut choisir son vêtement à la lumière du jour, ensuite l'examiner pour la souplesse du cuir, qui témoigne de sa qualité, tout autant sinon plus que le brillant du poil, plus facile à obtenir par apprêt temporaire. Passons maintenant aux formes. Une fourrure s'achète pour quelque cinq ans et, en tout état de cause, une veste ou un manteau relativement épaulé et confortable marquera moins vite des traces d'usure qu'une redingote appuyée.

Les blousons, les vestes et les manteaux pullulent dans les boutiques et les magasins, aussi bien dans les rayons masculins que féminins, autour de 3 000 F. Comme le souligne Claude Witteison, président de la Fédération nationale de la fourrure, le lapin français et le mouton doré y figurent en vedette, ainsi que le pahmi, cousin éloigné du blaireau, et l'agneau à boucles moyennes. Les pelisses, très prisées pour leur confort, sont fourrées de poils courts, du lapin aux flancs de rat d'Amérique pour rester dans les petits prix. Ceux-ci ne dépendent que du bon-vouloir des commerçants et... de la concurrence. Aussi les grands magasins augmentent-ils régulièrement leur chiffre d'affaires en proposant un nombre croissant de marques, que ce soit chez Brummell ou Gaifa-Club pour hommes, au Bon Marché, aux Galeries Lafayette, à la Samaritaine et aux Trois Quartiers.

On sait que le lapin français, et savoyard en particulier, est très prisé dans les poils courts veloutés. *Rottenberg Frères* en fait la base de son importante collection masculine, aux formes classiques, pardessus à col officier ou trenchs à grands cols et parements.

Claude Litz travaille en vestes et manteaux à carrures épaulées les moutons dorés marron foncé, blancs ou caramel. Les astrakans « boukara » soviétiques sont légèrement plus chers (4 500 F la veste trois-quarts, 6 400 F le manteau). Ses pelisses en satin de coton matelassées sont doublées de marmotte (2 500 F).

Claude Gilbert a été un des premiers jeunes créateurs à « désembourgeoiser » la fourrure. Ses derniers trenchs classiques sont doublés de lapin (à partir de 3 900 F).

Mais tout achat de fourrure comporte aussi une part de rêve. C'est ce filon qu'exploitent les *Fourrures du Nord* dans leurs présentations-spectacles qui se déroulent actuellement jusqu'au 17 novembre. Quelque cinq mille pièces de prestige sont rassemblées ici, à tous les prix, allant du blouson en lapin à 390 F jusqu'au long manteau de zibeline naturelle (180 000 F).

Fourrures George-V vont ouvrir, vers le 20 novembre, un des plus grands magasins d'Europe à l'angle de l'avenue et de la rue François-Ier, avec des exclusivités internationales dont *Grosvenor* de Montréal, les visons *Black Diamond* pour la France, les couturiers *Pierre Balmain, Givenchy, Lanvin, Ungaro, Chloé* et *Sauzale*. Les collections « maison » seront signées Jean-Pierre Capelle, ancien styliste de Chombert.

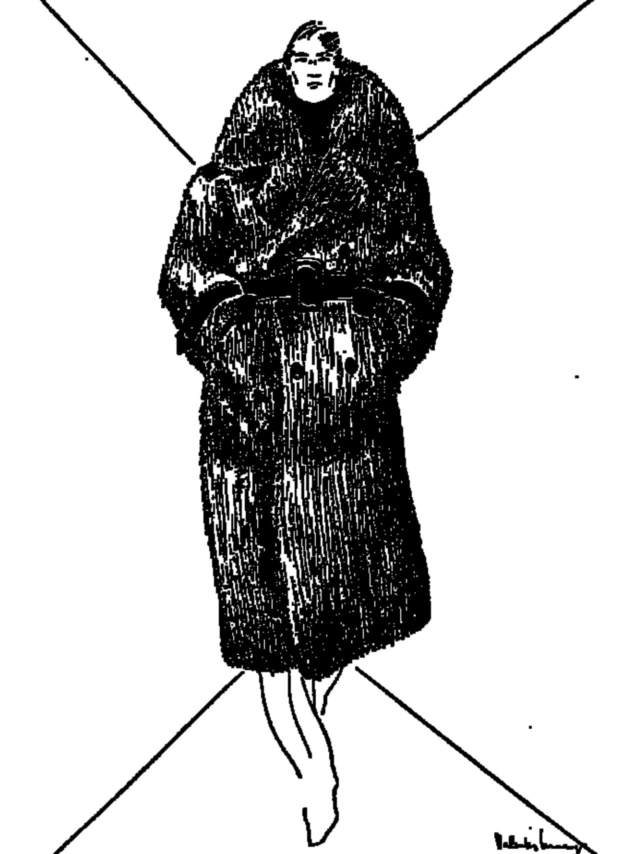
NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Claude Litz, 36, faubourg Saint-Honoré, Forum des Halles et Galeries Lafayette.

★ Claude Gilbert, 138, faubourg Saint-Honoré.

★ Fourrures du Nord : places à retenir en semaine au 720-98-97 à partir de 10 heures.

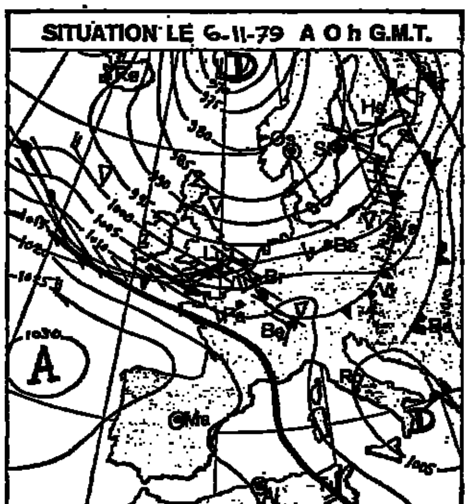
★ Fourrures George-V, 40, avenue George-V.

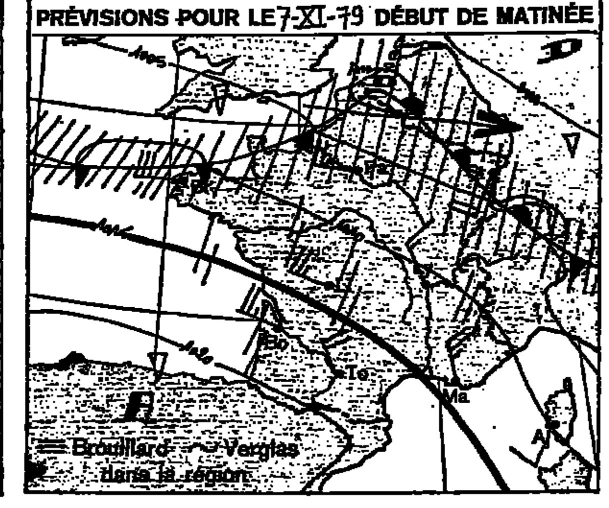


(Croquis de MARCQ.)

ROTTENBERG FRERES : manteau de lapin chiné façon chinchilla, en style trench à boutons et garnitures de cuir noir. 2 290 F, au rayon masculin de la Samaritaine.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 novembre à 0 heure et le mercredi 7 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions situées à l'ouest de la péninsule Ibérique ne se déplaceront que très lentement vers l'est-sud-est ; elles continueront à diriger sur l'Europe occidentale un rapide courant perturbé. Les perturbations de ce courant circuleront à la latitude de la Manche.

Mercredi, les régions voisines de la Méditerranée seront relativement épargnées par ce courant perturbé. Le ciel y sera nuageux avec des éclaircies. Sur la Corse, on notera quelques averses.

Sur le reste de la France, les nuages seront abondants. On observera des pluies, parfois sous forme d'averses. Ces précipitations seront plus nombreuses de la Bretagne et des Flandres au nord du Massif Central et des Alpes, ainsi qu'aux Vosges. Par moments, le ciel sera plus variable de la Manche orientale au Nord-Est. Cependant, quelques éclaircies pourront se développer l'après-midi sur le Bassin aquitain.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront en général assez forts, et forts par moments sur la moitié nord du pays, en particulier sur les côtes.

Dans l'ensemble, les températures maximales varieront peu et le temps apparaîtra relativement doux pour cette époque de l'année.

Mardi 6 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,9 millibars, soit 751,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 15 et 12 ; Brest, 13 et 12 ; Caen, 13 et 10; Cherbourg, 11 et 11; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 16 et 8 ; Paris - Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 16 et 11 ; Perpignan, 18 et 13 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 15 et 12 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 10 et 4 ; Bruxelles, 10 et 7 ; Le Caire, 22 et 19 ; îles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 10 et 5 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 12 et 9 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, —7 et —7 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 8 et 5 ; Téhéran, 13 et 10.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 NOVEMBRE

« La tombe de Louis XVII », 15 h., 36, rue Saint-Bernard (Mme Ferrand).

« La maison des Compagnons du tour de France », 15 h., façade de l'église Saint-Gervais (Mme Hager).

« De la cour Carrée du Louvre aux mystères de la salle des Cariatides », 14 h. 45, cour Carrée, porche rue de Rivoli (M. de La Roche).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monument aux morts (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La Renaissance en Italie et en France » (Pour les jeunes).

19 h., hôtel de l'Arcade, 2, rue Cambronne : « Eckankar, un genre de vie présente ses enseignements ».

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haim Vidal Sephiha : « Le judéo-espagnol dans le monde ».

19 h., 60, rue Madame : « L'Egypte Chrétienne et musulmane » (Arcus).

20 h. 30, 15, rue Georges-Bizet, M. Elie Elmaleh : « L'hébreu et l'égyptien » (Fédération sépharade de France).

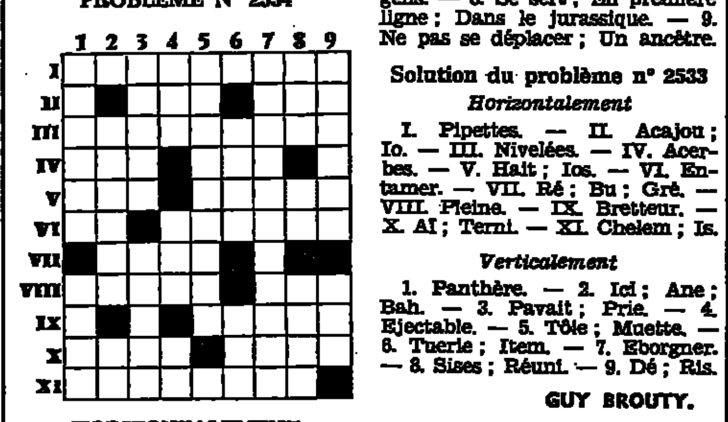
21 h., Radio-France, auditorium 105, MM. Jean Dorst, André Piettre : « Le vivant et son éthique ».

21 h., Hyperion, 27, quai de la Tournelle, M. Stefano Perocco : « Initiation aux masques » (entrée libre).



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2534



HORIZONTALEMENT

I. Ne se met au travail que quand il a la dalle. — II. La particule alpha, par exemple ; Déprécié. — III. Famille nombreuse. — IV. La nôtre est vulgaire ; On y fabrique de la soie artificielle. — V. Planches, pour Boileau ; Doit être accepté pour poursuivre la discussion. — VI. Note ; Au bout de la jetée. — VII. Entendre comme avant. — VIII. Chute d'eau ; Pronom. — IX. Une bonne réplique. — X. Attire ceux qui veulent se séparer ; Dirige la prière. — XI. Qui sont sur le point d'exploser.

VERTICALEMENT

1. Mousse pour le serrurier ; Tout un quartier ne lui fait pas peur. — 2. Un homme qui serait un peu maquereau ; Pronom. — 3. On les étouffe pour qu'ils ne puissent pas s'échapper ; Ancienne capitale en Italie. — 4. Fait la belote avec sa dame ; Sous la croûte ; Evoque une bonne façon de parler. — 5. Peuvent arriver sur la pointe des pieds. — 6. Vieux jours ; Vaut une dinde quand elle est blanche. — 7. Ne recherche que le bonheur des gens. — 8. Se sert ; En première ligne ; Dans le jurassique. — 9. Ne pas se déplacer ; Un ancêtre.

Solution du problème n° 2533

Horizontalement

I. Pipettes. — II. Acajou ; Io. — III. Nivelées. — IV. Acerbes. — V. Hait ; Ios. — VI. Entamer. — VII. Ré ; Bu ; Gré. — VIII. Pleine. — IX. Bretteur. — X. Aï ; Terni. — XI. Chelem ; Is.

Verticalement

1. Panthère. — 2. Ici ; Ane ; Bah. — 3. Pavait ; Prie. — 4. Ejectable. — 5. Tôle ; Muette. — 6. Tuerie ; Item. — 7. Eborgner. — 8. Sises ; Réuni. — 9. Dé ; Ris.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 5 et 6 novembre 1979 :

UN DECRET

● Relatif à la situation des marins détachés à l'étranger au regard du régime spécial de sécurité sociale des marins.

UN ARRETE

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la caisse d'aide à d'équipement des collectivités locales.

BREF

ÉDUCATION

INSCRIPTION AU CAPET. — Le « Journal officiel » publie les modalités de la session 1980 des épreuves théoriques du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET). Les épreuves auront lieu, selon les sections du 21 au 29 avril 1980. Les demandes d'inscription devront être adressées entre le 5 novembre et le 15 janvier à la direction des personnels enseignants de lycées (ministère de l'éducation, bureau D.P.E. 10, 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris Cedex 09).

EXPOSITIONS

FORUM FRET INTERNATIONAL A L'AÉROPORT DU BOURGET. — L'Exposition Forum fret international ouvre ses portes du mardi 6 novembre au vendredi 9, à l'aéroport du Bourget, et a été inaugurée par M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile.

Chacune des quatre journées de l'exposition est consacrée à un mode de transport : le mardi 6 au fret routier, le mercredi 7 au fret maritime et fluvial, le jeudi 8 au fret ferroviaire et le vendredi 9 au fret aérien.

ARCHITECTES DANOIS. — La Maison du Danemark, à Paris (142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris), présente à partir du 7 novembre une exposition sur le thème de « L'architecte en tant que designer et créateur de meubles et d'objets ».

FORMATION CONTINUE

LES TECHNIQUES DE L'EXPORTATION. — Pour répondre aux nécessités de l'évolution économique, la chambre de commerce et d'industrie de Paris organise des sessions de formation permanente pour les exportateurs. La prochaine a lieu du 6 novembre au 13 décembre 1979, à raison de deux réunions par semaine, les mardi et jeudi, à 18 h. 30, à la chambre de commerce et d'industrie de Paris (16, rue Chateaubriand, 75008 Paris), dans l'amphithéâtre (4e étage).

★ Pour tous renseignements, téléphoner à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, tél. 561-99-00, poste 468.

LOISIRS

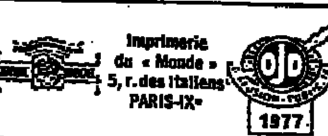
L'HIVER EN AUVERGNE. — L'Association pour la pratique des sports de plein air offre à partir de son centre d'accueil du Cézallier, au cœur du parc régional des volcans d'Auvergne, à la limite du Puy-de-Dôme et du Cantal, trois formules de vacances d'hiver (séjours, week-ends, raids de ski nordique, pour individuels ou groupes).

★ Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.P.S.A., 17, place La Fayette, 43100 Brioude, tél. : (71) 50-00-70.



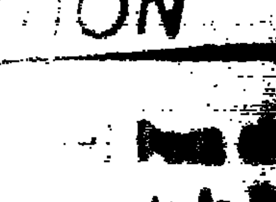


Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.




Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE NAUFRAGE DU CARGO GREC « AEOLIAN-SKY »

L'accident met en lumière l'insuffisance des dispositifs de sécurité dans la Manche

De notre correspondant

Cherbourg. — *Premier gros temps, premier important accident maritime dans la Manche, où un cargo grec transportant des matériels d'équipement de Grande-Bretagne vers le Moyen-Orient a sombré le 4 novembre à une quinzaine de kilomètres des côtes anglaises* (le Monde *du 6 novembre*).

Toutes les conditions paraissaient pourtant réunies pour que le sauvetage de ce cargo flambant neuf, abordé dans les couloirs de circulation par un caboteur six fois moins gros que lui, soit assuré par l'un des « saint-bernard » que la marine nationale a obtenu d'affecter trois cents jours par an à la surveillance du « rail », afin d'éviter le retour d'une catastrophe comme celle de l'*Amoco-Cadiz*. La coopération entre Français et Britanniques a été exemplaire : d'importants moyens ont été mis en œuvre dans un délai très court, notamment l'*Abeille-Languedoc* (23 000 CV) qui a appareillé de Cherbourg vingt minutes après l'alerte. Le pire a d'ailleurs été évité puisque les vingt-huit marins de l'*Aeolian-Sky* ont été sauvés, mais la cargaison du navire grec gît par 30 mètres de fond devant Portland.

Deux refus ont été essuyés par le remorqueur français de sauvetage. Après avoir dit oui, les autorités portuaires de Southampton et de Portland ont, en effet, refusé d'abriter le cargo en apprenant que la proue calait 16 mètres, deux de ses cales ayant été envahies par l'eau.

Une double leçon

Faut-il en vouloir aux Britanniques ? Certains l'affirmaient sur les quais de Cherbourg, le 5 novembre, où une partie des marins grecs ont été débarqués avec leur capitaine. Mais d'autres ont noté l'énormité de l'enjeu : un échouement malencontreux dans l'estuaire du Solent, et c'était l'approvisionnement de la raffinerie britannique de Fowley qui était en cause. La Royal Navy allait-elle, pour sa part, accepter l'idée de se faire piéger par une épave dans l'arsenal de Portland ? Proposée par les Britanniques, le site de la presqu'île de Portland aurait fait l'affaire si l'*Abeille-Languedoc* avait pu y conduire, comme elle l'espérait l'*Aeolian-Sky*. Mais le capitaine du cargo avait sans doute trop longtemps discuté les termes du contrat proposé par la Société des Abeilles, démontrant une fois de plus les limites du dispositif de protection que les riverains de la Manche s'efforcent de mettre en place.

Malgré des rumeurs alarmantes, la pollution cette fois sera faible, puisque limitée pour l'essentiel aux six cents tonnes de gasoil nécessaires à la propulsion du cargo coulé. Qu'en aurait-il été toutefois si l'*Aeolian-Sky*, au lieu de véhicules destinés aux pays arabes, avait transporté deux cent mille tonnes de pétrole brut vers les raffineries de l'Europe du Nord ?

A la préfecture maritime de Cherbourg, on tire de cet événement une double leçon : la première, c'est qu'il faut absolument intimer aux capitaines en difficulté l'ordre d'accepter sans tergiverser l'aide d'un « saint-bernard » quand la situation l'exige. Cet ordre peut désormais être donné dans les eaux françaises par le préfet de la mer. Mais il apparaît que les Anglais n'ont pas la même approche du problème...

La seconde leçon est négative : quelle que soit l'importance des moyens mis en œuvre ou des dispositifs anti-collusion et anti-pollution, la Manche est un entonnoir d'où il sera toujours difficile et long d'écarter une épave dangereuse.

RENÉ MOIRAND.

● *Des barrières d'arrêt sur les pistes des aéroports.* — Cinq organisations de consommateurs françaises demandent, dans un communiqué, l'installation de barrières d'arrêt (ensemble de filets-freins) à la sortie des pistes des aéroports. *Elles précisent que* de tels dispositifs ont permis d'épargner la vie de milliers de pilotes dans le monde sur les aéroports militaires et estiment que « *les consommateurs ont droit à la même sécurité que les militaires* ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Association ouest-atlantique constate un ralentissement de l'exode rural

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — « *Contrairement à des idées reçues le tissu industriel de l'Ouest a plutôt bonne tenue.* »... Cette affirmation de M. Jacques Voisard, délégué de l'association Ouest-Atlantique, montre dans quel état d'esprit se réunit, à Fontenay-le-Comte, en Vendée, l'assemblée générale de cette association, créée en 1970 sur l'initiative du commissariat à l'industrialisation de l'Ouest atlantique.

L'association, dont le travail porte sur quatorze départements (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente) dressera à cette occasion le bilan des cinq dernières années.

Entre 1974 et 1979, l'Association Ouest atlantique a en effet traité 485 dossiers représentant quelque 99 895 emplois, soit environ 16,6 % de l'emploi industriel total de la zone ouest. « *Au cours de cette période* indique M. Jacques Voisard, *nous avons constaté un développement du tertiaire, une stabilité de l'industrie et un ralentissement de l'exode agricole...*

S'ajoute à cela une originalité qualitative du développement de l'Ouest dû à un appareil de production souvent neuf et à un environnement urbain et rural de qualité, bien réparti sur le territoire. » Depuis le 1er janvier 1979 l'action de l'Ouest atlantique a permis vingt-deux implantations industrielles nouvelles représentant 2 829 emplois et la restructuration de vingt-quatre entreprises permettant de maintenir 4 380 emplois sur les 5 910 emplois menacés.

Mais ce bilan même prometteur ne doit pas cacher les difficultés à venir : « *Il faut constater,* déclare encore M. Jacques Voisard, *que parmi les affaires actuellement en cours de négociations, seul un petit nombre est susceptible d'aboutir dans les mois qui viennent, et les créations d'emplois qui y seraient associées sont encore trop limitées face aux problèmes qui se posent dans l'Ouest.* »

Au chapitre des actions souhaitées pour l'année 1980, l'Association Ouest atlantique insistera particulièrement sur la restructuration de certains secteurs (agro-alimentaire, téléphone) qui doit être organisée selon elle dans un sens dynamique au profit de l'Ouest, et sur la poursuite de l'action à conduire en région parisienne en matière de décentralisation du secteur tertiaire.

Par une pure coïncidence, M. Michel Albert, commissaire général au Plan, participait, le 5 novembre, à La Roche-sur-Yon, à une réunion de la chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire. Il assurait en présentant le VIIIe Plan, que « *jamais une priorité aussi marquée n'avait été donnée à l'Ouest* » et faisait remarquer que les chances de développement étaient désormais très grandes, « *car la France se trouve en voie de redressement* ».

HERVÉ LOUBOUTIN.

Un « institut de participation » pour favoriser la croissance des entreprises

Un organisme financier ayant vocation à prendre des participation dans le capital des entreprises situées dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) vient d'être créé sous le nom, provisoire, d'institut de participation de l'Ouest (IPO). C'est le deuxième de ce genre en France, après SIPAREX, créé à Lyon à la fin de 1977, et avant PARTICIPEX, en cours de constitution dans le Nord.

Le principe de la création de l'IPO avait été retenu le 13 février 1978 par le comité interministériel d'aménagement du territoire. Une mission d'études avait été constituée sous l'égide de l'Association ouest-atlantique. Parmi les difficultés qui sont apparues, l'une des plus importantes est celle de l'endettement croissant des entreprises de l'Ouest, qui entraîne donc la nécessité d'assurer un relais par de nouveaux fonds propres. La société de développement régional (S.D.R.), dont la vocation principale est de prêter, a bien commencé à prendre des participations dans les sociétés, mais leur montant moyen reste assez faible (300 000 francs). Comme ni les banques d'affaires ni l'IDI (Institut de développement industriel) n'interviennent dans ce genre d'opération, il existait donc un « créneau d'intervention » pour les participations comprises entre 500 000 francs et 3 millions de francs. Il s'agit des entreprises « moyennes grandes » réalisant un chiffre d'affaires situé entre 30 millions et 500 millions de francs, leur nombre étant estimé à deux cent cinquante environ dans les régions de l'Ouest.

La vocation de l'IPO sera de procurer des fonds propres dans les cas suivants : croissance rapide avec bonne rentabilité et besoin d'investissements importants ; mutations ou reconversion ; décentralisation ; croissance des sociétés « familiales ». En aucun cas, l'IPO ne devra s'intéresser aux entreprises en difficulté du fait de la conjoncture. Pas de « canards boiteux ».

Le capital de départ de l'IPO a été fixé à 80 millions de francs. Le quart, soit 20 millions de francs, pourrait être fourni par les quatre S.D.R. de l'Ouest — S.D.R. - Bretagne, SODERO (Pays de la Loire), SODECCO (Poitou-Charentes) et Expansion (Charente), — qui apporteraient des participations importantes dans les entreprises régionales. Les S.D.R. entretiendront des liens étroits avec l'IPO, à qui elles fourniront un appui logistique, notamment pour l'étude préalable des dossiers. Un autre quart du capital serait apporté par les institutions financières régionales (Crédit agricole, Crédit mutuel, caisses d'épargne, banques locales et régionales, compagnies d'assurances), auxquelles s'ajouteraient les industriels eux-mêmes pour 10 à 15 millions de francs. Une importante « part nationale » est attendue, venant de la Caisse des dépôts et des grandes banques.

Comme la rentabilité des participations prises par l'IPO risque d'être très faible, une aide publique est prévue sous trois formes :

— La transparence fiscale accordée aux actionnaires de l'IPO, comme ce fut le cas pour SIPAREX ;

— Une subvention de démarrage de 5 millions de francs ;

— Conformément aux recommandations du rapport Mayoux, la constitution d'un fonds de garantie, doté de 15 millions de francs par les pouvoirs publics, et domicilié à la Caisse nationale des marchés de l'Etat ; ce qui couvrirait 50 % des risques pris par l'IPO.

FRANÇOIS RENARD.

ÉDITION

Mme Del Duca cède le contrôle de son groupe de presse à une filiale de la B.N.P. et à quatre compagnies d'assurances

Mme Simone Cino Del Duca, président-directeur général des Editions mondiales, a annoncé lundi 5 novembre qu'elle avait cédé une part majoritaire des actions de son groupe de presse à « *des investisseurs français indépendants de tout groupe de presse ou d'édition* ».

Ce groupe d'investisseurs comprend la Banexi, une banque d'affaires filiale de la B.N.P., et quatre compagnies d'assurances : les Mutuelles unies, les Assurances générales de France, l'Union des assurances de Paris et la Garantie mutuelle des fonctionnaires.

Dans un communiqué, il est indiqué qu'« *aux côtés des anciens administrateurs, les nouveaux actionnaires seront représentés au conseil d'administration des Editions mondiales, dont Mme Del Duca garde la présidence. Ces nouveaux partenaires assureront la continuité financière.*

» *M. Jean Mamert, qui conservera ses fonctions de directeur général sera nommé vice-président des Editions mondiales à compter du 1er janvier 1980.*

» *Aucun changement n'intervient au niveau des filiales des Editions mondiales.* »

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Il serait, selon certaines informations supérieur à 400 millions de francs.

Le groupe Del Duca, qui a réalisé un chiffre d'affaires hors T.V.A. de plus de 1,1 milliard de francs en 1978, édite *Télé-Poche, Nous deux, Modes de Paris-Pour vous, madame, Intimité du foyer,* ainsi que trois trimestriels (*les Plus Beaux Tricots, les Merveilles du tricot, les Doigts agiles*).

Il contrôle en outre huit filiales : la S.A. Modes et travaux, éditrice du magazine mensuel ; la S.A. La vie des métiers, qui édite onze éditions professionnelles ; la S.A. Imprimerie Cino Del Duca, qui comprend deux usines d'héliogravure (Maisons-Alfort et Blois) ; la S.A. Gallia Publicité, ainsi qu'une imprimerie de labeur, une fabrique d'encre d'imprimerie et, enfin, Mondial Manutention et la S.A.R.L. Mondial Presse, agence de presse du groupe.

Le groupe, le deuxième de France par ordre d'importance, a eu pour point de départ deux petites publications, *Hurrah* et *l'Aventureux*, crééées en 1933 par Cino Del Duca. Né en Italie en 1899, Cino Del Duca dut quitter en 1932 son pays natal pour des raisons politiques et vint s'installer en France. En 1937, il fondait Les Editions mondiales. En 1947, il lançait *Nous Deux*, puis *Intimité*, mais aussi *Vie en fleurs, Boléro, Festival, Secrets de femme* et aussi *l'Intrépide* et *Tarzan*. Naturalisé français en 1957, Cino Del Duca décida la même année de prendre le contrôle du quotidien *Franc-Tireur*. Il le relançait sous le titre de *Paris-Journal*, qui devenait en 1959 *Paris-Jour*. Après le décès de Cino Del Duca, sa veuve mettra fin à la publication en février 1972.

Voilà plusieurs mois que Mme Simone Cino Del Duca cherchait à céder le contrôle des Editions mondiales. Des contacts avaient été établis à cet effet avec d'autres groupes de presse, notamment avec M. James Goldsmith, P.-D.G. de la Générale occidentale et de la S.A. groupe *Express*. Ils n'ont pas abouti.

Faute d'avoir pu trouver une solution « *industrielle* » satisfaisante, Mme Del Duca a finalement choisi une solution financière qui devrait permettre, affirme-t-on aux Editions mondiales, « *de mieux assurer la pérénité du groupe* ».

Au siège des Mutuelles unies, on indique à ce propos que les investisseurs qui viennent de s'assurer le contrôle du groupe n'entendent pas réaliser une opération de « portage » — consistant à acheter des actions pour les revendre quelques temps après — mais qu'il s'agit bien là d'un investissement à terme « classique ».

Le Monde

régions

PROTEGER LE LITTORAL

Quel est le poids juridique de la directive d'aménagement du littoral publiée par M. Michel d'Ornano (« le Monde » des 28 et 29 août) ?

M. André Lamson, juriste et président de l'Union régionale Provence-Côte d'Azur, qui groupe des associations de défense, fait part de son point de vue, en réponse aux précisions apportées par M. Dominique Léger, directeur du cabinet de M. d'Ornano (« le Monde » du 19 septembre).

Les arrière-pensées d'une circulaire

La simple circulaire, même si elle revêt le caractère de directive d'intérêt national, ne constitue, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat et l'expression même employée par cette haute assemblée, qu'une *« doctrine de l'administration »*.

Sans doute la récente directive du 25 août a-t-elle été approuvée par un décret qui, ainsi que le rappelle M. Dominique Léger, rend son chapitre II « opposable aux tiers ». Quelles sont, dans les faits, les conséquences pratiques de cette opposabilité ? M. Dominique Léger les indique fort précisément : les autorités saisies de demandes de permis de construire ou d'autorisations de lotir non conformes à la directive disposeront d'une base légale pour opposer un refus à de telles demandes et le demandeur à qui un tel refus serait opposé ne pourrait l'attaquer avec succès devant la juridiction administrative.

Doit-on en conclure qu'en cas d'octroi d'une telle autorisation une association qui en demanderait l'annulation à la juridiction administrative verrait sa demande accueillie ?

Rien n'est moins sûr à notre avis, cela d'autant plus que les dispositions de la directive sont d'ordre général et s'apparentent bien plus à des souhaits ou des conseils qu'à des règles strictes dont il sera toujours dans ces conditions très difficile sinon impossible de démontrer devant les juridictions administratives qu'elles ont été violées.

Ainsi l'expression « opposable aux tiers » dit bien ce qu'elle veut dire : la directive est une arme dont dispose l'administration pour écarter les demandes des tiers qu'elle juge inopportun d'accueillir parce que contraires à sa politique d'aménagement du littoral (ce qui n'est pas rien, nous le reconnaissons bien volontiers !) mais ne constitue en aucun cas une garantie pour les particuliers ou les associations qui estiment qu'une autorisation accordée l'a été en violation de cette politique.

Au surplus, si le gouvernement entendait réellement imposer des règles précises en matière d'aménagement du littoral, pourquoi a-t-il eu recours à cette procédure inusitée et n'a-t-il pas procédé par décret ou, dans les matières où cela était nécessaire, en demandant au Parlement le vote d'un texte législatif ?

Une manière de procéder aussi inhabituelle ne peut que laisser supposer bien des arrière-pensées.

Dans son chapitre IV, consacré aux équipement du littoral, et plus particulièrement dans l'alinéa relatif à l'utilisation du domaine public maritime, la directive prévoit que peuvent être autorisés sur ce domaine « public » (1) *« les constructions et les équipements à usage « collectif » ou hôtelier nécessaires à l'exploitation et à l' « animation » du port... »*

Qui ne voit immédiatement les extraordinaires possibilités d'aliénation déguisée du domaine public maritime que va permettre ce simple alinéa !

Le domaine public maritime, a dit le Conseil d'Etat, doit être réservé « à l'usage conforme à sa destination que le public est normalement en droit d'y exercer ».

Le public, et la directive paraît l'ignorer, est constitué par l'ensemble des citoyens et non par la clientèle des hôtels de luxe ou des night-clubs qui vont sans doute proliférer sur les dépendances du domaine public maritime. Les activités de ces établissements ne sont certainement pas de celles dont le Conseil d'Etat estime que le public doit « normalement » les exercer sur le domaine public maritime.

Aussi bien l'affaire ne pourra-t-elle en rester là, et les associations de défense de l'environnement ne peuvent accepter une directive qui, si elle leur apporte certes quelques apaisements par les principes qu'elle énonce, ne leur donne aucun moyen d'action et ouvre des perspectives terriblement dangereuses pour le domaine public maritime que notre société de consommation a déjà « dévasté » et sur lequel elle a « exercé des ravages formidables », ainsi que le déclarait M. le président de la République dans sa récente interview à *Paris-Match*.

(1) Qui dit « collectif » ne veut pas dire « public ». Ici encore les mots ont leur sens et un immeuble à usage collectif peut fort bien être une propriété privée.

POINT DE VUE

Aménagement du territoire et prospective

Pour une géographie de la prévision

par ANDRÉ CHADEAU (*)

L'AMENAGEMENT du territoire procède d'une volonté permanente : celle d'assurer, par la localisation des activités, par les infrastructures, par la protection et la mise en valeur des ressources naturelles, la meilleure répartition des hommes dans l'ensemble national ; celle de procurer à chacun, où qu'il se trouve, le maximum de liberté de choix de résidence, d'emploi, de loisirs, et de gommer pour ce faire les inégalités liées à la géographie.

Tributaire d'évolutions de longue durée, la politique d'aménagement du territoire vit de prévisions, de pronostics de représentations du futur. Celles-ci lui servent, en fonction de ses objectifs, soit de repoussoir devant des perspectives inacceptables, soit de guide vers des objectifs nouveaux. Ce souci du futur doit être exactement interprété : en matière d'aménagement du territoire, l'action ou l'évolution historique modifient toujours les prévisions. Elles conduisent par voie de conséquence à changer de méthodes ou de moyens.

Ainsi a-t-on, jusqu'en 1970, conçu les actions de freinage de la croissance démographique en région parisienne ou de freinage du dépeuplement en zone rurale en fonction de projections prévoyant 62 millions d'habitants en France en l'an 2000. Les prévisions les plus récentes nous conduisent à retenir désormais le chiffre de 57 millions d'habitants, ce qui influe évidemment sur nos actions, spécialement en zone rurale.

Ces réajustements permanents ne doivent pas conduire à considérer que les investigations concernant l'avenir sont vaines ou illusoires. Il n'y a jamais d'erreur absolue dans un tel domaine. Il faut prévoir les évolutions pour calculer en fonction d'elles les moyens que nous avons à mettre en œuvre.

Ainsi conçue, la prospective n'est pas une lanterne magique pour technocrates en mal d'imagination, mais un instrument de choix des priorités à long terme. Elle nous oblige à éclairer l'action ponctuelle par le réexamen des grandes orientations, à corriger l'objectif par le calcul des effets. Elle est notre « réducteur d'incertitudes » à chaque étape de l'action.

L'important réseau des villes moyennes

Les études prospectives (1) nous éclairent de deux manières : la première consiste à évaluer les conséquences à long terme de tendances en cours, ou de politiques que l'on veut engager, la seconde vise à révéler, à faire apparaître des conditions inattendues ou des enjeux nouveaux qui vont modifier l'économie ou la société et, par conséquent, l'aménagement du territoire.

Quelques exemples me permettront d'illustrer ce propos.

Tout d'abord, au sujet de l'évaluation des conséquences de politiques d'aménagement en cours.

Pour lutter contre le risque de voir un jour le territoire partagé entre « Paris et le désert français », une politique active de développement des métropoles d'équilibre a été mise en œuvre à partir du Ve Plan. Mais alors que s'organisait cette stratégie autour de grands pôles de développement, les études prospectives nous ont alertés sur deux questions complémentaires.

Que devenaient le rôle et la vocation de Paris, ville internationale dans le concert des grandes villes mondiales ? Du point de vue culturel, économique, politique, Paris gardait-elle toute la place qu'elle mérite et sinon que devrait-on faire pour qu'elle la retrouve et la conforte ? Cette préoccupation a fait l'objet d'importants travaux prospectifs qui dès le début des années 70 ont apporté de riches et utiles enseignements.

Deuxième question quasi simultanée : la polarisation vers les grandes métropoles ne portait-elle pas ses propres limites, voire de véritables risques ? L'évolution vers des établissements de production de taille plus réduite, les résultats des politiques de décentralisation et de localisation conduites par l'aménagement du territoire et la volonté des habitants recherchant une meilleure qualité de la vie urbaine, modifiaient insensiblement les tendances à la concentration spatiale. C'est un des apports des études prospectives que d'avoir montré la place et l'importance que pouvait prendre dans l'avenir l'important réseau des villes moyennes dispersées sur l'ensemble du territoire français.

Utile dans l'analyse et l'inflexion des politiques urbaines, la prospective l'a aussi été dans la mise en lumière des changements apportés dans la localisation des activités par la montée des firmes multinationales. Sans prétendre bouleverser les méthodes d'aménagement en cours, les études prospectives ont montré, au moment où seuls quelques spécialistes y travaillaient, comment et dans quelle mesure le développement de grandes firmes à marché et à investissement mondial pouvaient concerner l'aménagement du territoire. Et comment, par conséquent, nous devions affiner nos méthodes, au besoin ajuster de nouveaux instruments : soit pour prospecter de nouveaux champs d'investissement, soit, en relation avec d'autres administrations, pour les contrôler.

La prospective, c'est aussi savoir ce qui se passerait si l'on n'intervenait pas, exercice qui a été réalisé avec le « scénario de l'inacceptable ». Et la politique de l'aménagement du territoire a justement consisté à faire en sorte que cette « image de la France en l'an 2000 » ne soit pas celle qui se matérialise. La noirceur du constat a amené les diverses administrations à prendre conscience de l'urgence qu'il y avait à intégrer dans leurs actions propres les impératifs de l'aménagement du territoire.

Il serait aisé de citer d'autres secteurs où la prospective a éclairé, prévenu, accompagné l'action d'aménagement du territoire : la transformation du monde rural, la « tertiarisation » de la société, les travaux sur l'avenir des façades maritimes. Même si l'imprégnation n'est pas complète, si la connaissance du risque ou de l'enjeu ne les font pas disparaître, encore est-il utile de les connaître et de les mesurer, tant il est vrai, aujourd'hui plus que jamais, que « gouverner, c'est prévoir ».

Une des missions de la prospective est précisément, je l'ai dit, de déceler, révéler les enjeux nouveaux, cerner le champ des incertitudes. Elles sont grandes aujourd'hui et les enjeux majeurs. Quatre orientations me paraissent nécessaires pour éclairer l'aménagement du territoire de demain.

— Les scénarios d'approvisionnement et de consommation énergétiques : leurs conséquences sur les régions. C'est une question dont les termes se sont largement modifiés depuis quelques années. Il ne suffit pas d'évaluer les conséquences tendancielles, il faut identifier les alternatives, apprécier les réponses possibles.

— L'avenir de l'agriculture française : elle est en pleine mutation après vingt ans de transformation. Et elle doit devenir « le pétrole de la France » et rester en même temps l'activité qui entretient et féconde l'espace, quelles structures va-t-elle mettre en œuvre et quel paysage économique, quelle ruralité peut-elle produire ? La réponse n'est certes pas simple et sans doute pas unique : c'est à la prospective d'en indiquer les grandes lignes possibles.

— La gestion du phénomène urbain s'est jusqu'à présent principalement appuyée sur la notion de ville. Or le fait majeur depuis dix ans c'est la croissance des banlieues et plus récemment des espaces péri-urbains. Dans l'ensemble des banlieues vivent un tiers des Français. On estime que si la tendance se poursuit, la moitié des Français habiteront, en l'an 2000, ces « grandes banlieues », qui mêlent la ville à la vie hors de la ville. C'est un problème nouveau qui modifie les coûts, entraîne l'émergence de modes de vie différents, implique des contraintes mal évaluées. Dans ce domaine aussi, la prospective qui s'en est déjà saisie peut nous apporter beaucoup pour la gestion de l'avenir.

— Le développement des technologies de pointe et l'application de nouvelles techniques peuvent aussi avoir des répercussions sur l'organisation de l'espace, la redistribution des activités et donc le mode de vie des hommes. Ainsi de l'informatique. Cette industrie atteindra, en 1985, au niveau mondial, l'importance de l'industrie automobile. Sa localisation sera, pour la France, un outil de la politique d'aménagement du territoire : dégagée des contraintes techniques de l'industrie lourde, elle peut s'installer pratiquement n'importe où, dès lors que les communications sont satisfaisantes et la main-d'œuvre qualifiée. Elle rend possible une plus large décentralisation des activités et donne des chances de développement aux entreprises locales.

Toutes raisons qui font que nous nous devons de mener des études prospectives dans ce domaine aussi, car, bien conçue, la télématique peut être un levier fondamental pour une politique moderne d'aménagement du territoire.

C'est dans la convergence, la confrontation et la coexistence de ces grands mouvements, et d'autres sans doute encore ignorés, que se situeront et évolueront la société française et sa traduction spaciale, l'« aménagement du territoire ». Sorte de fil conducteur, au-delà des réflexions et études conjoncturelles ou de moyen terme, la prospective est l'occasion de révéler parfois, de saisir toujours, les lignes de force, de conflit, de rupture ou de changement auxquelles se heurte la société. Une tâche difficile de lucidité qui peut irriter ceux qui voudraient que jamais rien ne change, mais à laquelle l'aménagement du territoire ne peut se soustraire.

(1) N.D.L.R. — La majorité des études de prospectives est faite par l'équipe du Système d'études du schéma d'aménagement de la France (SESAMF), composée de sept personnes et rattachés à la DATAR. Le budget d'études du SESAME représente environ un sixième du budget total des études de la DATAR, évalué à 5 millions de francs environ.

(*) Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

CORRESPONDANCE

Colère à Marseillan

Après notre article sur la directive nationale d'aménagement du littoral, nous avons reçu de M. Gilles Ribes, maire de Marseillan (Hérault), les commentaires suivants :

Marseillan, village viticole et ostréicole de quatre mille habitants, situé sur la rive sud-ouest de l'étang de Thau, est aussi une station touristique en plein développement (40.000 touristes en saison). Celui-ci se fait grâce à une plage de 3 kilomètres prolongée par un lido de 16 kilomètres s'étendant de Marseillan à Sète. La nouvelle municipalité de gauche élue en mars 1977 s'est donné les moyens d'une urbanisation raisonnée avec une double finalité : aménagement dans l'intérêt de la commune et promotion du tourisme social. Le plan d'occupation des sols a été mis en révision dès octobre 1977. Mais la révision n'a été accordée qu'en août 1979 au moment où était publiée la directive d'aménagement nationale d'aménagement du littoral. L'ancien POS est déclaré caduc et, selon l'administration, à l'exclusion de deux zones urbanisables aujourd'hui totalement saturées, aucun permis de construire ne sera délivré tant qu'on n'aura pas établi un règlement et un zonage nouveau « dans l'esprit de la directive ».

Depuis des mois les élus de Marseillan négocient avec plusieurs promoteurs et architectes et avec les responsables de l'équipement la construction de cinq cents appartements à l'ouest de la ville. Les permis de construire, au nom de la directive, n'ont pu être obtenus. Les élus et la population de Marseillan n'accepteront jamais l'asphyxie de leur commune que l'actuelle politique ne manquerait pas de provoquer. Ils sont décidés à lutter pour conserver la maîtrise de leur développement urbain.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La croissance économique sera faible en 1980 mais s'accélérera à partir de l'été, prévoit le BIPE

En 1980, la croissance économique se ralentira nettement dans les pays industrialisés, prévoit le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques). L'expansion pourrait n'être en moyenne que de 1,5 %. Le commerce mondial, quant à lui, ne croîtrait que de 2,5 % à 3 %, contre 6 % en 1979. En France, la croissance ne serait, en 1980, que de 1,8 %, mais l'activité se redresserait au second semestre, tandis que se ralentirait la hausse des prix.

Comment le BIPE justifie-t-il ces précisions ? Premier facteur déflationniste : le prix du pétrole augmenterait un peu plus vite que les prix mondiaux. Non seulement l'OPEP refusera de laisser se dégrader son pouvoir d'achat, mais elle cherchera à l'améliorer. Le BIPE a fait l'hypothèse d'une hausse de 10 % du prix du baril en dollars cet hiver et d'une nouvelle hausse de 5 % durant l'été 1980.

Deuxième facteur déflationniste : les Etats-Unis vont connaître une récession en 1980 (recul de 1 % du produit intérieur brut par rapport à 1979). Le BIPE estime presque certaine cette évolution, et cela pour plusieurs raisons : le pouvoir d'achat des particuliers a beaucoup baissé (de 5 % depuis le début de l'année) et si la consommation s'est maintenue, c'est parce que les Américains ont fortement tiré sur leur épargne qu'ils ont ramenée à un niveau minimal. Ce recours ne pourra donc plus jouer pour compenser la baisse du pouvoir d'achat.

De plus les Etats-Unis — contrairement à tous les autres pays industrialisés — vont ressentir plus durement les hausses pétrolières de 1979-1980 que celles de 1973 : le pétrole qui n'entrait que pour 5 % dans les importations totales du pays en représente maintenant environ 40 %.

Comme la priorité est maintenant nettement donnée à la lutte contre l'inflation, aucune politique de relance susceptible d'empêcher une récession ne peut être envisagée dans un avenir proche. Toutefois les experts du BIPE estiment que le recul de l'économie américaine sera plus faible *et plus bref que dans les cycles* précédents : les stocks sont moindres qu'en 1974, la situation financière des entreprises bien meilleure. Au deuxième semestre 1980, l'inflation pourrait très nettement se ralentir.

Troisième facteur déflationniste pour l'économie mondiale : la R.F.A. et le Japon ont mis en œuvre des politiques monétaires qui sans être draconiennes n'en sont pas moins restrictives. La croissance économique en Allemagne fédérale va donc se ralentir après une assez forte *progression aux deuxième et troisième* trimestres. Ce tassement d'ailleurs relatif amènera les Allemands à moins importer (environ 4,5 % en 1980).

Marge de manœuvre étroite pour la France

Cet environnement international n'est évidemment pas fait pour arranger les affaires de la *France. Le BIPE*, qui *exclut « une fuite en avant illusoire »*, juge inévitable une répercussion sur l'économie française de ces différents effets déflationnistes.

● *Nos exportations* n'augmenteraient en volume que de 2,8 % en 1980, soit nettement moins vite qu'en 1979 (+ 6,5 %). Mais le ralentissement de la croissance économique (+ 1,8 % en 1980 contre + 2,9 % en 1979 et + 3,3 % en 1978) freinerait nettement la progression des importations : + 1,5 % en 1980 contre + 6,4 % en 1979. La balance commerciale sera tout de même déficitaire de 17 milliards de francs en 1980, après l'avoir déjà été en 1979 (le BIPE prévoit pour cette année un trou de 11,2 milliards de francs).

Cependant, le BIPE fait deux remarques importantes. D'une part, le commerce *extérieur français* s'améliorera — en tendance — à partir du deuxième semestre 1980 ; d'autre part, la progression constante de l'excédent de la balance des services permettra de sauvegarder l'équilibre — ou même un léger excédent — des paiements courants.

● *Les investissements* pourraient globalement progresser en 1980 : + 1,3 % contre + 0,9 % en *1979. Ce résultat positif* proviendrait du jeu combiné des investissements privés (+ 1 % en 1980 après + 1,7 % en 1979), des investissements des entreprises nationales (+ 7,5 % en 1980 après + 10,2 % en 1979) (1) et d'une légère reprise du logement (+ 0,5 % en 1980 après — 1,5 % en 1979).

Le BIPE exclut dans tous les cas une chute des investissements privés en 1980.

● *La consommation des ménages* ne progresserait que de 2 % l'année prochaine, soit moins que cette année (+ 2,8 % selon le BIPE). Les achats des ménages, soutenus jusqu'à présent par une moindre épargne, pourraient baisser. Mais, selon le BIPE, ils recommenceraient à progresser au cours du second semestre 1980.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible (après impôt) progresserait en effet de 2 % en 1980 comme en 1979, grâce notamment à une moindre hausse des prix : + 10 % l'année prochaine (janvier à décembre) contre + 11,8 % cette année.

Le BIPE, qui — au vu d'une analyse secteur par secteur — rejette l'hypothèse d'« *une fuite générale et massive devant la monnaie* », n'en pose pas moins la question qui conditionne dans une très large mesure la poursuite de l'action gouvernementale : *« Les particuliers accepteront-ils le coup de frein donné à leur pouvoir d'achat ? »* — AL. V.

(1) Les investissements d'E.D.F. progresseraient de 15 % en 1980 (+ 25 % en 1979).

De la récession américaine au ralentissement japonais

Évolution du produit national brut dans les principaux pays industriels

Variation annuelle en volume (en %)

	1978	1979	1980
	—	—	—
France *	3,3	2,9	1,8
Allemagne fédérale	3,4	4,0	2,5
Italie	2,6	4,2	1,7
Royaume-Uni	3,0	0,4	0
Etats-Unis	4,4	1,7	— 1,0
Japon	5,7	5,3	4,7

* P.I.B.
Sources nationales et estimations du B.I.P.E.

LA FERMETÉ DE LA DEMANDE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE RASSURE LES INDUSTRIELS

« La production industrielle a continué de croître à la rentrée. Infirmant les prévisions formulées par les chefs d'entreprise avant les congés, la fermeté de la demande ne s'est pas démentie jusqu'en octobre. *Elle est à l'origine de l'augmentation de l'activité enregistrée récemment dans plusieurs branches. Les carnets de commandes continuent de s'étoffer et sont désormais jugés assez bien garnis ; la demande étrangère, jusque là en retrait de la demande intérieure, semble avoir progressé plus vite que cette dernière au cours des derniers mois »*, écrit l'INSEE au vu de sa dernière enquête mensuelle menée en octobre auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprise.

« Cependant — et cela modère l'impression favorable qui se dégage des précédents indicateurs — le nombre des industriels jugeant leurs stocks de produits finis excessifs augmente pour le deuxième mois consécutif. Le climat général de l'industrie s'était dégradé au printemps, mais le maintien d'une conjoncture satisfaisante, et surtout la fermeté de la demande, ont en partie dissipé l'inquiétude ambiante pour l'immédiat. Dans leur ensemble, les chefs d'entreprise attendent le maintien de la production industrielle à son niveau actuel. Un écart subsiste avec les perspectives personnelles qui correspondent toujours à une croissance modérée.

» Depuis le mois de juillet, les chefs d'entreprise sont très nombreux à prévoir la hausse d'ensemble des prix industriels. Mais leurs prévisions pour leurs propres prix se situent désormais un peu en retrait des niveaux élevés enregistrés avant les congés. »

AGRICULTURE

A l'Assemblée de Strasbourg

LA COMMISSION DU BUDGET PRÉCONISE UNE RÉDUCTION SUBSTANTIELLE DES DÉPENSES AGRICOLES DE LA C.E.E.

Strasbourg. — L'Assemblée européenne tient, du 5 au 7 novembre, une session spéciale consacrée à l'examen du budget de la Communauté pour 1980. La commission européenne avait conçu un avant-projet de budget portant sur 17,94 milliards d'unités de compte (1) en crédits d'engagement, que le conseil des ministres de la C.E.E. a modifié, ramenant les crédits d'engagement à 15,98 milliards.

Les coupes opérées portent sur les structures (régionales, sociales), sur les actions anticrise (énergie, industrie) et sur l'aide au développement. C'est ce projet qu'examine en première lecture l'Assemblée. Sa commission du budget lui suggère de rétablir la plupart des crédits inscrits par la commission et réduits par le conseil des ministres. Surtout, elle préconise une diminution substantielle des dépenses agricoles.

(1) 1 unité de compte : 5,9 F.

● *Les exportations de produits agricoles ouest-allemands* sont passées de 3 à 14 milliards de deutschemarks en dix ans, a précisé le ministre de l'agriculture, M. Ertl, à l'occasion du dixième anniversaire de la création de la Société centrale de marketing, destinée à promouvoir la vente des produits agricoles allemands à l'étranger.

LES ÉTATS-UNIS PRÊTENT 500 MILLIONS DE DOLLARS A LA POLOGNE POUR L'ACHAT DE PRODUITS AGRICOLES

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis ont accordé à la Pologne un crédit de 500 millions de dollars pour l'achat de produits agricoles. Ces crédits, utilisables dès maintenant et jusqu'au 1er octobre 1980, comprennent deux tranches : 200 millions dans le cadre du programme américain d'aide aux exportations agricoles C.C.C. (Commodity Credit Corporation) et 300 millions de crédits bancaires sous garantie du gouvernement américain.

La Pologne puise largement dans les crédits C.C.C., puisque, en 1978, sur un total de un milliard 500 millions, elle avait obtenu, à elle seule, 500 millions de dollars. Elle avait bénéficié d'une aide analogue en 1977.

Les achats polonais de produits agricoles en provenance de l'Ouest ne cessent de croître Pologne a depuis 1970 acheté prin d'année en année. Selon un récent document du comité central du parti ouvrier unifié, la Pologne a depuis 1970, acheté principalement aux Etats-Unis, plus de 50 millions de tonnes de céréales: 4,1 millions de tonnes par an en *moyenne* pour la *période* 1970-1975 (près de 20 % de sa production nationale) et 7,8 millions de tonnes depuis 1975 (près de 40 %).

R. F. A.

● *La production industrielle ouest-allemande* (corrigée des variations saisonnières) est restée identique à celle d'août. Les industries de transformation ont enregistré d'un mois sur l'autre une légère hausse de production (+ 1 %), tandis que le bâtiment et plus encore les industries d'extraction régressaient fortement (— 4,5 % et — 7 % respectivement). La production de gaz et d'électricité est également en retrait (— 3 %). Cependant les entrées de commandes (après correction) ont augmenté de 2 %, grâce surtout àla forte hausse (+ 7,5 %). Les commandes intérieures ont baissé de 1 %, notamment dans le domaine des biens de consommation. En taux annuel, calculé sur deux mois (août-septembre 1979 par rapport à août-septembre 1978), la production industrielle a augmenté de 5,5 % et les entrées de commandes de 6 %. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Le gouvernement belge instaure une vignette autoroutière

De notre correspondant

Bruxelles. — La « vignette autoroutière », créée par le gouvernement belge, n'est qu'un des nombreux sujets de mécontentement engendrés par la « loi-programme » déposée au Parlement et qui sera votée d'urgence, même si les interlocuteurs sociaux, les patrons et les syndicats devaient continuer à s'y opposer. Le gouvernement estime qu'il ne peut plus permettre aux différents groupes de retarder continuellement son action, ce qui avait entraîné la paralysie, puis la chute de plusieurs gouvernements précédents.

La loi-programme est l'outil nécessaire à l'application du budget de 1980, qui représente 1 100 milliards de francs belges (1) et un déficit prévu de 82 milliards. Le gouvernement souffle le chaud et le froid, proposant des réductions d'impôt pour un peu plus d'un milliard de francs français, mais en imposant en même temps des taxes nouvelles, comme celle sur les autoroutes, dont l'application sera particulièrement compliquée et qui frappera aussi les automobilistes étrangers. La réaction extérieure, surtout française, est attendue avec curiosité et appréhension, car il est évident que la vignette sera mal comprise et suscitera des protestations.

La formule plus simple d'un péage, comme en France et en Italie, n'a pu être appliquée parce que les autoroutes belges fort nombreuses ont trop d'accès et de sorties, et que le système aurait probablement coûté plus d'argent qu'il n'en aurait rapporté à l'Etat. La vignette, avec toutes ses complications, sera parfaitement rentable : elle rapportera 3,4 milliards, qui seront affectés aux travaux et aux transports publics.

Elle sera appliquée à partir du 1er janvier 1980. Sa perception sera annuelle, et les étrangers pourront l'acheter aux postes-frontières. Le montant réclamé sera proportionnel à la taxe de la circulation en Belgique et calculé en fonction de la puissance du véhicule, de façon à frapper davantage les grosses cylindrées.

« Nous faisons d'une pierre deux coups, a précisé un porte-parole du gouvernement, *puisque nous encourageons les petites automobiles qui consomment aussi moins d'essence ».*

Les automobilistes sans vignette interceptés sur les autoroutes seront condamnés à des amendes particulièrement lourdes. Cependant, comme en France, certaines autoroutes de la périphérie urbaine seront « sans vignette ». Déjà la décision provoque la colère des automobilistes, qui protestent contre *« l'augmentation déguisée de la taxe de la circulation »* et qui rendent le gouvernement responsable de la probable augmentation des accidents.

Réduction d'impôt

Comme pour les consoler, le gouvernement promet une très légère réduction d'impôt pour les ménages dont le revenu annuel ne dépasse pas 1 million de francs belges, et pour les isolés qui ne gagnent pas plus de 400 000 francs. Les premiers paieront 3 000 F et les seconds 1 000 francs (140 francs français) de moins par an. En revanche les superbénéfices (plus de 100 millions) feront l'objet d'une taxation supplémentaire de 4 %, tandis que l'Etat se propose d'organiser la lutte contre la fraude fiscale.

En outre, des économies sont prévues dans tous les secteurs. On admettra moins d'étudiants étrangers dans les universités, on diminuera la participation de l'Etat dans les remboursements des frais médicaux. Une loi-cadre sera déposée au Parlement sur la réforme de la Sécurité sociale, dont le déficit prévu pour 1979 est de 24 milliards de francs belges et devrait atteindre le double en 1980.

Ces mesures provoquent des protestations tous azimuts. Dans certains milieux, surtout en Wallonie, on va jusqu'à comparer la situation à celle de l'hiver 1960-1961, quant la « *loi inique* » du gouvernement Eyskens provoqua la plus grande grève de l'histoire du pays.

PIERRE DE VOS.

(1) 1 franc belge = 0,14 franc français.

L'ARABIE SAOUDITE VA FOURNIR 2 MILLIONS DE TONNES SUPPLÉMENTAIRES DE PÉTROLE A LA FRANCE.

L'Arabie Saoudite va fournir 2 millions de tonnes de pétrole brut supplémentaire à la France avant la fin de 1979. Selon le *Bulletin de l'industrie pétrolière*, cete fourniture aurait été octroyée après une intervention directe de M. Barre auprès des autorités de Ryad. Elle apparaît comme une « rallonge » au contrat franco-saoudien qui, depuis 1977, prévoit la vente directe à la France (Elf et Total) de 12 millions de tonnes par an pendant trois ans (le premier contrat, signé trois ans plus tôt à l'initiative de M. Jobert, ne prévoyait que 6 millions de tonnes par an).

Ce « geste » saoudien confirme la tendance que connaît le marché pétrolier d'un renforcement des accords d'Etat à Etat. En revanche, les deux sociétés françaises, si elles ont « bon espoir » de renouveler ce contrat qui arive à expiration à la fin de l'année, n'ont encore aucune assurance ni sur les quantités ni sur la durée. Le « brut » d'Arabie Saoudite est actuellement le moins cher de l'OPEP, et les contrats de trois ans sont de plus en plus rarement offerts par les pays producteurs.

Selon le GATT

LE PRIX DE L'ESSENCE A PEU AUGMENTÉ DEPUIS 1973 EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

Le secrétariat de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), dans son rapport annuel publié le 6 novembre, souligne que « le prix de l'essence au détail a soit diminué soit très peu augmenté (moins de 10 %) dans la plupart des pays européens et aux États-Unis de 1973 à 1978 » si on évalue cette évolution en termes réels, c'est-à-dire en comparaison avec la hausse de l'indice des prix à la consommation. Une telle politique a encouragé la consommation.

Le GATT précise que seuls quelques pays ont échappé à cette tendance : le Japon, où la hausse réelle a été de 16 %, la France (20 %) et l'Italie (25 %).

ÉNERGIE

Le prix du pétrole de la mer du Nord dépasse le plafond de l'OPEP

La British National Oil Company (B.N.O.C.) vient d'annoncer le relèvement des prix du pétrole qu'elle produit en mer du Nord avec effet rétroactif au 1er novembre, écrit le *Financial Times* du 6 novembre. Les autres compagnies productrices en zone britannique qui attendaient la décision de la société d'Etat vont sans doute suivre ce mouvement qui aligne les prix du brut de la mer du Nord sur ceux des pétroles africains de même qualité.

La hausse est en effet — comme pour la Libye, l'Algérie et le Nigéria — de 2,77 dollars par baril, ce qui porte le brut du gisement de Montrose à 26,27 dollars le baril et celui de Forties à 26,07 *dollars, soit nettement* au-dessus du plafond fixé par l'OPEP (23,50 dollars).

La B.N.O.C. est le principal fournisseur de pétrole dans le secteur britanique avec 750 000 barils par jour.

La compagnie Phillips Petroleum avait, dès le 31 octobre, porté à 26,27 dollars le prix du baril de pétrole d'Ekofisk, gisement sur lequel elle est opérateur en zone norvégienne.

La B.N.O.C. a fait savoir qu'elle relevait ses prix en raison des augmentations des pétroles directement concurrents. S'ils ne sont pas favorables, disent-ils, au mouvement actuel des prix, les dirigeants de la British National Oil Company estiment de leur responsabilité d'assurer la vente de leur brut au prix du marché mondial. (Rappelons pourtant que les Britanniques avaient précédé l'OPEP dans le renchérissement des prix au premier trimestre.)

Cette même responsabilité pousserait les Kowétiens — les premiers à avoir augmenté leurs prix au 1er octobre — à procéder à une nouvelle hausse de près de 7,5 %. Le pétrole du Koweït, qui coûte actuellement 21,43 dollars par baril, ne dépasserait donc pas le plafond de l'OPEP et serait ainsi aligné sur les prix de l'Iran (soit un pétrole de référence à 23,50 dollars).

En attendant, le Koweït a augmenté le prix du gaz liquide — butane, propane — respectivement de 9 % et de 7 %. L'émirat avait déjà renchéri son gaz le 1er octobre.

● *Un important gisement pétrolier sous-marin* a été découvert à environ 30 kilomètres au sud-ouest de Bombay. Les autorités indiennes ont *précisé, le lundi* 5 novembre, que sa production potentielle serait d'au moins 5 000 à 7 000 barils par jour. Le gisement de Bombay High, exploité depuis mai 1976, produit 100 000 barils par jour, soit 4,4 millions de tonnes par an.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2080	4,2110	— 115	— 85	— 245	— 200	— 455	— 390
$ can.	3,5505	3,5535	— 50	— 15	— 140	— 95	— 215	— 150
Yen (100).	1,7725	1,7760	+ 90	+ 125	+ 140	+ 180	+ 450	+ 525
DM	2,3450	2,3475	+ 70	+ 100	+ 120	+ 150	+ 470	+ 520
Florin	2,1100	2,1130	+ 30	+ 60	+ 60	+ 90	+ 280	+ 325
F.B. (100).	14,5135	14,5265	— 230	— 85	— 470	— 270	— 640	— 220
F.S.	2,5535	2,5570	+ 210	+ 240	+ 360	+ 410	+1100	+1160
L. (1 000).	5,0659	5,0710	— 170	— 100	— 400	— 320	—1025	— 910
£	8,6965	8,7025	— 175	— 95	— 375	— 290	— 815	— 685

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8 1/8	8	8 1/2	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4
$ E.-U.	14 5/16	14 11/16	14 7/8	15 1/4	15 9/16	15 15/16	15 1/8	15 1/2
Florin	9 1/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	10	10 1/2	10 1/16	10 7/16
F.B. (100).	11 1/2	12 1/2	13 1/4	14	13 1/4	14	13 1/2	14 1/4
F.S.	1/2	1	2 1/4	2 1/2	3 1/2	3 7/8	4 3/16	4 9/16
L. (1 000).	12	13	16 1/2	17 1/2	16 3/4	17 3/4	16 3/4	17 3/4
£	13	14	14	14 3/4	14 3/4	15 1/4	14 3/4	15 1/2
Fr. franç.	12 1/4	12 3/4	13 1/4	13 3/4	13 3/4	14 1/2	14	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

CORRESPONDANCE

Le code de conduite des multinationales

Dans nos éditions datées du 13 octobre, nous avons rendu compte, sous le titre « *Les multinationales s'émeuvent du projet de code de conduite en cours d'élaboration par l'ONU* », d'un déjeuner-débat organisé par le C.N.P.F. dans le cadre des journées de l'investissement français à l'étranger.

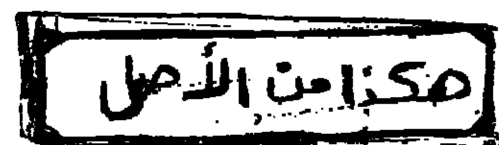
L'un des intervenants, M. François Perigot, président de la filiale française du groupe anglo-néerlandais Unilever, jugeant que la manière dont nous avons rapporté ses propos risquait de mal traduire sa pensée, nous a adressé les précisions suivantes :

« Sans entrer inutilement dans le détail et la polémique, je dirai simplement que les réserves que j'ai énoncées quant au projet de code de l'ONU ne concernent qu'une réglementation des investissements internationaux qui ne tiendrait pas compte des impératifs des différentes parties en cause.

» J'ai reconnu, par ailleurs, l'objectivité et la compétence de ceux qui sont chargés de mener ces travaux dans les instances internationales et j'ai conclu mon propos en exhortant la communauté des affaires françaises à ne pas s'opposer à l'établissement de principes qui — s'ils sont équitables et réalistes — peuvent favoriser les échanges internationaux. »

● *La Société des pompes funèbres générales (P.F.G.)* est passée sous le contrôle de la Lyonnaise des eaux. L'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée le 2 août dernier (*le Monde* du 11 août) sur la Société des pompes funèbres générales par une filiale de la Lyonnaise des eaux a réussi, 242 615 actions, soit 50,54 % du capital de P.F.G., ayant été présentées.

● ERRATUM. — Une erreur d'impression a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré au débat sur la politique industrielle à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 novembre). Il fallait lire : « On eût aimé, en particulier, que le rapporteur explore *« l'autre voie sans doute possible »* et précise ce qu'il entend par le lancement *« d'autres programmes visant à accroître la capacité politique de résistance à la domination de quelques superpuissances. »*



SOCIAL

UN AN APRÈS L'ANNONCE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOI

Longwy, ce n'est pas fini

De notre envoyé spécial

Longwy. — S'il fallait définir, en cet automne morose, le climat social de Longwy, on pourrait parler d'une tension soutenue parmi les syndicalistes et leurs militants de base.

Jamais, peut-être, dans ce microcosme particulariste qu'est le pays haut-lorrain, les querelles d'influences qui déchirent la gauche politique et syndicale française ne se sont reflétées avec autant d'acuité.

Jamais non plus l'avenir n'est apparu plus menaçant avec la perspective de la perte de six mille emplois dans le « Triangle de l'acier » en 1980..., ce chiffre qui gonflerait plus encore le nombre des chômeurs : pour le seul bassin de Longwy-Villerupt, 3 081 demnadeurs d'emploi ont été recensés en septembre dernier, contre 2 895 l'année précédente à la même époque. Sur ces 3 081 personnes, précise M. Jacques Saulcy, directeur de l'Agence pour l'emploi de Longwy, il y a 1 563 jeunes de moins de vingt-cinq ans, soit environ 2 % de moins que l'année d'avant.

Mais cette comptabilité est faussée par le fait que la grande majorité des trois cents licenciements intervenus en juillet dernier à l'entreprise locale Bertoldi (bâtiments et travaux publics) a affecté des salariés plus âgés.

Face à la masse des jeunes sans travail, quelle est, quelle sera surtout dans les prochains mois l'attitude des responsables syndicaux partagés entre la lassitude des uns et l'exaspération des autres, entre le triomphalisme des communiqués de presse sur « *la réalité des luttes* » et les sombres bilans d'une population qui réalise un peu tard l'ampleur de son drame, mais qui craint en même temps les aventures ?

La violence à visage découvert

Récemment, *le Républicain lorrain*, quotidien régional ayant son siège à Metz, inaugurait un supplément en publiant « la confession » d'un militant C.F.D.T., M. Jean-Claude Remoiville. Sous le titre « *Longwy : la violence à visage découvert* », la vedette de cette interview était présentée en ces termes : « *Marié, père d'un petit garçon, fils de sidérurgiste, cet homme de vingt-huit ans a été pendant des semaines l'un de ceux qui ont mené un certain nombre d'actions violentes spectaculaires : l'attaque du relais de télévision, le siège du commissariat de Longwy, le vol de la Coupe de France, la balade nocturne de Hallyday : il était chaque fois en première ligne. Autant d'opérations qui, très vite, n'eurent plus rien à voir avec le syndicalisme et furent bien souvent condamnées.* » Interrogé sur son action, M. Remoiville répond : « *Les opérations « coups de poing », c'est moi.* » S'il n'avait tenu qu'à lui, « *on aurait fait sauter le relais télé et kidnappé le patron d'Usinor* ». Un peu plus loin, M. Remoiville dit sa déception : « *J'aurais bien vu la fin de ce conflit par une émeute générale. La révolution à Longwy. Je pense sincèrement que les syndicats sont à l'origine du tassement de la révolte. Ils ont freiné le mouvement.* » Comment ce baroudeur, jamais syndiqué, s'est-il retrouvé, l'hiver dernier, à la C.F.D.T. ?

« *Un coup de hasard,* explique-t-il. *Le 19 décembre, je ne savais pas où manger. Un copain m'a invité au local de la C.F.D.T.* » Et d'ajouter : « *Mais je n'appartiens pas au syndicat de M. Maire. Je suis C.F.D.T.-Longwy et en aucun cas C.F.D.T. nationale. Je m'en voudrais...* » Les raisons de cette attitude ? Le militant déclare : « *Les divergences entre les syndicats démobilisent. Les gens sont écœurés de voir cette division qui fait le jeu du patronat.* »

A Longwy, cette interview a fait grand bruit. La section C.F.D.T. locale, déjà en butte à la mauvaise humeur de la Confédération, tient réunion sur réunion. L'intéressé, sommé sans doute de retirer ses propos incendiaires, a apporté quelques précisions au journal lorrain dans l'édition du 30 octobre : « *Syndicaliste ne veut pas dire meneur. Le fait d'être en première ligne n'a rien de surprenant quand on connaît le climat social qui régnait à Longwy ces derniers mois...* »

La C.G.T., seule en piste

Côté C.G.T., on se réjouit presque de ce mini-scandale. « *Nous vous l'avions bien dit,* entend-on répéter. *Voilà comment sont engendrées les actions irresponsables de militants qui ne sont même pas des sidérurgistes.* » Plus que jamais la C.G.T. locale entend — à l'image du P.C.F. omni-présent à Longwy — conserver le contrôle de la situation, tout en maintenant la pression revendicative dans les usines.

« *Longwy, ce n'est pas fini* », affirme M. Michel Olmi, secrétaire général de la C.G.T. pour l'ensemble du bassin et membre du comité fédéral de Meurthe-et-Moselle du P.C.F. — un « apparatchik » d'une trentaine d'années, au physique de condottiere. « *La lutte exemplaire menée depuis dix mois par la population n'a pas été vaine. Les patrons n'ont pas atteint leurs objectifs initiaux : les arrêts d'installations en 1979 et les licenciements. Les acquis de cette lutte sont appréciables : sur le plan social, une convention où des milliers de travailleurs pourront être dispensés d'activité dès l'âge de cinquante ans, avec une garantie de ressources allant de 84 % à 90 % du salaire net, une heure de réduction du temps de travail pour les « non-continus », le chômage supprimé dans les usines du bassin depuis le début de l'année 1979 ; l'embauche de près de soixante jeunes à Cockerill-Rehon.*

« *Sur le plan industriel : à Usinor, la cokerie de Mont-Saint-Martin est toujours en activité, la suppression d'équipes, qui devait intervenir dès 1979 à l'aciérie et aux minerais a été remise en cause ; la ligne des hauts fourneaux est partiellement préservée, le secteur gros-trains Pitz est maintenu ; à la Chiers, le train feuillard est prolongé jusqu'à l'été 1981 ; à Cockerill, construction de la nouvelle aciérie avec une troisième cornue, réalisation d'une « métallurgie* de poche. » M. Michel Olmi conclut : « *En tout cas, si demain Usinor arrêtait l'aciérie d'Herserange, nous dirions « non ». Nous sommes assez forts, à la C.G.T., pour l'en empêcher.* »

L'été dernier, lors de la révolte des ouvriers licenciés de l'entreprise Bertoldi, les cégétistes ont été les seuls à occuper l'usine et à foncer avec leurs engins — nouvelle forme de combat de rue — contre les cars de C.R.S. « *Ces actions,* souligne M. Michel Olmi, *n'ont cependant jamais dépassé les limites d'une attitude consciente et responsable. Elles ont été le fait d'ouvriers âgés souvent de plus de cinquante ans, qui avaient été jetés à la rue comme des malpropres.* »

Curieusement, la C.G.T. semble ainsi rester seule sur le terrain des luttes à Longwy, après une certaine mise en veilleuse des activités de la remuante section C.F.D.T., dont la dernière intervention remonte à la fin de l'été, quand ses dirigeants sont venus à Paris protester contre les derniers développements du plan Davignon et, par la même occasion, contre l'attitude du bureau confédéral et de M. Edmond Maire.

Une agitation contrôlée

Mais la combativité des cégétistes ne dépasse pas le cadre traditionnel. Elle épouse étroitement, on l'a dit, les modes d'action du P.C.F. Les deux organisations ont d'ailleurs installé de conserve la radio pirate Lorraine-Cœur d'acier, qui continue imperturbablement d'émettre tous les jours pour les gens de la région.

La C.G.T. a aussi apporté une contribution essentielle à une consultation de la population, organisée par les municipalités, en majorité communistes, du bassin : 39,16 % des électeurs de Longwy et de neuf autres communes ont, en effet, pris part, du 25 au 28 octobre, à cette consultation à bulletin secret sur les « *orientations actuelles de la sidérurgie française et la situation sociale et économique qui en découle* ».

Sur 13 190 votants, il y a eu 12 972 suffrages exprimés, et 12 552 personnes se sont prononcées contre les décisions d'Usinor et du gouvernement (soit plus de 98 % des suffrages exprimés). Malgré son caractère « *totalement dépourvu de légalité* », selon la préfecture, ce scrutin exprimait tout de même la volonté d'une bonne partie de la population.

Dans toutes ces actions récentes la C.G.T. a montré, comme toujours, son sens de la discipline. Là comme ailleurs, ses militants appliquent fidèlement les consignes d'agitation contrôlée du P.C.F. au niveau des entreprises. « *C'est un peu,* nous disait un observateur patenté de la vie locale, *le même processus qu'en mai 1968 : à Longwy, le P.C.F. et la C.G.T. entendent conserver à tout prix leur rôle d'avant-garde de la classe ouvrière. Quand d'autres prennent le relais, on laisse faire dans un premier temps, puis on contrôle le mouvement et on le récupère.* »

Mais la C.G.T. n'a-t-elle pas elle-même ses propres gauchistes, dont certains sont membres du parti communiste révolutionnaire (à ne pas confondre avec la ligue du même nom) ? A Longwy, il arrive, nous dit-on, que des militants de la C.F.D.T. prennent leur carte aux deux centrales à la fois. L'un de ces « agents doubles », maoïste notoire, vient de partir pour la Chine...

Tout cela n'empêche d'ailleurs pas que Longwy s'inscrive au troisième rang des agglomérations de cinquante mille à cent mille habitants sur le palmarès de la sécurité urbaine dressé, pour l'ensemble de la France, par le ministère de l'intérieur. « *Révolutionnaires, oui — et il y aurait de quoi — mais malhonnêtes, jamais !* », s'écrie un commerçant peu suspect de gauchisme.

JEAN BENOIT.

SOCIAL

SUPPRESSIONS D'EMPLO[...]

n'est pas fini

Au quarante et unième jour de grève chez Alsthom

La C.G.C. souhaite une consultation du personnel

Y aura-t-il une consultation du personnel à l'usine Alsthom de Belfort où la grève avec occupation dure depuis quarante jours ? Après l'échec des négociations, samedi et dimanche, la C.G.C. avait proposé aux autres syndicats que les nouvelles propositions de la direction soient soumises pour avis aux grévistes. Estimant ces propositions insuffisantes, les autres syndicats ont rejeté cette idée mais la C.G.C. envisageait à nouveau de convaincre ses partenaires de la nécessité d'une consultation qui pourrait alors porter sur la poursuite du conflit et le maintien de la revendication d'un treizième mois. Le conflit Alsthom est en effet arrivé à un tournant.

La commission de conciliation, qui doit se réunir mardi soir 6 novembre, pourrait constater officiellement l'échec des discussions. Si tel était le cas, la direction serait alors autorisée à faire appel aux forces de l'ordre pour procéder à l'évacuation des locaux. En revanche, un vote du personnel en faveur de la poursuite de la grève renforcerait les syndicats qui réclament la reprise des négociations.

Face aux risques de durcissement, la section F.O. d'Alsthom a précisé, lundi, que *« l'octroi d'un véritable treizième mois serait un élément qui favoriserait la solution permettant de régler un conflit qui n'a que trop duré ».* *« La position de la direction,* indique-t-elle, *est inacceptable lorsqu'elle indique que le coût programmé du treizième mois viendra en déduction des augmentations générales des rémunérations. »* Affirmant qu'elle n'adopterait pas *« une position maximaliste »* F.O. ajoute qu'elle n'entend pas *« s'associer aux manifestations dites spectaculaires qui risquent au contraire de couper les travailleurs d'Alsthom de l'opinion publique ».*

● *Les dirigeants de la C.G.C. et des P.M.I.* (petite et moyenne industrie) se sont rencontrés le 5 novembre. Ils déclarent qu'il y a complémentarité entre le personnel d'encadrement et les employeurs et ils approfondiront leurs réflexions sur l'énergie, les budgets improductifs, l'emploi et la fiscalité.

● *F.O. examinera les 19 et 20 décembre la demande de rencontre formulée par la C.F.D.T.* — F.O. confirme qu'elle laisse à son comité confédéral national, la plus haute instance entre les congrès, le soin d'examiner une telle reprise de contacts. Cette décision avait été prise peu après les élections de mars 1978, lors du *« recentrage »* de la C.F.D.T.

« PETIT ACCORD » A MERLIN - GÉRIN

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Pour 77 %, le personnel de Merlin-Gérin a estimé « positif » l'accord intervenu samedi 3 novembre entre la direction et les organisations syndicales. A l'issue d'un vote organisé *lundi 5 novembre dans les différentes* usines de la société, le travail a repris presque aussitôt. Le conflit avait débuté le 18 octobre et avait conduit les « Merlin » à occuper depuis le 22 octobre quatorze des dix-huit unités du groupe, qui emploie 8 200 personnes, dont 7 200 dans l'agglomération grenobloise.

La direction a accordé aux salariés une augmentation de 1,5 %, plus 70 francs. Il a été convenu que, en 1980, la hausse générale des salaires ne sera pas inférieure à 8 %, mais la direction ne s'est pas engagée à suivre l'évolution de l'indice INSEE. Quant au problème des 300 mutations dans le « département basse tension » de Merlin-Gérin, qui a été à l'origine de ce conflit, la direction a assuré qu'il ne *serait pas procédé à des licenciements.* Toutefois, des responsables de la société n'ont donné aucune garantie sur le maintien de l'emploi au cours des prochaines années.

La C.F.D.T. a estimé que ces résultats étaient *« en dessous de ce qu'un conflit de cette nature pouvait permettre ».*

LE P.S. EXPRIME SON « OPPOSITION GLOBALE » AU PROJET DE RÉFORME DE L'A.N.P.E.

Le parti socialiste vient de faire connaître son point de vue sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), dont le décret d'application doit paraître prochainement. Parlant de *« sabordage de l'Agence en tant que service public »* et manifestant son *« opposition globale »* au projet gouvernemental, M. Jean-Paul Bachy, délégué national du P.S. au travail et à l'emploi, estime d'abord que la place donnée aux organisations syndicales dans le nouveau conseil d'administration tripartite *« est très minoritaire ».*

Il poursuit : *« Le point essentiel du décret gouvernemental est de transformer l'Agence en établissement à caractère industriel et commercial. Cela a pour conséquence immédiate d'ouvrir à des fonds privés la possibilité de contribuer au financement de l'ANPE* (et) *de donner à l'Etat un prétexte facile pour restreindre sa propre participation au financement de l'ANPE (...). C'est, à terme, l'autonomie même de l'ANPE qui est menacée. »*

Pour le P.S., *« le caractère industriel et commercial de l'ANPE a une autre conséquence : il ouvre la porte à une privatisation progressive du statut des personnels (...).*

Enfin, *« la logique du projet du gouvernement,* conclut M. Bachy, *est de mettre l'ANPE en situation de concurrence par rapport au secteur privé, concernant les missions de placement (ou autres) dont elle est chargée. Cette perspective, conforme à la philosophie néo-libérale qui est celle du pouvoir, est en totale contradiction avec le principe du monopole public du placement inscrit dans la loi depuis la Libération. Chacun sait que ce principe a été bafoué depuis longtemps. La réforme de l'ANPE engagée par le gouvernement pourrait être une occasion de réaffirmer la valeur de ce principe, qui conditionne l'efficacité de toute politique d'emploi volontariste et cohérente. Le gouvernement fait le choix contraire. C'est significatif. »*

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE, AU MOINS

Les perturbations dans le trafic aérien vont s'accentuer

Déjà perturbé depuis plus d'une semaine, le trafic aérien au départ des aéroports français va être profondément affecté jusqu'au vendredi 9 novembre (date à laquelle de nouvelles assemblées générales seront réunies dans les centres de contrôle) par les arrêts de travail des contrôleurs du trafic, sur l'initiative de la *C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C. et du* S.N.C.T.A. Une première controverse, d'ordre juridique, doit, à ce propos, être notée puisque, selon les contrôleurs, « il ne s'agit pas d'une grève réelle mais de la recherche de moyens de pression sur l'administration ».

Si les contrôleurs du Centre d'Athis-Mons (Essonne) refusent chaque jour à quelques centaines d'avions de décoller, ils n'en surveillent pas moins le passage de quelque deux mille cinq cents aéronefs dans le ciel de France. Pour l'administration, « les contrôleurs n'accomplissent actuellement qu'une fourniture partielle de service, mais il n'est pas question pour le moment d'aller jusqu'à utiliser l'arme extrême de la réquisition ».

En réponse aux contrôleurs qui demandent l'ouverture de véritables négociations, on indique au cabinet du ministre des transports que six réunions paritaires au moins ont eu lieu depuis juillet 1979 et que le budget de 1980 comprend plusieurs dispositions de nature à améliorer la situation des contrôleurs, qui sont en cours d'application.

Les aiguilleurs du ciel d'Athis-Mons, suivis par la majorité de ceux d'Aix-en-Provence, de Lyon et de Bordeaux, ont décidé, le 5 novembre, de suspendre les autorisations de décollage le 6 novembre, de 9 heures à 17 h. 30 ; le 7, de *14 heures à 17 h. 30 ; le 8, de 9 heures* à 17 h. 30, et le 9, de 14 heures à 17 h. 30. En revanche, les contrôleurs de Brest ont mis fin à leurs mouvements revendicatifs.

Plusieurs compagnies aériennes ont dû modifier leurs programmes de vols. Air France indique que, pour le 6 novembre, tous les vols long-courriers, à l'exception des dessertes du Moyen-Orient, seront assurés, mais avec des retards. Les vols à destination de la métropole, de l'Europe et de l'Afrique du Nord, dont le départ était prévu entre 9 heures et 16 h. 30, ont été annulés, mais les autres vols seront assurés normalement.

Toutefois, les syndicats de contrôleurs ne s'opposeront pas au départ des avions de secours pour le Cambodge.

Air France recommande à ses passagers de téléphoner au 320-14-44 ou au 535-61-61 pour obtenir des renseignements précis sur les horaires des vols. Pour Air Inter, il est recommandé de se renseigner au 687-12-12, et pour UTA au 776-41-52 ou au 775-75-75.

« PARIAS » ?

Le lundi soir, 5 novembre, l'équipe de nuit du centre de contrôle régional nord, installé à Athis-Mons (Essonne), est à pied d'œuvre depuis 19 heures et jusqu'à *7 heures le* lendemain. Sur les écrans radar de la grande salle, où l'on ne pénètre qu'après avoir montré patte blanche, c'est tout le trafic aérien compris au nord d'une ligne Mâcon-Limoges et divisé en vingt-six secteurs qui doit être constamment surveillé et guidé. La zone à surveiller comprend notamment tous les avions de Roissy *et d'Orly, une grande partie des* « montées » et des « arrivées » en provenance de Bâle, de Genève, de Stuttgart, de Londres, mais aussi tous les survols de la région concernée. La nuit du lundi au mardi est traditionnellement moins chargée en cette période de l'année, ce qui permet de regrouper certains secteurs, les contrôleurs pouvant indifféremment *et à tout instant passer de l'un* à l'autre. Les contrôleurs, sans quitter leur casque ni perdre de vue leur image radar, ont un peu de temps pour s'expliquer sur leur mouvement de grève en termes énergiques s'il en est. Car ils en ont unanimement *« ras le bol »* d'être devenus *« les parias de la navigation aérienne ».*

Première préoccupation : les militaires disposent en France de 80 % de l'espace pour environ 20 % du trafic, et la pratique démontre quotidiennement leur propension à agiter le drapeau de la défense nationale pour obtenir gain de cause en cas de litige. Cette répartition contraint les avions civils à un gymkhana perpétuel dans les étroits couloirs, vite saturés, qui leur sont accordés, quitte à accroître les dépenses de carburant en s'imposant des détours. Toute immixtion du « civil » chez le « militaire » doit être précédée d'une procédure dont la complexité s'accorde mal avec l'urgence des situations. *« C'est tous les jours la guerre,* ironisent les contrôleurs d'Athis-Mons, *sauf le mardi matin, où l'armée de l'air fait sa gymnastique, et entre le vendredi, 17 heures et le lundi à 9 heures, où elle part en week-end. »*

« C'est un véritable marchandage qui se passe actuellement pour l'utilisation de l'espace aérien, ajoutent-ils. *Et, en aucun cas, on ne tient compte de nos avis. »*

En fait, à travers cette controverse, c'est bien l'*« absence de concertation »* qui est dénoncée vigoureusement. Les aiguilleurs du ciel alignent les exemples. En voilà un, la mise à l'étude d'un nouveau matériel qui leur fut confiée. Après deux mois d'expérimentation, leur rapport fut défavorable..., mais le matériel était déjà acheté. Dans la perspective d'une décentralisation, ils montrèrent quelque préférence pour Orléans. *C'est Reims qui fut choisi* pour installer un nouveau centre de contrôle. *« Mais nous n'irons pas,* affirment-ils en chœur. *Il n'y a aucune raison technique qui tienne. Cela coûtera 120 millions de francs et ne créera aucun emploi sur place. Or, la salle ici est prévue pour être doublée et même triplée. »*

En outre, ils ne se considèrent nul*lement comme des privilégiés. Leur* formation permanente est insuffisante. Ils réclament des stages d'anglais. *« Il y a eu des incidents de contrôle à cause de problèmes de langue »,* déplorent-ils. Ils voudraient aussi participer à des vols techniques pour mieux comprendre les préoccupations des pilotes.

En revanche, il est un point auquel *les contrôleurs sont très attachés :* l'autonomie dont ils disposent pour la gestion de leurs équipes. *« Nous sommes une profession où l'absentéisme n'existe pas. Le service est toujours assuré mais l'administration n'a pas à en surveiller le détail. »*

Lundi soir, à Athis-Mons, aucun contrôleur présent n'est venu contredire les revendications unanimes, chacun apportant, au contraire, quelques arguments supplémentaires. Et de désigner du doigt la note de service annonçant l'interruption des travaux de maintenance du matériel *« par manque de crédits »*, en s'inquiétant des conséquences que peut avoir cette mesure sur la sécurité.

Privés du droit de grève depuis 1964, ils savent que leur mouvement frise l'illégalité, même s'ils ne cessent jamais vraiment le travail. Seulement, concluent-ils, *« depuis 1968, dès qu'on lève le petit doigt, on s'entend dire : « Vous n'êtes que des » hors-la-loi ! » Alors, cette fois, nous ne céderons pas avant d'avoir obtenu l'ouverture de vraies négociations. »*

STEPHANE BUGAT.

● *C.F.D.T. : « M. Ceyrac dénature les revendications des salariés du secteur public »,* affirme la C.F.D.T., dans un communiqué, après l'interview du président du *C.N.P.F. à Sud-Ouest* dénonçant les grèves dans ces secteurs. *« Faisant silence sur les véritables causes des difficultés de certaines entreprises privées, le président du C.N.P.F. désigne ainsi à l'opinion publique un bouc émissaire. Il est, certes, plus facile de prendre* [la] *lutte* [de ces salariés] *pour cible que de reconnaître les responsabilités patronales et gouvernementales dans la situation économique des secteur public et privé et dans l'origine des mouvements revendicatifs. »*

TÉMOIGNAGE

Jean Girette et la radioscopie sociale

par LIONEL STOLÉRU (*)

Il y a trois ans jour pour jour — le 6 novembre 1976 — mourait le frère Girette, une des personnalités les plus authentiquement prophétiques de notre temps. Un homme qui osa faire, à notre époque de tourisme facile, le seul voyage, peut-être, qui *coûte encore infiniment cher* et pour lequel il n'existe pas de cartes ni de forfait agences (mais y aurait-il des clients ?) : le voyage aux antipodes de sa condition sociale.

Polytechnicien, ayant fait toute sa carrière à la S.N.C.F., dont il allait être nommé directeur général adjoint, Jean Girette quitta, à l'âge de cinquante-cinq ans, métier, famille, *amis. Il entra comme simple « frère »* à la communauté chrétienne du Prado et prit un emploi de tourneur dans une usine de mécanique de la région lyonnaise, où il partagea pendant sept ans, anonymement, intégralement, la condition ouvrière. Obligé, pour raison de santé, d'abandonner le tour, il s'installa, en 1962, à Aubervilliers dans une paroisse *ouvrière où il devait rester presque* jusqu'à sa mort.

C'est là que j'avais été le rencontrer, alors que j'étais conseiller économique à la présidence de la République. Dans sa chambre, un mobilier monacal et des livres dans tous les coins. Dans la cuisine, où nous avions déjeuné avec trois de ses frères, il parlait de la justice et *de Dieu tout en allant surveiller ses* fourneaux. J'étais frappé par son calme, le calme d'un homme qui avait dû mettre longtemps à le trouver, et qui y puisait une force et une volonté s'imposant à son entourage.

J'écris ces lignes anniversaire au moment même où Robert Boulin nous quitte de manière tragique. Par-delà *toutes les différences entre ces deux* hommes, l'un qui resta au sommet de la hiérarchie sociale et l'autre qui le quitta pour un apostolat anonyme, il y avait un trait commun : la droiture et le respect d'autrui.

Si j'évoque aujourd'hui la mémoire de Jean Girette, c'est parce que je pense qu'on n'attirera jamais assez l'attention des responsables politiques, patronaux et syndicaux sur son expérience, consignée dans deux livres extraordinairement inspirés et limpides : *Je cherche la justice* (1) et *Vie et écrits* (2). L'action que je mène au secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels a trouvé dans ces ouvrages bon nombre de ses lignes directrices.

Au-delà des faits et des analyses, ils valent par la « radioscopie sociale » qu'ils constituent.

Ce qui frappe l'ancien « patron » passé de l'autre côté de la barrière, c'est un phénomène d'optique : l'irréductible dualité des perspectives entre les mondes ouvrier et patronal.

Les patrons peuvent bien connaître la vie de l'usine ; des ouvriers peuvent bien devenir patrons. Mais ni les uns ni les autres n'ont le bon regard : les premiers parce que, quoi qu'ils fassent, ils voient l'usine avec leurs yeux, leurs intérêts, leurs responsabilités de patron : les seconds parce que leur changement de condition a nécessairement occupé des années, voire une vie entière, et qu'ils évoluent à mesure.

Alors prend tout son prix l'« établissement » en usine, dont la valeur « expérimentale » est plus nette encore chez Jean Girette que chez Simone Weil. Celle-ci était une intellectuelle découvrant un monde entièrement nouveau pour elle. Girette voit l'autre face du monde où il a vécu pendant trente et un ans. Les réalités, les problèmes sont les *mêmes ; seule change la perspective,* et tout est là.

Il voit alors en relief ce que les partenaires sociaux voient à plat. Et ce qu'il découvre dans cette radioscopie impitoyable, c'est précisément l'aveuglement des uns et des autres, l'impossibilité quasiment topologique de la communication entre les deux mentalités, les deux traditions, les *deux projets socio-politiques.*

Impossibilité déjà surmontée, cependant, par l'expérience même de Jean Girette, qu'il s'attache dès lors à faire connaître, sinon à faire partager. Il mettra désormais l'accent sur la nécessité d'une écoute plus patiente, plus fréquente, plus méthodique, moins sceptique, d'un milieu par l'autre. Il demandera aux patrons d'accepter l'expression des travailleurs dans l'entreprise, mais aussi, aux travailleurs, de juger les contraintes patronales avec plus d'équité.

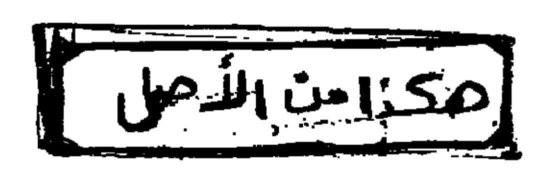
Ce pari n'est pourtant pas d'intention sociologique. Girette le situe au plan de l'éthique : reconnaître l'autre, c'est d'abord accepter de voir, et de se voir, avec ses yeux.

Jean Girette commence à être entendu. Car il a, en plus, su démontrer que, pour tenter un pari aussi vital pour l'avenir des entreprises, il n'est pas demandé à tous les partenaires sociaux de se faire moines.

(*) Secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés.

(1) Editions France-Empire (*le Monde* daté 7-8 janvier 1973.

(2) Editions Fayard (*le Monde* du 15 août 1979).



SOCIAL

LA C.G.T. RÉUNIT SA COMMISSION EXÉCUTIVE POUR PROPOSER UN DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION REVENDICATIVE A LA C.F.D.T.

Interférences politico-syndicales

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient se rencontrer en fin de journée, ce mardi 6 novembre. Le même jour, la commission exécutive cégétiste siège pour fixer ses propositions relatives au développement de l'action revendicative, dans le cadre de l'accord unitaire conclu entre les deux centrales. La C.F.D.T. réunira son bureau national les 7 et 8 novembre.

Les deux confédérations, chacune pour sa part, ne cessent d'affirmer leur détermination d'amplifier les mouvements qui, depuis le mois d'octobre, ont pris une intensité nouvelle. Cependant, de même que l'accord du 17 septembre continue de donner lieu à des « lectures » diverses, les déclarations des cégétistes et des cédétistes prêtent, elles aussi, à des interprétations différentes.

La C.G.T., dès le mois de septembre, a annoncé la volonté d'organiser une « journée » nationale d'action avec arrêts de travail. Dans sa lettre du 23 octobre à la C.F.D.T., elle évoque implicitement ce but pour préconiser une coordination de l'action des deux centrales, destinée à renforcer le courant des luttes et *« au plus près des travailleurs »*.

Ce développement de l'action à la base répond, en principe, à la tactique de la C.F.D.T. Mais, lors du conseil national de celle-ci tenu le 26 octobre, *« aucune des organisations cédétistes n'a estimé,* selon M. Chérèque, secrétaire confédéral, *que les conditions étaient réunies pour un arrêt de travail national de vingt-quatre heures »*. En revanche, les cédétistes ont décidé une semaine d'action du 26 au 30 novembre, au niveau des régions et des professions. Elle coïncidera avec la semaine revendicative de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) en faveur de la réduction de la durée du travail, des bas salaires et des garanties collectives — mouvement auquel les cégétistes ont fait connaître leur volonté de s'associer, bien qu'ils n'aient pas encore été admis à la C.E.S.

Au nom de l'unité, la C.G.T. peut-elle se rallier à des objectifs plus modestes que les siens ? Dans sa lettre citée plus haut, M. Séguy fait courtoisement état de ses « *préoccupations* » au sujet des divergences survenues entre les deux organisations dans le secteur public (à l'E.G.F., les cégétistes et cédétistes ont donné, chacun pour leur part, et successivement, des ordres d'arrêts de travail) et à propos de la solitude dans laquelle la C.F.D.T. a laissé la C.G.T. pour manifester, le 25 octobre, en faveur du droit de grève dans les services publics.

C'est en termes autrement plus abrupts que le secrétaire général de la C.G.T. s'exprimait, trois jours plus tard, devant les militants stéphanois : *« F.O., la C.F.D.T. et la FEN* (qui) *sont gratifiées d'éloges de bonne conduite par le gouvernement et le patronat »* ne sont-elles pas *« mûres pour soutenir le consensus d'austérité proposé par Giscard, Barre et Ceyrac ? »* demandait le leader.

Durant le mois d'octobre, ses camarades du bureau confédéral, de M. Krasucki à M. René Lomet, en passant par M. Laroze et bien d'autres, ont, à de maintes reprises, accusé leurs alliés de freiner l'action revendicative. L'« *attitude ambiguë* » de la C.F.D.T. est aussi dénoncée par les fédérations cégétistes à l'E.D.F. comme dans les services publics et la métallurgie, ou à l'occasion de divers conflits.

Les militants C.F.D.T., en revanche, reprochent aux cégétistes de vouloir brûler les étapes. Toute coordination prématurée serait préjudiciable à une action généralisée. *« Nous avons l'impression,* dit M. Maire, *que les militants C.G.T. s'intoxiquent sur l'état réel de la mobilisation des travailleurs. »*

Il redoute aussi l' « amalgame » de toutes les revendications.

La C.F.D.T. a refusé de participer à la protestation contre toute remise en cause du droit de grève, par crainte de la voir déborder vers une manifestation tous azimuts. De fait, les participants, outre la défense des libertés syndicales, réclamaient également l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail (1). Les cédétistes estiment aussi que, souvent — comme par exemple à Lyon, dans le conflit de Renault-Véhicules industriels, — la C.G.T. veut « *sortir l'action* » dans la rue. A Belfort, c'est un fait que les cégétistes ont avancé, les premiers, l'idée d'une manifestation à Paris et qu'ils ont voulu tendre à une globalisation que ne souhaite pas la C.F.D.T., qui critique aussi l'intervention trop marquée du parti socialiste chez Alsthom.

Cependant, tandis que M. Séguy et ses amis font grief à leurs alliés de ne pas être assez actifs, M. Maire et les siens estiment que la dynamique des travailleurs est entravée par les ingérences du P.C.F. Tantôt, c'est lui, constatent-ils, qui établit les cahiers de revendications, tantôt il s'attribue le mérite des succès. Et M. Maire de reprendre la formule qu'il employait lors du drame de la sidérurgie Lorraine : *« Nous avons une sixième centrale syndicale. »*

La guérilla P.C.F. - C.F.D.T.

Autre obstacle à l'élan unitaire : le P.C.F. ne cesse de clouer au pilori la C.F.D.T. en général et son secrétaire général plus spécialement.

D'autre part, font observer les cédétistes, assez souvent, le responsable d'une section syndicale C.G.T. d'entreprise est aussi celui de la cellule communiste. Comment, disent-ils, le même homme peut-il, avec la casquette syndicale, prôner le coude-à-coude confiant avec les militants de la C.F.D.T., alors que, sous la casquette politique, est invité à répéter les propos de M. Marchais et des autres dirigeants communistes contre la même C.F.D.T. ?

A cela, on répond rue Lafayette que les militants de base cégétistes savent fort bien séparer leurs convictions politiques et syndicales. *« Ils n'ont qu'à prendre en exemple la ligne de conduite des secrétaires confédéraux, qui ne confondent jamais leurs responsabilités syndicales et politiques »,* ajoute-t-on avec l'accent le plus convaincu... sinon le plus convaincant.

Quoi qu'il en soit, de déclarations en communiqués, de réunions publiques en débats privés, d'articles de presse en propos radiotélévisés, les joutes sont incessantes entre le P.C.F. et la C.F.D.T. Celle-ci a été prise pour cible (le cas échéant en compagnie de F.O. et de la FEN) par M. Marchais au comité central du P.C.F., à la mi-septembre, puis au comité national, fin octobre. Aux flèches de M. Marchais, se sont alors ajoutées celles de M. Colpin, et celles de M. Séguy, intervenant comme membre du bureau politique du P.C.F.

Il ne se passe guère de jour sans que *l'Humanité « prenne dans le collimateur »* l'organisation de la rue Cadet. M. Maire ne prend pas la parole sans qu'elle soit passée au crible. Le président de la République décide-t-il de faire étudier une proposition de M. Maire sur certains dangers de l'informatique ? Il a, lance M. Marchais, *« aguiché la droite »* pour en recevoir des *« clins d'œil »*. A quoi le leader syndical répond que le secrétaire du P.C. est *« pris en flagrant délit d'antisyndicalisme »*. M. Chérèque, secrétaire confédéral C.F.D.T., parle-t-il du « *consensus* » lors d'un symposium organisé par l'Institut de gestion sociale ? Ses propos sont si bien sollicités que, dans sa riposte, il va accuser *l'Humanité* de mentir. En outre, remarque-t-il, ce journal ironise sur la fréquentation des « *colloques à la mode* »... alors que M. Anicet Le Pors, sénateur communiste et membre du comité central, participait à la même session que lui.

La C.F.D.T., fort critique à l'égard du P.C., s'interroge sur cette insistance. Elle le fait aussi sur les raisons qui poussent le parti communiste à éperonner ses membres pour qu'ils retroussent leurs manches au bénéfice de la C.G.T., proclamée seule organisation se réclamant réellement de la lutte des classes, tout comme le P.C. est le seul défenseur authentique des travailleurs. Et certains cédétistes demandent : *« La C.G.T. serait-elle si fortement en perte de vitesse ? Met-on « tout le paquet » pour qu'elle obtienne le meilleur des scores lors des élections prudhomales, le 12 décembre ? S'agit-il d'isoler le P.S. et ses sympathisants ? »*

Pour l'état-major cégétiste, il n'y a là aucun mystère. Le parti communiste agit conformément aux décisions de son congrès : *« Comment concilier l'activité du parti à l'entreprise avec le rôle et l'action du syndicat ? »* Rien n'est plus urgent que l'action, (c'est aussi la priorité pour la C.G.T., qui l'a fait inscrire en tête de l'accord du 14 septembre avec la C.F.D.T.). Il est donc normal que les militants communistes « *aillent au charbon* » sous leur bannière comme sous celle de la C.G.T. Tout est clair pour la confédération, car elle reconnaît parfaitement aux partis le droit d'être présents dans les entreprises, étant entendu que la prise en compte des revendications et de l'action pour les soutenir relève du syndicat.

Les partis ont leur rôle à jouer dans le développement de cette action, nous dit M. Buhl, secrétaire confédéral. Il reconnaît que, dans certaines circonstances, la C.G.T. doit *« tenir la main à éviter certaines confusions. Si le syndicat fait bien son travail, s'il est solidement enraciné, cela ne se produit pas. Et les exceptions ne sont que ponctuelles »*.

Quant aux polémiques entre le P.C. et la C.F.D.T., *« n'est-ce pas celle-ci qui, dès le mois d'août, s'est jetée dans l'escalade ?* considère M. Buhl. *Le P.C.F. n'a fait que répondre, et je n'ai pas à porter de jugement sur ses appréciations »*.

Et puis, répète-t-on rue La Fayette, il est exact qu'il y a d'importantes divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Il faut en débattre de façon constructive. L'application de l'accord avance à petits pas, comme le constate M. Chérèque. C'est la démocratie. Pour sa part, M. Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., ayant une nouvelle fois reproché à la C.F.D.T. d'enrayer l'action *« en raison de son recentrage et pour aller au consensus »*, considère qu'il faut en discuter avec elle et dissiper les zones d'ombre.

La démocratisation cégétiste

La C.F.D.T., selon lui, veut imposer ses directives aux travailleurs. Or le rôle d'une confédération est de les éclairer, de les aider, d'impulser leur action. C'est ce que fait la C.G.T. conformément aux orientations de son dernier congrès. Elle concrétise ainsi son effort de démocratisation, alors qu'auparavant les responsables syndicaux venaient avec des résolutions tout écrites.

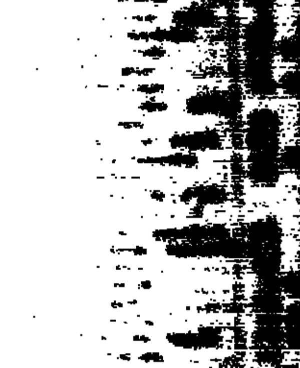
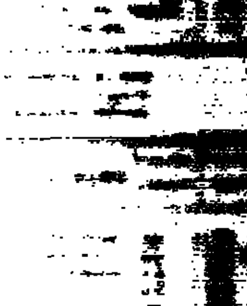
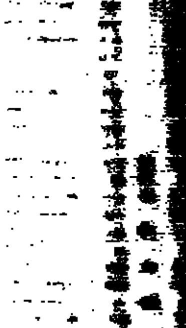
Certains syndicats cégétistes continuent, en tout cas, à attendre que les choses toutes faites viennent d'en haut. Mais ils ne sont pas en désaccord avec l'orientation décidée aux assises de Grenoble. Partout où les luttes s'engagent, c'est pour eux, le résultat de la démocratisation ; elles sont au point mort quand les syndicats n'ont pas joué le jeu, disent les dirigeants confédéraux. Cette prise de conscience, ces décisions arrêtées délibérément, sont le premier stade de la démocratisation. Ainsi sera ensuite ouverte la voie à la promotion des militants de toutes les appartenances politiques ou religieuses et à un meilleur équilibre dans le partage des responsabilités.

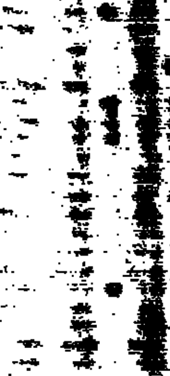
A s'en fier à certaines formules, les deux centrales paraissent tenir le même langage. Pourtant, derrière cette façade, et sous les feux croisés des interférences politiques, le réel champ commun des analyses, des objectifs et des tactiques se réduit comme une peau de chagrin. Du moins peut-on noter que, si les dirigeants des deux centrales se livrent à des allégations mettant en doute l'indépendance du partenaire, ils le font surtout à la cantonade. Face à face, ils écartent les controverses politiques ; déjà, ils avaient su, durant la campagne des législatives, ne pas épouser les dissensions qui dressaient l'un contre l'autre le P.S. et le P.C.F. Cette volonté de réduire leurs divergences, les syndicalistes le savent, leur est plus nécessaire que jamais face au durcissement patronal et aux actuelles perspectives économiques et sociales.

JOANINE ROY.

(1) A Paris, la manifestation du 25 octobre comptait, selon nos estimations, environ deux mille personnes. La C.G.T. a publié un communiqué selon lequel il y aurait eu quarante mille participants.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 NOVEMBRE

Marché sans affaires

Les séances se suivent et se ressemblent ces temps-ci à la Bourse de Paris. Ce lundi encore, le marché a été délaissé et les valeurs françaises se sont effritées de 0,5 % en moyenne selon l'indicateur instantané.

Aucun compartiment ne s'est particulièrement mis en évidence et, si le nombre de baisses a été deux fois plus élevé que celui des hausses, les unes et les autres se sont réparties à peu près équitablement dans tous les secteurs.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Vallourec, Bail Investissement, Saupiquet, Pernod - Ricard, Majorette, La Hénin et Skis Rossignol (+ 2,5 à 5 %).

Quant aux baisses, les plus sévères ont été subies par Primagaz, Poclain, Institut Mérieux, Sacilor, Darty et B.C.T. (— 4 à 5 %).

La « guerre des taux », *comme on l'appelle désormais partout, fait rage. Dernière en date à avoir augmenté les siens, l'initiative de la Suisse était au centre des préoccupations. Parce que cette « guerre » risque de faire des victimes, et notamment les valeurs mobilières, les opérateurs boursiers restent sur la défensive. Ni la hausse du loyer de l'argent au jour le jour porté à 11 3/4 ce 5 novembre, ni les événements d'Iran, ni les développements de l'« affaire Boulin » ne sont de nature à les faire sortir de leur réserve.*

Sur le marché de l'or, en revanche, un mouvement de hausse s'est développé à Londres et New-York. A Paris, le lingot a progressé de 265 F à 52 195 F, tandis que le napoléon restait stable à 429,90 F. Volume des transactions visibles : 7,4 millions de francs contre 13 millions.

LONDRES

Tombé en début de semaine à son plus bas niveau depuis avril 1976, le marché se redresse un peu mardi matin. Les industrielles regagnent un peu de terrain, de même que les pétroles et les fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 382 80 contre 381 ..

VALEURS	CLOTURE 5 11	COURS 6 11
Beecham	126 ..	128 ...
British Petroleum	364 ...	370 ...
Courtaulds	82 ...	83 ...
De Beers	7 60	7 64
Imperial Chemical	329	334 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	283 ..	284 ...
Shell	324 ..	332 ...
Vickers	187	189
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 5 16
*West Driefontein	52 7 8	55 3/8
*Western Holdings	37 3/8	37 3.8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BILLERUD (rectificatif). — Cet important fabricant suédois de papier kraft n'a pas demandé l'aide de l'Etat comme indiqué par erreur dans « le Monde de l'économie » du 30 octobre. C'est la société Uddeholm, un des premiers producteurs d'acier scandinave, qui avait bénéficié d'une ouverture de crédit gouvernemental (600 millions de couronnes) pour surmonter ses difficultés quand l'Etat suédois demanda à Billerud de reprendre le département pâte et papier fortement déficitaire d'Uddeholm, le tiers de cette ouverture de crédit fut transféré à Billerud sous la condition que ce dernier groupe n'utiliserait cette possibilité de crédit que s'il apportait la preuve de son incapacité totale d'obtenir les concours financiers nécessaires sur le marché classique. Jusqu'ici Billerud s'est refusé à utiliser cette facilité.

FACOM. — Bénéfice provisoire du premier semestre, avant impôts : 26,20 millions de francs contre 21,75 millions.

LOCAMIC. — D'après les dirigeants de la société, le bénéfice net de 1979 dépassera 3,5 millions de francs.

LUCHAIRE. — Bénéfice, avant impôts, du premier semestre : 24,71 millions de francs contre 26,59 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

NEW-YORK

La baisse reprend

La semaine a encore mal commencé pour Wall Street. Le mouvement de baisse a repris et, à l'issue de la séance de lundi, très calme il est vrai, l'indice des industrielles avait perdu 6,31 points à 812,63.

L'activité a porté sur 20,47 millions de titres contre 23,67 millions vendredi.

Le développement de la situation en Iran est un élément de préoccupation majeure pour les opérateurs qui, malgré les démentis du gouvernement en place, craignent une mesure d'embargo pétrolier à l'encontre des Etats-Unis.

Les dernières prévisions économiques faisant état d'une prochaine récession plus longue et plus grave que prévu n'ont pas peu contribué à alourdir l'atmosphère.

Sur 1 852 valeurs traitées, 1 012 ont baissé, 403 ont monté et 437 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 2/11	COURS 5/11
Alcoa	53 ...	52 3/4
A.T.T.	53 1/2	53 1/2
Boeing	42 7/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 1/4
Du Pont de Nemours	38 1/4	38 1/8
Eastman Kodak	50 1/8	49 3/8
Exxon	57 3/4	57 1/8
Ford	36 5/8	36 1/4
General Electric	48 1/4	48 ...
General Foods	33 1/2	33 1/2
General Motors	56 1/4	56 ...
Goodyear	12 7/8	12 7/8
I.B.M.	63 1/2	63 1/8
I.T.T.	25 5/8	25 1/2
Kennecott	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	50 ...	49 1/2
Pfizer	36 ...	35 7/8
Schlumberger	88 1/8	88 1/4
Texaco	28 1/4	28 ...
U.A.L. Inc.	21 ...	20 5/8
Union Carbide	39 1/2	38 7/8
U.S. Steel	20 3/4	20 ...
Westinghouse	18 3/8	18 1/8
Xerox	60 ...	58 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	2 nov.	5 nov.
Valeurs françaises ..	116,2	115,4
Valeurs étrangères ..	128,4	127

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc 1961)

Indice général	101,7	—

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/11	6 11
1 dollar (en yens) ..	237 20	237 20

BOURSE DE PARIS - 5 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 05	0 295	S.P.E.G.	211 50	213	Locabail	227 50	223	Immobvest	...	146
5 %	53 50	3 388	U.A.P.	567	562	Locabail Immob.	330	343	Cie Lyon. Imm.	...	131 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	207	206 20
A.G.F. (Stè Cent.)	716	711
Ass. Gr. Paris-Vie	2068	2080
Concorde	360	360
Epargne France	314	313
Financ. Victoire	382	382
France I.A.R.D.	216	213
GAN (Stè Centr.)	687	687

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973	1298 ..	1317	1320	1305 ..
4450	C.N.E. 3 %	4481	4480	4475	4475 ..
300	Afrique Occ.	302 ..	310 ..	305 50	316
440	Air Liquide	465	467 ..	466	432 20
93	Als.Part.Ind.	92 10	92	92	90 20
405	Als. Superm.	410	405	405	405
72	Alsthom-Atl.	70 80	69 80	69 80	69 05
177	Appliq. gaz.	180	190	189	190
1130	Elf-Aquitaine	1184	1174	1174	1165
215	— (certific.)	223	220 50	220 50	220 50
350	E. J. Lefebvre	310	307	308 ..	301
840	Essilor	819	818	818	815
265	Esso S.A.F.	245	240 ..	234 80	235 50
325	Eurafrance	329	328	328	333
970	Europe n° 1	943	941	941	940 ..
420	Facom	436	435	435	427
81	Nouvel. Gal.	100	98 80	97	97 80
175	Olida-Caby	172 80	172 10	172	173
115	Opfi-Paribas	116	116 80	116 80	116 20
305	Paris-France		335	335	335
107	Pechelbronn	119	117	117	117
98	P.U.K.	97 30	99	98 70	98 10
130	— (obl.)	123	129 50	129 50	127 10
55	Penarroya	52 50	52	52	51 10
210	Thomson-Br.	215	213 50	212 20	212 10
255	— (obl.)	252	251	251	258
330	B.I.S.	370	376	376	374
171	U.C.B.	186	183	183	179 40
185	Un. F. Banq.	181	175	175	171 50
154	U.T.A.	152	154 20	153 ..	151 20
13	Usinor	13 70	13 80	13 70	13 80
119	— (obl.)	117	116	116	115 20
255	Gen. Motors	237	237	236	233 10
26	Goldfields	27 50	27 50	27 60	27 10
43	Harmony	41 75	42 40	43 ..	42 40
4 40	Hitachi	4 60	4 55	4 54	4 55
310	Hoechst Akti	296	296 20	295 90	296
32	Imp Chem.	31 20	30 60	30 50	30 40
74	Inco Limited	80 60	79	79 10	78 30
250	I.B.M.	253 80	263 10	262 50	262 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
33	De Beers (S.)	31 90	32 20	32 10	31 65
665	Deuts. Bank	604	595	595	595
168	Dome Mines	160	158	157 20	157 ..
162	Du Pont Nem.	167	165	166	161 70
210	East Kodak	219	209	209	207 20
43	East Rand	40 20	39 90	41 40	38 85
110	Ericsson	106	108 20	108 20	106 20
240	Exxon Corp.	248	249	248 50	249
155	Ford Motor	160 50	158	158	154 80
146	Free State	138 20	140 50	141 50	138 40
200	Gen. Electric	206 50	201	201 ..	199 50
600	Siemens A.G.	600	595	595	595
31	Sony	30 70	30 60	30 60	30 50
260	Unilever	251 50	248	248	
38	Union Corp.	38 30	37 70	38 20	37 50
105	U. Min 1/10	106 50	104 10	103 80	108 10
161	Unit. Techn.	164 80	161 50	162 80	162
225	West Drief.	217 20	218 80	220 50	219
85	West Deep.	89 90	90 20	92 50	91 95
180	West Hold.	177 50	176 70	178	176 70
240	Xerox Corp.	256 80	253	252	248 20
1 10	Zambia Corp.	1 06	1 07	0 95	1 04

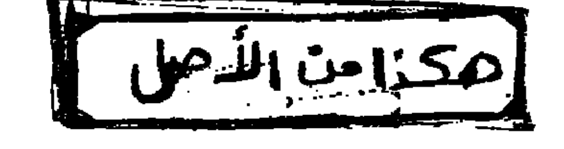
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 214	4 188	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	234 510	234 420	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 560	14 510	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 610	211 050	203 ...	214
Danemark (100 krd)	79 500	79 470	76 ...	81
Norvège (100 k)	84 050	83 565	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 679	8 651	8 600	9 100
Italie (1 000 lires)	5 065	5 066	4 900	5 250
Suisse (100 fr.)	255 050	255 230	244	257
Suède (100 krs)	98 250	98 ...	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 650	32 610	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 344	6 344	5 850	6 500
Portugal (100 esc.)	8 330	8 295	7 500	8 500
Canada ($ can. 1)	3 556	3 539	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 783	1 770	1 680	1 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 11
Or fin (kilo en barre)	51400	51800
Or fin (en lingot)	51950	52195
Pièce française (20 fr.)	429 90	429 90
Pièce française (10 fr.)	315	318
Pièce suisse (20 fr.)	389	395 50
Union latine (20 fr.)	374	369 80
Souverain	450	456 50
Pièce de 20 dollars	2078	2082
Pièce de 10 dollars	1100	1108
Pièce de 5 dollars	725	725
Pièce de 50 pesos	2099 50	2104
Pièce de 10 florins	368 ..	376



مكرر من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA MODERNISATION DE LA MARINE

55 milliards de francs seront consacrés en vingt ans à la flotte de surface

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a révélé, lundi 5 novembre, les grandes lignes du plan d'équipement à long terme (1978-2004) de la marine nationale. Ce plan prévoit — avec une dépense globale de 55 milliards de francs (en valeur 1978) consacrée à la seule flotte de combat non comprise la flotte logistique, l'aéronautique navale et les sous-marins lance-missiles stratégiques — que la France disposera à la fin du siècle de cent trente-trois unités de guerre et de soutien, au lieu de cent quarante-deux actuellement.

C'est la première fois que le ministre de la défense informe les députés membres de la commission du Palais-Bourbon des conclusions auxquelles était parvenu sur le sujet de la modernisation de la marine nationale, un conseil de défense présidé par le chef de l'Etat en 1978.

Depuis seize mois, le gouvernement s'était refusé à communiquer aux parlementaires les objectifs qu'il avait assignés à l'équipement de la marine nationale pour les deux décennies prochaines. Bien que le ministre de la défense ait pris soin de préciser, lundi 4 novembre, au Palais-Bourbon, que l'expression de « *plan naval* » ne convenait pas en l'occurrence, ce nouveau programme de constructions navales est rendu nécessaire par le fait que les moyens de la marine nationale ont vieilli depuis l'aide américaine après la fin de la dernière guerre mondiale et que, aujourd'hui, près des trois quarts des bâtiments français ont plus de quinze ans d'âge au lieu de la moitié pour l'Union soviétique et moins du tiers pour les Etats-Unis.

Sous la menace

Il était devenu urgent, pour le gouvernement, de prévoir le remplacement des unités qui vieilliraient en définissant le type des bâtiments qui seront en ligne à la fin du siècle, et le rythme des constructions neuves, puisque les chantiers mettent de plus en plus de temps — entre huit à dix ans depuis la fiche de lancement d'un projet et l'admission du navire au service actif — à concevoir une unité moderne de combat et que, de ce fait, les bateaux construits coûtent de plus en plus cher.

En juillet dernier, M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var, chargé du rapport sur l'exécution de la loi de programmation militaire 1977-1982, avait demandé, en vain, des précisions au ministre de la défense sur les décisions du conseil de défense de juin 1978 sur la marine. La semaine dernière, M. René Tomasini, député R.P.R. de l'Eure, rapporteur du projet de budget de la marine pour 1980, avait menacé de déposer un amendement de rejet des crédits d'équipement de la flotte si le ministre de la défense s'obstinait à refuser d'informer de ce problème la commission de la défense.

Lundi 5 novembre, ce que le ministre (R.P.R.) de la défense n'avait pas voulu communiquer au rapporteur U.D.F. de la loi de programmation militaire, M. Bourges en a informé le rapporteur R.P.R. du budget de la marine et, du même coup, l'ensemble des députés membres de la commission. Le président de la commission de la défense, le général Marcel Bigeard, député (app. U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle, s'est, du reste, fait l'interprète de ses collègues en demandant au ministre qu'il prenne davantage « *en considération* » la commission et qu'il « *lui fasse part franchement de la réalité des problèmes* ».

Arrêté l'année dernière, le plan naval ne prend pas en compte les dépenses déjà consenties de 1978 à 1980 pour l'équipement de la marine. Il exclut, d'autre part, les investissements alloués à la force navale de dissuasion, qui sera composée de six sous-marins lance-missiles après 1985.

Cent trente-trois navires

Forte à ce jour de cent vingt-quatre navires de combat et de dix-huit navires de soutien logistique, la marine nationale, au terme de son nouvel équipement tel qu'il est défini durant la période 1978-2004, devrait comprendre cent douze navires de combat et vingt et un de soutien.

Pour la flotte de combat, les objectifs sont d'aligner, en fin d'exécution du plan, trois porte-avions à propulsion nucléaire (en 1979, il existe deux porte-avions à propulsion classique et un porte-hélicoptères) ; dix-huit corvettes de lute anti-sous-marine (treize actuellement) ; neuf corvettes anti-aériennes (sept aujourd'hui) ; dix-huit avisos (au lieu de vingt-quatre) ; dix patrouilleurs rapides (vingt-six) ; quarante bâtiments anti-mines (contre vingt-neuf) et quatorze sous-marins d'attaque, dont dix à propulsion nucléaire (vingt-deux à propulsion classique en 1979).

La flotte logistique devrait comprendre douze bâtiments-ateliers et pétroliers (neuf actuellement) et le même nombre — soit neuf unités — de bâtiments de transport lourds et de chalands de débarquement.

De nombreux députés se sont réjouis de la décision gouvernementale de maintenir une flotte aéronavale de trois porte-aéronefs à propulsion nucléaire, même si, aujourd'hui, les experts ignorent encore le type d'avions, à décollage et atterrissage verticaux ou courts, qui pourraient équiper ces bâtiments. Ils voient dans le choix gouvernemental la confirmation que la marine française devrait rester une marine de haute mer et non pas seulement de défense côtière, comme des parlementaires l'avaient craint.

En revanche, le rapporteur, M. Tomasini, a regretté que ce plan ait prévu une diminution importante du nombre des avisos à l'horizon 2000 (le quart du parc en moins), alors que les missions de service public et de surveillance des zones économiques de la marine ont tendance à augmenter.

Dans le cadre du budget

Pour les vingt années à venir, ce programme représente une dépense globale de l'ordre de 55 milliards de francs (estimations de 1978) si l'on exclut la flotte logistique et l'aéronautique navale. Cette somme est, à ce jour, l'équivalent de la moitié du seul budget d ela défense pour 1980 qui est soumis, ce mardi 6 novembre, à l'approbation de l'Assemblée.

On peut penser, en réalité, que l'addition sera plus lourde puisque des sources parlementaires l'évaluent à plus de 76 milliards de francs ainsi répartis : 37 milliards de francs pour la flotte de surface (bâtiments spécialisés et hélicoptères d'accompagnement) ; 21,2 milliards de francs pour l'aéronautique navale (porte-avions et leur parc aérien) ; 9,3 milliards de francs pour les sous-marins d'attaque et 8,7 milliards de francs pour l'aviation de patrouille maritime (nouveaux avions Breguet-Atlantic).

En commission de la défense, à la veille du débat général à l'Assemblée nationale sur le projet de budget militaire pour 1980, M. Bourges a précisé, après avoir donné ces indications financières et avoir détaillé le type des navires envisagés et leur rythme de construction, que la modernisation de la marine se ferait en respectant le cadre actuel des budgets annuels de la défense et sans porter atteinte au financement des autres armées.

Ces assurances ont laissé perplexes de nombreux parlementaires, qui n'ont pas oublié l'échec du plan précédent, dénommé « *plan bleu* » et conçu en février 1972, par M. Michel Debré, sous la présidence de Georges Pompidou.

JACQUES ISNARD.

● *A Paris, une centaine de militants du CAJU* (Comité d'action pour les juifs d'U.R.S.S.) ont recouvert le panneau de l'exposition Paris-Moscou, qui se tenait au Centre Beaubourg, par une banderole réclamant la liberté pour les juifs d'U.R.S.S. d'émigrer en Israël. Lors de la dernière journée de cette exposition, le 5 novembre, le CAJU a tenu *à « réaffirmer le droit inaliénable des juifs d'U.R.S.S. à retourner dans leur patrie historique »*.

Le 8 novembre

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LES RAPPORTS ENTRE MÉDECINS ET ASSURANCE-MALADIE

Les négociations sur le renouvellement de la convention entre médecins et caisses d'assurance-maladie commenceront le jeudi 8 novembre, en l'absence d'un partenaire de taille : la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.). Les trois caisses (salariés, agriculteurs et autres travailleurs indépendants) ont en effet proposé la date du 8 novembre aux deux syndicats de médecins. La Fédération des médecins de France (F.M.F.) a accepté le rendez-vous ; elle entend obtenir, tout d'abord, l'application de la convention actuelle, c'est-à-dire le relèvement des honoraires, négocié avec les caisses, mais suspendu par le gouvernement ; elle réclame aussi que, en dehors des négociations sur la convention, une confrontation plus générale avec d'autres partenaires soit menée sur les problèmes de santé, et la F.M.F. a demandé, dans ce but, une entrevue avec M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale ; quant à la C.S.M.F., elle refuse l'invitation des caisses, en rappelant sa position : avant toute discussion sur une nouvelle convention, ce syndicat demande l'application des majorations d'honoraires déjà prévues et la tenue d'une conférence nationale sur la santé.

LES LOCAUX DE « JOURS DE FRANCE » OCCUPÉS CE MARDI MATIN PAR DES OUVRIERS DE DASSAULT.

Plusieurs dizaines de militants C. G. T. du groupe Dassault ont occupé, ce mardi matin 6 novembre, le siège social de l'hebdomadaire « Jours de France », rond-point des Champs-Elysées, à Paris, avant d'être évacués par la police.

Venant des trois usines du groupe (Argenteuil, Boulogne-Billancourt et Saint-Cloud), qui sont actuellement occupées à l'initiative de la C. G. T. et de la C. F. D. T., les manifestants entendaient exposer de nouveau leurs revendications, qui portent notamment sur des augmentations de salaires, sur la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures et sur la levée des sanctions prises à l'égard de délégués syndicaux.

Les représentants des onze factions tchadiennes sont réunies pour former un gouvernement d'union nationale

De notre envoyé spécial

N'Djaména. — Rarement rendez-vous politique n'aura suscité autant d'impatience parmi les dirigeants tchadiens. Après treize années de luttes fratricides et six mois de négociations tumultueuses, la réunion qui, sauf ultime coup de théâtre, devait s'ouvrir ce mardi 6 novembre à Douguia, petite localité située à 60 kilomètres de N'Djaména, constitue un événement d'importance.

Pour la première fois, tous les acteurs du drame se retrouvent au coude à coude pour négocier sur le sol tchadien. Il aura donc fallu attendre deux mois et demi pour que les animateurs des onze factions tchadiennes décident enfin de se réunir en vue d'appliquer le cinquième des neuf points de l'accord de Lagos du 21 août dernier qui préconise la création du gouvernement.

Les onze semaines furent fertiles en péripéties. A Lagos, seuls les fonctions de président et vice-président avaient été attribuées, respectivement à M. Goukouni Oueddi et au lieutenant-colonel Abdelkader Wadel Kamougue. La répartition des portefeuilles réservait *grosso modo* douze ministères aux « *nordistes* » et dix aux « *sudistes* ». Distribution purement théorique car aucun ministre n'était nommément désigné. Un conseil intérimaire recevait pour mission d'expédier les affaires courantes en attendant la formation d'un gouvernement.

Pendant des semaines, les dirigeants, non — ou mal — implantés à Ndjamena ont refusé de s'installer dans la capitale, arguant que leur sécurité n'y serait pas garantie. C'est la rencontre à Douguia entre M. Goukouni et Kamougue, qui permit, le 26 septembre, de sortir de l'impasse. Une seconde réunion, toujours à Douguia se solda par un échec : quatre dirigeants arabes pro-libyens avaient fait faux bond, invoquant à nouveau des impératifs de sécurité. Reportée au 1er novembre, elle était de nouveau ajournée à la demande de M. Kamougue, retenu au Sud. Irrité de ces reports en cascade, le président Goukouni obtient que l'on fixe la réunion au 6 novembre et que l'on s'y tienne. L'arrivée au Tchad des représentants des onze tendances constituent déjà un premier succès d'importance pour M. Goukouni Oueddei.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DÉPOT DE BILAN AUX ÉDITIONS VOUDIEZ

Les éditions Voudiez ont déposé leur bilan lundi 5 novembre. Un syndic sera nommé prochainement. Le problème de la survie des titres regroupés autour de cette société d'édition dont M. Yannick Loisance, directeur, est le principal actionnaire, sera évoqué, jeudi 8 novembre, au cours d'une réunion du personnel.

Sur les sept publications (*Recherche et nature, Espace et civilisation, Ski nautique, Paris-Métro, Paris aux cent villages, le Journal des librairies, International Microsurgery*) seuls pourraient se dégager rapidement *le Journal des librairies* avec la lettre J.D.L.) dont le propriétaire du titre est M. Christian Camer, et *Espace et civilisation* dont le propriétaire est M. Albert Ducrocq.

● *La croissance de la masse monétaire en France* s'est accélérée en août (+ 1,4 %) après le ralentissement observé en juin et juillet.

● *Le match revanche* en vingt parties entre le G.M.I. Gantwarg (U.R.S.S.) et Wiersma (Pays-Bas), match qui s'est déroulé aux Pays-Bas du 2 au 31 octobre 1979 *pour le titre de champion du monde*, a été remporté par Wiersma sur le score de 22 points à 18 (14 parties nulles, 4 parties gagnées et 2 perdues).

Le numéro du « Monde » daté 6 novembre 1979 a été tiré à 614 771 exemplaires.